

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Kasdi-Merbah Ouargla  
Faculté des lettres et des langues  
Département des Lettres et Langues Étrangères (Français)



Ecole doctorale Algéro-française de Français  
Antenne de l'Université Kasdi Merbah-Ouargla  
Réseau-Est  
Thèse de Doctorat ès Sciences  
Pour l'obtention du diplôme  
De Doctorat de français  
Option : Littérature

Thèse présentée et soutenue publiquement par  
**Mme Deramchi Samia**

Titre :

## **DES MARGES AU TEXTE**

DISCOURS ET INTERDISCOURS  
L'ÉCRITURE DES MÉMOIRES ENTRE  
POLYPHONIE ET DIALOGISME  
LE CAS DES *MEMOIRES BARBARES* DE JULES ROY

Directeur de Thèse :

**Pr Rachid Raïssi**

Jury :

1. Dr Khennour Salah
2. Pr Khadraoui Saïd
3. Pr Aouadi Saddek
4. Pr Miliani Hadj
5. Pr khelladi Khadidja
6. Pr Raïssi Rachid

Président  
Examineur  
Examineur  
Examineur  
Examinatrice  
Rapporteur

Année Universitaire :  
2013-2014



**Des marges au texte**  
**Discours et interdiscours**  
L'écriture des Mémoires entre Polyphonie et dialogisme  
Le cas des *Mémoires barbares* de Jules Roy

## INTRODUCTION GENERALE

## 1. Choix du sujet :

Dans notre projet de recherche qui s'intitule *Des marges au texte, discours et interdiscours, l'écriture des Mémoires entre polyphonie et dialogisme, le cas des Mémoires Barbares de Jules Roy*, notre choix s'est porté sur la question de l'écriture des Mémoires en tant que genre littéraire, parce que c'est une écriture qui s'articule autour d'un projet implicite de la remise en cause du discours officiel de l'histoire d'un peuple, d'une nation et d'une guerre au moins. Le projet de cette écriture est certainement monumental et en même temps "prétentieux" puisque, dans ce cas précis, nous sommes en présence d'un discours très individuel, celui de Jules Roy en tant qu'auteur et sujet parlant qui prétend instaurer un dialogisme de vif intensité avec la mémoire et le discours collectifs.

Nous nous intéresserons aussi et plus précisément à la question de la paratextualité puisque pour comprendre un titre ou une quatrième de couverture ; discours où s'élabore un interdiscours entre les lisières et le corps du texte, il faut certainement les replacer dans leur contexte de référence et voir comment ces énoncés mis sur une page blanche fonctionnent comme un renvoi intertextuel et interdiscursif ou comme une inscription littéraire au sein d'une communauté littéraire. Et si nous avons choisi de prendre en charge l'écriture des Mémoires c'est parce que c'est une écriture qui se fait au carrefour et à la jonction de plusieurs autres écritures qu'elle sollicite constamment et incontestablement pour s'inscrire en elles, se nourrit de leur chair et s'en détache afin d'advenir. C'est une écriture donc du dialogue et de l'interaction. Nous comptons ici interroger le texte en tant que discours afin de voir comment s'élabore cet interdiscours entre les lisières et

le corps du texte et comment se crée ce rapport interdiscursif entre les différents genres coexistant dans une écriture qui se veut une écriture de l'intime et qui mêle parfois, l'histoire, l'essai, l'épique, le poétique, le pamphlet. Nous voudrions aussi questionner la relation entre l'intérieur, le corps du texte et l'extérieur, le discours qui l'englobe et qui l'entoure, pour mettre fin à la primauté du corps du texte qui ne vient qu'en second lieu pour non pas dire mais redire ce que le paratexte a déjà annoncé et fixé à l'avance. Ce parent pauvre des études littéraires doit être réhabilité par l'intérêt que doit lui porter la recherche universitaire. A ce niveau tout est en effet dit.

Notre but est certainement d'aller vers l'architecture du texte afin de l'examiner du point de vue des seuils et des sas. Car les lisières des œuvres produisent un métadiscours sur le texte que le texte ignore parfois superbement et les deux travaillent souvent à contresens et dévoilent, par conséquent, la fracture et la béance des sens et des significations d'un projet littéraire habité seulement par le souvenir et le fantasme. De plus, ces marges inscrivent le texte dans un système fermé de la référentialisation et c'est cela même qui nous intéresse puisque l'œuvre instaure d'emblée ses rapports obligés aux autres textes qui lui donnent sens. Le choix du genre joue également un rôle important et pas des moindres puisque ce choix est déterminant dans la production de ce métadiscours des seuils et des marges car un texte ne parle jamais seul puisque le genre a déjà parlé avant lui. Ce sont pourtant ces superflus, dira Danièle Maira<sup>1</sup>, situés en marge qui font partie de la substance artistique puisque beaucoup de textes s'écrivent aussi et surtout en marge. La littérature se lit et s'enseigne aussi par les genres perceptibles dans les seuils et sas.

---

<sup>1</sup> Danièle Maira, *Typosine, la deuxième muse, formes éditoriales des "canzonieri" français (1544-1560)* Genève, Droz, 2007.

## 2. Problématique :

Nous voudrions, dans cette problématique, toucher à la question de l'écriture du moi et celle de l'intime, d'une manière générale et de l'écriture des Mémoires, d'une manière plus particulière ; une écriture qui, en tant que genre littéraire, détermine, selon nous et selon plusieurs analystes du discours, les autres genres par la présence et la prolifération du "je" qui nourrit incontestablement toutes les autres écritures par l'allusion explicite ou implicite, directe ou indirecte au vécu réel de ceux qui adviennent à l'écriture. En effet, la présence du "je" est une évidence, un impératif presque et ce, même dans les écritures des sciences du mythe de l'exactitude et qu'on nomme impudiquement sciences dures ou exactes malgré les nombreuses failles, contradictions et fausses vérités qu'elles contiennent. Les sciences "molles, quant à elles, excellent dans la représentation irraisonnée d'un soi toujours en quête de lui-même à l'image du mythe de narcississe. C'est pourquoi une grande partie de cette littérature a conduit ses personnages à la mort par le suicide ou la quête de la Rédemption. Une écriture que nous allons étudier en rapport et par rapport aux autres genres qu'elle sollicite implicitement/explicitement pour la mise au monde d'un discours pseudo-historique, dans ce cas, qui se veut d'abord neuf, brillant par la seule puissance de la dynamique intergénérique, celle de la polyphonie et du dialogisme qui le mènent au bord de ces failles de l'autofiction où dire l'être revient constamment à le reconstruire car la mémoire est faillible.

Nous voudrions également dans cette problématique toucher, comme l'indique d'ailleurs le titre de notre thèse - *Des marges au texte, discours et interdiscours, l'écriture des Mémoires entre polyphonie et dialogisme, le cas*

*des Mémoires Barbares de Jules Roy* - aux marges qui contiendraient, selon la majorité des tenants de l'analyse du discours et des analystes du texte, l'essence du texte et la programmation textuelle qui ne fait que s'amplifier, se redire et se contredire parfois dans le texte par la paraphrase, les détails et les descriptions souvent lassantes qu'elle introduit en texte et que beaucoup de lecteurs sautent par ennui ou par curiosité pour revenir simplement au fil de l'histoire. C'est pourquoi, nous allons nous intéresser et au titre de l'œuvre et à la quatrième de couverture pour nous intéresser justement aux différents énoncés clefs qu'ils contiennent et pour ensuite les confronter à la réalité du texte et celle de l'Histoire afin d'en déterminer la véracité ou la fausseté d'une écriture qui se veut authentique dès l'abord par l'introduction en titre du terme "Mémoire" qui se veut magique et irréfutable. De plus, la présence dans la quatrième de couverture de différents énoncés, de différents textes qui se dévoilent en marge et en filigrane du vrai discours de l'œuvre, celui des Mémoires nous permet de décider préalablement que le langage des Mémoires est inauthentique car il se fait essentiellement avec des discours autres.

Dans ce sens, le titre et la quatrième de couverture ne sont-ils pas au fond ces sas qui enferment, libèrent et poétisent ou ces seuils qui parfument et diffusent un air singulier, une histoire particulière ? Ces ouvertures qui cachent, dévoilent et nous incitent à pénétrer cet univers de la mémoire qu'on souhaite partager pour s'alléger d'une pression insupportable ; un univers jusqu'alors inconnu et désirable d'un être qui tente de se confesser ; un lieu féérique pour celui qui écrit et moins peut-être pour celui qui lit ; un lieu déjà plein de ces événements lointains, de ces paroles inconnues et magiques, de ces personnes, de ces âmes errantes et des interrelations multiples et inextricables qu'il nous invite à connaître pour nous reconnaître,



enfin ; des événements qui nous "regardent" et nous interpellent pour nous mener à la reconstruction éternelle de l'Histoire collective, la nôtre propre à partir d'une histoire individuelle bigarrée où l'autre travaille incessamment à nous déstabiliser. Le titre parle à qui veut l'entendre un langage différent, celui de l'opposition extrême autrement dit, celui de la vie et de la mort mais aussi et surtout il tient les discours des autres, les discours qui lui ont donné vie. C'est ainsi que naïvement, le texte dévoile sa construction grâce surtout à la polyphonie et au dialogisme et ce, en oubliant partiellement son projet des Mémoires. Ces dérapages sont nombreux dans le texte.

### 3. Le corpus d'étude :

Si notre choix s'est porté sur *Mémoires barbares* de Jules Roy, c'est parce que d'abord c'est un texte qui a la prétention de raconter de nouveau, différemment et partiellement du moins, l'Histoire d'un pays, le nôtre propre et de manière à produire un autre discours sur l'Algérien et l'Algérie ; une manière la moins éloquente, le plus souvent, vis-à-vis de certains qu'il traite de "Harkis", comme Amrouche ou de "collabos" ou de "chacals" et de pouilleux pour les vaillants résistants ou le peuple qu'il dénigre et rabaisse dans la première partie de son œuvre ; ce peuple et ces Héros qui ont libéré l'Algérie du joug du colonialisme. C'est ainsi que cette littérature "barbare" nous interpelle et nous inscrit dans les plis et les replis du texte. Comment rester sourd face à tant de provocation et de prétention de ceux qui ont massacré nos mères, nos pères et notre patrie. Réagir par la recherche est certainement la plus faible des croyances que nous pouvions avoir pour rendre hommage à ceux qui ont péri par le feu et le sang pour nous libérer du colon impitoyable et avide des richesses de ce pays. Cette œuvre, pour nous,

s'impose plus que toutes les œuvres pseudo-algériennes qui aujourd'hui jouent le jeu de l'autre pour des besoins purement personnels ; des écrivains qui accusent l'Algérie et qui oublient ceux qui ont donné leur vie pour que cette terre et ce peuple puissent vivre dans la dignité et le respect. La recherche n'est pas plus noble que l'écriture qu'on vient de citer puisque la majorité des chercheurs se plaisent, par la reprise constante des propos qui viennent d'ailleurs, à rendre hommage à des écrivains indignes de dire l'Algérie.

Ce choix s'explique ensuite par cette volonté, la nôtre propre, de démontrer par l'analyse que cette écriture, comme toute autre écriture, est impure autrement dit qu'elle se fait au carrefour des genres et des discours que l'auteur emprunte à différents auteurs et à différents genres pour transformer une réalité par le pouvoir trompeur du mot "Mémoires" qu'il affiche fièrement dès le titre de l'œuvre.

Ce choix s'explique enfin par cette volonté de Jules Roy de confectionner un discours de la fraternité pour préparer une éventuelle "réconciliation" de la France et de l'Algérie car dans la deuxième partie de l'œuvre, Jules Roy ne pouvait, après tant de massacres et de transgressions, déboucher que sur l'invariant universel du thème de l'Interdiction-Transgression-Châtiment suivi de ce désir de la Rédemption et implicitement des excuses qu'il présente à tout le peuple algérien. Par ailleurs, si nous avons opté pour les *Mémoires barbares* de Jules Roy, c'est parce que nous avons voulu donner voix et droit à une littérature qui se réclame de deux espaces différents, au moins tout comme la littérature beure ou la littérature algérienne – des écritures de passage et des écritures cosmopolites qui travaillent à la jonction et à la réunion des différences qu'elles tentent d'abolir. Nous nous sommes interdit d'enlever ce droit d'appartenance à un lieu, l'Algérie à un écrivain aussi

barbare soit-il et nous nous sommes refusé également de lui interdire la nationalité littéraire parce que le droit d'aimer un pays est un droit naturel et indiscutable. En effet, personne ne peut interdire à Albert Camus, à Jean Pelegri ou à Jules Roy le droit de se réclamer de ce pays et de sa littérature.

De plus, les autres raisons qui ont présidé à ce choix tiennent de l'amour que Jules Roy porte à ce pays et à son peuple. En effet, il faut reconnaître que l'écriture de Jules Roy - écrivain pied-noir, né en Algérie - est l'une des rares écritures qui s'est investie pour dire toutes les splendeurs et tous les malheurs d'un pays, l'Algérie qu'il affectionnait particulièrement. En effet, cet auteur est l'un de ceux qui ont nommé l'Algérie pour lui donner voix ; un pays qu'il a essayé de défendre ; choses pour lesquelles sa tête sera mise à prix par l'OAS. D'ailleurs, Jules Roy reviendra en Algérie pendant la décennie noire pour se recueillir sur la tombe de sa mère à Sidi Moussa<sup>2</sup> et s'en ira "mécontent" parce qu'il aurait voulu mourir sur cette terre qu'il a tant aimée. Il confiera à un journaliste Algérien : "Si les Islamistes m'avaient tué (éclat de rire), est-ce que ce n'aurait pas été une belle fin ?"<sup>3</sup> C'est ainsi que Jules Roy incarne l'opposition séculaire du "Bien" et du "Mal".

Il faut souligner pareillement que si nous avons voulu travailler sur cette littérature c'est parce que nous avons voulu circonscrire, au sein de la littérature maghrébine d'expression française, une multitude de voix d'auteurs qui sous tendent plusieurs espaces d'écriture qui ne travaillent pas forcément ni dans le même sens ni à partir de la même vision du monde ; ceci apparaît comme étant le signe d'une profonde richesse qui annule tous les

---

<sup>2</sup> Pendant la décennie noire, Sidi Moussa faisait partie avec Rovigo-Bougara et l'Arba de ce qu'on appelait en Algérie " le triangle de la mort."

<sup>3</sup>Bousselham (Hamid), "Jules Roy, mon oncle d'Algérie", "Débloc-Notes" 'El Manchar. Publié le : 11 février 2007.

classements faits jusqu'à présent ; classements qui ne servent, en fin de compte, qu'à l'enfermement dans des catégories et des grilles le texte littéraire orphelin au même titre que les différentes politiques de la mise à l'écart : politique fascistes, nationalistes, intégristes et tribales. Aujourd'hui, l'appellation de " littérature maghrébine d'expression française " devient problématique puisque fonctionnant, comme nous venons de le préciser, à l'exclusion et à l'inclusion et donc au rejet de certains écrivains qui se réclament de cet espace et ce, comme si la littérature devenait le bien de ceux dont la priorité absolue est la pureté de la race et dont l'objectif essentiel demeure la sauvegarde du tribalisme, d'un côté et de l'autre, bien sur. C'est pour cette raison principale et pour bien d'autres que beaucoup préfèrent parler aujourd'hui de " littérature algérienne d'expression française " sans oublier que d'autres proposent de la nommer littérature " méditerranéenne " pour pouvoir mettre fin à l'exclusion.

Dans ce sens " la littérature beure " est un autre cas de figure, plus complexe puisque difficile à classer dans la mesure où cette littérature de l'entre-deux se réclame de la France et de l'Algérie tout en même temps, tout comme l'écriture de Jules Roy. Le grand public sait à peu près ce qu'est une littérature maghrébine mais il ne sait pas forcément qu'il existe un autre espace d'écriture se réclamant de la nationalité littéraire algérienne et qui se nomme " écriture barbare " en référence certainement à la Barbarie qui réfère paradoxalement à la cruauté et au manque de raffinement mais aussi à l'appellation première de l'Algérie dans la mesure où c'est le nom donné jadis à toute l'Afrique du Nord. Il faut dire également que l'oeuvre des *Mémoires barbares* est une oeuvre que nous avons tout de suite adoptée parce qu'elle permettait de lever le voile sur l'ambigüité qui relie les différentes écritures centrées sur la pratique de la biographie. En effet, nous nous interrogerons,

dans ce sens, sur l'appartenance générique des écritures des Mémoires. Nous nous demanderons si l'écriture des Mémoires est une écriture de l'autobiographie dans la mesure où l'auteur – ou la personne de chair qui écrit le livre –, le personnage principal et le narrateur sont dans un rapport de similitude et possèdent le même nom. Nous pouvons bien sur évacuer la biographie où l'auteur tend à raconter la vie d'une tierce personne mais là encore, les mémoires s'adonnent à ce genre d'exercice puisque la vie des autres est effectivement prise en charge par la narration.

De même, l'autobiographie fictive n'est pas à évacuer non plus puisque l'auteur qui dit "je" semble ne pas vouloir s'effacer devant les événements qu'il analyse de manière subjective ; il est également partie prenante dans le sens où il est acteur et personnage principal ; personnage autour duquel s'organisent les sens présents et à venir de l'histoire qu'il raconte. Mais même si les Mémoires s'éloignent de l'écriture du journal intime par l'absence de cette écriture qui se fait au jour le jour, il s'en rapproche cependant par ce désir de l'examen de conscience dans le sens chrétien du terme. Les Mémoires semblent s'autoriser non seulement tous ces rapprochements "génériques" mais de plus ils acceptent également les travestissements et les truchements qui nous permettent de parler de fiction dans le projet autobiographique ou plus simplement d'autofiction. Ainsi les *Mémoires barbares* de Jules Roy apparaissent comme un savant mélange qui oscille en substance entre Mémoires, Confessions, Journal, souvenirs et autofiction où l'absence du pacte semble permettre tous les dépassements comme le signale André Malraux dans la citation qui suit : "*Dans l'ordre des mémoires, je crois*

*que la chronologie n'est pas la vérité. Si je veux faire un récit de ma vie, ce qui est essentiel échappera absolument* <sup>14</sup>

Cette citation rejoint le péri-texte de Roland Barthes qui affiche une formule à forte teneur subversive et irrévocablement anti-autobiographique. Nous rajouterons l'exemple de l'anti-pacte de S. Doubrovsky qui illustre l'impossible mise en mots de la réalité vécue telle qu'elle s'est effectivement déroulée :

*"Je manque tout au long...de moi, je ne peux rien apercevoir. A ma place néant...un moi en toc, un trompe l'œil...si j'essaie de me remémorer, je m'invente...je suis un être fictif...moi, suis orphelin de moi-même.* <sup>15</sup>

#### 4. Méthodologie :

Notre méthode est d'abord immanente car nous nous sommes refusées d'appliquer des grilles de lecture importées pour ne pas aplatir le texte et pour lui donner voix afin qu'il nous mène vers ses propres pistes de lecture. Il s'agit en fait d'une critique immanente dans le sens de Laurent Zimmermann :

*"dont le principe serait d'aller vers l'expérience de la lecture en y risquant le savoir acquis, en attendant de l'œuvre non pas qu'elle soit réduite au rang du matériau de vérification, mais qu'elle puisse produire le savoir inédit (...) il s'agit, surtout, de s'ouvrir aux virtualités multiples offertes par une œuvre pour constituer des*

---

<sup>4</sup> André Malraux, Entretien avec Pierre de Boisdeffre, 1967, *La manufacture, 1987 in Jules Roy, Mémoire barbares*, Albin Michel, 1989.

<sup>5</sup> Serges Doubrovsky, *Le livre brisé*, Paris, Grasset, 1989. p.212.

*savoirs nouveaux et pour déstabiliser les savoirs figés."*

<sup>6</sup>.

En effet, dès le titre et la quatrième de couverture, le texte de Jules Roy nous invitait activement à la mise en parallèle par les énoncés qui allaient dans tous les sens en interpellant d'autres textes et d'autres discours et c'est pourquoi notre lecture est devenue comparatiste, ensuite ; comparatisme parce que le texte des Mémoires n'est au fond que le lieu de la rencontre productive des textes et des discours d'où les concepts opératoires de l'intra/intertextualité, de l'interdiscursivité et de l'intergénéricité, au moins ; comparatisme aussi parce cette écriture est celle du voyage et de la découverte de l'autre, celle de l'exotisme, du mythe personnel et de l'ego démesuré ; ego qui finit par atteindre ses limites par l'implosion et par la prise de conscience d'un écrivain face à l'invariant universel de l'Interdiction-Transgression-Châtiment d'où le thème du Pardon et de la Rédemption. De plus, vu que le comparatisme est une méthode englobante, elle nous a permis d'étudier les énoncés de la quatrième page de couverture et de faire appel à la notion de polyphonie, appelée aussi hétérogénéité énonciative qu'Oswald Ducrot théorise en prenant en charge les notions de présupposés et de sous-entendus afin de rendre compte de l'hétérogénéité et de l'interaction des discours. Cette lecture paratextuelle a donné ses fruits puisque nous avons pu démontrer par l'analyse que le paratexte est un incipit qui contient bel et bien le texte et l'annonce. Le comparatisme nous a aussi permis d'entreprendre une lecture pragmatique et sociologique pour parfaire une vision souvent altérée par les oublis volontaires ou involontaires d'un auteur sujet aux troubles de mémoire comme il le dit lui-même d'ailleurs.

---

<sup>6</sup> Zimmermann (Laurent), *L'impossible immanence*, In Littérature, N° 130, 2003, *Altérité du Moyen Âge*. Pp.115-125.  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt\\_0047-4800\\_2003\\_num\\_130\\_2\\_1803](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt_0047-4800_2003_num_130_2_1803), consulté le 7 avril 2014.

## 5. Le Plan :

Cette présente recherche contient quatre chapitres. Le premier chapitre s'intitule : "*Lecture externe de l'œuvre : le titre*" ; partie qui prendra en charge trois points essentiels. Le premier point : "*Etude du titre et intertitularité*", aura pour objectif une étude intertitrologique et nous permettra de voir comment le titre de l'œuvre des *Mémoires barbares* fonctionne par rapport à son inscription dans un système de référencement et ce, par rapport à des titres d'œuvres de la filiation. Le second point : "*Déchargement/rechargement du signe dictionnaire "barbare" et sa transformation en signe symbole*", présentera le terme "barbare" en tant que signe qui se vide de ses propres sèmes et qui se recharge par d'autres qui lui font prendre des sens différents pour ensuite devenir un signe et fonctionner avec des synonymes qui viennent en lieu et en place du terme "barbare" pour le reproduire indéfiniment dans les titres de l'auteur lui-même et dans les titres d'autres auteurs qui écriront sur Jules Roy. Le troisième point : "*titre et interdiscursivité*" étudiera le titre en tant que texte et en tant que discours puisque nous considérons le titre comme une interaction productive partagée entre écriture et parole et c'est dans ce sens que nous essayerons de montrer que le titre de notre corpus d'étude, qui provient de la parole de l'intime, ne peut aucunement éviter la parole de l'autre, ni celle de l'intime qui dit la sollicitation de l'espace et celle de l'éthos. Dans cette même perspective, il sera question aussi d'une étude qui prendra en charge le contexte historique et sociétal.



Le chapitre II intitulé "*Etude de la quatrième de couverture : présupposés et sous-entendus. Etude des énoncés relatifs à la biographie de l'auteur*" sera réparti en deux grandes parties. La première prendra en charge dans un premier point un préalable de rigueur dans lequel nous présenterons notre approche pour l'étude de la quatrième de couverture ; approche interdiscursive et socioculturelle dans laquelle nous considérons d'abord le contenu du texte en tant qu'énoncé et énonciation, un acte individuel de production d'un énoncé émis dans certaines circonstances et destiné à un destinataire. Linguistiquement, le titre est le résultat d'une parole ou d'un texte, l'énonciation, elle, est l'acte même de cet écrit et de cette parole qui, orientés par un énonciateur, sont porteurs de significations certaines, en vue d'atteindre un co-énonciateur dans une intention certaine celle de le faire réagir. Ensuite et d'un point de vue socioculturel, nous verrons comment le titre d'une œuvre fonctionne en tant que discours et relève des acquis de la cognition sociale et culturelle dans lesquels est perçue la cognition distribuée dans la mémoire discursive. Dans un second point nous procéderons à la désignation de la situation de l'énonciation de la quatrième de couverture que nous considérons comme un énoncé dans un plan embrayé. D'abord, nous verrons que cet énoncé est pris en charge par une personne qui, pour vendre le livre, doit le présenter au public, il est aussi le produit d'une prière d'insérer qu'on peut situer dans le temps et qui contiendrait des embrayeurs qui nous permettraient de repérer l'énonciation qui fonctionnerait enfin comme un discours oral, de par sa mise entre guillemets qui lui donne, le statut d'un discours direct. Dans un troisième point notre recherche tiendra compte de la trace du sujet dans l'énonciation. Nous verrons que notre sujet s'investit sur un double plan : il est le "je" du texte et en même temps sujet de l'énonciation. Le "je" de la quatrième de couverture est en même temps sujet énoncé et sujet énonçant : dès qu'il s'arrête d'énoncer, il devient sujet d'un

énoncé. Le quatrième point développera la notion de l'allocutaire pour expliquer que le sujet parlant est constamment en rapport avec un autre avec lequel le dialogue est permanent et que sujet parlant et allocutaire sont dans une "hiérarchie de parole". Le cinquième point qui clôturera le chapitre II s'intéressera à la polyphonie dans l'interlocution. La polyphonie, notion qui dit la superposition des discours dans une énonciation unique nous intéresse pour mettre en place une étude des énoncés de la quatrième de couverture en nous basant essentiellement sur cette notion incontournable de l'analyse du discours qui nous permettra d'envisager le texte de la quatrième de couverture comme une production multiple et multiforme dépassant les limites des unités individuelles de production. Nous nous imprégnerons des travaux d'Oswald Ducrot qui relèvent des notions de présupposés et de sous-entendus pour travailler sur l'hétérogénéité énonciative en prenant en charge les différents énoncés de la quatrième de couverture pour rendre compte de l'interaction des discours en échos. Dans la deuxième partie du second chapitre nous opterons pour une étude interdiscursive, polyphonique et dialogique des énoncés de la quatrième de couverture que l'auteur répartit en trois paragraphes. Dans cette partie il sera question des énoncés relatifs à la biographie de l'auteur à savoir, son enfance, son adolescence et son entrée au séminaire. Dans le chapitre III nous étudierons les énoncés de la quatrième de couverture en rapport à la vocation de l'auteur ainsi qu'aux événements qui ont marqué l'histoire et auxquels l'auteur a pris part à savoir, la seconde guerre mondiale, le drame de Mers el-Kébir et l'arrivée des alliés.

Enfin, le chapitre IV prendra en charge, pour sa part, toujours dans une perspective interdiscursive prenant en charge l'étude des présupposés et des sous-entendus, les énoncés traitant du thème de la subversion et de la

Rédemption ; thèmes qui diront enfin la présence d'invariants universels, ceux de l'interdiction/châtiment/rédemption.

CHAPITRE I :  
Lecture externe de l'œuvre

Dans ce projet de doctorat, qui s'intitule *Des marges au texte, discours et interdiscours, l'écriture des Mémoires entre polyphonie et dialogisme, le cas des Mémoires barbares de Jules Roy*, nous allons d'abord entreprendre une étude externe de l'œuvre définie par certains critiques comme une lecture portant sur les références contextuelles de l'œuvre. Pour François-Pierre Gingras :

*" La critique externe vise à situer l'œuvre dans son contexte social, littéraire, idéologique ou scientifique (théorie, méthodologique). On cherche alors à mesurer l'apport du texte à l'avancement d'une idée, d'un thème, d'une discipline scientifique, ou à l'expression d'un courant littéraire. On doit évaluer son originalité, sa pertinence (actualité) et son intérêt, son importance." <sup>7</sup>*

Dans le cas de notre étude, cette lecture se fera d'abord par l'attention portée au titre et à la quatrième de couverture ; lieux de la complexité du texte et de sa venue à l'existence ; lieux également de ses rapports au monde et de ses contributions à l'élaboration/contestation des visions du monde et de la doxa. Cette lecture, généralement partielle dans les recherches universitaires parce qu'utilisée uniquement comme un moyen d'accès au texte et à ses significances, est pour nous une fin en soi, une lecture à part et à part entière puisque c'est elle qui sollicite constamment et incontestablement l'intertextuel, l'intertextuel et la dimension sociétale inscrite entre les plis et les replis des sas, des seuils et de ce paratexte, innocent en apparence mais emplit de ces sens et significations venus d'ailleurs et instaurant d'emblée un dialogisme, une polyphonie, un discours et un interdiscours. Ces instances,

---

<sup>7</sup>Gingras (François-Pierre), "La synthèse bibliographique" (en ligne) <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/synthèse.html>, 20mars 2005, consulté le 3 janvier 2012.

apparemment prétexte au passage à l'analyse textuelle, sont pour nous lourdes de sens et déterminantes à tel point que l'individuel qu'elles signalent et imposent, le communautaire qu'elles convoquent d'autorité, l'interdiscours qu'elles instaurent, le sigmatique et le référentiel qu'elles supposent doivent nous laisser penser que quelque chose de pressant et de fondamental s'élabore dans la plus grande intimité et le plus grand silence : une absence, en somme, tapie dans l'ombre et qui doit impérativement se faire parole.

## I. Etude du titre et intertitularité : le terme "barbare" dans les titres des œuvres de la filiation.

Faire une étude externe des *Mémoires barbares*<sup>8</sup> revient à considérer l'œuvre dans son contexte intertextuel qui l'inscrit, du même coup, dans un système de référentialisation avec d'autres textes qui lui préexistent. Si le titre est un élément inséparable de l'œuvre, il est également un élément autonome qui se nourrit de l'œuvre tout en la contenant et tout en entretenant, tout en même temps, des rapports avec les autres titres et ce, indépendamment du texte. Le texte serait-il, dans ce cas, moins important que le titre puisque ce qui reste, des années après, dans la tête des lecteurs, c'est le titre qui contient l'œuvre et l'annonce ? Les propos de Pierre Macherey confirment bien l'importance du titre puisque selon lui :

*"Il est même inévitable de commencer par où l'œuvre commence : par le point de départ qu'elle se donne, son projet, ou encore ses intentions; lisible sur tout son long comme un programme. C'est aussi ce qu'on appelle son titre."*<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> Roy (Jules), *Mémoires barbares*, Albin Michel, 1989.

<sup>9</sup> Macherey (Pierre), *Pour une théorie de la production littéraire*, François Maspéro, coll. Théorie, Paris, 1980. p. 189, 190.

En effet, cet "*appareil titulaire*"<sup>10</sup> est non seulement ce qui commence l'œuvre, son début, ou encore son premier incipit mais il est aussi ce qui lui permet d'être, c'est-à-dire, son objet et sa programmation. Ceci dit, notre intention dans cette présente étude est de voir comment ces ensembles de signes qui, mis en tête de textes qu'ils désignent, sont présents dans toute œuvre. Et que tout comme les œuvres qui s'interpellent et s'interpénètrent, les titres aussi se lisent les uns par rapport aux autres, et se font écho tout en entretenant des relations d'interdépendance et de complémentarité car ils sont les premiers à entreprendre "*une organisation, un découpage de la réalité, un discours sur le monde*"<sup>11</sup>.

Pour ce faire, une étude intra et intertitrologique s'impose à nous. Cette étude nous permettra d'abord de décrire le pouvoir de représentation du titre pour, ensuite, aborder le problème de la relation que peut entretenir le titre de l'œuvre avec les titres du même auteur et ceux des autres auteurs qui ont vécu à la même époque que celle de Jules Roy : ceux qui l'ont précédé et ceux qui l'ont suivi. Cette analyse nous mènera sûrement vers la question incontournable de l'inscription et du fonctionnement du titre dans un système de référencement à l'intérieur d'une classe. C'est dans ce sens que nous considérons le titre comme faisant partie du paratexte et agissant indépendamment du support qu'il présente. Nous étudierons donc le titre des *Mémoires barbares* séparé du corps du texte et en relation avec un intertexte titrologique puisque, comme le souligne très justement Claude Duchet :

---

<sup>10</sup> Terme emprunté à Gérard Genette.

<sup>11</sup> Cabridens (Valérie), "*Algérie perdue* " : *Analyse de titres. Écrits de Français sur l'Algérie publiés après 1962* ", Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, 1984, Volume 37, pp. 175-189.

"Installé sur sa page ou inscrit dans un catalogue, le titre vise sa complétude, affiche son ipséité, s'érige en microtexte autosuffisant, générateur de son propre code et relevant beaucoup plus de l'intertexte des titres et de la commande sociale que du récit qu'il intitule."<sup>12</sup>

C'est dans cette même perspective que nous considérons le titre des *Mémoires barbares* comme un microtexte fonctionnant comme un titre sur une table de matière, en mode autonome, mais sollicitant et sollicité constamment par d'autres titres et par conséquent par d'autres textes différents de celui auquel il se rapporte de par sa présence sur la première de couverture. Ces titres qui l'interpellent ont constitué de divers éléments constitutifs de signes linguistiques qui finissent par reprendre, répéter et reproduire le titre afin de lui redonner sens. Il faut souligner que bien avant l'œuvre des *Mémoires barbares*, d'autres œuvres aussi éloignées dans l'espace et dans le temps, ceux de la filiation, ont utilisé le mot "barbare" dans leur titre pour se singulariser, et pour faire de ce terme une notion portant une certaine idéologie, véhiculant une certaine vision du monde relative à une certaine époque de l'histoire de l'humanité. Nous étudierons certains d'entre eux dans cette première partie du travail réservé à l'intertitularité dans laquelle nous choisissons le corpus suivant : *Sous l'œil des barbares*<sup>13</sup> de Maurice Barrès, *Un barbare en Asie*<sup>14</sup> d'Henri Michaux, *poèmes barbares*<sup>15</sup>

---

<sup>12</sup> Duchet (Claude), "La fille abandonnée et La bête humaine, *Éléments de titrologie romanesque*", Littérature N° 12, décembre 1973, p.51.

<sup>13</sup> Barrès (Maurice), *Sous l'œil des barbares*, Lemerre, 1888. Réédité à Émile Paul 1911, Paris G. Gres, "Les Maîtres du livres, 1913. Plon, Paris, 1902, 1921,1952. Lulu Pr Dodo press, Librairie Plon, 1957. Lts, 1980.

<sup>14</sup> Michaux (Henri), *Un Barbare en Asie*, Gallimard, 1933. Rééd. 1967, coll. L'imaginaire.

<sup>15</sup> De Lisle, *Poèmes Barbares*, (sous le titre *Poésie Barbares*, Poulet-Malassis, 1862. Réédition: Lemerre (sous le titre définitif *Poèmes barbares*, et incorporant, *Le soir d'une bataille*, 1871. (2): 1872, (3) : 1878, (4) : 1881 ou 1882, 5<sup>ème</sup> éd. Alphonse Lemerre 1889.



de Charles Marie René Leconte de Lisle ainsi que le poème "Barbare" d'Arthur Rimbaud, écrit en 1874 et publié dans *Illumination*<sup>16</sup> en 1886.

### 1. Sous l'œil des barbares de Maurice Barrès (1888) :

Si nous nous intéressons à l'œuvre de jeunesse de Maurice Barrès, *Sous l'œil des barbares* parue en 1888 et qui constitue l'un des livres de la trilogie du *culte du moi* suivi de *Un homme libre* (1889) et du *Jardin de Bérénice* (1891), c'est parce qu'elle nous interpelle de par son titre et de par l'influence qu'elle a eue sur certains auteurs proches de Jules Roy. Cette œuvre ne pouvait pas ne pas interpeller notre auteur, puisque comme tous les autres auteurs, Jules Roy a dû être contaminé lui aussi par Maurice Barrès d'où la reprise du terme "barbare" dans le titre de ses œuvres notamment, *Mémoires barbares et Amours barbares*. Le témoignage de David Vrydaghs ne peut que renforcer l'idée selon laquelle cette œuvre de jeunesse fut pour tous les écrivains de l'époque une œuvre dont l'influence et l'intérêt avaient atteint des proportions considérables. Ceci dit, Maurice Barrès a déteint sur l'écriture des écrivains de son époque et c'est ce que David Vrydaghs nous explique dans le passage qui suit :

*"(...) Barrès est un auteur incontournable pour les écrivains de sa génération et de la précédente. Qu'ils lui aient pris ou non des éléments de leurs pensées, tous ont lu Barrès. Ainsi, après avoir été "le poulain de Maurice Barrès", André Gide s'en éloignera," jusqu'à l'antagonisme" (Le pape, 1997, p. 134-135 et p. 174-179). Raymond Radiguet et Henry de Montherlant dédicacent leurs premiers textes à l'auteur du Culte du moi (Winock, 1999, p. 183-185). François Mauriac reconnaît que "Barrès a fait beaucoup plus pour [lui]*

---

<sup>16</sup> Rimbaud (Arthur), *Illuminations in* La Vogue, Paris 1886. 38<sup>ème</sup> édition, Mercure de France, Paris 1945.

que d'attirer l'attention sur [son] premier livre " (cité par Winock, 1999, p. 185). Louis Aragon, Pierre Drieu, La Rochelle et André Malraux peuvent à bon droit être considérés comme les " fils de Barrès" tant leurs œuvres de jeunesse constituent un approfondissement des thèses du Culte du moi et du Roman de l'énergie nationale (1897-1902) voire une réponse à celles-ci (Habrand, 2004)".<sup>17</sup>

Ce que nous pouvons dire concernant Maurice Barrès et Jules Roy, c'est que tous les deux emploient le mot "barbare" pour dire le Moi. Pour Roy, c'est lui le "barbare" parce que différent des autres et par conséquent étranger comme il l'indique dans son œuvre *Étranger pour mes frères*<sup>18</sup>. Rejeté par sa famille car enfant illégitime et par la suite exilé en France, Jules Roy se sent "barbare". Et pour réaliser son Moi, il affronte le non-moi, les Algériens pour qui il n'est que le "bourreau", ses camarades de guerre qu'il a dénoncés et sa communauté Pied-noir qu'il a trahie. Pour Maurice Barrès, par contre, les "barbares", ce sont tous ceux qui n'appartiennent pas à la même "*famille psychique*"<sup>19</sup>, c'est-à-dire tous ceux qui sont étrangers à la patrie, ceux-là même qui se sont différenciés de par leurs agissements, leurs comportements, leur façon de voir le monde, leurs rêves et leurs attentes. Maurice Barrès ira jusqu'à dire que le "barbare" est l'adversaire, le technocrate, le conformiste, l'intellectuel, le "déraciné", le naturalisé, le protestant ou le juif. François Micho, dans son article intitulé "*La visite chez Barrès, portrait de l'antidreyfusard en philosémite*", rajoutera que pour Barrès :

---

<sup>17</sup>Vrydaghs (David), "*Henri Michaux lecteur de Maurice Barrès*", @analyses (En ligne), Articles courants, XXe siècle, <http://www.revue-analyses.org/index.php?id=1492>, consulté le 13 janvier 2012.

<sup>18</sup>Roy (Jules), *Étranger pour mes frères*, Essai, Stock, 1982.

<sup>19</sup> Expression empruntée à Maurice Barrès.

*"Les "barbares", ce sont les convaincus sourds et bruyants, ceux qui professent : "Nous avons au fond de nos poches la considération, la patrie et toutes les places ; Nous avons créé la notion du ridicule contre ceux qui sont différents."<sup>20</sup>*

On conclut donc que pour cet auteur, les "barbares" ne sont pas seulement les étrangers à la nation mais ce sont aussi ceux qui lui appartiennent mais qui nuisent et briment l'individu, il s'agit du milieu social et intellectuel que dénonce l'auteur du *Culte du moi*, dans ses écrits.

## 2. Un barbare en Asie d'Henri Michaux (1933).

Pour Henri Michaux, auteur d'*Un barbare en Asie* (1933) qui, à ses débuts, est influencé par Maurice Barrès, "barbare" n'a d'équivalent que l'étranger provenant du dehors ou de l'extérieur. L'auteur utilisera aussi le mot "terrain" pour dire la patrie dans le même sens que le terme "territoire" employé par Maurice Barrès. Mais en tant que poète, Henri Michaux tentera de se suffire à lui-même et de se singulariser par son autarcie. Cette prise de position et cette vision de la vie ne durera pas longtemps, puisque à partir du moment où le poète rencontre la philosophie orientale en Inde et en Chine, il se détache progressivement de la vision du monde de son inspirateur. Le changement ne sera pas radical mais progressif car même en côtoyant d'autres cultures et d'autres civilisations, le poète leur trouve des failles. Néanmoins, il se questionne, il échange, il s'enrichit et se transforme. Dans un article intitulé "*Henri Michaux lecteur de Maurice Barrès*", David Vrydaghs souligne à propos du changement produit dans la conscience du poète que :

---

<sup>20</sup> François Miclo, "visite-chez-barbares", in <http://www.causeur.fr/la-visite-chez-barbares>, 3503, (en ligne), consulté le 18 janvier 2012.

*"Le moi du voyageur se construit nouveau par soustraction de tout ce qui lui est nuisible et étranger. Il vient d'ailleurs d'en donner la preuve dans les chapitres qu'il a consacrés aux peuples et cultures asiatiques. Tous ne lui ont pas également plu : les Hindous restent "figés, bétonnés" (p. 285) devant le voyageur, ne lui permettant pas de partager avec eux une forme de connaissance; les portraits du Chinois sont plus enthousiastes, au point qu'au terme de son voyage Michaux se demande : « Est-ce la Chine qui m'a changé? »<sup>21</sup>*

Henri Michaux, finit par refuser de plaider pour une civilisation et nier l'enracinement du Moi dans une tradition en défendant l'idée du métissage, car pour lui la notion de race n'est qu'une utopie. Il reconnaîtra plus tard que tout être est nécessairement "barbare" pour avoir été imprégné et contaminé par différentes civilisations. Pour Henri Michaux, donc, la "barbarie" serait le produit de cette recherche de sa propre personne par rapport à l'autre qui produirait cet enrichissement résultant du contact de la mixité et du métissage.

Enfin, dans son œuvre *Un barbare en Asie*, l'auteur nous laisse entrevoir une certaine subversion quant à la notion de "barbare" car, c'est l'étranger à l'Asie qui est qualifié de "barbare" et Henri Michaux se reconnaît en tant que tel en revalorisant cet "extérieur" longtemps dénigré par son prédécesseur. Cet Asie qu'il découvre, lui permet de reconstruire son Moi et de l'enrichir par des visions du monde différentes de celles de sa civilisation et lui permet enfin de grandir et de retrouver une place plus importante sur la scène du monde de la littérature ainsi que dans celle de la critique. La citation qui suit

---

<sup>21</sup> "Henri Michaux lecteur de Maurice Barrès", op.cit.

explique la fin subversive du parcours de notre auteur qui tente de faire un plaidoyer pour une rencontre spirituelle.

*" Henri Michaux, dans Un Barbare en Asie ne décrit pas l'Inde d'une manière classique car les descriptions de monuments ou de rues sont totalement absentes. L'auteur ici, privilégie la rencontre spirituelle entre L'hindou, le Népalais, le Japonais, le Malais et Henri Michaux l'intellectuel occidental. Son humour qui peut sembler de l'intolérance ne passe pas toujours auprès du public malgré une volonté d'éloigner ce public des clichés habituels de l'Inde. Le titre de cette œuvre montre d'ailleurs l'inverse car c'est lui qui se considère comme un barbare parmi ce peuple ce qui marque son recul sur la situation des pays colonisés à cette époque où les peuples étaient considérés comme des sauvages."<sup>22</sup>*

### 3. Poèmes Barbares de Charles Marie René Leconte de Lisle (1862).

La barbarie de la poésie de Leconte de Lisle est nostalgique. Elle porte en elle les empreintes d'un passé lointain celui des origines. Pour ce qui est du poète, d'abord influencé par *Les orientales*<sup>23</sup> de Victor Hugo, chef de file du mouvement parnasse et auteur des *Poèmes antiques (1852)*, *Poèmes barbares(1862)* et *Poèmes tragiques (1884)*, Leconte de Lisle est né à La Réunion et ses poèmes portent la trace de la nature sauvage qu'il décrit avec beaucoup de couleur, d'odeur et d'exotisme. Il s'intéresse d'abord aux sujets historiques et à la mythologie, marquant un goût prononcé pour la fantaisie. Fasciné par la suite, par " L'Art pour l'Art" de Théophile Gautier, il se détache peu à peu de ses impulsions premières pour défendre le modèle

<sup>22</sup> "Henri Michaux, *Un barbare en Asie*" in <http://littexpress.Over-blog.net/article19034999>, html, (en ligne), consulté le 29 janvier 2012.

<sup>23</sup> Hugo (Victor), *Les Orientales, Le feuilles d'automne, édition Hertz-Quantin*, Paris, 1980, 440.

parnassien où : " *le poète ne doit pas chanter son ego*"<sup>24</sup> mais privilégier la forme tout en ayant en vue la beauté et la rechercher dans les modèles absolus fournis par l'antiquité grecque, hindoue et nordique. Déçu enfin par l'échec des rêves et des aspirations sociales du romantisme, Charles Marie René Leconte de Lisle s'enferme dans son pessimisme pour se réfugier dans l'exploration du patrimoine des civilisations anciennes.

Dans son œuvre *Poèmes barbares*, c'est cet espace de la "Barbarie" que chante l'auteur, un espace qui habite et occupe la pensée du XIX<sup>ème</sup> siècle rendant visible " *les frontières d'une poésie étrangère à la civilisation*." <sup>25</sup>

Dans ces poèmes, Charles Marie René Leconte de Lisle fait revivre les anciennes civilisations disparues en voulant faire renaître l'épopée et chanter les exploits des peuples "barbares", poètes et guerriers. Son rêve est de mourir comme les grands poètes de ce monde en chantant l'histoire des origines. Caroline De Mulder qui s'est intéressée de plus près à ce poète nous explique, dans les propos qui suivent, cette volonté des poètes de mourir en barbares :

*"C'est en poètes que meurent les barbares, puisqu'ils se rassemblent pour chanter une dernière fois l'histoire de leur peuple, depuis la cosmogonie jusqu'à la fin des temps. Ce faisant, ils reproduisent la" scène du mythe fondateur", qui selon Jean - Luc Nancy<sup>26</sup>, implique " le désir ou la volonté de retrouver [la] puissance vivante de l'origine en même temps que l'origine de cette puissance."<sup>27</sup>*

---

<sup>24</sup>"Charles Marie René Leconte de Lisle." Wikipédia, l'encyclopédie libre. 19 juil. 2008, <http://fr.wikipedia.org/oldid=31698000>, (en ligne), consulté le 18 janvier 2012.

<sup>25</sup> Millet (Claude), *Le légendaire au XIX<sup>e</sup> siècle, Poésie, mythe vérité*, Paris, PUF, 1997, p. 18.

<sup>26</sup> Nancy (Jean Luck), *La communauté désœuvrée*, Paris, Christian Bourgeois, 1986, p. 116.

<sup>27</sup>Mulder (Caroline de), *"Leconte de Lisle, entre utopie et république"*, Faux Titre, Amsterdam, New York, Ny, 2005, p.303.

De plus, l'auteur des *poèmes barbares* s'oppose aux catholiques qu'il juge être des instruments serviles de l'église. Par contre il sympathise avec les victimes que sont les "barbares" musulmans (guerriers), les païens (poètes) et les hérétiques (purs). Pour lui, l'Art le plus parfait est celui des anciennes civilisations. C'est ce que Pierre Comont expliquera, dans ses propos, en dénonçant fortement l'apport des nouvelles civilisations et le désastre qu'elles ont provoqué :

*" Les modes ont fait plus de mal que les révolutions. Elles ont attaqué les charpentes osseuses de l'art, elles ont coupé, taillé, désorganisé, tué l'édifice, dans la forme comme dans le symbole, dans sa logique comme dans sa beauté, (...) Mutilation, amputation, dislocation de la membrure, restaurations, c'est le travail grec, romain et barbare des professeurs selon Vitruve et Vignol. Car l'art magnifique que les vandales avaient produit, les académies l'ont tué." <sup>28</sup>*

#### 4. "*Barbare*"<sup>29</sup> d'Arthur Rimbaud (1886).

Le poème d'Arthur Rimbaud intitulé "*Barbare*" est connu pour être opaque, obscur et mystérieux à la fois. Son titre renverrait, pour certains critiques qui l'ont étudié du point de vue de son immanence, à la violence d'une guerre "illusoire", lointaine qui n'existerait que dans l'imaginaire de l'auteur. Dès le premier fragment du poème, l'auteur nous installe dans un contexte hors du temps comme le rapporte Anne Bouillet dans la citation ci-dessous :

---

<sup>28</sup>Comont (Pierre), "*Architecture*", (en ligne)

<http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/a/architecture.html>, consulté le 16 février 2012.

<sup>29</sup> Poème écrit en 1874 et publié dans *Illumination* en 1886.

*"Dès le "pavillon de viande saignante" du début, on songe effectivement aux violences d'une guerre mal connue, légendaire, comme celle que "rêve" l' "alchimiste du verbe" - mais cette guerre de barbare se situe complètement en dehors de l'histoire, loin des "vieilles fanfares" et des "anciens assassins"- des enthousiasmes aussi bien que des répugnances tout à fait au-delà du bien et du mal, [...]. Et vraiment, la guerre cosmique de barbare n'a pas lieu dans l'avenir, ou le présent (bien qu'utopique), mais hors du temps, dans un espace uniquement mythique." <sup>30</sup>*

D'autres critiques<sup>31</sup>, voulant étudier le poème du point de vue sociohistorique, rapprochent le terme "Barbare " du sens que donne Michelet à cette notion à savoir, *"l'aspect progressif et rénovateur"*. En effet, Michelet, dans *Le peuple*<sup>32</sup>, explique que pour lui le mot "barbare" est porteur de vitalité et de chaleur ; il écrira dans son texte :

*"Barbare! Oui, c'est-à-dire plein d'une sève nouvelle, vivante et rajeunissante. Barbare, c'est-à-dire voyageur en marche vers Rome de l'avenir [...] Nous avons, nous autres Barbares, un avantage naturel, si les classes supérieures ont la culture, nous avons bien plus de la chaleur vitale." <sup>33</sup>*

Pour les sociocritiques, c'est ce sens même de la vitalité et de la chaleur que voudrait revéhiculer Arthur Rimbaud dans son poème. Mais contrairement à Jules Michelet, Arthur Rimbaud aspirerait à une harmonie universelle qui se

---

<sup>30</sup>Bouillet (Anne), *"Conflits de lecture autour de Barbare : Rimbaud lu par Jean- Pierre Richard et Sergio Sacchi"*, dans *"Complication de texte: les microlectures"*, Fabula LTH (Littérature, histoire, théorie), n° 3, 1 septembre 2007, URL. <http://www.fabula.org/lht/3/brouillet.html>

<sup>31</sup> Wetzel (Hermann) *Un texte opaque et son interprétation sociohistorique : "Barbare" de Rimbaud*.in: *Romantisme*, 1983, n°39, Poésie et société. pp127-142. p. 129.

<sup>32</sup>Michelet (Jules), *Le Peuple*, éd. P. Viallaneiv, Paris, Flammarion, 1974.

<sup>33</sup> *Le Peuple*, op. cit., p.72.



ferait dans le sang, car convaincu de son existence, il l'invente dans sa poésie et la voit dans :

*"Un procédé sanglant, barbare, non pas en réconciliant les éléments sociaux, mais en les amalgamant, en les fondant dans une matière unique et inséparable par la force de l'amour."<sup>34</sup>*

Enfin, l'étude intertitrologique prenant en charge le sens du terme "barbare" dans les œuvres de la filiation, nous a permis de voir comment l'étude externe du titre, à partir du mot "barbare" dans le titre placé seulement sur la première de couverture, met en rapport plusieurs titres pour les inscrire dans un système de référencement celui d'une époque, et d'une histoire personnelle. Cette étude nous a permis aussi de rendre compte de la représentation des différentes visions de la vie des auteurs à partir du mot "barbare" placé dans le titre de leurs œuvres. Pour Jules Roy, Maurice Barrès, Henry Michaux, Charles Marie René Leconte de Lisle et Rimbaud, le terme "barbare" représente des idées distinctes et différentes constituant des représentations du monde allant de la "Barbarie" comme lieu réel revendiqué pour la reconstitution du moi chez Jules Roy à la "barbarie" virtuelle, celle de la "re-naissance" issue de la destruction et l'anéantissement de l'être dans le désastre et le sang chez Rimbaud.

Contrairement au "barbare" de Maurice Barrès, Le "barbare" de Michaux, n'est pas seulement le Moi différent, l'étranger par sa différence, par ses

---

<sup>34</sup> Wetzel (Hermann) *"Un texte opaque et son interprétation sociohistorique : "Barbare" de Rimbaud.in: Romantisme"*, 1983, n°39, Poésie et société, p. 140, in : [/web/revues/home/prescript/article/roman\\_0048-8593\\_1983\\_num\\_13\\_39\\_4668](#).

idées et par ses prises de position, il est aussi celui du Même, c'est-à-dire celui de l'auteur qui est lui-même étranger pour les autres dans un milieu différent du sien et ces deux "Moi" affrontent le non-moi pour se réaliser contre l'Autre en le dénonçant et en se posant en s'opposant. Le "barbare" de Charles Marie René Leconte de Lisle est enfin le guerrier, le poète, et l'hérétique qui a su préserver sa civilisation jusqu'à nos jours pour la faire renaître dans toute sa splendeur. Mais pour Jules Roy, le seul "barbare" c'est lui, il est étranger parmi les siens, il est né "barbare" parce que enfant illégitime, il a vécu "barbare" parce qu'il n'a jamais été reconnu par son vrai père, il restera définitivement "barbare" parce qu'il a osé dénoncer les siens et après sa mort, il ne sera "barbare" que si un jour on lui reconnaît son appartenance à la "barbarie." Mais ceci est loin d'être réalisable tant que l'Algérie des Algériens réclame sans cesse la repentance de la France, même si dans le cas de notre auteur, Roy reconnaît ses crimes contre les Algériens.

### I.I. Déchargement/Rechargement du signe dictionnaire "barbare" et sa transformation en signe symbole.

Nous présenterons, dans cette partie, l'étude du déchargement/rechargement du signe<sup>35</sup> "barbare", présent dans les titres de certaines œuvres car ce terme tend à devenir une notion porteuse de sens qui prend une ampleur exceptionnelle parce qu'elle commence d'abord par titrer les œuvres de Jules Roy dans *Mémoires barbare* et *Amours barbares*<sup>36</sup>, pour ensuite faire partie des titres des œuvres d'autres écrivains tel *Jules Roy, Le barbare de Vézelay*,<sup>37</sup> par exemple, pour enfin devenir signe qui se décharge de ses sèmes et qui se recharge par d'autres qui lui font prendre des

<sup>35</sup> Cette conception est celle de Rachid Boudjedra exposée dans "Les Mots" que Rachid Raïssi a empruntée pour l'appliquer à différents textes et l'a continuée dans l'écriture de la greffe qu'il partage également avec Nimrod dans *La nouvelle chose, Actes Sud, 2008*.

<sup>36</sup> Roy (Jules), *Amours barbares*, Albin Michel, 1993.

<sup>37</sup> Calmettes (Gérard), *Jules Roy, le barbare de Vézelay*, Maisons d'écrivains, 2001.

connotations différentes afin de s'imposer en tant que signe et de fonctionner en parallèle avec des "dérivés" et des synonymes qui viennent remplacer le terme "barbare" pour le reproduire inlassablement et dans les titres de l'auteur lui-même et dans les titres d'autres auteurs qui écriront sur Jules Roy. Dans cette étude, nous considérerons le mot "barbare" en tant que signe, unité douée de sens qui, pour Michel Arrivé, "Résulte, (...) de son "rapport" à tous les autres signes, ceux-ci contribuant, dans leur ensemble (ensemble "structuré"), en se distinguant de lui par toutes leurs complémentaires différences, à délimiter, déterminer le "sens" différentiel et particulier que le signe a pour fonction de porter, de conduire."<sup>38</sup>

Nous prendrons en charge dans cette étude les titres qui nous semblent les plus révélateurs à savoir, ceux de Jules Roy, *Les âmes interdites*<sup>39</sup>, *La femme infidèle*<sup>40</sup>, *L'amour fauve*<sup>41</sup>, *Étranger pour mes frères*<sup>42</sup>, ainsi que ceux de José Lenzini et Jean Louis Roy, *Jules Roy, le céleste insoumis*,<sup>43</sup> et *Jules Roy, L'intranquille*<sup>44</sup> ainsi que, *Jules Roy, le barbare de Vézelay*<sup>45</sup> de Gérard Calmettes. Si notre choix s'est porté sur ces œuvres précisément, c'est parce que leurs titres reprennent, implicitement ou explicitement, le signe "barbare" pour le répéter, le perpétuer, le compléter ou le transformer. Ces titres s'interpellent donc par l'existence du terme "barbare" et de ses dérivés et synonymes comme par exemple : "interdites", "infidèle", "fauve" dans son sens figuré, "étranger", "insoumis", et enfin "intranquille" ; des signes

---

<sup>38</sup> Arrivé (Michel), *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, PUF, 2007 chapitre 3, pages 83 à 100.

<sup>39</sup> Roy (Jules), *Les âmes interdites*, éditions Grasset, 1972.

<sup>40</sup> Roy (Jules), *La femme infidèle*, éditions Gallimard, 1955.

<sup>41</sup> Roy (Jules), *L'amour fauve*, éditions Grasset, 1971.

<sup>42</sup> Roy (Jules), *Étranger pour mes frères*, édition Stock, 1982.

<sup>43</sup> Lenzini (José), *Jules Roy, le céleste insoumis*, édition du Tell, Blida, 2007.

<sup>44</sup> Roy (Jules .Louis), *Jules Roy l'intranquille*, éd. L'Harmattan, 2007.

<sup>45</sup> Calmettes (Gérard), *Jules Roy, le barbare de Vézelay*, Maisons d'écrivains, 2001.

linguistiques que ces écrivains tentent de décharger et de recharger en fonction du signe "barbare" qui est vidé et dépouillé de ses sens pour en contenir d'autres afin de fonctionner en tant que signe symbole. Nous entendons par signe symbole tout mot possédant des propriétés propres qui font de lui un signe ayant une valeur symbolique. Et c'est à la suite de Paul Ricœur que nous considérons le symbole en tant que "*Structure de signification où un sens direct, primaire, littéral, [qui] désigne par surcroît un autre sens indirect, secondaire, figuré, qui ne peut être appréhendé qu'à travers le premier.*"<sup>46</sup>

Ainsi, le signe "barbare" sera étudié dans notre corpus comme un signe symbole désignant d'autres sens reproduits implicitement par des synonymes et dérivés dans les titres que nous avons sélectionnés. Nous classerons d'abord ces titres en quatre groupes que nous distinguons par leur forme syntaxique pour ensuite les étudier.

## 1. Mémoires barbares et Amours barbares :

Le premier groupe se constitue essentiellement de deux titres de Jules Roy : *Mémoires barbares* et *Amours barbares*. Ils se différencient des autres titres présents dans le corpus par leur construction phrastique en groupe de nom ; non introduit par un déterminant et qui se réalisent en un nom accompagné de l'adjectif épithète "barbare". *Mémoires barbares*, premier titre de notre corpus, contient un terme générique introduisant le texte dans le genre autobiographique : les Mémoires. Le signe "barbare", lui, accompagne le nom générique Mémoires, qui par analogie interpelle une autre construction, au singulier, pour désigner "une mémoire barbare " qui dirait la cruauté, car elle serait celle d'une mémoire collective qui aurait retenu des souvenirs

---

<sup>46</sup> Ricœur (Paul), *Le conflit des interprétations*, Seuil, 1969, p. 16.

"barbares" au sens propre du terme ; des souvenirs choquants et insupportables, perturbant l'esprit et la conscience, et que Jules Roy, ne pouvant porter ce fardeau qui le pèse, vient par ce présent ouvrage déverser le trop plein pour se décharger et se soulager de ses miasmes morbides ; une mémoire longtemps tue que Jules Roy réveille de son silence pour la faire sortir de ses abîmes. C'est dans ce sens que le signe "barbare" devient symbole en renvoyant à un sens latent celui qui par "analogie" dirait cette mémoire collective blessée jusqu'à l'âme pour dire autrement "*Les âmes interdites*".

Ce titre interpelle tous les titres qui l'ont précédé et qui contiennent le mot "Mémoires" pour désigner le genre ainsi que sa transgression. On notera à titre d'exemple *Mémoires d'outre-tombe*<sup>47</sup> de Châteaubriand, *Mémoires de guerre*<sup>48</sup> de Charles de Gaulle, *Les antimémoires*<sup>49</sup> d'André Malraux, etc. On retiendra pour ce titre que le signe "barbare" se vide de son sens en rapport à la barbarie, et au Moi différent de l'Autre et se recharge d'autres sèmes relevant de la cruauté, souvenirs insupportables, choquants, perturbateurs, miasmes et abîmes pour désigner une mémoire collective meurtrie.

Le second titre, *Amour barbares*, commence par un nom abstrait intensif "Amour", nom psychologique, pluralisé où "*le pluriel agit comme un procédé d'amplification*"<sup>50</sup> et par conséquent, les amours dont il est question dans ce titre concernent un sujet et seraient en rapport avec les différentes histoires

<sup>47</sup> Chateaubriand, *Mémoire d'outre tombe*, (posthume 1849-1850), E et V. Penaud frères, Paris 1848.

<sup>48</sup> De Gaulles (Charles), *Mémoires de guerre, L'appel : 1940-1942* (Tome I), éd. Plon, Paris, 1945; Rééd. Pocket, 1999, (nouvelle édition 2007) 440 p. (texte intégral). *L'Unité: 1942-1944* (tome II) éd. Plon, Paris, 1956, Rééd. Le livre de poche (historique), 1936, 151p. (Texte intégral); Rééd. Pocket (Nouvelle édition 2006), 511p. *Le salut: 1944-1946* (tome III); éd. Plon, Paris, 1959; Rééd. Pocket, 1999 (nouvelle édition 2006), 567p. (Texte intégral).

<sup>49</sup> Malraux (André), *Antimémoires*, Gallimard, Paris, 1967.

<sup>50</sup> Krzyzanowska (Anna), "*Pluralisation des noms d'affect en français et en polonais*", Université de Marie Curie-Sktodowska, Lubin, Pologne, Synergies Pologne N°6, 2009, pp 79-91.

d'amour d'une personne avec différentes autres. Quand à l'adjectif qui l'accompagne "barbare", l'interprétation de son pluriel renvoie à cette impossibilité continuelle, répétitive et insupportable de la reconstitution du Moi à travers des amours impossibles que l'auteur vit dans le déchirement, la séparation, les guerres et les massacres. Ces amours sont qualifiés de "barbares" parce qu'impossibles, incompréhensibles et inexplicables. Dans cette œuvre, Jules Roy évoque ses sentiments à la fois amoureux et, soulève la problématique de l'attrait irrésistible pour la femme et ce désir de l'homme à dominer puis à disparaître pour enfin revenir. Le terme Amours est au pluriel pour dire la pluralité des formes de l'amour, celui de l'écriture, des femmes, des amis, de la patrie et du prochain bien sûr. Le signe "barbare" quant à lui, véhicule des sens exprimant la déchirure, et l'impossible constitution du couple ou en d'autres termes, l'amour impossible.

## ***2. Les âmes interdites, La femme infidèle et L'Amour fauve.***

Le deuxième groupe de titres prend en charge, *Les âmes interdites, La femme infidèle* et *L'amour fauve*. Ces titres ont la même structure syntaxique que les premiers mais diffèrent par le rajout d'un élément déterminant : l'article défini. Si nous avons opté pour ces titres, c'est parce qu'ils comportent des adjectifs que nous considérons comme porteurs de sèmes se rapprochant considérablement des sèmes du signe "barbare". Les dérivés de ces sèmes constituent des sens qui viennent compléter le signe "barbare" afin d'en constituer un symbole.

Dans ces titres, les syntagmes adjectivaux "interdites", "infidèles" et "fauve" ont une connotation péjorative et maintiennent et entretiennent donc des relations étroites avec le signe "barbare" parce qu'ils sont tous les trois porteurs de teinte émotionnelle négative et se réalisent comme des synonymes et des dérivés de la barbarie. C'est dans cette perspective que ces

termes, qui renvoient tour à tour à l'expulsion, à l'incorrection morale et à l'état sauvage, permettent au signe "barbare" de se réaliser en tant que signe et en tant que symbole. Dans le premier titre, *Les âmes interdites*, Le syntagme adjectival "interdites" doit être pris dans son sens propre et dans son sens figuré parce que, dans cette étude que nous voulons externe, nous ne faisons qu'émettre des hypothèses concernant ces titres. Le sens propre de l'adjectif "interdit" renvoie à tout ce qui est défendu par la loi ou par la morale, alors qu' "interdit" dans son sens littéraire et figuré veut dire : "*fortement troublé, paralysé par la stupeur*"<sup>51</sup>et qui dans certaines expressions comme "*mettre l'interdit sur quelqu'un*" ou encore "*jeter l'interdit sur quelqu'un*", l'adjectif interdit signifie exclure quelqu'un d'une société et ici, le sens rejoint celui du signe "barbare", "*Qui est étranger à telle race, à tel pays parce qu'il ne parle pas la langue ou qu'il vit en dehors de sa civilisation.*"<sup>52</sup>

*Les âmes interdites* est le tome V des *Chevaux du soleil*<sup>53</sup>écrit par Jules Roy en 1972. Le roman raconte l'histoire douloureuse vécue à une période des plus pénibles de l'Algérie colonisée et plus précisément celle de la décolonisation. C'est un drame pour tous les Pieds- Noirs ; un drame qui touchera des familles entières obligées de quitter cette terre qu'elles ont voulue leur ; une Algérie qu'ils ont désiré conquérir. Mais pourquoi ce titre exactement ?

Peut-être parce que les Pieds-Noirs ont vécu cette période comme une mort, une mort dans l'âme, car en partant, ils laissaient en Algérie une partie d'eux-mêmes. Le terme "âme", ici introduit dans le titre de Jules Roy, décrit bel et

---

<sup>51</sup> Le Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne de Jean Nicot, Paris, David Douceur, 1606. (Version électronique).

<sup>52</sup> Le Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne de Jean Nicot, Paris, David Douceur, 1606. (Version électronique)

<sup>53</sup> Roy (Jules), *Les chevaux du soleil*, Grasset, 1980.

bien cette grande tristesse de cette communauté qui, à corps défendant, quittait l'Algérie. Mais le titre *les âmes interdites* peut aussi évoquer implicitement toute les guerres de décolonisation à savoir celle de l'Indochine puis celle de l'Algérie. Guy Dugas ne manquera pas de souligner cette grande affliction vécue dans la souffrance morale et affective de toute une communauté, celle des Pieds-Noirs et à propos des guerres de décolonisation, il écrira :

*"Le 8 mai 1945, alors qu'à Paris "tout un peuple qui a le ventre vide (ou presque), [...] chante l'éternel Chant du départ ou La Marseillaise et, la tête dans les mains, regarde Paris sous les lumières", dans l'est algérien, " les indigènes, las de tant d'injustices à leur égard, attaquent des fermes et des villages [...] en brandissant le mot Freedom qui a remplacé chez eux celui de Liberté". Les guerres de décolonisation qui éclatent seront pour Jules Roy source de nouveaux déchirements : celle d'Indochine confrontera l'officier longtemps indécis à une " belle croisade" contre le communisme ; en juin 1953, il rompt avec l'armée, qu'il juge déshonorée par la guerre d'Indochine et dont il désapprouve les méthodes."<sup>54</sup>*

*Les âmes interdites* nous fait penser à une autre œuvre qui nous interpelle de par son titre, il s'agit de l'œuvre majeure de Nicolaï Gogol *Les âmes mortes*<sup>55</sup>. L'œuvre est une critique acerbe et impitoyable de la Russie tzariste dans laquelle le terme "âmes" renvoie aux serfs. Le roman prend en charge l'histoire de la Russie profonde dans laquelle l'Empire recense les serfs dans toutes les propriétés une fois tous les cinq ans. Avant cet ultimatum certaines gens meurent et le héros leur achètera leurs "âmes mortes" pour se

---

<sup>54</sup> Guy Dugas, "Jules Roy 1907-2000", (Article en cours de parution dans l'Encyclopaedia Universalis, 2000. Copyright : Encyclopaedia Universalis, 2000.

<sup>55</sup> Gogol (Nicolaï), *Les âmes mortes*, édition Le Cherche Midi, 2005.



retrouver à la fin, à la tête d'une liste de vivants. On peut lire sur la quatrième de couverture :

*"Les Âmes mortes nous dévoile la lutte intempestive d'un homme vers un but et contre des forces qui le dépassent. Vaste méditation sur la mort, cette épopée comique aux relents de cauchemar, construite dans le plus pur style de l'épopée picaresque, nous entraîne dans un monde où les morts se monnaient et se négocient, quand les vivants eux prennent l'allure de grotesques fantômes."<sup>56</sup>*

La question qui s'impose concernant ces deux œuvres, celle de Jules Roy et celle de Nicolaï Gogol, est celle qui se rapporte à la thématique de telles œuvres car si les deux auteurs ont choisi de présenter une critique des plus agressives envers leur propre pays et à une époque très critique, c'est en effet pour dénoncer une injustice. Notre réponse supposée est que dans les deux cas, que ce soit pour la Russie ou pour l'Algérie, des vies se négocient et sont la proie d'un pouvoir en place : celui du tzar pour l'une et celui de la France colonisatrice pour l'autre. Dans ce sens le signe "barbare" ne finit pas de se recharger pour dire cette fois-ci l'injustice et l'incivisme. Le deuxième titre, *La femme infidèle*, comporte un nom féminin "femme" déterminé par "la" et un adjectif "infidèle"; adjectif dynamique dénotant un comportement et donnant un rôle sémantique d'agent à son sujet c'est -à-dire "femme". L'adjectif "infidèle" compte parmi les rares adjectifs qui, du point de vue aspectuel, ne sont pas classés parmi les adjectifs statifs mais qui peuvent dénoter des qualités de sens statif comme l'affirment Haas Pauline et Tayalati

---

<sup>56</sup> Gogol (Nicolaï), *Les âmes mortes*, édition L'Arche, collection le théâtre populaire N° 32, 1938 In <http://www.evene.fr/livres/livre/nicolaï-gogol-les-ames-mortes-8199.php>. (en ligne), consulté le 23 janvier 2012.

Fayssal dans leur article intitulé "*Les adjectifs français et l'opposition aspectuelle statif vs dynamique*".<sup>57</sup>

Étymologiquement l'adjectif "infidèle" signifie *personne qui trompe son partenaire* et a pour synonymes les adjectifs *déloyal* et *incorrect* qui nous rapprochent inmanquablement du signe "barbare", dénotant l'incorrection morale. En effet, dans son œuvre Jules Roy évoque l'incorrection et l'infidélité, non seulement entre mari et femme mais celle qui touche aux relations entre amis de guerre qui s'absentent laissant leurs femmes seules ; des compagnons de guerre qui convoitent la femme de l'autre. Si Roy ne prend pas position dans son œuvre concernant cette femme infidèle, le titre qu'il choisit pour dire le sujet de son livre déclare ouvertement l'opinion de l'auteur qui a choisi délibérément de mettre sur sa couverture un titre aussi provoquant et rabaisant pour la femme, puisqu'il touche à la morale et à la vertu. Encore une fois le signe "barbare" se recharge pour dire l'incorrection, le manque de civisme et le manque de respect à l'égard de l'autre.

Ce titre interpelle certainement plusieurs autres titres, nous pensons essentiellement à *L'éternel mari*<sup>58</sup>, un titre qui dirait, comme le signale l'écrivaine Stéphane Hochet : "*toujours époux jamais amant* " et qui, tout comme l'œuvre de Jules Roy, *la femme infidèle*, qui ne met jamais en cause la femme, essaie d'expliquer que "*certaines femmes paraissent nées pour être infidèles à leur mari (...) c'est le mari qui est responsable de leur premier*

---

<sup>57</sup>Haas Pauline, Tayalati Fayssal, " Les adjectifs français et l'opposition aspectuelle statif vs dynamique ", *Travaux de linguistique* 1/ 2008 (n° 56), p. 47-67, (en ligne)  
URL : [www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2008-1-page-47.htm](http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2008-1-page-47.htm).  
DOI : 10.3917/tl.056.0047, consulté le 29 janvier 2012.

<sup>58</sup> Dostoïevski (Fédor Mikhaïlovitch), *l'éternel mari*, La pléiade, 1870. 145 P.

*amant*.<sup>59</sup> Un autre titre, *Le cocu magnifique*<sup>60</sup>, pièce de théâtre de Fernand Crommelynck, acteur, dramaturge et metteur en scène belge d'expression française, évoque également le thème de l'infidélité mais cette fois-ci différemment, car c'est la jalousie excessive du mari, qui finit par pousser la femme dans les bras des amants. Ainsi l'infidélité rejoint le signe "barbare" par l'incorrection du comportement et celle du non respect de la morale. Si on rapproche le troisième titre *L'amour fauve*, du titre *Amour barbares* on serait tenté d'émettre des hypothèses définissant au sens figuré l'adjectif "fauve" qui "évoque des idées d'animalité, de violence (...) tend à perdre son sens précis pour devenir un simple intensif, un terme fort permettant d'exprimer avec pittoresque la sauvagerie, l'impétuosité, la rudesse, etc."<sup>61</sup>

Dans ce sens précis, le terme fauve rejoint le signe "barbare" par les sèmes de la rudesse et de la sauvagerie, accompagnant le terme abstrait intensif "amour". Ces deux termes mis côte à côte reproduisent un sens "emphatique" puisque tous deux sont des intensifs.

Le titre *L'amour fauve* reflète une image qui montre la créativité de l'auteur visant à rendre le titre plus expressif. L'expression l'amour fauve est une hyperbole dans laquelle l'auteur emploie un terme exagéré pour impressionner le lecteur. Le titre fonctionne aussi comme un oxymore qui consiste à rapprocher l'amour et la brutalité, ou comme une antithèse qui opposerait deux idées totalement contradictoires, celle de l'amour, sentiment doux et noble, et celle de la brutalité issue du terme fauve désignant la sauvagerie et la brutalité rejoignant ainsi le signe "barbare".

---

<sup>59</sup>Hochet (Stéphanie), *"l'éternel mari"*, Dostoïevski, Le magazine des livres, Mars, 2010. <http://stephanie.hochet.over-blog.com/pages/l-eternel-mari-dostoievski-3136285.html>, (en ligne), consulté le 29 janvier 2012.

<sup>60</sup> Crommelynck Fernand, *Le cocu magnifique*, éditions La sirène, Paris, 1921.

<sup>61</sup>Dictionnaire Trésor de la langue française informatisé TLFi, (en ligne), [http://www.lexilogos.com/francais\\_langue\\_dictionnaires.htm](http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm).

Mais si l'on sait que le roman raconte l'histoire d'une renarde recueillie par l'auteur et sa femme et qui sème le désordre à la maison et dans l'entourage et finit par réveiller d'anciennes rancunes avec les gens du village, nous sommes vite déçus de constater qu'à propos de ce titre, Jules Roy joue sur la frustration du lecteur car il déçoit ses attentes. Néanmoins le rechargement du signe "barbare" continue à se réaliser en renvoyant incessamment à d'autres termes pour se faire signe symbole cette fois avec le terme fauve qui investit d'autres sèmes et qui fonctionne dans des figures de mots.

### 3. *Étranger pour mes frères* (1982).

Le troisième groupe est constitué du titre d'une seule œuvre, *Étranger pour mes frères* de Jules Roy. Ce titre se réalise en phrase nominale contenant une préposition et un adjectif possessif. De plus, le terme "étranger" est un syntagme qui est à la fois nom et adjectif et rejoint le signe "barbare" pour le reprendre, le répéter et enfin le recharger en tant que dérivé. Ce titre est un titre condensé anticipant le sens et renvoyant à coup sûr au titre d'Albert Camus *L'Étranger*<sup>62</sup> ainsi qu'à une autre parole, celle de l'Évangile qui dit, à propos de Jésus : "*Que je suis un étranger pour mes frères et un inconnu pour les fils de ma mère car le zèle de la maison me dévore.*"<sup>63</sup>

Et enfin, il nous rappelle le texte de Numa-Denis Fustel de Coulanges à propos de l'antique morale de la famille dans les sociétés primitives. Étudiant les plus vieilles croyances, l'historien ne manque pas de souligner que ces peuples anciens nous ressemblent et que nous sommes à leur image. Dans le chapitre IX réservé à l'antique morale de la famille dans les sociétés primitives, l'auteur affirme que :

---

<sup>62</sup> Camus (Albert), *L'Étranger*, Gallimard, coll. Blanche, 1942.

<sup>63</sup> Psaumes 69 : 9-10, version de Jérusalem.

*"La religion de ces premiers âges était exclusivement domestique; la morale l'était aussi. La religion ne disait pas à l'homme, en lui montrant un autre homme: voilà ton frère. Elle lui disait : voilà un étranger; il ne peut pas participer aux actes religieux de ton foyer, il ne peut pas approcher du tombeau de la famille, il a d'autres dieux que toi et il ne peut pas s'unir à toi par une prière commune; tes dieux repoussent son adoration et le regardent comme leur ennemi; il est ton ennemi aussi."<sup>64</sup>*

Dans cette même perspective, le titre *Étranger pour mes frères*, en tant qu'unité sémantique, ne peut avoir de sens qu'en fonction des sens des différents termes qu'il contient. "Étranger" et "frères" sont deux termes qui s'opposent et qui se contredisent du point de vue des sens qu'ils peuvent générer séparément. Mais mis côte à côte, ces termes nous renvoient à la cause défendue par l'auteur: "La Fraternité" contenue dans le terme "frère" mais que le terme "étranger" tente d'annuler, d'abord par sa place au début de la phrase et par conséquent du titre, et par sa teinte émotionnelle négative et tous les sèmes péjoratifs que le terme "étranger" comporte ainsi qu'à tous les synonymes et dérivés auxquels il renvoie.

Ainsi, le titre de Jules Roy, *Étranger pour mes frères*, fonctionne comme un intertexte renvoyant sans cesse à des œuvres telles que *L'Étranger* d'Albert Camus paru vingt ans avant celui de Jules Roy, à la conception de "l'étranger" chez les anciens peuples Grecs et Romains ainsi qu'au texte sacré, L'Évangile. Ce titre soulève également une problématique de taille, celle de la différence et de l'altérité. Si Jules Roy évoque le mot "étranger", c'est pour se différencier des autres, pas n'importe quels autres mais de ceux qu'il appelle ses frères, ceux qui l'ont renié et qui refusaient ses prises de position et ses

---

<sup>64</sup> De Coulanges (Fustel Numa-Denis), *La cité antique*, Paris, Durand, 1964. Réédition. Bibilobazaar, 2008. p. 101.

actes parce qu'il était "barbare", c'est-à-dire tel l'étranger chez les peuples anciens, interdit, exclu. C'est ainsi que dans ce cas précis, le signe "barbare" se décharge et se recharge par d'autres sèmes et finit par être un symbole d'exclusion.

#### 4. *Jules Roy, le barbare de Vézelay* de Gérard Calmettes, *Jules Roy, le céleste insoumis* de José Lenzini et *Jules Roy, L'intranquille* de Jules Louis Roy.

Le quatrième groupe prend en charge les titres d'œuvres écrites sur Jules Roy après sa mort. Elles sont au nombre de trois : *Jules Roy, le barbare de Vézelay* de Gérard Calmettes, *Jules Roy, le céleste insoumis* de José Lenzini et *Jules Roy, L'intranquille* de Jules Louis Roy. Ces titres ont un rapport direct avec le signe que nous étudions "barbare", signe qui se réalise dans le premier titre par la reprise pure et simple du terme "barbare" alors que dans le second et le troisième, il est repris par les dérivés "insoumis" et "intranquille". Les trois œuvres sont des biographies ayant pour objet la vie de Jules Roy et affichent le prénom et le nom du personnage principal, suivi d'un adjectif et d'un groupe prépositionnel pour le premier, d'un groupe adjectival constitué de deux adjectifs juxtaposés pour le second et d'un adjectif qualificatif pour le dernier titre.

L'œuvre *Jules Roy, le barbare de Vézelay* est une biographie qui se veut un témoignage d'un ami de Jules Roy, Gérard Calmettes, dans laquelle l'auteur voudrait justifier les actes et les revendications d'un Pied-noir.

Nous voudrions d'abord, attirer l'attention sur l'intitulé, *Jule Roy, le barbare de Vézelay*, afin de voir comment ce titre fonctionne et comment au même titre que les autres intitulés, ce dernier reprend le signe "barbare" pour le

recharger différemment Constitué d'un premier nom propre : Jules Roy, objet de la biographie en question et d'un second : "Vézelay", village français très célèbre pour sa basilique et inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, lieu de la dernière demeure de Jules Roy. C'est principalement à cet endroit précis que Jules Roy s'était retiré et ce, pendant trente années de son existence pour y rédiger ses Mémoires ainsi que d'autres œuvres et c'est de ce lieu de la prière et du recueillement que notre auteur a décidé de revenir en Algérie pour dire un dernier adieu aux siens, avait-t-il "prétendu" dans certaines de ses interviews, notamment celle où il déclare : "*Les miens sont restés à Sidi Moussa sans que jamais personne vienne les voir? Nom de Dieu ! Je vais leur porter des roses.*"<sup>65</sup>

En effet, c'est à un moment absolument critique et crucial, lors de la décennie noire de l'Algérie, que Jules Roy décide de revenir sur les "lieux du crime", sur les lieux où le bombardier, qu'il avait été un jour, avait massacré des milliers d'Algériens innocents. Que cherchait ce barbare de Vézelay au juste? Voulait-il qu'un autre "Meftah",<sup>66</sup> au même titre que "Slimane"<sup>67</sup> du *Maboul*<sup>68</sup> lui ôte la vie pour qu'il repose en Algérie avec les siens. C'est d'ailleurs lui qui le dit dans un entretien avec un journaliste algérien dans les propos suivants :

*"- Quand, en 1995, vous êtes retourné à Sidi Moussa qui fait partie avec Rovigo-Bougara et l'Arba de ce qu'on appelle en Algérie " le triangle de la mort ", vous n'avez pas eu peur ?*

---

<sup>65</sup> Bouselham(Hamid), "*Jules Roy, mon oncle d'Algérie*", Débloc-notes d'El Manchar du 11/01/2007.

<sup>66</sup> Meftah personnage arabe dans certaines œuvres de Jules Roy, il est le domestique, l'ouvrier agricole et l'indigène à tout faire à la ferme de Sidi Moussa.

<sup>67</sup> Slimane est le personnage principal du roman *Le Maboul* de Jean Pelegri.

<sup>68</sup> Pelegri (Jean), *Le Maboul*, Gallimard, Paris, 1963.

*J. R. : Peur de qui ? De quoi ? Peur de me faire tuer ?  
Non, ça ne m'a pas fait peur. Si les Islamistes m'avaient  
tué (éclat de rire), est-ce que ce n'aurait pas été une  
belle fin?"<sup>69</sup>*

Ce titre, *Jules Roy, le barbare de Vézelay* de Gérard Calmettes, publié un an après la mort de Jules Roy, reproduisant et continuant les titres de l'auteur, est une preuve indéniable de ce désir de vouloir perpétuer ce signe "barbare" même après la mort de l'auteur afin de défendre une cause, celle qui consiste à se faire pardonner pour tous les crimes commis. Dans le titre de cette œuvre, l'expression "le barbare de Vézelay" impose le terme "barbare". Cette fois-ci en tant que substantif pour l'opposer à la portée significative immanente au nom propre de Vézelay pour marquer la différence et l'opposition chrétien/barbare. "Barbare" ici, peut aussi bien se rapporter au lieu d'origine de l'auteur, la barbarie et Vézelay le ramène à son origine chrétienne car Vézelay est aussi un lieu mythique, c'est le lieu par excellence de plusieurs communautés chrétiennes, lieu de plusieurs générations qui se sont succédé pour s'affirmer et se différencier dans le seul but de se faire reconnaître en tant que différence. C'est dans le même procédé d'opposition que les auteurs, écrivant sur Jules Roy, reprennent et le signe "barbare" et ses dérivés pour le perpétuer, le recharger et lui donner un nouveau sens. Dans *Jules Roy, le céleste insoumis*, José Lenzini introduit par son choix le personnage principal de son œuvre et le thème de la morale confucianiste celle du mandat céleste, qui consiste selon Jacques Pons, en l'idée selon laquelle :

*"Les empereurs tenaient directement du Ciel le droit de gouverner. Ils ne conservaient ce droit, pensait-on, qu'à condition de le mériter par leurs vertus personnelles. On*

---

<sup>69</sup> Boussselham (Hamid), op.cit.



*attendait d'un prince qu'il possède le yi (la droiture) et le ren (la générosité)." <sup>70</sup>*

Dans le cas contraire, le prince perd ce droit car le "tianming", où le mandat céleste est retiré en cas d'immoralité et de tyrannie exercée par le prince. "*Le céleste insoumis*" est une hyperbole amplifiant et exagérant considérablement la réalité car généralement ce terme est très rarement utilisé pour des personnes, mais dans ces cas rares, il détermine un caractère de perfection prodigieux et exceptionnel. Le deuxième adjectif, juxtaposé au premier : "insoumis" est un terme désignant celui qui ne respecte pas la discipline et qui désobéit à l'ordre établi. Il est synonyme de rebelle, de révolté, de dur, de sauvage, de déserteur, etc. Mais ne faut-il pas, dans ce cas, considérer cette contradiction et cette opposition des deux adjectifs juxtaposés "céleste" et "insoumis", qui se contredisent sémantiquement puisque le premier porte en lui un sens tout à fait positif, noble et sublime alors que le second relève d'un lexique péjoratif et dépréciatif comme intentionnelle de la part de l'auteur qui nous fait voir dans cette biographie l'esprit contradictoire et la vie perturbée et instable de Jules Roy ? L'auteur nous installe, ainsi et dès le seuil de l'œuvre, dans un univers de la contradiction et de l'incompréhension par l'emploi d'abord de l'adjectif "céleste" qui nous renvoie directement au monde de la divinité, des cieux, de la pureté et de la sagesse pour ensuite nous faire basculer dans le monde de l'humain, celui de la révolte, de la transgression et du mauvais esprit. Si le titre interpelle les maîtres célestes, chefs héréditaires de l'église taoïstes, n'est-ce pas pour renforcer et soutenir l'idée selon laquelle Roy serait à

---

<sup>70</sup> Pons (Jacques), "*Le mandat céleste*", *Encyclopaedia Universalis [en ligne]*, consulté le 18 avril 2012 <http://www.universalis.fr/encyclopedie/mandat-celeste/>

l'image des princes qui perdaient le droit de gouverner à cause de leur tyrannie ?

Le second titre, *Jules Roy, l'intranquille* interpelle d'autres titres, celui de Fernando Pessoa, *le livre de l'intranquillité*<sup>71</sup>, inquiétude en espagnole et celui de Gérard Garouste, *L'intranquille : autoportrait d'un fils, d'un peintre d'un fou*.<sup>72</sup> Ce qu'il y a de commun entre ces œuvres c'est qu'elles relèvent toutes de l'écriture de l'intime. Elles ont aussi en commun le thème de "l'intranquillité".

Il faut signaler de prime abord que ce terme est d'origine portugaise et qu'il est entré en Français comme néologisme avec l'apparition de l'œuvre de Fernando Pessoa *o livro do desassossego por Bernardo Soares*, publiée pour la première fois en portugais en 1982 et traduite sous le titre du *Livre de l'intranquillité* auquel certains traducteurs ont préféré le mot inquiétude. L'œuvre de Pessoa est un journal intime où l'auteur fait état de ses préoccupations qu'il attribue à son personnage principal Bernardo Soares qui n'est autre que son double comme l'affirme si bien Laure Anciel dans la quatrième de couverture de l'œuvre :

*"C'est peu dire que Bernardo Soares, alias Fernando Pessoa, est intranquille. Mieux vaudrait parler d'errance infinie à travers ses limbes tourmentés ou de la plainte insensée d'un banni de l'existence. Au fil de ce journal intime, Fernando Pessoa inspecte l'intérieur aux mille facettes d'un de ses nombreux hétéronymes, c'est-à-dire d'une de ces "proliférations de soi-même" dont chacun*

---

<sup>71</sup> Pessoa (Fernando), *Le livre de l'intranquillité*, traduit par François Laye, éditions Christian Bourgois, 1999.

<sup>72</sup> Garouste (Gérard) et Perrignon (Judith), *L'intranquille. Autoportrait d'un fils, d'un peintre, d'un fou*, L'iconoclaste, 2009.

*de nous est construit. Ces pensées "décousues" dénotent une supra-conscience des êtres et de l'existence, le plus souvent douloureuse, presque insoutenable, mais qui suscite aussi curieusement, parfois, une douceur indicible, un bercement insondable au cœur de ce ciel où, déclare-t-il "je me constelle en cachette et où je possède mon infini".<sup>73</sup>*

L'œuvre de Gérard Larouste, *L'intranquille : autoportrait d'un fils, d'un peintre d'un fou*, est également une œuvre autobiographique. L'auteur dénonce non seulement l'antisémitisme d'un père violent qui finit par l'envoyer en pension mais l'auteur se confie aussi en déclarant ouvertement sa paranoïa. Cette œuvre est en quelque sorte une thérapie pour le peintre qui décide de mettre au jour un récit de vie et une admirable leçon d'introspection. Le mot "intranquille" est aussi repris en musique par Michel Portal le saxophoniste, clarinettiste, et bandonéoniste espagnol dont l'une des plages de son disque "Any way"<sup>74</sup> s'intitule "Intranquilo". Au même titre que Pessoa, Michel Portal est qualifié par certains critiques comme l'exilé permanent en instance, d'autres le voient comme l'incarnation de plusieurs artistes en un seul ou l'homme aux multiples facettes. En un mot, il représente et par sa personne et par sa musique l'instabilité permanente. On dira de lui qu'il est :

*"Un caméléon. Un monstre. Le seul point commun de toutes les expériences musicales et sonores que Michel Portal a menées, c'est peut-être l'improvisation, et son exigence : se mettre continuellement en danger, se jeter au-dehors."<sup>75</sup>*

---

<sup>73</sup> *Le Livre de l'intranquillité*, op.cit., quatrième de couverture.

<sup>74</sup> Portal Michel, "Any way", Label Bleu-LBLC 6544, CD, genre : jazz, contemporary jazz, 1993.

<sup>75</sup> Prévost (Xavier), "Michel Portal", Universalis 95, Encyclopédie Universalis, in [http://www.label-bleu.com/artist.php?artist\\_id=45](http://www.label-bleu.com/artist.php?artist_id=45)

Enfin, le signe barbare s'est construit, s'est déchargé et s'est rechargé au contact d'autres titres qui lui ont donné vie tout en le reproduisant inlassablement, soit dans sa première forme, soit en le substituant à des synonymes et des dérivés. Ainsi, d'une œuvre à une autre, le signe "barbare" s'est imposé en tant que signe et a fini par fonctionner en tant que signe symbole et ce, en se démultipliant pour dire l'interdiction, l'infidélité, la cruauté, l'étrangeté, l'insoumission et l'intranquillité tout en se substituant à d'autres signes dont le sens reste latent tels l'injustice, l'incivisme, l'immoralité, le non respect, la brutalité, l'exclusion; l'inquiétude, la révolte et la tyrannie.

### III. Titre et interdiscursivité : la notion d'inter-discours.

La notion d'inter-discours apparaît d'abord dans une perspective marxiste freudienne dans une définition de la rhétorique.<sup>76</sup> L'idée développée par Pêcheux dans les travaux de l'analyse du discours considérait l'inter-discours comme préalablement déterminé, produisant l'effet d'un "déjà-là", agissant par le biais de préconstruits<sup>77</sup>. Inter-discours et Intra-discours sont alors dans un système où seul l'intra-discours est observable. En 1980, la notion d'inter-

---

<sup>76</sup> "Dans sa définition classique, la rhétorique concerne à la fois ce qu'on pourrait appeler la sémantique des domaines (...) et "l'ordre et l'enchaînement des idées", i.e. les mécanismes stratégiques d'un discours par rapport aux effets qu'il est destiné à produire. L'usage du mot rhétorique renvoie ici explicitement au premier sens(...); il faut toutefois souligner que cet emploi renvoie implicitement à l'existence d'un inter-discours (effet d'un discours sur un autre discours) comme base sur laquelle s'organisent les "mécanismes stratégiques" évoqués plus haut. Cela signifie que l'on est ainsi au niveau du "on parle" et du "ça parle" c'est-à-dire au niveau du non conscient (niveau du pré-asserté : lexis et relation primitive) Culioli (A), Fuch, Pêcheux (M), *considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Paris, Dunod, document de linguistique quantitative 7.

<sup>77</sup> "Le préconstruit apparaît comme un ensemble de pré-constructions antérieures assimilées à des discours déjà produits (le déjà-là du déjà-dit). (Anne Marie Paveau, *Les prédiscours, sens, mémoire, cognition*, Presses Sorbonne Nouvelle; 2006.P.69.)

discours reçoit une définition plus concrète avec l'apport d'Authier-Revuz<sup>78</sup>, développant l'idée d'une hétérogénéité interne :

*" La notion de discours-autre (...) renvoie à la fois au discours d'un autre (repéré ou non comme tel à l'intérieur d'une séquence donnée, aux autres discours qui (extérieurs, antérieurs et indépendants par rapport à cette séquence) lui sont liés interdiscursivement, et au devenir-autre de cette séquence elle-même, à son "décollement " par rapport à elle-même " "*<sup>79</sup>

Pour Authier-Revuz (Jacqueline), l'hétérogénéité compositionnelle de l'interdiscours est interne au sujet parlant contrairement au dialogisme de Mikhaïl Bakhtine, qui est à l'origine de l'analyse française du discours, et pour qui l'altérité est extérieure au sujet. En 1981, la notion de "Mémoire discursive" est introduite dans la théorie de l'analyse du discours et permet de définir autrement la notion de l'interdiscours cette fois-ci, en rapport avec un au-delà externe. Michel Foucault explique qu'une phrase ne peut être une unité de discours que si elle est reliée aux énoncés de la mémoire interdiscursive d'une formation sociale puisque: " *Un énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés*"<sup>80</sup> et que la langue ne suffit pas à elle-même à produire des énoncés, il faut plus à une phrase pour avoir un sens: sa matérialité et sa situation d'énonciation sont à l'origine de sa survie en tant qu'énoncé.

---

<sup>78</sup>Authier-Revuz (Jacqueline). "Hétérogénéité(s) énonciative(s)". In: *Langages*, 19e année, n° 73. Mars 84. Les Plans d'Énonciation. pp. 98-111

url :/web/revues/home/prescript/article/lgge\_0458\_726x\_1984\_num\_19\_73\_1167.

<sup>79</sup>Authier-Revuz (Jacqueline). "Hétérogénéité(s) énonciative(s)". In: *Langages*, 19e année, n° 73. Mars 84. Les Plans d'Énonciation. pp. 98-111

url :/web/revues/home/prescript/article/lgge\_0458\_726x\_1984\_num\_19\_73\_1167,(en ligne), consulté le 23 mars 2012.

<sup>80</sup> Foucault (Michel), *L'archéologie du savoir*, Gallimard, 1969, p.128.

Ceci dit, il existerait plusieurs lieux d'énonciation retenant plusieurs genres. C'est dans ce sens que Dominique Maingueneau s'interdit de séparer interdiscursif et intradiscursif dans la mesure où dans une formation socio historique, la relation à autrui implique un rapport au sujet et l'énonciation. Il faut donc prendre en charge et la langue et l'interdiscours. Étudier donc le titre des *Mémoire barbares* du point de vue de son interdiscursivité, c'est le considérer dans sa dimension interactive faisant partie d'une formation sociodiscursive appartenant à un genre, aux discours sociaux et aux discours individuels. Et si le genre est, comme le souligne très justement Jean-Michel Adam citant Rastier François: "(...) ce qui rattache un texte à un discours,"<sup>81</sup> le titre des *mémoires barbares* relève du discours littéraire, du discours paratextuel de l'œuvre qu'il présente, faisant partie du genre intimiste ou plus précisément de la littérature intime. De plus, Le titre en tant que discours, absorbe et reproduit inlassablement des discours dont il incorpore les représentations du moi social, collectif et individuel ainsi que des représentations sociales, historiques et idéologiques et devient ainsi le carrefour et le point de jonction de plusieurs médiations portant en elles plusieurs discours ainsi que plusieurs savoirs puisque l'interdiscursivité désigne, en somme, toute interaction textuelle et discursive englobant tout discours confondus : historique, littéraire, scientifique, idéologique, social, etc. Et si l'interdiscursivité pour Éric Le Calvez renvoie : "(...) aux rapports plus larges que tout texte oral ou écrit entretient avec les énoncés (ou discours enregistrés dans la culture correspondante et ordonnés selon une idéologie)"<sup>82</sup>, elle est pour Malcuzyński M. Pierrette le lieu par excellence de : "*L'interaction et influence réciproque de différents discours circulant dans une instance*

---

<sup>81</sup> Adam (Jean Michel), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Éditions. Nathan / HER 1999. p. 83,

<sup>82</sup> Le Calvez (Eric), *Texte(s) et intertexte(s)*, Amsterdam, Rodopi, 1997, p.24.

*sociale donnée, incluant, cela va sans dire, celle-là qui ont été choisies d'être ou de ne pas être dans le texte.*"<sup>83</sup>

Ceci dit, l'interdiscursivité convoque des formes différentes de discours mêlant littératures et idéologies se trouve dans un rapport logique avec l'intertextualité. C'est ce que nous explique Marc Angenot :

*"Faisant partie du processus relationnel du texte littéraire avec les idéologies. De la sorte elle renvoie à l'intertextualité ouverte à l'ensemble des discours sociaux qu'on peut déceler dans les textes. Partant de là, il est légitime de conclure que l'interdiscursivité se rapproche de la transtextualité qu'entend Genette par tout ce qui met un texte" en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes.*"<sup>84</sup>

En abordant l'interdiscursivité, nous touchons aussi à l'intertextualité et nous sommes en plein dans une symbiose d'éléments discursifs et textuels agissant et interagissant les uns sur les autres.

Pour Cros, l'interdiscursivité met l'accent aussi et surtout sur le sujet culturel. Et consiste en une :

*"Mosaïque de discours hétérogènes et parfois contradictoires acquis par le sujet culturel et qui compose sa compétence sémiotique. Ce système, composé de multiples réseaux de signifiants, témoigne de la lecture que fait le sujet de son propre temps et, à ce titre, intervient comme foyer actif de la productivité*

---

<sup>83</sup>Malczynski (M. Pierrette), *Entre-dialogue avec Bakhtine ou sociocritique de la (dé)raison polyphonique*, Amsterdam, Rodopi, 1992.p. 53.

<sup>84</sup> Angenot (Marc), "L'intertextualité: enquête sur l'émergence de la diffusion d'un champ notionnel" *Revue des sciences humaines*, 189, 1983, p. 1211-135.

*textuelle lorsqu'il est pris dans l'activité sémiotique de l'écriture.*"<sup>85</sup>

L'accent est mis ici sur l'hétérogénéité compositionnelle du discours contenant des similitudes et des divergences certaines. Néanmoins, Cros insiste surtout sur l'écrivain en tant que "*sujet culturel*"<sup>86</sup> véhiculant une multiplicité de discours, faisant de lui un actant potentiel quant à la transmission et la retransmission de certains discours divers et diversifiés, porteurs d'acquis socioculturels, véhiculés par l'écriture afin de lui donner sens et met au jour un foisonnement discursif considéré comme le lieu par excellence du sens et de la signification, produit dans l'acte même de l'écriture. L'écrivain est, certes, seul responsable du contenu de sa production mais il n'est pas seul actant. Car, il est lui-même pris dans un système dans lequel d'autres discours inhérents interviennent pour dire et agir sur le discours lui-même. C'est dans ce sens qu'il s'agira de la "doxa", pour dire l'influence de l'opinion ainsi que celle des préjugés populaires et singuliers sur lesquels se fondent la réflexion et la pensée individuelle et collective transformée et mise en scène implicitement dans les textes et les discours.

Enfin, nous concluons que la notion d'interdiscursivité est en rapport direct avec la littérature, l'idéologie et le discours, social, historique, culturel, littéraire, artistique et médiatique, puisque ces derniers sont à l'origine de

---

<sup>85</sup> Cros (Edmond), *La sociocritique*, L'Harmattan, 2003, p.197.

<sup>86</sup> "Edmond Cros propose de définir (...) le « sujet culturel », une notion recouvrant sans s'y superposer exactement le sujet idéologique et le sujet transindividuel. L'intérêt de la notion est qu'elle permet de prendre en compte la dimension individuelle et collective. Le sujet culturel, en tant que système « s'organise autour d'un élément dominant qui restera potentiellement dominant jusqu'à ce qu'intervienne une altération significative de l'infrastructure ou, plus exactement, jusqu'à ce que celle-ci soit répercutée dans le champ discursif et plus largement dans le champ culturel ». <http://revel.unice.fr/cnarra/index.html?id=597> Cahiers de Narratologie | N°14 Prose d'idées : formes et savoirs | 2. Compte rendu Marc Marti : Edmond Cros, *Le sujet culturel, sociocritique et psychanalyse*, Paris, L'Harmattan, 2005, 270 p.



tout discours et de tout texte. Et que si aucun texte ne peut éviter la rencontre d'un autre texte sur le chemin de son objet<sup>87</sup> comme le stipule Roland Barthes, aucun discours ne peut naître du néant et par conséquent tout discours est porteur d'un autre discours ou d'autres discours qui le supportent et le sous tendent. Néanmoins, nul discours ne peut reproduire un autre discours intégralement car dans sa reprise, le discours ne peut être repris que partiellement. Il est à noter aussi que le producteur du discours est un être social qui est lui-même un système récupérant et reproduisant des discours socioculturels historiques et autres, reproduit dans un *champ culture*<sup>88</sup> que Gérard Mauger oppose à la notion d' "appareil"<sup>89</sup>. L'étude interdiscursive du titre des *Mémoires barbares* se fera donc en rapport à tous ces éléments liés à la notion de l'interdiscursivité avec lesquels elle entretient des rapports étroits qui permettent au discours d'advenir à savoir, la mémoire discursive, la dimension socio historique, le moi social, le moi individuel, le moi collectif, le discours idéologique, le discours social, le discours historique. Ceci dit, tous ces éléments peuvent entrer en interaction vive et intense avec le discours du titre mais le titre peut travailler aussi à l'encontre et en opposition avec le lieu de son émergence.

---

<sup>87</sup> Notes de lecture.

<sup>88</sup> "La notion de champ s'oppose à celle d' "appareil " centralisé et monolithique (les AIE-Appareils idéologique d'Etat"-de Louis Althusser: un champ est toujours le lieu d'un rapport de force : dans un champ, il ya des luttes, des dominants qui doivent compter avec la résistance, les revendications, les aspirations des dominés, il ya donc de l'Histoire. Chaque position est définie par le capital spécifique détenu (et, plus précisément, par le volume et la structure des différentes espèces de capitaux détenus). La structure du champ est définie par les écarts entre les positions et les relations objectives entre positions (domination, subordination, équivalence). Chaque champ est un espace sociale relativement autonome, doté d'une logique spécifique, religieuse, artistique, sportive, etc.) Irréductible à la logique d'autres champs ("l'art pour l'art", "les affaires sont les affaires", etc."Mauger (Gérard), "Champ, habitus et capital", in Pierre Bourdieu, Les champ de la critique, Paris, BPI/centre Pompidou, 2004, p.61.74.

<sup>89</sup> Ibidem.

## 1. Le titre entre texte et discours.

C'est dans cette double perspective de l'œuvre, comme texte et comme discours, articulée sur l'interaction productive et réciproque que le titre s'organise pour laisser place au lieu de la parole. Ce texte, issu de la parole intimiste, de l'amour propre et de la valorisation de son image, ne pouvait éviter en aucun cas la réorientation des propos d'autrui et le discours dialogique, d'une manière générale et ce, par la pratique, chère à la littérature, du chargement/déchargement du signe linguistique et sa transformation en signe textuel et symbolique. Qui dit, genre intimiste oblige, aussi bien la revendication de l'espace que celle de l'ethos. Et, c'est ainsi que l'auteur devient objet et sujet, tout en même temps, de son œuvre. Tous ces points, cités précédemment, seront étudiés dans une double perspective de l'analyse du discours et de l'analyse intertextuelle ; double perspective prenant effectivement en charge et l'interaction discursive à l'intérieur d'un texte et la présence des autres discours dans celui qui constitue notre objet d'étude.

## 2. Titre et lieu :

En intitulant son œuvre *Mémoires barbares*, Jules Roy a voulu non seulement la qualifier de genre d'écriture relevant de l'intime, mais il a voulu aussi nommer et désigner un lieu afin de le réinventer : La Barbarie. La "Barbarie" ancienne appellation de l'Afrique du nord fut jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle désignée par les européens comme lieu stratégique et grande contrée d'Afrique ouverte sur la Méditerranée, l'océan Atlantique, l'Égypte, la Nigritie et la

Guinée. C'est aussi le lieu par excellence de la jonction de plusieurs civilisations. Et si Jules Roy "réveille " ce lieu de son sommeil, c'est pour réinventer autrement le lieu de son existence, car toute tentative d'écriture et une écriture/réécriture des lieux et un désir de faire revivre une mémoire individuelle et collective par le seul fait de réinventer un lieu et par conséquent un vécu, comme le souligne Pietro Clémente :

*"Écrire crée des lieux, écrire la vie crée des lieux dans lesquels s'inscrivent les mondes vécus. Écrire est une manière de s'exposer à la lumière, lumière dans laquelle les regards se croisent. Écrire crée des formes du temps et de la langue. Écrire sur soi-même signifie aussi se fier à autrui et en rencontrer la mémoire."<sup>90</sup>*

Ceci dit, écrire des Mémoires, c'est dire ses pensées les plus profondes et les plus intimes à travers des signes d'une histoire, d'un temps, des lieux et des espaces pour la préservation de la mémoire, de l'identité et de l'appartenance peuplés de personnages. Écrire sa vie, c'est se dire et se raconter, se dire et s'inventer, se dire et réinventer des lieux que la mémoire falsifie indéfiniment. Une mémoire qui sans cesse retransmet, à vif, des images des lieux, des représentations du monde et des espaces réinventés par l'auteur à la recherche de son image qu'il réinvente au gré des contingences et des impératifs de la barbarie ; image qui le fascine face à l'image de l'autre qui le persécute. Jules Roy qualifie son écriture de barbare ; barbare probablement pour son appartenance à une mémoire du lieu ou au "lieu de la mémoire" autrement dit à la mémoire d'un groupe organisé où : "*la mémoire*

---

<sup>90</sup> Clémente (Pietro), " " *L'écriture de la vie*" ou *l'autobiographie dans sa valeur anthropologique et historique*, "in *Cliniques méditerranéennes : La mémoire entre psychanalyse et neurosciences*. 1/2003(n°67), p.203.210.

*individuelle s'appuie, dans les processus de remémoration et de localisation, sur des formes, sur des, "cadres" issus du milieu social. "91*

Jules Roy superpose au terme de "mémoire" une nouvelle signification, grâce au pluriel introduit par le « s », pour dire la mémoire collective. Le choix du titre avec cette épithète implique une ambiguïté certaine du terme. Nous pouvons donc jouer sur cette ambiguïté pour supposer qu'il s'agit d'un terme polyphonique signifiant à la fois les Mémoires en tant que genre et les mémoires, pluriel de mémoire, pour désigner la mémoire individuelle et collective à la fois. Installé d'emblé dans un discours idéologique, le titre des *Mémoires barbares* se revendique d'un certain espace d'écriture, celui de la Barbarie. Une littérature en référence aux "écrivains barbares"<sup>92</sup>, ceux qui ont décidé d'écrire sur et pour l'Algérie, ceux qui partagent la culture méditerranéenne, les écrivains français d'Algérie. Par cette tentative de revendication, le titre en tant que texte et discours, laisse entrevoir une visée illocutoire, agissant sur les représentations et les croyances des lecteurs, dans le but de désigner une littérature qui se veut algérienne, issue de l'Algérie et qui dirait le lieu même de sa naissance.

Mais quelle serait cette littérature revendiquée ici et ailleurs par d'autres écrivains, notamment ceux qui se sont opposés aux algérianistes - véritables défenseurs de l'idéologie coloniale, revendiquant une Algérie de culture française - des écrivains dont le but essentiel était de faire connaître, par la Métropole, une littérature de culture méditerranéenne ?

Mais avant de répondre à ces questions, d'affirmer ou d'infirmer ces hypothèses, qui nous semblent très importantes et à la fois très

---

<sup>91</sup>Ansart (Pierre), "Mémoire collective." Encyclopédia Universalis, nouvelle version, (cédérom), 2009

<sup>92</sup> Terme emprunté à Lepesant Jeannine Lepesant-Hayat in "Jules Roy: un engagement".

embarrassantes, parce qu'elles relèveraient non seulement du problème d'appartenance à un espace littéraire mais aussi à celui d'un lieu : l'Algérie. Une littérature en elle-même ambiguë, une littérature des " Français d'Algérie " qui se départageaient en deux groupes distincts : les algérianistes d'un côté et l'école d'Alger de l'autre. Cette littérature porterait aussi sur *l'identité littéraire* ou encore sur la *nationalité littéraire* de certains écrivains Pieds-noirs comme Albert Camus, André Gide, Emanuel Roblès, Robert Aron, Vercos, Philippe Soupault, Jules Roy et d'autres, qu'on ne cesse, même après leur mort, ou à vouloir les ignorer complètement comme c'est le cas de notre écrivain, ou à chercher à les classer dans un espace littéraire qui n'est pas forcément le leur : c'est le cas d'Albert Camus, qui, longtemps oublié, renaît de ses cendres pour mériter en l'an 2010 tous les honneurs en France et en Algérie.

### 3. Titre et ethos.

Parler d'ethos, c'est parler de la valorisation de son image et de son discours. Dans toute littérature, il ya une quête à poursuivre, c'est celle de la valorisation de quelque chose au détriment des autres. La littérature de l'intime est le lieu par excellence de la valorisation de sa propre image tout en étant fasciné par soi comme le souligne Raïssi Rachid dans la citation qui suit :

*"Toute littérature oscille, en effet, entre la fascination pour le soi avec l'expérience de la sensibilité et de la douleur et la fascination de l'intégration pour l'unité de la vie. La littérature mondiale peut donc se subdiviser schématiquement en deux parties contraires, et complémentaires : une littérature qui travaillerait à la promotion de l'image de soi, de son lieu et de son histoire et une littérature qui travaillerait, plutôt, à la rencontre, à l'échange et à l'enrichissement des images*

*"contraires "et complémentaires du même et de l'autre."*<sup>93</sup>

La littérature dont il est question ici, est celle qui regroupe les deux littératures dont parle Raïssi Rachid, puisque Jules Roy tente, dans ses Mémoires, à la fois, de valoriser son moi, son lieu et son histoire dans le but de se rapprocher de l'autre tentant une réconciliation des contraires afin d'accéder à la rencontre qui produit l'enrichissement ou comme il est question chez Jules Roy de "fraternité". Mais comme la plupart des discours, le titre de Jules Roy *Mémoires barbares* travaille aussi et surtout à la rencontre de l'autre discours ; un discours qui s'oppose au sien, puisqu'il semble s'inspirer du titre de deux autres œuvres aussi importantes l'une que l'autre, celle d'André Malraux *Antimémoires*, œuvre dans laquelle l'auteur, dès l'ouverture, pose la problématique du souvenir et du pourquoi de la mémoire, et celle du général Charles de Gaulle *Mémoires de guerre*.<sup>94</sup> La question qui à priori se pose à nous est, est – ce que Jules Roy convoque implicitement ces deux œuvres ? Tenterait-il une réponse à la question d'André Malraux en convoquant la mémoire collective ? Et tel un historien, tenterait-il "*d'utiliser (...) les blancs de la mémoire collective pour renouveler son interrogation du passé?*"<sup>95</sup>

Dès l'intitulé, donc, le discours de l'autre est présent implicitement et nous oblige à la mise en place d'une interdiscursivité prenant en charge trois discours en présence : ceux des Mémoires en tant que genre, ceux de trois personnalités ayant participé à des événements importants comme la guerre

---

<sup>93</sup>Raïssi (Rachid), "*L'involution et l'évolution du fait littéraire*", La revue El Athar, Université de Ouargla-Algérie, N°5, 2006.

<sup>94</sup> De Galles (Charles), *Mémoires de guerre, L'appel : 1940-1942* (Tome I), éd. Plon, Paris, 1945; Rééd. Pocket, 1999, (nouvelle édition 2007) 440 p. (texte intégral).

<sup>95</sup> Burguère (André), "*Mémoire, histoire*", Encyclopaedia Universalis, nouvelle version, 2009.

par exemple, et enfin ceux de trois œuvres qui nous semblent se faire écho, celle de André Malraux, *Antimémoires*, celle de Jules Roy, *Mémoires barbares* et celle de Gaulle, *Mémoires de guerre*.

Dans cette entreprise de l'écriture des Mémoires, Jules Roy se pose en tant qu'écrivain, et homme politique, face à deux grandes figures de l'histoire, André Malraux et le général de Gaulle. Cet encadrement par deux grandes figures légendaires de l'histoire et de la littérature permet à un personnage, pauvre au départ, de grandir, par le rapprochement et la comparaison, injustement.<sup>96</sup> Cette tentative de la reconnaissance/méconnaissance est l'objet même de toute tentative de valorisation par rapport à l'Autre qui, selon Sartre, serait "l'enfer." Car pour ce dernier :

*"(...) si les rapports avec autrui sont tordus, viciés, alors l'autre ne peut être que l'enfer. Pourquoi ? Parce que les autres sont au fond, ce qu'il y a de plus important en nous-mêmes, pour notre propre connaissance de nous-mêmes. Quand nous pensons sur nous, au fond nous usons des connaissances que les autres ont déjà sur nous, nous nous jugeons avec les moyens que les autres ont, nous ont donné, de nous juger. Quoi que je dise sur moi, toujours le jugement d'autrui entre dedans. Quoi que je sente de moi, le jugement d'autrui entre dedans. Ce que je veux dire, si mes rapports sont mauvais, je me mets dans la totale dépendance d'autrui et alors, et alors, en effet, je suis en enfer."<sup>97</sup>*

En effet, nous constatons chez Jules Roy cette rencontre pénible avec l'Autre, celui qu'il convoque implicitement dans son titre, André Malraux, une personne que de Gaulle a recommandé à Jules Roy et que Jules Roy a cherché

---

<sup>96</sup> Voir à ce sujet Raïssi Rachid, *Au centre d'un étoilement textuel, du Fou de Shérazade de L. Sebbar au Sommeil d'Ève de M. Dib, plaidoyer pour le métissage* ; thèse soutenue en 2005 à l'université d'Alger.

<sup>97</sup> Extrait audio et texte de Jean-Paul Sartre, *Huis clos*, Groupe Frémeaux Colombini SAS © 2010 (La Librairie Sonore en accord avec Moshé Naïm Emen © 1964 et Gallimard © 2004).

à rencontrer mais en vain. Écrivain et homme politique que notre auteur cite dans son épigraphe mais qui, dès l'incipit ou le prologue<sup>98</sup>, rejette pour se valoriser à son détriment. C'est ainsi qu'il écrit dans un des passages :

*" Autrement dit, à la remorque de Malraux, je n'aurai rien fait et ne serais rien. Si je vaudrais quelque chose, c'est parce que, vrai sauvage, vrai contempteur des valeurs admises, j'ai osé, à l'écart de Malraux, défier les militaires mes camarades, soulever la fureur de mes compatriotes pieds-noirs, et même traiter de Gaulle de procureur impitoyable, ce qu'il ne me pardonna jamais."<sup>99</sup>*

Jules Roy tente, ici de se comparer à l'Autre et de se valoriser en présentant l'autre différent de soi. Car comme le fait remarquer Dominique Maingueneau:

*"La preuve par l'ethos consiste à faire bonne impression, par la façon dont on construit son discours, à donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance."<sup>100</sup>*

Cette citation s'applique directement à l'épigraphe de l'œuvre. Il s'agit d'une citation d'André Malraux définissant les mémoires, alors que le titre *Mémoires barbares* contrecarre le titre des *Antimémoires*. L'auteur tente de gagner la confiance de son public en mettant la citation de l'Autre – Malraux- pour détourner l'attention des lecteurs et pour donner une image de soi convaincante. Car le public se fait sa propre construction de l'ethos de l'écrivain bien avant de lire le livre. Dès le discours paratextuel, le destinataire a déjà une idée sur l'ethos de l'énonciateur.

---

<sup>98</sup> Nous considérons l'incipit comme faisant partie du paratexte.

<sup>99</sup> *Mémoires barbares*, p. 17.

<sup>100</sup> Maingueneau (Dominique). "Problèmes d'ethos", la Revue Pratique n°113-114, (en ligne) juin 2002.in <http://www.pratiques-cresref.com/cres06m1.htm>, consulté le 20 octobre 2013.



#### 4. Titre et rechargement.

Certains titres ont tendance à refléter la thématique ou la symbolique de l'œuvre, comme le souligne Charles Grivel :

*" Le mot (du titre) comprend, d'une part, les sens régulièrement enregistrés par le dictionnaire (de l'époque) d'autre part, un certain nombre de séries associatives, fonctionnant, par connotations successives, comme élargissement de ses sens fondamentaux."<sup>101</sup>*

C'est pour cette raison que consulter les dictionnaires, nous semble indispensable surtout dans une recherche doctorale qui se préoccupe, à ce niveau de l'analyse, du chargement/déchargement du signe et de sa transformation en signe textuel et symbolique. Concernant le mot barbare, central pour nous, il nous fallait absolument revenir vers le signe dictionnaire afin de pouvoir mieux circonscrire le signe textuel et les différents symboles qui en émanaient. Dans ce cas, le dictionnaire devient un ouvrage de référence :

*" Emprunté (1308) au latin barbarus, d'abord appliqué à tous les peuples autres que les Grecs et les Romains, avec le sens d'" étranger" ; il est employé au figuré pour "rude, grossier, inculte ", en particulier pour qualifier un usage incorrect de la langue."<sup>102</sup>*

Le premier sens du mot barbare désigne les peuples étrangers, et qualifie aussi toute maladresse langagière ou expressions incompréhensibles dans un but précis, celui de préserver une langue et empêcher les déperditions. Mais

---

<sup>101</sup> Grivel (Charles), *Production de l'intérêt romanesque: un état du texte (1870-1880)*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, p.175.

<sup>102</sup> Le Robert, dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, Dictionnaires Le Robert, 1992.

avec la renaissance, le dictionnaire souligne que le mot barbare " *Développe des valeurs figurées et affectives se disant de ce qui est inculte, non civilisé (1580), d'une personne rude et cruelle(1650), aussi en appellatif au XVIIIème siècle, dans la rhétorique amoureuse.*" <sup>103</sup>

Comme tout mot, "barbare" va développer son potentiel et acquérir d'autres significations, s'appropriant d'autres charges sémantiques plus ou moins péjoratives, jusqu'à désigner chez Boileau une expression qui choque et qui heurte les règles. Notre titre, *Mémoires barbares*, introduit une polysémie certaine car ainsi formé, "Mémoire", d'abord signifierait le genre de l'œuvre mais aussi les souvenirs laissés par une tiers personne qui, au pluriel, désignerait la mémoire collective ; une mémoire qu'on aurait héritée, celle d'un passé lointain qui continuerait inconsciemment à nous hanter. L'utilisation du mot "barbare" dans la littérature pied- noire est la preuve intangible de ce désir des écrivains Français d'Algérie à vouloir donner au mot " barbare" des sens qui l'orientent vers une idéologie certaine et qui le font fonctionner en tant qu'idéologème s'imposant dans le discours social. Idéologème qui : "*(...) s'organise autour de dominantes sémantiques et d'un ensemble de valeurs qui fluctuent au gré des circonstances historiques*".<sup>104</sup> C'est dans ce cas que les mots sont :

*" Des enjeux de luttes, qui trouvent leurs fondements dans le monde social tel qu'il est, dans la distribution des positions que nous héritons de l'histoire, mais qui contribuent aussi à faire l'histoire."*<sup>105</sup>

---

<sup>103</sup> Ibidem.

<sup>104</sup> Cros (Edmond), *La sociocritique*, L'Harmattan, 2003, p.197.

<sup>105</sup> Geay (Bertrand), *Classes et classements sociaux, La dynamique scientifique de Pierre Bourdieu sur les classes sociales*, in "Pierre Bourdieu : Les champs de la critique, op.cit. p.99.

Rien de plus concret que l'exemple de la littérature coloniale des années 30. En 1938, dans la revue *Rivage*, Albert Camus osera le mot "barbare" l'assimilant à toute vraie culture. Pour lui, nul ne peut échapper à cette appartenance au monde des barbares. C'est ainsi que l'auteur tente de se revendiquer d'une certaine barbarie. Albert Camus dans la présentation du premier numéro de la revue *Rivages* suppose que :

*"S'il est vrai que la vraie culture ne se sépare pas d'une certaine barbarie, rien de ce qui est barbare ne peut nous être étranger. Le tout est de nous entendre sur le mot barbare. Et cela constitue déjà un programme."*<sup>106</sup>

S'entendre sur le mot "barbare" n'est pas chose aisée en littérature car comme nous le savons un mot est en écho permanent avec une autre référence, avec un Autre avec lequel il instaure un dialogue. Cet Autre conditionne sans aucun doute le discours et y installe une hétérogénéité certaine. Le mot "barbare" fonctionne ici comme idéosème, transporté directement dans le texte représentant à la fois un élément sémiotique et un discours. Ainsi il se charge et se décharge de ses sèmes et par l'écrivain et par la doxa qui lui injecte de nouvelles significations pour le réorienter afin qu'il puisse prendre des significations nouvelles. Pour ce qui est du mot "barbare", nous verrons qu'au départ, pour les écrivains pieds-noirs qui ont voulu donner une autre image de soi différente des indigènes, il n'a signifié, en fait que la sauvagerie et la cruauté. Néanmoins, il semblerait que le terme en question, ait été rechargé avec l'apport de Jean Amrouche qui a contribué, par son texte sur Jugurtha, au rechargement du signe "barbare" qu'il

---

<sup>106</sup>Camus (Albert), "Présentation de la revue *Rivage*", Essais, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1965, pp1329-1331.

remplace par "berbère" et ce, par rapport au personnage de Jugurtha, héros numide, représentant à lui seul l'Afrique du nord, jadis appelée Barbarie<sup>107</sup>.

Jean Amrouche, dans, *L'éternel Jugurtha*<sup>108</sup> affirme que ce personnage représente le berbère sous sa forme la plus complète. C'est ainsi qu'il ne tardera pas à qualifier ce personnage en le présentant comme le parfait barbare, "ambassadeur" de la barbarie et porteur, par conséquent, de tous les signes de la différence qu'on a mis au jour précédemment tels que l'ambivalence de la violence et de la sérénité d'où naît un esprit indiscipliné, révolté, mythomane constamment en proie à la colère :

*" (...)violence de son tempérament(...) difficile de maintenir en lui le calme, la sérénité (...) il ne peut s'imposer la discipline(...) composé humain d'une sensibilité extrême infligé d'une imagination qui dégénère assez vite en mythomanie, le moindre propos risque de le blesser profondément, de déclencher sa colère et de le porter à des actes les plus violents".* <sup>109</sup>

En effet, Jugurtha vu et décrit par Jean Amrouche, représente à lui seul l'homme barbare auquel Camus ne pourrait en aucun cas s'identifier. Mais Jean Amrouche ne s'arrêtera pas à cette représentation "barbare" de Jugurtha car, ce personnage qu'Amrouche a voulu "mythique" est aussi représentatif du mythe du génie africain, comme le fait remarquer Jeannine Hayat dans son texte dans lequel elle tente une représentation de la notion de barbarie, tant revendiquée par Albert Camus, mais qui en fait n'est qu'une image parmi

---

<sup>107</sup> Barbarie ou États barbaresques, nom donné jadis aux régions de l'Afrique du Nord situées à l'ouest de l'Egypte, Maroc, Algérie, Tunisie, régence de Tripoli. (Le Larousse1983).

<sup>108</sup> Jean Amrouche, *L'éternel Jugurtha*, Rencontres méditerranéennes de Provence, 1985, Marseille, Jeanne Lafitte, 1987.

<sup>109</sup> Ibidem.

d'autres, reflétant, encore une fois, une allégorie et un clin d'œil au mythe du "bon sauvage". Ainsi Jeannine Hayat Lepasant dira dans son article :

*"Jean Amrouche, le chrétien Kabyle, qui s'est efforcé de tracer le portrait du roi numide dont l'armée tint longtemps en échec les légions romaines, discerne en Jugurtha un tempérament ardent et emporté, mais aussi un caractère noble préservant, et une foi en l'homme. Sa capacité à assimiler le langage, les mœurs, les croyances des peuples ennemis, séduit ses adversaires."* <sup>110</sup>

C'est ainsi que le discours d'Albert Camus prendra distance par rapport au terme "barbare" qu'il a voulu définir et qu'il n'attribue, en fait, qu'à l'Autre, "l'Arabe" ou l'indigène, pour dire l'image de soi. C'est ainsi que dans *Noces*<sup>111</sup>, par exemple, l'auteur décrira des Arabes les traitant de barbares tout en essayant dans une phrase porteuse d'ambiguïté de camoufler l'intention :

*"Ces barbares qui se prélassent sur les plages, j'ai l'espoir insensé qu'à leur insu peut être ils sont en train de modeler leur visage d'une culture où la grandeur de l'homme trouvera son vrai visage."* <sup>112</sup>

Révéléateur d'une vision du monde et d'une visée idéologique particulière, ce passage dévoile une intention des plus philosophiques si l'on se tient aux propos de Laurent Bove :

---

<sup>110</sup> Lepasant Hayat (Jeannine), *Le retour au pays natal de Jules Roy : Voyage au royaume de Barbarie (en ligne)*, <http://che1951.skyrock.com/690199450-Jules-Roy-Memoires-barbares.html>, consulté le 25 avril 2013.

<sup>111</sup> Camus (Albert), *Noces*, (1936) suivi de *L'été* (1937). Paris, Éditions Gallimard, 1959.

<sup>112</sup> Camus (Albert), *Noces*, Éditions Gallimard, Paris, 1959, p.74.

*"C'est du point de vue des "barbares", et d'une barbarie toujours à préserver et à défendre, que Camus mène, en vérité, son combat philosophique(...)Ces barbares pacifiques et sans but, qui fêtent indéfiniment, dans un éternel présent, leur jouissance fraternelle avec la terre, l'eau et la lumière, disent, simplement à leur manière, le type puissant de désir et d'amour ("innocent", "sans mesure" et "sans objet") qui, au cœur de la "vie" des hommes, porte la puissante promesse d'une "création".<sup>113</sup>*

## 5. Titre, contexte historique et sociétal :

Considérer l'œuvre dans son contexte sociétal, c'est l'étudier dans une perspective sociocritique en tant que *"résultat singulier d'une activité productrice située dans un espace et un temps donnés"*<sup>114</sup>. L'œuvre littéraire, en tant que création et reconstruction d'une société et d'une histoire qu'elle atteste, travaille sur la langue et sur les discours sociaux : elle est prise dans un discours qui la construit et la reconstruit. Lire le paratexte, dans ce sens, revient à étudier les signes référentiels mis en place, afin d'appréhender des phénomènes extérieurs au texte et avec lesquels ce dernier tenterait de produire une certaine vision du monde. Cette instance discursive, le paratexte, peut être, aussi, étudié dans un contexte individuel ou communautaire pour produire un discours à contre sens des discours de la filiation ainsi que des discours environnants et laisser entrevoir la fracture et la béance des sens et des significations du projet littéraire de l'auteur à savoir, l'écriture des Mémoires. Le paratexte peut également reproduire un même discours dans lequel il laisserait entrevoir une certaine "doxa", discours préétablis dans une communauté ou une société donnée, discours

---

<sup>113</sup>Bove(Laurent) " *Vivre contre un mur*", *Multitudes* 2/2008 (n° 33), p. 111-122. (En ligne) [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=MULT\\_033\\_0111](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=MULT_033_0111), consulté le 14 avril 2013.

<sup>114</sup> Dubois (Jean), *"Sociocritique"*, in *Introduction aux études littéraires, Méthodes du texte*, sous la direction de Maurice Delcroix et Fernand Hallyn, Duculot, 1987. p.294.

que nul ne peut remettre en cause parce qu'il est porteur d'une certaine idéologie qui se veut celle du groupe social dominant ". Mais qui, "*Peut se transférer à des œuvres qui, par contraintes génériques ou à la suite de déconstruction, semblent déjà à priori échapper au régime de l'évidence.*"<sup>115</sup>

C'est dans ce sens que l'œuvre de Jules Roy se trahit pour dévoiler le sens caché de l'autre discours ; autre que celui véhiculé par l'œuvre et que seul le discours opposant dévoile. Le titre des *Mémoires barbares* on l'a déjà dit, fonctionne comme un idéologème, c'est-à-dire, comme une productivité distributive en rapport à la langue dans laquelle il se situe. Il est aussi permutation et intertextualité puisque dans l'espace de ce titre "*plusieurs énoncés pris à d'autres textes se croisent et se neutralisent*"<sup>116</sup>. Faisant partie de la doxa, le titre de notre corpus est également discours sur le texte, sur la société et discours sur le monde. Si la doxa, définie par R. Barthes<sup>117</sup>, C. Grivel<sup>118</sup>, J. Kristeva<sup>119</sup>, P. Bourdieu<sup>120</sup> et par beaucoup d'autres comme l'ensemble des présuppositions positives ou négatives admises sur lesquelles se fonde toute communication, visant, dans l'écriture du texte littéraire notamment, au "reclassement / déclassement" et au déchargement/rechargement des sens et des significations des " réalèmes " et des "idéologèmes " de la doxa, son rôle est certes celui d'informer sur le

---

<sup>115</sup> "*Sociocritique*" op.cit., p.298.

<sup>116</sup> Cros (Edmond), *La sociocritique*, L'Harmattan, 2003, p.161.

<sup>117</sup> Barthes (Roland), *Mythologies*, Seuil, Paris, 1957 et *S/Z*, Seuil, Paris, 1970.

<sup>118</sup> Grivel (Charles), "*Production de l'intérêt romanesque. Un état du texte (1870-1880)*", un *essai de constitution de sa théorie*, Mouton, La Haye-Paris, 1973 et "Les universaux du texte" dans *Littérature*, 1978 et "Esquisse des théories des systèmes doxiques" dans *Degrés*, 1980 et "Savoir social et savoir littéraire" dans *Littérature*, 1980.

<sup>119</sup> Kristeva (Julia), *Semeiotiké : recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil1969.

<sup>120</sup> Géhin (Etienne). "*Bourdieu Pierre, La distinction, critique sociale du jugement*". *Revue française de sociologie*, 1980, vol. 21, n° 3, pp. 439-444. (en ligne)  
url :/web/revues/home/prescript/article/rfsoc\_0035-2969\_1980\_num\_21\_3\_5027. Consulté le 28 mai 2012.

monde mais aussi de certifier/revéhiculer une idéologie de classe de celui qui vient à l'écriture. A ce propos, J. Dubois ne manquera pas de souligner que :

*"Passant de la société du texte à la position de communication de l'écrivain, l'analyse glisse peu à peu de l'explicite à l'implicite suivant une logique qui s'explique aisément. La signification sociale d'une œuvre, plus nettement encore sa signification politique, est ce que cette œuvre ne manque jamais d'occulter, de travestir, de refouler"<sup>121</sup>*

Dans ce sens, l'œuvre, *Mémoires barbares* de Jules Roy, ne peut pas ne pas jouer un rôle, et pas des moindres, dans la définition de l'identité culturelle du groupe des Pieds-noirs et de certains Algériens qui les ont rejoints en changeant de camp. Cette œuvre, par le terme même de "Mémoire", annonce déjà l'idée de l'avènement de nouveaux "réalèmes" et de nouveaux "idéologèmes" qui vont entrer en interaction vive et intense avec la doxa du lieu et avec l'Histoire de l'Algérie.

La "mémoire", subjectivement le souvenir ou le devoir de mémoire imposant l'acte de la commémoration par l'écriture autobiographique et autofictionnelle, introduit, dès le titre de l'œuvre, la volonté de la reconstruction de la mémoire collective, celle de l'Histoire de la guerre d'Algérie que le signe "mémoire" tente d'investir pour imposer un nouveau réseau de valeurs propres aux Pieds-noirs dont la caractéristique principale est le mélange raciale et la greffe des lieux ; population contenant des juifs, des Français, des Harkis, des Italiens, des Maltais et des Allemands. Entre le monde et le texte, il y a le titre-signé, "Mémoire barbare" de Jules Roy, dénonçant instantanément pour tous ceux qui viennent à la lecture une

---

<sup>121</sup> Dubois (jean), "La sociologie de la littérature", in *Introduction aux études littéraires, méthodes du texte*, sous la direction de Maurice Delcroix, Fernand Hallyn, Duculot, 1987. P.288.



construction, une pré-construction et surtout une reconstruction de la mémoire des Algériens sous la colonisation ; reconstruction dont le but est de cacher une autre, de la faire taire et de la condamner au silence : la dure mémoire de la colonisation, de la spoliation et du dépouillement, de la confiscation et de l'holocauste, du vol et des viols, des meurtres et de l'exploitation de l'homme par l'homme. Ici, il est nécessaire de dire à la suite de Pierre Bourdieu qu'il n'est pas possible de penser la vérité autrement que contre la doxa.<sup>122</sup> Car la "construction/pré-construction" signale l'incorporation des modes de penser d'un groupe et d'une communauté et signale la présence des clichés et des stéréotypes autrement –dit des "réalèmes" et des "idéologèmes" ou tout simplement de la doxa des Français d'Algérie qui ne sont pas si Français que ça puisque c'est un groupe des plus hétérogènes, des plus composites et des plus mélangés dont les liens de sang, de culture, de lieu, etc., sont pratiquement inexistantes ; seuls l'intérêt et l'appât du gain facile a pu réunir ces Français, ces Juifs, ces Allemands et ces Maltais. A ce propos, et à la suite de Vincent de Gaulejac, évoquant la névrose des classes, nous dirons que cette minorité est un groupe en "rupture" d'identification" très fréquente chez les intellectuels dont Jean Paul Sartre disait qu'ils étaient "des produits loupés des classes moyennes".<sup>123</sup>

Le titre "*Mémoires barbare*" est audacieux car il vise à l'instauration d'un discours, celui de la revendication d'un lieu, la Barbarie et à son Histoire supposée faite par celui qui en était l'usurpateur, le colon qui essaie de nous « tromper » en faisant référence aux Harkis pour certainement nuancer et relativiser les crimes commis contre les peuplades démunies des contrées

---

<sup>122</sup> Bourdieu (Pierre), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris. Les Editions de Minuit, 1979. p. 205.

<sup>123</sup> Bourdieu (Pierre), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris. Les Editions de Minuit, 1979. p.84.

reculées de notre pays et ce en oubliant le million et demi des martyres tombés sur le champ de bataille. C'est avec ce contre-discours généralement explicite que cet ancien colon essaie de contrecarrer les autres discours accusateurs. Ces cas rares de Harkis que Jules Roy dénonce, ne nous intéressent pas ; il faut penser plutôt aux martyrs qui ont héroïquement succombé et aux autres toujours vivants mais meurtris jusqu'à l'âme. Le poids de l'histoire agit sur l'être dans la mesure où il conditionne sa personnalité car:

*"En chacun de nous, suivant des proportions variables, il y a de l'homme d'hier : et c'est même l'homme d'hier qui, par la force des choses est prédominant en nous, puisque le présent est bien peu de choses, et comparé à ce long passé au cours duquel nous nous sommes formés et d'où nous résultons. Seulement, cet homme du passé, nous ne le sentons pas, parce qu'il est invétéré en nous, il forme la partie inconsciente en nous-mêmes."*

124

Cet intitulé relève également du code sémiotique puisqu'il tente de transmettre des renseignements sur le monde réel de la période de la colonisation et de la guerre de libération par le projet même de l'écriture des Mémoires parce que cette écriture soi-disant "littéraire" a pour projet le récit de sa propre vie considérée comme révélatrice d'un moment de l'Histoire, celle de l'Algérie. En effet, les mémoires appartiennent au genre autobiographique qui associe l'écriture de soi et le récit de vie mais s'en éloignent par ce désir de mettre l'accent sur le contexte historique de la vie de l'auteur et sur ses actes. Les mémoires relèvent donc de l'histoire et de l'historiographie dont l'objet est l'écriture de l'Histoire.

---

<sup>124</sup> La distinction. Critique sociale du jugement, op.cit., pp. 193-194.

Charles Grivel, ne nous dit-il pas dans ce sens que tout message doit être approprié à des impératifs de transmissions, de compréhension, d'utilité et de persuasivité? <sup>125</sup>

Ces impératifs semblent ne concerner que les Pieds-noirs, les autres populations de peuplement déjà citées auparavant et les harkis ; un Algérien ne peut être qu'offusqué, scandalisé par cette mémoire meurtrière, criminelle et sanglante ; une mémoire qui ne vise qu'à banaliser des crimes de guerre et à valider, par la plus grande des complaisances et la plus honteuse, l'existence d'une population "clandestine". Ce projet est en lui-même avilissant, abject parce que des enfants, des femmes, des vieillards sont morts pour que puisse vivre ces démunis en quête de richesse des autres. A travers cette "mémoire" de l'auteur, se dessine le projet d'inscrire dans le verbe et l'Histoire, le discours qui tente de légitimer l'existence d'une communauté sans foi ni loi ; une communauté exclue de son lieu d'origine et de celui dont elle se réclame ; une communauté du " nulle part ailleurs" qui fait honte aux Français et qui se fait honte à elle-même. Une communauté de dominés, exploités qui contribuent au maintien et à l'entretien de la reproduction de cette domination qu'ils exercent sur les autres. C'est dans cette "fausse conscience" et cette "violence symbolique" de l'ordre social, que la communauté de pieds-noirs,

*"Contribue à son maintien et sa reproduction. Ils se font les complices de leur propre domination et / exploitation (...) cette "fausse conscience" fait obstacle à leur révolte : le patriotisme, en insistant sur l'intérêt commun à tous, détourne de la prise de conscience par le prolétaire de ses intérêts de classe qui sont*

---

<sup>125</sup> Grivel(Charles), " *Savoir social et savoir littéraire* ", dans *Littérature*, 44, décembre 1981, 117-1271981, p.74.

*spécifiques. Se battre pour la patrie, dirait Marx, c'est se battre pour la défense des intérêts des dominés.* <sup>126</sup>

Enfin et en conclusion à cette étude du titre de l'œuvre, nous déduisons que les deux " réalèmes/idéologèmes" de l'intitulé de Jules Roy nous informent donc, tour à tour, sur des réalités, celle de l'Algérie colonisée et celle des Pieds-noirs fascinés par la terre algérienne et prêts à tout pour y rester. De plus, pour atteindre ses buts, cet intitulé opère par " reconnaissance /méconnaissance" puisqu'en reconnaissant cette " mémoire barbare", cela nous empêche de percevoir la vérité de celle qui se cache derrière et que l'auteur occulte par la mise en absence, celle de l'Algérie et des Algériens.

C'est ainsi que ce titre vise à l'instauration d'une doxa mythique des lieux et des représentations puisque toute connaissance est doxa et toute doxa est épistémè. Tous les "vulgarismes" de la "mémoire tatouée" de Jules Roy ne constituent, dans ce sens, que le masque de l'idéologie de base pied-noire. Par le terme "mémoire", l'auteur évoque le rapport imaginaire de cette horde à ses conditions réelles d'existence ; une peuplade dépossédée même de la parole et à laquelle il essaie vainement de donner voix. Une tribu caractérisée par l'absence d'appartenance que la "mémoire" tente de retrouver. Une mémoire qualifiée de "barbare", qui viendrait dire la cruauté, une mémoire collective qui retiendrait des souvenirs barbares au sens propre du terme, des souvenirs choquants et insupportables perturbant l'esprit et que Jules Roy ne pouvant porter ce fardeau qui le pèse, viendrait par ce présent ouvrage déverser son trop plein pour se soulager de ses miasmes morbides. Une mémoire longtemps tue, que Jules Roy réveille de son silence pour la faire sortir de ses abymes.

---

<sup>126</sup> Vernier (Bertrand), "Violence symbolique", in Pierre Bourdieu, *les champs de la critique*, op.cit., p. 30.

Chapitre II :  
Etude de la quatrième de couverture : présupposés et  
sous entendus. Énoncés relatifs à la biographie de l'auteur

Ayant pour but de présenter et d'éclairer le contenu de l'œuvre, la quatrième de couverture, élément important de l'appareil paratextuelle, oriente et incite à la lecture et à l'achat. Son contenu est un "texte" éditorial puisqu'il est comme l'explique Gérard Genette :

*"Sous la responsabilité directe et principale (mais non exclusive) de l'éditeur, ou peut-être, plus abstraitement mais plus exactement, de l'édition, c'est-à-dire du fait qu'un livre est édité, et éventuellement réédité et proposé au public, sous une ou plusieurs présentations plus ou moins diverses."*<sup>127</sup>

Le contenu de la quatrième de couverture, est aussi un texte auctorial faisant partie d'un ensemble hétérogène de pratiques et de discours. Puisqu'elle est :

*(...) toujours porteuse d'un commentaire auctorial, ou plus ou moins légitimé qui, en réalité, constitue, entre texte et hors texte, une zone non seulement de transition, mais de transaction: lieu privilégié d'une pragmatique et d'une stratégie, d'une action sur le public au service, bien ou mal compris et accompli, d'un meilleur accueil du texte et d'une lecture plus pertinente – pertinente, s'entend, aux yeux de l'auteur et de ses alliés."*<sup>128</sup>

Nous considérons donc, le contenu de la quatrième de couverture des *Mémoires barbare* de Jules Roy comme un genre discursif appartenant au paratexte éditorial et auctorial, rassemblant des discours et des usages disparates, émanant de l'auteur et de l'éditeur. Ceci dit, l'éditeur et l'auteur prennent en charge le contenu de la quatrième de couverture et sont

---

<sup>127</sup>Genette (Gérard), *Seuils*, Paris, éditions du Seuil, coll. "Poétique"1987, p.22.

<sup>128</sup> *Seuils*, op.cit. p.8.

complices dans l'acte de la présentation du livre et la mise en place d'un contenu au service des journalistes, des critiques et des lecteurs.

Pour ce qui est de la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares*, il nous faut remarquer que cet ouvrage a fait l'objet de plusieurs éditions et que, par conséquent, nous sommes en présence de plusieurs "remplis". Les pages des quatrièmes de couverture des différentes éditions des *Mémoires barbares* ne sont pas toutes similaires ; elles diffèrent d'une édition à une autre. Néanmoins, nous retrouvons l'essentiel des contenus habituels mis en place par Gérard Genette <sup>129</sup> tel que le nom de l'auteur car c'est lui qui signe avec les initiales J.R. Mais le titre de l'ouvrage, la notice biographique et bibliographique, les extraits de presse, les appréciations élogieuses, les mentions d'autres ouvrages publiés chez le même éditeur, les indications génériques, le manifeste de collection, la date d'impression, le numéro de réimpression, sont absents. Nous retenons, en outre, la mention de l'imprimeur de couverture, la référence de l'illustration de couverture, le prix de vente, le numéro ISBN, et le code-barres magnétique. Ceci dit, la prière d'insérer de couverture, comme le souligne Genette, est "*d'abord "un texte bref(...) décrivant, par voie de résumé (...) l'ouvrage auquel il se rapporte (...)"*".<sup>130</sup>

Si l'ouvrage des *Mémoires barbares* de Jules Roy a fait l'objet de plusieurs publications, la première, celle sur laquelle nous travaillons actuellement, est éditée aux éditions Albin Michel en 1989. Cette édition a fait l'objet d'une réédition en 1993 dont certains extraits sont consultables en livre numérique.

---

<sup>129</sup> *Seuils*, op.cit., p.30.

<sup>130</sup> *Seuils*, op.cit., p.98.

Cette œuvre a été éditée également aux éditions France Loisirs en 1990 et aux éditions Librairie Générale Française en collection livre de poche en 1991. Ces différentes éditions comportent, tour à tour, des remplis divers et modifiés dont le premier, celui paru aux éditions Albin Michel, est l'œuvre de l'auteur alors que les deux autres, celui édité à France Loisirs et à la Librairie Générale Française sont rédigés par la maison de l'édition mais l'un semble reprendre l'autre, puisque seule une phrase est supprimée dans l'édition postérieure, c'est-à-dire, celle parue aux éditions France Loisirs. La quatrième page de la troisième édition est apparue quant à elle en version numérique. Elle contient le texte original, celui rédigé sur la quatrième de couverture des éditions Albin Michel. Cette dernière édition, en plus du texte de Jules Roy, contient un commentaire de l'éditeur.

Si dans la première édition, Jules Roy a choisi de faire lui-même la promotion de son livre, c'est parce qu'il se devait de prendre en charge un prière d'insérer de couverture susceptible d'accompagner généralement l'ouvrage à la maison d'édition. Pour cette première édition chez Albin Michel, les textes critiques relatifs à l'œuvre sont pratiquement inexistantes et c'est à l'auteur lui-même que revient alors la tâche de présenter son ouvrage et à la maison d'édition qui devait le publier et éventuellement aux critiques et aux journalistes et enfin au public qui est censé acheter et lire le livre. Il s'agit ici, assurément, d'un contrat entre l'éditeur et l'écrivain, car c'est Jules Roy, dans cette quatrième de couverture, qui se met en lieu et place de l'éditeur et soumet son ouvrage à l'estimation. Et comme le fait remarquer Gérard Genette lui-même :

*"Le statut pragmatique d'un élément de paratexte est défini par les caractéristiques de son instance, ou situation, de communication: nature du destinataire, du destinataire, degré d'autorité et de responsabilité du*



*premier, force illocutoire de son message, et sans doute quelques autres qui m'auront échappé. Le destinataire d'un message paratextuel (comme dans tout autre message) n'est pas nécessairement son producteur de fait, dont l'identité nous importe peu (...) le destinataire est défini par une attribution putative et par une responsabilité assumée. Il s'agit le plus souvent de l'auteur (paratexte auctorial), mais il peut s'agir également de l'éditeur: sauf signature de l'auteur, un prière d'insérer ressortit habituellement au paratexte éditorial."<sup>131</sup>*

La quatrième page de couverture des *Mémoires barbares* se présente sous forme d'un texte mettant en avant la personne de Jules Roy afin de valoriser son produit et de se construire incontestablement une "légende personnelle" parce qu'il faut le signaler, il s'agit d'une œuvre autobiographique dans laquelle le "je" représente le moi de l'auteur, sujet et objet du discours. Le texte ne comporte pas de titre, celui de l'œuvre. Il est constitué de trois paragraphes distincts dont les premières phrases sont mises en exergue grâce à des alinéas marquant plus fortement le passage à une idée nouvelle. Tout le texte est mis entre guillemets, comme dans un discours direct, une reprise, ou encore d'une citation. Dans le premier paragraphe, un résumé du récit autobiographique évoque brièvement la naissance et la jeunesse de Jules Roy, son adolescence et son entrée au séminaire. Le second paragraphe relate très sommairement, quelques événements marquants de l'Histoire politique auxquels l'auteur a participé à savoir, la seconde guerre mondiale, le drame de Mers el-Kébir et l'arrivée des alliés. Dans ce paragraphe, l'accent est mis sur les positions antijuives et anti arabes de l'auteur et c'est dans cette partie même que Jules Roy évoque son œuvre principale *La vallée heureuse* pour, enfin, clore cette page par les raisons ou

---

<sup>131</sup> *Seuils*, op.cit., p.14.

les causes du changement radical des prises de positions de l'auteur et sa subversion. Le troisième paragraphe, constitué d'une seule phrase, confirme les positions de Jule Roy quant à ses prises de position inchangées et interchangeables à "nos jours". Cette phrase est une reprise proprement anaphorique permettant non seulement d'identifier l'antécédent - la subversion de Jules Roy - mais complète considérablement le sens par la phrase finale : "*Je le suis toujours.*"<sup>132</sup>. Il faut remarquer que le nom de l'auteur est inexistant sur cette page seules figurent les initiales J.R. signant le texte.

## I. Etude de la quatrième de couverture en tant qu'énoncé et énonciation.

Étudier la quatrième de couverture dans une approche interdiscursive, c'est considérer le contenu du texte en tant qu'énoncé et énonciation. D'abord, parce qu'une énonciation est un acte individuel de production d'un énoncé émis dans certaines circonstances et adressé à un destinataire. Ensuite, parce que si l'énoncé est linguistiquement le résultat d'une parole ou d'un texte, l'énonciation, elle, est l'acte même de cet écrit et de cette parole qui, orientés par un énonciateur, sont porteurs de significations certaines, en vue d'atteindre un co-énonciateur dans le but de le faire réagir.

En tant qu'énonciation, la quatrième de couverture des *Mémoires barbares*, est cet acte de production d'un prière d'insérer de couverture, servant à présenter le livre et à porter essentiellement un jugement sur le produit qu'il présente. L'énonciateur va tenter de majorer son produit en adoptant différentes stratégies dans le seul but de séduire, de persuader et enfin de

---

<sup>132</sup>Roy (Jules), *Mémoires barbares*, quatrième de couverture.

convaincre son co-énonciateur afin qu'il adhère à son discours. Ces stratégies relèvent de la modalisation<sup>133</sup> et permettent de mettre en valeur le degré d'écho et d'adhésion du locuteur par rapport à son énoncé. Pour arriver à son but, l'énonciateur devra s'investir dans son discours par le moyen de différentes stratégies. Certaines évidentes et conscientes, d'autres inconscientes et latentes se lironent en marge et en filigrane dans *l'inconscient du texte*<sup>134</sup>.

## 1. Pour une approche interdiscursive et socioculturelle de la quatrième de couverture :

Considérer le texte de la quatrième page de couverture du point de vue socioculturel, c'est dire que comme tout discours, le discours de cette page ne peut échapper à la rencontre d'autres discours préconstruits qui viennent le renforcer ou l'orienter. Des discours relevant des acquis de la cognition sociale et culturelle dans lesquels est perçue la cognition distribuée dans la

---

<sup>133</sup>Pour Jean Dubois, la modalisation est la composante du procès d'énonciation permettant d'estimer le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé. In Dubois (Jean), et, al, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1999.

<sup>134</sup>"L'auteur n'a plus de droit sur l'écrit qu'il publie, qu'il laisse derrière lui pour le représenter, être son représentant et constituer son unique présence maintenue. Comme il n'apparaît du sens qu'à la lecture, c'est devant le lecteur et en rapport avec son regard que le sens obvie, les significations connotées, les sens cachés, les valeurs imprévisibles se réveillent, se révèlent. [...] Mon inconscient de lecteur ne s'impose pas, il se prête aux possibles du texte. Les secrets du texte ne s'exhibent pas, même à force de mauvais ou bons traitements, ils s'offrent aux connivences de mon écoute. L'atome non plus n'est pas une chose, c'est un effet d'énergie que nous percevons comme dépôt de puissance : d'un tourbillon nous faisons un grain de matière. Ainsi disons-nous l'inconscient du texte sous la forme d'un énoncé caché sous d'autres énoncés. Obstinément nous le tenons pour de la pensée, alors que ce n'est qu'un travail, une force de déformation, une omniprésente transférence. C'est parce que nous le sentons comme une chose que nous sommes induits à lui donner un propriétaire et que nous retournons toujours à l'homme [...] - Effets de culture : nous appartenons bon gré mal gré, par la parole qui nous permet de penser, à une culture pré-einsteinienne et préfreudienne. Que faire là-contre ? Grignoter le poids du temps pour habiter un autre espace, peu à peu." In Jean Bellemin-Noel, *Vers l'inconscient du texte*, Quadrige/Presses Universitaires de France, 1996. Quatrième de couverture.

mémoire discursive. La notion de la cognition distribuée, phénomène se situant à la limite de l'analyse du discours et des sciences de la cognition, est utilisée dans le but de donner un nouveau souffle à l'analyse du discours quant aux résultats des recherches et que Bischofsberger explique comme suit :

*"Quant à la lignée socioculturelle, elle fait de la cognition un phénomène discursif, situé dans des contextes historiques et sociaux. La cognition quitte, pour ainsi dire, la "tête" de l'individu, pour devenir un phénomène social et distribué, émergeant dans des conditions sociales et culturelles contingentes. Ce courant repose sur la conviction que toute connaissance humaine est le produit d'un acte interprétatif conditionné par des présupposés sociaux".<sup>135</sup>*

C'est dans cette perspective que nous voudrions, dans cette partie de notre recherche, étudier le texte de la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares* comme un discours relevant des acquis socioculturels pour mettre au jour les stratégies énonciatives utilisées par le sujet afin de faire valoir son texte et toucher l'auditeur. Pour ce faire et dans une approche socioculturelle et interdiscursive, nous nous intéresserons à la polyphonie à l'interdiscours et à la mémoire discursive car nous admettons que le discours est hanté de savoirs, de croyances et d'une pensée, articulés dans un monde extérieur, l'environnement, les artefacts, etc. C'est ainsi que nous concevons que la production de discours s'appuie essentiellement sur des "structures cognitives externes" à l'individu comme le précise Sylvain Auroux :

---

<sup>135</sup>Bischofsberger (Marie-Louise), "Quel constructivisme pour la linguistique cognitive ? " In Bouquet, Rastier (dir.), *Introduction aux sciences de la culture*, Paris : PUF, 157-176. P. 167.2002.

*"Ces structures ont connu leur développement grâce à la technologie intellectuelle de l'écriture; elles dépendent également d'instruments externes (livres, bibliothèques, instruments de calcul et d'observation, etc.), ainsi que de structures sociales de production et de cumulation de connaissances (encyclopédies, sociétés savantes, réseaux culturels de production et de reproduction du savoir). Le processus cognitif dépend de la structuration sociale tout comme en dépend la production des richesses."<sup>136</sup>*

## 2. La situation d'énonciation de la quatrième page de couverture :

Dans la version Albin Michel, Paris, 1989, le texte de la quatrième page de couverture se présente comme un énoncé écrit et mis entre guillemets : il est totalement pris en charge par un sujet énonciateur et signé par ses initiales JR, c'est-à-dire Jules Roy. Cet énoncé peut être considéré comme un énoncé implicitement ancré dans une situation d'énonciation même si le destinataire n'est pas précis et même s'il n'apparaît pas explicitement dans l'énoncé. Nous serions tentées de penser comme Sophie Fisher, que les discours sociaux médiatisés n'ont pas de situation d'énonciation.<sup>137</sup>

---

<sup>136</sup>Auroux (Sylvain), *La raison, le langage et les normes*, Paris : PUF 1998.P.6.

<sup>137</sup>"D'un certain point de vue, l'analyse de discours sociaux médiatisés nous met dans une situation comparable à celle que nous évoquions plus haut à propos du panneau sur lequel est écrit "Défense de fumer" ou "Chien méchant : il s'agit d'une production adressée à quiconque pourrait se trouver en situation de réception. Et pourtant, ce quiconque est loin ici d'être un destinataire anonyme: il s'agit de construire un co-énonciateur bien déterminé, à qui l'on prêtera des intentions; des besoins, des intérêts et une identité bien précise. De l'exactitude de cette construction imaginaire du co-énonciateur, (c'est -à- dire, de la correspondance entre cette image du destinataire, d'un côté, et des acteurs sociaux qui se mettront en situation de lecteur, de l'autre) dépend la survie du discours lui-même, du journal. Si je me suis trompé en attribuant à mon co-énonciateur une appréciation de mon chien comme étant "méchant, je serais cambriolé. Si le magazine ne réussit pas à trouver des destinataires qui acceptent l'image que le magazine leur propose d'eux -mêmes, il ne sera pas acheté." in Fischer (Sophie), *Enonciation: manière et territoires*, Éditions Ophrys, collection (L'homme dans la langue), Paris, 2000, p.194.

Cependant, ce qui nous permet de classer cet énoncé dans un plan embrayé, c'est le fait qu'il soit le produit d'un prière d'insérer de couverture écrit à la fin de la rédaction de l'ouvrage avant la parution de l'œuvre. On peut donc situer cette date approximativement entre 1988 et 1989- date de la fin de rédaction et du dépôt de l'ouvrage à la maison de l'édition et date de la parution de l'œuvre. Cet énoncé est aussi pris en charge par un éditeur puisque cette page est réservée d'ordinaire à l'édition qui, pour vendre le livre, doit le présenter au public. L'énoncé de la quatrième de couverture se présente bel et bien comme un plan embrayé puisqu'il comporte des embrayeurs nous permettant de repérer l'énonciation et il fonctionne comme un discours oral, de par sa mise entre guillemets qui lui donne, de plus, le statut d'un discours direct. Cet énoncé contient donc un certain nombre d'indices et d'embrayeurs permettant de le mettre en situation d'énonciation, tels que la mise en place d'un actant et des circonstants et ce, grâce aux indices des pronoms personnels "je", "nous", "on", grâce aussi aux indices spatiaux temporels dont certains sont explicites comme la date de 1945 et l'adverbe "toujours", alors que d'autres sont implicites mais à travers lesquels nous devinons des dates et des lieux bien précis qui nous permettent de mettre en place une situation d'énonciation :

*"en même temps que l'aéroplane", "mes premières années", "le soir," "Quand la Deuxième Guerre mondiale éclata", "le drame de Mers el-Kébir", "jusqu'à l'arrivée des Alliés", "Après ce que je vis en Indochine", "Après ce que je vis en Algérie".*

Tous ces repères constituent un référent qui place ces indices par rapport à une date précise et par rapport à un espace en relation avec la situation énonciative.

### 3. La trace du sujet dans la quatrième de couverture :

En tant qu'énonciateur, l'auteur se dévoile en tant que sujet de l'énoncé et ce par le pronom personnel "je" présent dans toutes les propositions du texte en question. Dans cette quatrième de couverture, Jules Roy est le sujet qui énonce et qui s'énonce. A propos du sujet, Kerbat Orrechioni nous explique que : " (...) dès lors qu'il s'énonce comme sujet énonçant, il cesse d'être sujet d'énonciation pour devenir sujet de l'énoncé."<sup>138</sup>

Notre sujet se situe donc sur un double plan. Il est sujet d'énoncé puisque c'est lui le "je" du texte et il est sujet de l'énonciation puisque c'est de lui qu'émane ce discours qu'il dirige et qu'il oriente afin de se valoriser et de valoriser son produit dans un texte qui se veut à la fois énoncé et énonciation. En effet, le "je" de cet énoncé, est à la fois sujet énoncé et sujet énonçant. Dès qu'il cesse d'énoncer, il change de statut pour devenir sujet d'un énoncé. L'auteur est aussi le sujet de la narration puisque nous sommes aussi dans un texte littéraire qui relate des faits, tout en interpellant un autre sujet. Pour ce cas précis, Julia Kristeva souligne que *"Le sujet de la narration, par l'acte même de la narration, s'adresse à un autre, et c'est par rapport à cet autre que la narration se structure."*<sup>139</sup>

Pour ce qui est du sujet de notre texte de la quatrième page de couverture, Jules Roy relates les faits importants et retrace les événements les plus

---

<sup>138</sup>Kerbat-Orrechioni (Catherine), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p.225.

<sup>139</sup>Kristeva (Julia), *Le texte du roman: approche sémiotique d'une structure discursive transformationnelle*, La Haye, Mouton, 1970, 1976, 1979.p.82.

marquants dont il sera question dans ses Mémoires. Considérer cette quatrième page de couverture comme un texte littéraire c'est lui assigner son vrai statut de texte qui se définirait à la fois comme un mélange subtil de récit et de discours dans lequel un sujet s'adressera à un autre sujet et c'est dans ce rapport à l'autre que la narration se structure pour faire de ce texte un acte de narration. Le sujet de notre texte est aussi un sujet parlant puisqu'il exprime une attitude à travers laquelle il apparaît comme la source de cette énonciation. Le sujet parlant est défini par Dominique Maingueneau comme celui qui : "*Joue le rôle de producteur de l'énoncé, de l'individu (ou des individus) dont le travail physique et mental a permis de produire cet énoncé.*"<sup>140</sup> Néanmoins, Pierre Larcher le considère comme l' "*être empirique, auteur du discours, mais extérieur à lui.*"<sup>141</sup>

Si nous considérons ces deux citations, nous serions tentés de croire que le sujet de notre corpus, celui dont émane cette quatrième de couverture serait extérieur à ce même discours, dans le sens où ce discours est le choix d'un éditeur qui aurait choisi de s'adresser au public à travers le message de la quatrième page de couverture, puisque l'acte de communication est un acte de volonté de l'énonciateur qui est le centre de cette énonciation et qui en assume l'entière responsabilité. Il serait donc important de s'interroger sur ses intentions qu'elles soient implicites ou explicites, manifestes ou latentes car, ce sont ces intentions mêmes qui nous renseignent sur l'énonciation. Mais l'éditeur ne peut en aucun cas être responsable à part et à part entière de

---

<sup>140</sup>Maingueneau (Dominique), *Linguistique française, Initiation à la problématique structurale I* (en collab. avec J.-L. Chiss et J. Filliolet), Paris, Hachette, 1977. Nouvelle édition, 1993, p.76

<sup>141</sup> Larcher, (Pierre), "*Le Concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot*", in, *Les Sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1998, pp.203-224.



cet énoncé, et en aucune manière, il ne serait l'énonciateur ni le locuteur car un locuteur nous affirme Oswald Ducrot :

*"(...) est désigné par les marques de la première personne (celui qui est le support des procès exprimés par un verbe dont le sujet est je, le propriétaire des objets qualifiés de miens, celui qui se trouve à l'endroit appelé ici)."<sup>142</sup>*

Et c'est le cas de notre sujet parlant puisqu'il est désigné par la marque de la première personne du singulier "je" dans les énoncées qui suivent :

*" Je suis né en même temps que l'aéroplane dans la plaine de la Mitidja, au sud d'Alger".*  
*"J'ai passé mes premières années avec ma mère, ma grand-mère, mon oncle Jules et un vieil ouvrier agricole indigène qui s'appelait Meftah."*  
*" Le soir je m'endormais dans le hululement des chacals et la voix qui appelait les Arabes à la prière."*  
*" J'ai appris à lire et à écrire dans Le Chasseur français".*  
*" Au lycée d'Alger, je fus un cancre, on m'expédia au séminaire".*  
*" Ma vocation, je la trouvai dans l'armée."*  
*" Je devins officier."*  
*" Quand la Deuxième Guerre mondiale éclata, j'étais dans l'aviation."*  
*"Je fus un homme de droite jusqu'à l'arrivée des Alliés en 1942."*  
*" La confusion qui régnait fut mon salut : j'allai où je devais."*  
*" A mon retour en France en 1945, Camus m'ouvrit les yeux sur le monde, puis je marchai seul."*  
*" Après ce que je vis en Indochine, je quittai l'armée."*  
*" Après ce que je vis en Algérie, je devins un subversif."*  
*" Je le suis toujours. "*

---

<sup>142</sup>Ducrot (Oswald), *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, p.190

Le sujet parlant de notre texte est également le propriétaire des objets qualifiés de miens d'où les adjectifs possessifs dans les énoncés qui suivent :

*" J'ai passé mes premières années avec ma mère, ma grand-mère, mon oncle Jules (...)*

*" Notre professeur de grec sondait l'éther avec un poste à galène et notre professeur de littérature entrait en transe en lisant Lamartine."*

*" Ma vocation, je la trouvai dans l'armée."*

*"Mes inspireurs furent un merveilleux mandarin (...)."*

*"La confusion qui régnait fut mon salut (...)."*

*"Mon premier livre, La Vallée heureuse (...)."*

*"A mon retour en France en 1945 (...)."*

Enfin le sujet parlant est celui qui se trouve à un endroit et à un moment précis puisque nous considérons l'adverbe "toujours" combiné, dans le texte, avec un verbe au présent comme précisant l'idée de permanence, de continuité et de persistance puisque, étymologiquement, l'adverbe "toujours" signifie "à jamais"<sup>143</sup>. Nous pouvons donc considérer cet adverbe comme synonyme de l'expression 'jusqu'à aujourd'hui', autrement dit "maintenant". Et la préposition :*"Je le suis toujours"* montre bien la présence d'un énonciateur au moment où ces paroles sont émises. Ceci dit, et comme le spécifie, encore une fois Oswald Ducrot :

*"L'énonciation est l'œuvre d'un seul sujet parlant, mais l'image qu'en donne l'énoncé est un échange, d'un dialogue, ou encore d'une hiérarchie de paroles. Il n'y a de paradoxe que si l'on confond le locuteur - qui pour moi est une fiction discursive - avec le sujet parlant- qui est un élément de l'expérience."<sup>144</sup>*

---

<sup>143</sup>Dictionnaire TLFi (Trésor de la langue française informatisé).

<sup>144</sup> *Le Dire et le dit*, Paris op.cit, P.198-199.

#### 4. L'allocutaire dans la quatrième de couverture :

Le sujet parlant est toujours en relation avec un autre, qu'on appelle communément l'auditeur ou plus précisément l'allocutaire ou le récepteur. Ces deux éléments de l'énonciation sont en dialogue permanent ou comme le dit si joliment Oswald Ducrot, ils sont dans une "hiérarchie de parole". A ce sujet, il serait donc important, dans une énonciation, de faire la différence entre l'allocutaire et l'auditeur. Car si l'auditeur d'un énoncé est censé être celui qui écoute l'énoncé, l'allocutaire, au contraire, est celui à qui le locuteur déclare s'adresser. Ainsi pour reconnaître un allocutaire dans un énoncé, il faut s'intéresser au sens et à la compréhension du discours car comme l'affirme encore une fois Oswald Ducrot : "*L'allocutaire choisi peut même, dans des cas extrêmes, ne pas être un auditeur.*"<sup>145</sup>

La fonction allocutaire est généralement désignée par le pronom personnel "tu". Désigné ainsi, l'allocutaire choisi par le sujet parlant est le seul membre appartenant à la communauté constituée par la parole, et tous les autres auditeurs y sont exclus. C'est pour cette raison que nous devons impérativement décrire les procédés utilisés par Jules Roy dans sa quatrième de couverture, pour voir s'il s'adresse à tous les lecteurs réels ou virtuels ou s'il transforme le lecteur en allocutaire qu'il interpelle directement, ou si encore il l'exclut carrément en refusant de lui donner ce rôle tout en s'adressant à quelqu'un d'autre.

Dans l'énoncé de la quatrième de couverture des *Mémoires barbares*, le pronom personnel "tu" est inexistant. Peut-on dire alors que Jules Roy exclut l'allocutaire de son discours ? Nous dirons surtout que l'existence de cet énoncé, en guise de rempli, écrit par l'auteur lui-même est la preuve même

---

<sup>145</sup>Ducrot (Oswald), "*L'énonciation*", Encyclopaedia Universalis, nouvelle version, (cédérom) 2009.

que Jules Roy à voulu lui-même s'adresser à tous les auditeurs confondus sans en interpeler un tiers. Car dans cette quatrième page de couverture des *Mémoire barbares*, Jules Roy n'a nullement l'intention de dialoguer avec des interlocuteurs, il n'as pas non plus le désir de partager un avis. Ce que veut réellement Jules Roy dans cet énoncé, c'est se justifier et se confesser pour pouvoir enfin se faire pardonner.

Toujours est-il que, dans l'énoncé en question, plusieurs autres personnes sont interpellées et ce de façon implicite, comme pour servir d'allocutaires, choisis par l'auteur sans en être des auditeurs formels puisqu'ils ne liront pas ce texte, car ces personnes ont décédé avant même que Jules Roi n'écrive ses Mémoires. Ce sont des personnes à qui Jules Roy a voulu, ou rendre hommage, ou dénoncer, en les textualisant afin qu'ils soient les témoins de son discours ou, pour que le discours en question leur soit témoin. Ces personnes sont : Sa mère, sa grand-mère, on oncle Jules, le vieil ouvrier agricole indigène qui s'appelait Meftah, Montherlant, Jean Amrouche, Armand Guibert, Pétain et Albert Camus. Ces derniers peuvent alors être considérés comme des allocutaires sans pour autant être des auditeurs, puisque ce discours leur est implicitement destiné en tant qu'hommage pour les uns et condamnation et accusation pour certains autres.<sup>146</sup>

## 5. La polyphonie dans l'interlocution :

Si communément la polyphonie est reconnue comme étant la superposition d'énoncés dans une énonciation unique, pour Mikhaïl Bakhtine, elle est

---

<sup>146</sup>"L'allocutaire choisi peut même, dans des cas extrêmes, ne pas être un auditeur.", "L'énonciation" op, cit.

précisément cet amalgame de voix et de consciences autonomes dans une même représentation linguistique. A ce propos, Ducrot et alii nous explique que la polyphonie est aussi :

*"(...) l'inclusion des discours les uns dans les autres, opposant discours du collectif (la doxa) le discours de l'individuel (le personnage) à l'intérieur d'un même support linguistique traversé de réalisations diverses."<sup>147</sup>*

C'est dans cette perspective que nous devons impérativement envisager toute production textuelle comme une production multiple et multiforme dépassant les limites des unités individuelles de références. Et pour plus de précision concernant les rapports entre les différents discours présents dans la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares*, rappelons une distinction primordiale celle, qui sépare le récit et le discours. Si le texte de la quatrième de couverture des *Mémoires barbares* de Jules Roy, est dans sa majorité, l'exposé des événements historiques, des personnages politiques ainsi que des dates importantes tels que la deuxième guerre mondiale, le drame de Mers el-Kébir, Pétain, l'arrivée des Alliés, les bombardiers lourds de la RAF, l'Allemagne, 1945, l'Indochine et l'Algérie. Il n'est pas pour autant une énonciation historique puisque l'énonciation historique se présente comme un récit sans narrateur et exclu toute forme autobiographique ainsi que la présence d'un locuteur dont l'intention est d'influencer un auditeur<sup>148</sup>. Et comme l'explique Émile Benveniste :

*"L'énonciation historique, dont le temps fondamental est l'aoriste (le passé simple de la grammaire*

---

<sup>147</sup>Bordas (Éric), Claire Barel-Moisan, Gilles Bonnet, Aude Déruelle, Christine Marcandier-Colard, *L'analyse littéraire, notions et repères, pour une approche de la lecture: une interrogation sur les formes, les registres et les genres*, Nathan université, 2004, p.61.

<sup>148</sup>Note de lecture.

*normative), se caractérise par le "récit des événements passés" (...): elle use exclusivement de la troisième personne et donc, exclut le je et le tu qui manifestent clairement la relation de personnes propre au discours: "il faut et il suffit que l'auteur reste fidèle à son propos d'historien et qu'il proscrive ce qui est étranger au récit des événements (discours, réflexions, comparaisons). A vrai dire, il n'y a même plus alors de narrateur. (...) Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes et c'est pour cela que l'aoriste peut être considéré comme le "temps de l'événement hors de la personne du narrateur"<sup>149</sup>*

Mais la quatrième de couverture des *Mémoire barbare* est un discours au sens propre du terme car le discours englobe tous les genres dans lesquels un sujet parlant s'énonce et gère l'organisation de sa parole comme dans les mémoires, le théâtre, et les correspondances, et "*organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne*"<sup>150</sup>

Mais ce que nous constatons dans la quatrième de couverture des *Mémoires barbares* de Jules Roy, c'est qu'elle se présente comme un discours pauvre quant aux indications sur les interlocuteurs. Mais si nous nous engageons à étudier la polyphonie dans cet énoncé, c'est que nous considérons ce texte comme un genre de discours. Puisque comme le souligne Mikhaïl Bakhtine :

*"Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours"*<sup>151</sup>

---

<sup>149</sup>Benveniste (Émile) "*Les relations de temps dans le verbe français*" in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard (1966-1974). p.241.

<sup>150</sup> "*Les relations de temps dans le verbe français*", *op.cit.*, p.241

<sup>151</sup>Bakhtine (Mikhaïl Mikhaïlovitch), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, p. 265.

Il ne faut pas non plus omettre qu'il existe en chaque discours les empreintes du discours de l'autre et que tout discours est hanté par plusieurs voix représentant des *"discours différents de perspectives institutionnelles et sociales particulières, et possédant chacune son fondement sociologique propre."*<sup>152</sup>

Rappelons que la notion de polyphonie, appelée aussi hétérogénéité énonciative, a fait l'objet de travaux importants réalisés par Oswald Ducrot. Parce que ces travaux nous intéressent, nous comptons prendre en charge les notions de présupposés et de sous-entendus qu'Oswald Ducrot théorise afin de rendre compte de l'hétérogénéité et de l'interaction des discours. Si les présupposés se réalisent au niveau de la phrase, les sous-entendus, eux, se trouvent au niveau de l'énoncé. Néanmoins une différence s'impose, celle qui considère le présupposé comme un savoir partagé entre les membres de la situation de communication, le "nous". Le présupposé *"(...) est présenté comme une évidence, comme un cadre incontestable où la conversation doit nécessairement s'inscrire, comme un élément de l'univers du discours."*<sup>153</sup> Et celle qui admet que le sous-entendu est ce qui est laissé à l'interprétation de l'interlocuteur "tu". C'est une forme contradictoire opposant le littérale à l'implicite, c'est aussi *"La récupération du sens en contexte de l'énoncé - sa signification - doit se faire à l'aide d'un calcul d'implicite."*<sup>154</sup>

Dans la quatrième de couverture des *Mémoires barbares*, Jules Roy s'adresse aux lecteurs "nous". Ce lecteur, qui est censé partager le savoir des

---

<sup>152</sup>Meunier (Jean Pierre) et Peraya (Daniel), *Introduction aux théories de la communication*, Editions De Boeck Université, 2004.p.88.

<sup>153</sup>*Le dire et le dit*, op.cit., p. 20

<sup>154</sup>Grice (Paul), *"Logique et conversation"* Communications, n° spécial 30, Paris, Seuil. Juin 1979.pp. 57, 72.

présupposés avec l'auteur ; présupposés dans lesquels des accords sont déjà préétablis ; ceux qui s'inscrivent dans l'espace du discours. Nous percevons également un interlocuteur implicite, comme nous l'avons déjà dit. C'est celui là même que le locuteur va interpeler dans son énoncé et qui par son "absence-présence" témoignera des actes et des dires du locuteur, en l'absence d'un auditeur représenté par "tu".

## II. Etude des énoncés relatifs à l' (auto) biographie de l'auteur :

L'évidence de la polyphonie que le titre de notre corpus d'étude maintient et entretient avec différentes œuvres qu'il reprend sous le mode de la contestation ou celui de la confirmation, nous a permis de placer ce texte entre texte et discours pour une meilleure mise en lumière de l'interdiscursivité qui oscille, quant à elle, entre la "revendication de l'espace" et l'image de soi, l'égo ou l'éthos d'un auteur en mal de reconnaissance et en vue de sa mythification. Ces épiphénomènes que le texte de Jules Roy génère par l'enfouissement sont le produit objectif de l'interaction qui relie l'énonciateur à un allocutaire<sup>155</sup> que nous avons cernée précédemment. En effet, après la mise en évidence, par des exemples pris à des œuvres de la filiation et aux textes environnants, de l'inscription du texte de notre corpus dans un système presque fermé de la référentialisation et après la mise en lumière de l'existence d'un métadiscours à partir duquel l'œuvre devient possible et auquel elle participe activement par la continuation et la confirmation ou par la contestation, selon le projet idéologique de l'auteur, nous allons, dans la suite de l'étude de la quatrième page de couverture,

---

<sup>155</sup> "La personne à qui l'énonciation est censée s'adresser, l'être à qui les paroles sont dites." in Ducrot (Oswald) et al. *Les mots du discours*, collection "Le sens commun", 1980, p.45.



montrer que certains thèmes obsessionnels se continuent à travers des non-dits et des présupposés ; thèmes obsessionnels que nous pouvons considérer comme des invariants universels ; invariants tels que l'absence du père ou sa variante, la bâtardise qui hantent le texte et le structurent comme une deuxième énonciation qui n'est pas immédiatement perceptible aux non-initiés à la seconde lecture et ce, indépendamment des autres discours, tels que le discours sur l'art, sur la littérature, sur l'autodidaxie ou le discours politique ou celui plus prisé de la science ou celui de l'exil de l'enferment et du bannissement, le discours sur l'armée, sur la guerre et la mémoire de la guerre, sur le Mandarinate et sur l'intellectuel, qui structurent également le texte autobiographique et lui permettent d'advenir. Ces discours et ces interdiscours permettraient à un petit aviateur, dévoré par ses remords de conscience, par l'idée d'avoir massacré des enfants, des femmes et des vieillards, de re-grandir dans sa conscience et dans celle du lecteur qu'il sollicite par la feinte et la tromperie de tous ces discours qui, en fait, ne sont pas les siens.

### 1. Étude du premier énoncé : le mythe du héros entre discours de la cognition et mémoire historique .

Le texte de la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares* commence par un énoncé très révélateur qui présente l'énoncé posé 1: *Je suis né en même temps que l'aéroplane dans la plaine de la Mitidja, au sud d'Alger.* Cet énoncé présuppose : "*Je suis né en Algérie*" et sous-entend : "*Je suis Algérien de naissance. Je suis né en 1907 dans la plaine de la Mitidja, au sud d'Alger, date de la naissance de l'industrie aéronautique, en France avec les frères Voisins*".

Dans cet énoncé, nous sommes en présence d'une mémoire en discours qui s'articule autour du discours de la cognition et celui de la datation, celle de la naissance de l'auteur. Ces deux discours mit bout à bout relèveraient, tous deux d'une mémoire historique puisque l'énoncé évoquant l'aéroplane en tant qu'artéfact cognitif<sup>156</sup> ne se contente pas seulement de dire explicitement le progrès scientifique et technologique relatif à son invention. De plus, il dit aussi ce que cet engin, une fois industrialisé, pour des raisons de guerre, a servi l'horreur et la barbarie dans la première et la seconde guerre mondiale. Soulignons au passage que Jules Roy a pris part à la deuxième guerre mondiale en tant que pilote d'avion bombardier. Ensuite, parce que le second discours, celui de la date 1907, date de la naissance de l'auteur, réfère inévitablement à tous les événements relatifs à cette date et à ce lieu de la naissance : l'Algérie occupée et par conséquent tous les territoires que la France colonisait à cette époque comme les pays du Maghreb, l'Afghanistan, l'Iran, etc.

Le discours sur l'aéroplane interpelle, par ailleurs, un autre discours, celui de l'art puisque 1907 est marquée par l'entrée de Picasso dans l'art moderne avec son tableau *Les demoiselles d'Avignon*. Il développe à cet effet le cubisme avec Braque et introduit dans ses toiles des matériaux comme le bois, le sable, le papier et la tôle. Henri Julien Félix Rousseau dit le douanier Rousseau (né le 21 mai 1844 à Laval et mort le 2 septembre 1910 à Paris) lui aussi peint "*La charmeuse de serpents*" et réalise l'une des toiles les plus célèbres s'inscrivant dans la lignée de son art de la jungle exotique. Le

---

<sup>156</sup> L'artéfact est défini par Donald Norman comme étant "*un instrument artificiel conçu pour conserver, rendre manifestes de l'information ou opérer sur elle, de façon à servir une fonction représentationnelle*". In Norman (Donald), 1993, « Les artefacts cognitifs » dans Conein B., Dodier N., Thévenot L., 1993, *Le objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, série « Raisons pratiques » 4, Paris, Éd. de l'Ehess : 15-34.1993. p. 28

discours littéraire est présent également par le prix Goncourt décerné en cette même année à Émile Moselly pour son ouvrage *Terre lorraines*. Il est présent aussi par le discours de la presse avec la naissance de Joseph Rouletabille, personnage imaginaire, journaliste et reporter, mis en scène par Gaston Leroux dans son roman *Le mystère de la chambre jaune*<sup>157</sup> dans lequel il annonce les prémices du journalisme d'investigation. N'omettons pas, non plus, que tous ces discours sont dans un étroit rapport avec la seconde passion de l'auteur, celle de l'écriture et des métiers de l'art, d'une manière générale et du journalisme, de manière plus particulière. En effet, et comme beaucoup d'écrivains, l'auteur n'est venu à l'écriture que par le journalisme. Tous ces discours constituent donc, une part non-négligeable de son discours dont la mémoire, oscillant entre oubli et saturation, produit/reproduit des sous-entendus souvent conscients mais parfois inconscients. Ce dédoublement producteur de sous-entendus a éveillé notre intérêt ; intérêt qui dévoile d'abord cette volonté explicite de grandir par des "mots" et des "discours" que l'auteur fait siens et ce, pour s'imposer en tant que "héros".

En effet, ce discours tente de donner une image exaltante d'un homme qui se veut le héros exemplaire de par son importance sociale, son parcours politique, littéraire et journalistique, touchant à toutes les connaissances scientifiques, artistiques et autres. Mais malheureusement derrière tous ces discours se cachent d'autres discours qui contredisent ces affirmations douteuses et s'y opposent ; des discours latents mais que l'interdiscours dévoile car l'opposition est un principe élémentaire qui régit aussi la nature que la pensée humaine. Les contraires se contiennent et s'interpellent forcément car on perçoit des différences et le discours prend forme. Dans ce

---

<sup>157</sup>Hachette 1947, deux volumes.

cadre singulier qui parle, hurle et scande le désir d'un homme esseulé par la conjoncture, écarté et souvent haï ; un homme qui tente de renaître de ses crimes par des discours qui se donnent comme "préconstruits" par rapport à une vérité, ou plus encore par rapport à un imaginaire de vérité dissimulé dans l'implicite du discours et dans des présumptions que Jules Roy semble ignorer. Le second discours que 1907 introduit en texte fait référence à des événements reflétant un discours concernant des accords, des conflits et de la barbarie. Ce discours est implicitement présent dans la quatrième page de couverture d'abord par la naissance de la triple entente entre la France, le Royaume uni et la Russie définissant les zones d'influence de chacun en Afghanistan et en Iran. Ensuite, c'est par les troubles au Maroc que le discours des conflits et de la barbarie prend tout son sens, puisque le 19 mars 1907, après l'assassinat du docteur Mauchamps directeur du dispensaire de Marrakech, le conseil des ministres envoie une expédition militaire et Lyautey occupe Oujda. Le 30 juillet, une émeute éclate près de Casablanca à cause du passage du chemin de fer dans le cimetière musulman, huit européens seront tués dont cinq français, le 6 août. Casablanca est bombardée par deux navires de guerre, Moulay Hafidh se proclame Sultan de Marrakech. L'Allemagne proteste contre les initiatives françaises et le 12 et 13 novembre 1907, le ministre des affaires étrangères, se défend de vouloir instituer le protectorat.

Tous ces interdiscours en présence, constituent une mémoire discursive regroupant différents discours à l'intérieur du discours littéraire en rapport avec une date : 1907 et en relation avec un espace : l'Algérie. Implicitement ces deux indices spatio-temporels, la date 1907 et le lieu, l'Algérie convoquent d'autres indices et y installent un rapport de force entre les différents événements littéraires, historiques, idéologiques et politiques. Des discours y sont inscrits, et sont sous-entendus, des discours qui s'interpellent et qui se

font écho par l'intermédiaire de cette date et ce lieu évoqués dans le premier énoncé de la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares*. Nous dirons enfin, que toutes ces dates représentent un ensemble d'événements qui peuvent jouer en faveur ou en défaveur du mythe du héros que Jules Roy tente de broser grâce à une histoire collective à laquelle il n'a participé que par le massacre et la destruction des familles isolées et sans armes et que le discours littéraire ne peut prendre sa pleine signification sans ces discours qui le nourrissent et qu'il tente d'asseoir ou de justifier par l'illustration d'une narration qui n'est au fond que le double de la réalité morbide dans laquelle se trouvait des peuples et des pays et que la fiction viendrait relancer et justifier.

## 2. Etude du second énoncé : la bâtardise ou la blessure fatale :

Le second énoncé de la quatrième page de couverture présente l'énoncé posé 2 : "*J'ai passé mes premières années avec ma mère, ma grand-mère, mon oncle Jules et un vieil ouvrier agricole indigène qui s'appelait Meftah.*" Cet énoncé présuppose : "*J'ai passé mon enfance avec ma mère, ma grand-mère, mon oncle Jules et un vieil ouvrier agricole indigène qui s'appelait Meftah*". Et sous-entend : "*J'ai passé mon enfance sans père.*"

Jules Roy a en effet vécu sans père. Enfant illégitime, il a souffert de cette absence du paternel mais le vide est comblé par la présence de deux hommes, l'oncle Jules et Meftah, l'ouvrier agricole. Dans le corps du texte des *Mémoires barbares*, Jules Roy déclare ouvertement qu'il est un "bâtard", né d'une union illégitime que sa mère entretenait avec un autre homme que son mari. Mais dans le texte de la quatrième page de couverture, cette bâtardise est sous-

entendue puisque la présence de l'oncle, de la mère, de la grand-mère et de l'indigène en lieu et place d'un père, interpelle cette absence du père qui est très révélatrice surtout dans un énoncé qui est censé présenter la famille. Cet énoncé sollicite un interdiscours qui est celui de l'absence du père ainsi que sa variante, la bâtardise. Nous remarquerons que le discours de la bâtardise ainsi que celui de l'absence du père fonctionnent comme thèmes et motifs à la fois. Nous les considérons comme thèmes lorsqu'ils sont identifiés en tant que sujets dans le sens que leur donne Gilles Deleuze qui rappelle que :

*"Le vrai thème d'une œuvre n'est pas le sujet traité, sujet conscient et voulu qui se confond avec ce que les mots désignent, mais les thèmes inconscients, les archétypes involontaires où les mots(...)"<sup>158</sup>.*

Ils sont, par contre motifs, lorsque, dans une œuvre, ils sont : *"Toile de fond, désignant soit une certaine attitude (...) soit une situation de base impersonnelle dont les acteurs n'ont pas encore individualisés"*<sup>159</sup> Parce que, et comme le souligne Véronique Klauber :

*"Les motifs qui caractérisent des personnages deviennent des types (...) le motif peut servir de repère, peut souligner le schéma de construction d'une seule œuvre. Lorsqu'il revient régulièrement associé à une certaine situation ou un personnage (...) le motif se mue en leitmotiv."<sup>160</sup>*

Effectivement, l'absence du père ainsi que la bâtardise ne passent pas sans laisser de traces, des traces profondes et indélébiles aussi bien dans l'espace

---

<sup>158</sup> Deleuze (Gille), *Proust et les signes*, Presses Universitaires de France, Paris, 1964, p. 58.

<sup>159</sup> Trousson (Raymond), *Thèmes et mythes. Questions de méthodes*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1981, p. 21, 22.

<sup>160</sup> Klauber (Véronique), *"Motif, poétique"*, Encyclopédie universalis, nouvelle version (cédérom), 2009.

meurtri de l'ego de l'écrivain-bombardier que dans son écriture qui a fini par se nourrir de tout et de rien pour combler cette carence juvénile : l'absence du père, qui cause un manque dans la vie de la personne, est cruellement ressentie, c'est une privation incommensurable qui revient comme un motif ou un leitmotiv dans l'œuvre. Quant à la bâtardise qui est une blessure fatale, elle est le motif ou le leitmotiv le plus révélateur qui marque une quête identitaire insurmontable chez certains auteurs au point de devenir un thème, autrement dit, un archétype qui régit l'œuvre et sa compréhension, perpétuellement. Nous verrons dans cette étude comment les écrivains, privés de père, transposent leur vécu dans leurs écrits et comment ils ont chacun à sa manière dépassé leur souffrance, leur malaise et leur deuil en trouvant des pères et des pères de substitution, en s'adonnant avec acharnement à l'écriture et en créant un interdiscours véhiculé par un invariant universel, celui des motifs et des thèmes de l'absence du père et de la bâtardise. Cette problématique de l'absence du père et de la bâtardise a nourri plusieurs littératures, celle des Français, celle des Pieds-noirs et celle des Algériens. Ayant un passé commun et une histoire commune, ces littératures prennent en charge un même discours qu'elles re-véhiculent de façon différente. Leurs discours se rejoignent, se reprennent et se contredisent parfois pour dire l'absence, le malaise, la perte et le deuil, tout en même temps.

#### a. La littérature française :

La littérature française s'est beaucoup préoccupée du thème de l'enfance en général et de l'enfant illégitime ou naturel en particulier. Depuis 1816, alors que le divorce est interdit en France, le problème des enfants illégitimes

prend de l'ampleur et se pose comme fléau social insurmontable. Le discours de l'enfance illégitime et celui de la bâtardise relative à l'absence du père en particulier, est débattu et soutenu par de nombreux auteurs français qui ont voulu faire toucher du doigt l'ampleur considérable de ce problème touchant particulièrement la société française à des époques différentes de son histoire. Certains auteurs ont eux-mêmes vécu le problème et ont voulu le dépasser par le biais de la littérature. Ils ont voulu apporter leur contribution par des discours prenant en charge le thème de l'enfant sans père et celui de la bâtardise dans des textes qui se sont voulu des thèses sur la problématique en question. Louis Aragon, qui lui-même est né d'une union illégitime, a porté le fardeau de la honte de ses parents jusqu'à l'âge adulte. En tant qu'écrivain, il n'a envisagé la littérature que sous l'angle de la bâtardise, c'est alors qu'il écrira pour s'inventer l'enfance qu'il n'a jamais eue. Et si pour Louis Aragon l'écriture a quelque chose de spécial qui la rapprocherait de la bâtardise et de l'adultère, c'est parce que cet auteur considère l'acte d'écrire comme un discours mensonger, un discours inventé de toutes pièces n'ayant rien de légal, tout comme l'union illégitime. C'est ainsi que le discours de ses œuvres est un discours dans lequel l'enfant non reconnu s'exprime afin de s'inventer un monde qui lui est propre, un monde qu'il produirait pour échapper à la honte, au mépris des autres et à leur haine. Une autre écriture que celle de Jules Roy, un autre discours certes, mais qui dirait, en plus du discours de la perte et du deuil, celui de la vengeance ou, plutôt celui de la fuite en avant. Dans ses œuvres, Louis Aragon maltraite son personnage en le qualifiant de *"laid", "de sale", "de dégoûtant", "de petit être négligé et de l'enfant monstrueux que personne n'a vu."*<sup>161</sup>

---

<sup>161</sup> Aragon(Louis) *Traité du style*, Gallimard/ L'imaginaire, Paris, 1980.



Dans *Blanche*<sup>162</sup>, par exemple, il racontera l'histoire d'un enfant naturel nommé Avenir à qui il donnera la mort en l'étouffant. Une mort qu'il aurait voulue sienne. Il déclarera enfin vouloir "*écrire l'oubli hors du langage*."<sup>163</sup>

Jean-Nicolas-Arthur Rimbaud est aussi un écrivain ayant vécu sans père. En s'interrogeant sur sa vie, Jean Yves Le Fourn évoquera la dimension de solitude dans le vécu du poète ainsi que dans son œuvre. Un poète qu'il qualifiera de "*meurtri, désolé d'être "sans père", hanté par la solitude à errer seul dans le monde*."<sup>164</sup>

Cet isolement et cette désolation du jeune Rimbaud apparaissent nettement dans ses lettres ainsi que dans sa poésie. C'est d'ailleurs cette lettre<sup>165</sup> que reprendra Jean Yves Le Fourn pour étayer l'affirmation selon laquelle le jeune Arthur Rimbaud aurait souffert de l'absence d'un père et que cette absence aurait entraîné l'enfermement et l'isolement du jeune poète. Tout comme Jules Roy, Jean Nicolas-Arthur Rimbaud a dû trouver des pères de substitution d'abord son professeur maître Izambard puis Paul Verlaine, Charles Cros, Germain Nouveau et enfin Ernest Delahaye. Enfin, l'absence du paternel est l'une des causes de cette solitude et de cette errance qui marqua le jeune

---

<sup>162</sup>Aragon (Louis), Gallimard 1972.

<sup>163</sup>Propos de Louis Aragon.

<sup>164</sup>Fourn (Jean Yves, Le), "*Arthur Rimbaud ou la solitude d'un manque du père*", *Adolescence*, 2005/ 1 N° 51, p.173-177. DOI : 10, 391/ ado. 051.0173. Consulté le 12 mars 2013.

<sup>165</sup>"*Mes chers amis, (...) La vie est comme cela, et la solitude est une mauvaise chose ici-bas. Pour moi, je regrette de ne pas être marié et avoir une famille. Mais à présent, je suis condamné à errer, attaché à une entreprise lointaine, et tous les jours je perds le goût pour le climat et les manières de vivre et même la langue de l'Europe. Hélas ! à quoi servent ces allées et venues, et ces fatigues et ces aventures chez des races étranges, et ces langues dont on se remplit la mémoire, et ces peines sans nom, si je ne sais pas un jour, après quelques années, pouvoir me reposer dans un endroit qui me plaise à peu près et trouver une famille, et avoir au moins un fils que je passe le reste de ma vie à élever à mon idée, à orner et à armer de l'instruction la plus complète qu'on puisse atteindre à cette époque, et que je vois devenir un ingénieur renommé, un homme puissant et riche par la science ? Mais qui sait combien peuvent durer mes jours dans ces montagnes-ci ? Et puis disparaître, au milieu de ces peuplades, sans que la nouvelle en ressorte jamais. [...] La seule chose qui m'intéresse, [ce] sont les nouvelles de la maison et je suis toujours heureux à me reposer sur le tableau de votre travail pastoral(...)"*

poète et l'atteignit jusqu'à la déchéance. Pour Jean Paul Sartre, fils unique, on verra dans *Les mots* que cette perte n'a aucunement atteint le jeune enfant qui évoquera son paternel sans beaucoup d'enthousiasme ni beaucoup d'émotion. Il le reniera même et dira qu'il n'est le fils de personne.<sup>166</sup> Ce n'est qu'à l'âge de 59 ans, lorsque Jean Paul Sartre écrira *Les mots*, qu'il évoquera son père pour dire dans un discours de l'absence et du manque, combien son paternel était absent et comment la mère est déplacée, par fantasme et par complexe, au rang de la sœur. Jean Paul *Matot* parle justement du fantasme d'auto-engendrement<sup>167</sup>. Il dira que pour Jean Paul Sartre, ce fantasme mettrait le père mort "hors temps, hors génération". Ce psychologue, nous explique que l'absence du paternel pèse en réalité lourd sur l'écrivain même si cette peine n'est pas apparente, elle se réalise inévitablement en fantasme et se traduit dans un état narcissique accentué :

*"Le fantasme d'auto-engendrement recouvre en effet une béance narcissique, un défaut d'exister qui ne peut être comblé, pas même par le génie créateur."*<sup>168</sup>

---

<sup>166</sup> "Je n'eus même pas à l'oublier : en filant à l'anglaise, Jean-Baptiste m'avait refusé le plaisir de faire sa connaissance... Il a aimé pourtant, il a voulu vivre, il s'est vu mourir; cela suffit pour faire tout un homme. Mais de cet homme là, personne dans ma famille, n'a su me rendre curieux... Plus tard, j'ai hérité de livres qui lui avaient appartenu... Il avait de mauvaises lectures, comme tous ses contemporains. Dans les marges, j'ai découvert des griffonnages indéchiffrables, signes morts d'une petite illumination qui fut vivante et dansante aux environs de ma naissance. J'ai vendu les livres: ce défunt me concernait si peu... Ce père n'est pas même une ombre, pas même un regard..". Sartre (Jean Paul), *Les mots*, Gallimard, 1964, p.19-20.

<sup>167</sup> "Parce que l'adoption suppose l'abandon, les enfants adoptés se découvrent un jour ou l'autre conçu pour être exclus de l'amour parental. Cul-de-sac existentiel dont ils semblent pouvoir sortir en se donnant à vivre un imaginaire de remise au monde de soi par soi inscrivant au cœur de sa dynamique le rapport des sexes et des générations. Denerf (Anne), "Peut-on se faire renaître ? Essai sur le fantasme d'auto-engendrement", in *Revue Topique* N° 94, Editions Esprit du temps, avec la collaboration de Paquita Querceti, (en ligne), <http://www.cairn.info/revue-topique-2006-1-page-97.htm>, consulté le 27 septembre 2013.

<sup>168</sup> Matot (Jean-Paul), "La transmission de l'existence chez J-P. Sartre et A. Camus", in *La construction du sentiment d'exister*, Paris, L'Harmattan, «Études psychanalytiques», 2008, p. 163-169.

L'absence du père a beaucoup influencé la vie de Jean-Paul Sartre. Sa conception du monde et sa pensée sont dominées par une carence visible propre au philosophe dans sa façon de vivre la dialectique de l'amour, principe selon lequel l'esprit s'élève pour retrouver l'essence des choses et l'essence du beau, partir des impressions sensibles et des apparences vers le vrai et le concret qui se réalise dans l'amour d'une belle âme et l'amour de soi. Dans cette élévation de l'âme, oh combien chère à Platon, Jean- Paul Sartre se verra profondément enlisé dans "l'enfer des autres", une situation que l'auteur du *Huis clos* vit comme un enfermement dans la pensée de l'autre. En effet Jean-Paul Sartre affirme que :

*"Si les rapports avec autrui sont tordus, viciés, alors l'autre ne peut être que l'enfer. Pourquoi ? Parce que les autres sont, au fond, ce qu'il y a de plus important en nous-mêmes, pour notre propre connaissance de nous-mêmes. Quand nous pensons sur nous, quand nous essayons de nous connaître, au fond nous usons des connaissances que les autres ont déjà sur nous, nous jugeons avec les moyens que les autres ont, nous ont donné, de nous juger. Quoi que je dise sur moi, toujours le jugement d'autrui entre dedans. Quoi que je sente de moi, le jugement d'autrui entre dedans. Ce qui veut dire que, si mes rapports sont mauvais, je me mets dans la totale dépendance d'autrui et alors, en effet, je suis en enfer. Et il existe une quantité de gens dans le monde qui sont en enfer parce qu'ils dépendent trop du jugement d'autrui. Mais cela ne veut nullement dire qu'on ne puisse avoir d'autres rapports avec les autres, ça marque simplement l'importance capitale de tous les autres pour chacun de nous.*

Dans cette pièce, l'auteur a voulu montrer l'importance de la liberté dans la vie de l'homme. Cet être qui choisit délibérément d'être en enfer ou au contraire, décide de briser le cercle de l'enfer dans lequel les autres l'auraient

enfermé. L'écriture et la littérature ont sauvé Jean -Paul Sartre en lui permettant de se détacher des autres et de leurs préjugés. L'écriture et la littérature ont surtout épargné notre auteur de cette possession par les adultes comme il le dit lui-même dans *Les mots* où il se qualifie même d'imposteur pour avoir joué des rôles que les adultes lui auraient imposés. Mais c'est auprès de sa compagne, Simone de Beauvoir, que Sartre se sentira libéré de toute contrainte et de l'enfer dans lequel les autres auraient voulu l'enfermer ; c'est donc cette personne qu'il choisira pour prendre la place du père et celle de la mère qu'il n'a jamais eus. Pour Pierre Michon qui n'a que deux ans lorsque son père s'en va pour laisser place à l'absence et au manque dans la vie du petit, le discours de l'absence du père est visible dans son roman familial qui s'organise autour du discours d'un père décédé et d'une mère trop envahissante : "*Ma mère, qui pendant sa vie d'adulte avait tâché d'être mon père et ma mère, qui dans sa grande vieillesse aurait pu être ma fille.*"<sup>169</sup>

Dans *Corps du Roi et Vies minuscules*<sup>170</sup> par exemple, on voit clairement comment l'auteur "renouvelle" sa famille d'origine en lui substituant une autre, celle de ses "pairs". Dans cette écriture, nous constatons un vide flagrant, celui du paternel qui devient un mythe. Cette image mythologique est présente dans l'œuvre entière de Pierre Michon. Mais le discours de l'absence du père reste ambigu et complexe car, le père est à la fois objet de quête et absence qui libère et délivre de ce poids qui pèse sur l'auteur jusqu'à l'étouffer. C'est justement pour combler cette absence ambiguë d'un père devenant mythique que Pierre Michon met en place "un roman familial

---

<sup>169</sup> Michon (Pierre); *Corps du Roi*, Editions Verdier, 2002, p.71.

<sup>170</sup> Gallimard, 1984.

littéraire"<sup>171</sup> "agencé autour de la littérature en trouvant dans les autres écrivains des figures paternelles ou fraternelles."<sup>172</sup>

Le discours de Pierre Michon, à l'image de celui des autres écrivains que nous avons cités précédemment, est un discours de la perte et du deuil. Enfin et à la suite de Fabrice Humbert, nous considérons que si toutes les œuvres de Pierre Michon nous ont montré une présence effective de "pairs" se substituant à la vraie famille, son œuvre majeure *Corps du roi* nous présente des maîtres trop pénibles et trop exigeants qu'il va falloir éliminer puisque : "(...) pour naître en tant qu'auteur, il convient de se débarrasser de cette écrasante tutelle"<sup>173</sup>

## b . La littérature pied- noire :

Les écrivains Pieds-noirs ont eux aussi beaucoup évoqué l'absence du père dans leur littérature. Tout comme Jules Roy, certains sont des enfants illégitimes, d'autres ont perdu leurs pères prématurément : une écriture différente et un malaise différent. Mais qu'ils soient illégitimes ou orphelins, tous ont écrit une littérature où le père est affreusement absent. Ce paternel est parfois remplacé par d'autres pères de substitution dans un discours qui se veut aussi porteur de la perte et du deuil. Jean Sénac évoque, dans son œuvre *Ébauche du père- Pour finir avec l'enfance*<sup>174</sup>, l'absence du père et

---

<sup>171</sup> Expression empruntée à Ivan Farron, "Quelques grands mortels dans l'œuvre de Pierre Michon, un roman familial littéraire" in *Pierre Michon, L'écriture absolue*, Agnès Castiglione, actes du 1er Colloque international Pierre Michon, Musée d'art moderne de Saint-Etienne, 8, 9, 10 mars 2001, Université de Saint-Etienne, 2002, p. 185-191.

<sup>172</sup> Humbert (Fabrice), "La mise à mort", in *Pierre Michon : naissance et renaissance*, Florian Précaire, Agnès Castiglione, Université de Saint-Etienne, 2007. p. 55.

<sup>173</sup> "La mise à mort", op.cit., p. 52.

<sup>174</sup> Sénac (Jean), *Ébauche du père- Pour finir avec l'enfance*, Saint-Amand, Gallimard, 1989

met en place, grâce à une écriture qui se veut celle de l'identification et de la reconstruction de soi, une tentative de la quête de son identité et celle du père absent et inconnu. Il ira jusqu'à s'inventer des pères de substitution, tout comme Jules Roy d'ailleurs. Nous retrouvons la même problématique chez Albert Camus : "*La jeunesse d'Albert Camus, est, pour l'essentiel, une œuvre sans père.*"<sup>175</sup> Dans *Le premier homme*<sup>176</sup> - œuvre à double quête dont la première est celle d'un père et la seconde celle de son Moi Personnel- l'auteur évoque sa jeunesse à la recherche d'un père qu'il ne trouvera jamais. C'est une autofiction dans laquelle est mis en scène un héros Jacques (alter-ego d'Albert Camus) en quête de son identité renforcée par la quête de son père. En réalité, Albert Camus n'a jamais connu son père, cette absence est à repérer tout au long de son œuvre.<sup>177</sup>

Le vide est comblé par la présence de la grand-mère, des oncles Gustave et Etienne et de l'instituteur Germain. Albert Camus a en effet trouvé des pères

---

<sup>175</sup> Destaing (Fernand), "*La jeunesse d'Albert Camus*" in *Revue Algérienne*, N° 86, juin 1999. (En ligne), [http://www.cardona-pj.net/jeunesse\\_de\\_camus.htm](http://www.cardona-pj.net/jeunesse_de_camus.htm)

<sup>176</sup> Camus (Albert), Editions Gallimard, 1994.

<sup>177</sup> "*Mais on comprend du même coup pourquoi l'œuvre de Camus est, comme l'a écrit Virginie Lupo, une œuvre sans père, ou presque. A preuve, cinq de ses livres au moins. Dans " L'Étranger ", c'est la mère de Meursault, le héros du roman, qui est au premier plan. On se souvient en effet de la phrase célèbre qui ouvre le livre : "Aujourd'hui, maman est morte ". Le père, par contre, est absent, remplacé par un directeur d'asile, un aumônier, un juge d'instruction. Dans " Caligula ", on voit Scipion son confident, justifier le tyran qui a tué son père, en déclarant : " Il a choisi pour moi ". Dans " La Peste ", Tarrou le héros du livre quittera la maison de son père parce qu'il ne supporte pas qu'il soit avocat général. Dans " La mort heureuse ", le héros Meursault, - à une voyelle près, le nom de l'Étranger - va tuer un infirme, en le frappant à la tête - là où Lucien Camus a été tué d'un éclat d'obus. Dans " Le Malentendu " enfin, le père est encore absent. Tout le drame se déroule entre une mère, sa fille Martha et son fils Jo. En somme, un père absent, tué ou substitué, l'œuvre d'Albert Camus est, pour l'essentiel, une œuvre sans père.*" Destaing (Fernand) "*La jeunesse d'Albert Camus* la revue l'Algérienne N° 86 de juin 1999. (En ligne), [http://www.cardona-pj.net/jeunesse\\_de\\_camus.htm](http://www.cardona-pj.net/jeunesse_de_camus.htm)

de remplacement et comme beaucoup d'autres Pieds-noirs Albert Camus est devenu " *le fils du père soleil et de la mère Méditerranée.*" <sup>178</sup>

Emanuel Roblès est aussi orphelin de père. Dans *Jeunes saisons*<sup>179</sup> et *Saison violente*<sup>180</sup>, il évoque timidement l'absence du père mort trois mois avant sa naissance. Cette absence est remplacée par la présence des deux femmes ayant joué, un très grand rôle dans la vie de l'enfant : sa grand-mère et sa mère. Dans sa jeunesse, Emanuel Roblès ne manquait pas de se montrer fier et courageux pour honorer la mémoire de son père et il l'imaginait dans ses propres pensées intérieures comme un héros. Il le cherchait dans ses souvenirs et les dires des personnes qui l'ont connu, essayant de lui ressembler à tout prix :

*"En l'écoutant, je me disais que mon père aurait aimé me voir participer à cette affaire, convaincu que j'étais de son audace, de son esprit d'aventure, de sa passion pour la justice. Sa mort, peu de temps avant ma naissance, m'obsédait comme si quelque relais de ma vie s'était rompu et en faussait le sens."* <sup>181</sup>

L'image du père se renforce en tant que quête en prenant tout son sens quand la mère de l'auteur lui parle de son éventuel remariage. Cet événement est vécu comme une perfidie et depuis, les rapports entre mère et fils deviennent tendus : "*Je ne savais rien de cet homme et tout mon être le refusait d'un bloc, avec une ardeur presque sacrée*"<sup>182</sup>

Dans *Jeunes Saisons*, l'auteur se penche sur le passé de son père et devant son carnet militaire où il est inscrit "Tireur de première classe" l'enfant se réjouit

---

<sup>178</sup> Expressions empruntées à Fernand Destaing.

<sup>179</sup> Edition Bacconier, 1961.

<sup>180</sup> *Seuil*, 1974.

<sup>181</sup> Roblès (Emanuel), *Jeunes saisons*, Edition Bacconier, 1961, p.26.

<sup>182</sup> Roblès Emanuel, *Saison violente*, p.21.

d'avoir un père remarquable : "Ce détail me faisait plaisir (...) le fait que mon père eût mérité le titre de tireur de première classe."<sup>183</sup>

Pour combler cette absence, Emanuel Roblès a voulu renouer avec son origine et son identité espagnole en se rendant en Andalousie sur les traces de son paternel afin de se reconstruire une personnalité qui, durant des années, restait obscure et complexe. C'est à Malaga, une ville du sud de l'Espagne, qu'il retrouvera un vieil oncle de son père, dernier ascendant de la famille en terre espagnole. Mais il arrêtera cette recherche vaine qui se couronnera par cette pause devant un vieil homme aveugle que les autorités auraient gardé pour sonner les cloches dans la cathédrale de Malaga. Jean Pelegri n'a pas échappé, non plus, à ce destin de l'enfant privé de père, il racontera cette perte dans *Les oliviers de la justice*<sup>184</sup>, où il évoquera dans une écriture de la perte et du deuil, le thème de l'absence du père et celui de la terre perdue.<sup>185</sup> *Les oliviers de la justice* s'inscrit sous le signe d'une absence et d'une perte fondatrice, celle du lieu et celle d'un père. C'est aussi le roman qui dit l'oubli, le regret, la fracture, la séparation et le déracinement. C'est en voulant apprivoiser la perte de l'être cher et le lieu de sa naissance que Jean Pelegri revient sur les lieux et les traces de son parcours, travaillant à la création d'un univers qu'il mettra en scène pour panser ses blessures et amoindrir ses peines grâce aux allers-retours dans le passé. *Les oliviers de la justice* s'inscrit aussi sous le signe du deuil. Un deuil comme protection et sauvetage afin de

<sup>183</sup> *Jeunes saison*, op.cit, p.59.

<sup>184</sup> Gallimard, Paris, 1959.

<sup>185</sup> "[C] est le récit d'une double perte : disparition d'un père aimé et dépossession du sol natal-rapidement constitué en double héritage : indéfectible attachement à la "mère Algérie" (titre d'un récit ultérieur de l'auteur) indépendante et profonde solidarité avec la minorité pied-noir contrainte de quitter, mais consciente que la justice et le bon droit sont de l'autre côté." In Brigit Hittenberger, Jean Pélégri, *Les oliviers de la justice*, (présentation de l'œuvre), Broché, Juin 2009. (En ligne), <http://www.abebooks.fr/rechercher-livre/kw/deuxi%E8me-guerre-mondiale-or-2%E8me-guerre-mondiale/bx/n/200000080/page-1/>, consulté le 30 janvier 2012.

Code de champ modifié



retrouver sa propre histoire et celle des siens. Une délivrance de soi et une reconquête de la mémoire d'un passé puisque le rapport parent/enfant et le rapport à la terre ne saurait se faire et se créer sans le détour à une ascendance réelle.

### c . Littérature Maghrébine :

Une certaine écriture maghrébine s'est faite par imitation successive de l'écriture de la métropole et ce, par le calquage de tout ce qui constitue la littérature. Les thèmes, les motifs et les topos sont également repris et plaqués sur la réalité algérienne qui prenait soudain la couleur d'un ailleurs confus et indéfinissable. Cette littérature a mimé la littérature française même dans ces thématiques les plus retranchées, les plus insolites à savoir, celle de la bâtardise. En effet, et comme chacun doit le savoir, la majorité des écrivains français sont des enfants illégitimes c'est-à-dire des enfants nés hors mariage, des bâtards célèbres. Alexandre Dumas, Guillaume Apollinaire et bien d'autres. Et face à cette fatalité, compatissants, les écrivains maghrébins ont cru bon de s'auto-amputer d'une paternité qui empêchait l'avènement de la vraie littérature et ce, en s'adonnant au parricide. Cet énième calquage permettait à nos imitateurs d'introduire également le libertinage dans l'espace de la littérature par l'effacement progressif de celui qui incarnait les valeurs et la volonté de leur maintien et ce, même si le discours sur la bâtardise n'a jamais été l'équivalent du discours de l'absence du père car le père n'a jamais été réellement absent dans l'écriture maghrébine, à l'exception de certaines œuvres<sup>186</sup>. Au contraire, le père a toujours été

---

<sup>186</sup> Nous citerons à titre d'exemple la trilogie Algérie où le père d'Omar est décédé. Omar est un orphelin qui vit avec sa mère à Dar sbitar.

pleinement présent et cette littérature a su donner à l'image du père : "*Une place importante dans l'imaginaire maghrébin.*"<sup>187</sup>

C'est ainsi que si la littérature pied-noir et française ont tenté de construire une image du père, la littérature maghrébine "récente", elle, a essayé, en vain, de la déconstruire. Une image du patriarcat qui longtemps a été "*Le centre du monde symbolique des représentations (...) du modèle traditionnel de la domination(...)*"<sup>188</sup> que beaucoup d'écrivains maghrébins ont tenté d'avilir afin de se frayer un chemin vers un avenir plus sûr dans le monde de la littérature "moderne", celle qui déconstruit tout sur son passage allant de la forme au fond, des thèmes, aux espaces, des personnages, aux principes mêmes de l'éthique. L'écrivaine algérienne Assia Djébar, par exemple, dans *Nulle part dans la maison de mon père* a déconstruit le mythe paternel dans une problématique que l'auteur a voulue subversive du moment que la narratrice s'est octroyé, elle-même, cette paternité qui n'est autre que littéraire, en opposant ces doubles figures de l'autorité, celle du père et celle de l'auteur. Cette problématique de la déconstruction de la figure du père n'est pas propre à l'écriture d'Assia Djébar, Malika Mokaddem<sup>189</sup>, Leila Marouane<sup>190</sup> et d'autres ont voulu, elles aussi être les porte parole d'une littérature "moderne", celle de la déconstruction par excellence.

Mais les écrivaines femmes ne sont pas les seules à avoir voulu déconstruire l'image du père traditionnel qu'elles décrivent en tant que : "*Père tyrannique,*

<sup>187</sup>Chevrier (Jacques), "*Propédeutique à une étude comparée des littératures nègres et maghrébines d'expression française*", Éthiopiennes numéro 50-51 Revue trimestrielle de culture négro-africaine, Nouvelle série-2ème et 3ème trimestres 1988-volume 5 n°3-4 (en ligne), <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article1010>, consulté le 02 février 2012.

<sup>188</sup>Cronemann (Claudia), "*Fiction de la relation père / fille : la dé/ construction des mythes paternels dans Assia Djébar : Nulle part dans la maison de mon père*". p.233. In *Repenser le Maghreb et l'Europe. Hybridations- Métissages –Diasporisations*. Sous la direction d'Alphonso de Torro, Khalid Zekri, Rada Bensmaïa, Hafid Gafaïti, p.233, L'Harmattan 2012.

<sup>189</sup> Dans *Les siècles des sauterelles, l'auteur tente une effémination du personnage du père*.

<sup>190</sup> Dans *Le ravisseur*, la narratrice ridiculise le père qui a répudié sa femme.

qui représente une force omniprésente, répressive et destructrice."<sup>191</sup>  
L'écriture masculine, elle aussi, a participé à la "modernisation" de ce père symbole du respect des traditions et de l'ordre établi.

Driss Chraïbi, dans *Le passé simple* n'a-t-il pas présenté un narrateur apitoyé par le sort de sa mère et révolté contre le père.<sup>192</sup> Rachid Boudjedra, dans *La répudiation*, relate la séparation de ses parents et le remariage de son père en mettant l'accent sur le malheur produit par la répudiation de la mère ainsi que de l'abandon des enfants.<sup>193</sup> Abdelhak Serhane, lui aussi déconstruit le mythe du père en décrivant le vide traumatisant laissé par l'absence du paternel dans son œuvre *Messaouda*.<sup>194</sup> Nous dirons qu'il s'agit, ici, d'un

---

<sup>191</sup>Fiction de la relation père / fille : la dé/construction des mythes paternels dans Assia Djebar : Nulle part dans la maison de mon père, op.cit. p. 234.

<sup>192</sup>"Le narrateur Driss Ferdi qui est narrateur participant dans les événements romanesques du "Passé simple" et qui les raconte par sa voix et selon sa vision personnelle ,nous présente l'image de son père qui le nomme souvent par le seigneur ,dans une figure d'un homme sévère ,sadique qui aime bien dominer tous les membres de sa famille à partir de sa femme jusqu'à le plus petit de ses fils ,et essaie même de poser sa volonté sur presque tous les personnages qui l'entourent soit dans le quartier où il habite ,soit dans le domaine du commerce ,le travail qui le maîtrise bien ,et qui grâce à lui ,il a pu faire une grande fortune . Ainsi on le trouve traitant ses fils avec violence, ce qui les pousse à le haïr, et à détester de se trouver avec lui dans une même espace .Ces fils qui espèrent enfin sa mort, pour qu'ils soient libres dans leur vie. Mhakkak (Noureddine), "Etude sur "Le passé simple" de Driss Chraïbi". (En ligne),[http://www.emarrakech.info/Etude-sur-Le-passe-simple-de-Driss-Chraibi\\_a5434.html](http://www.emarrakech.info/Etude-sur-Le-passe-simple-de-Driss-Chraibi_a5434.html). Consulté le 6 novembre 2012.

<sup>193</sup>"Dans *La répudiation*, Rachid est cet être à l'enfance saccagée, qui, témoin de la répudiation de sa mère du fait d'un père haïssable, perd toute possibilité d'appréhender une société égalitariste et équilibrée". Larquier (Jeanne-Sarah de) "*La hiérarchie dans la répudiation et Fils de la haine de Rachid Boudjedra*", (en ligne), <http://www.cromrev.com/volumes/2003-VOL22/08-Larquier-2003-vol22.pdf>. Consulté le 6 novembre 2012.

<sup>194</sup>"Le père est un assassin ou un tyran cruel, qui insulte sa femme et ses enfants, les bat et les renie, et contre lequel le jeune fils doit assurer sa pauvre survie seul, tant la mère est écrasée sous le poids de cette autorité brutale du père." In Monteiro Rodrigues (Élisabeth), Métaillé, 2011, "Pères violents et mères absentes, Abdelhak Serhane Messaouda, 1983 Mohamed Choukri, *le Pain nu*, 1980, David Vann, *Sukkwan Island*, traduit de l'américain par Laura Derajinsky, Gallmeister, 2010 Mia Couto, *L'Accordeur de silences*, traduit du portugais (Mozambique). (En ligne)

nouveau créneau postcoloniale qui a vu le jour au Maghreb avec les mouvements féministes et nombreux sont les écrivains qui se sont révoltés contre l'autorité du père afin de prouver leur existence, leur modernité et pour enfin se faire accepter par un nouveau public, celui qui croit au "modernisme" en tant que subversion des valeurs culturelles, religieuses, sociales et éthiques. En effet, et comme le souligne très justement Charles Bonn, après avoir tenté *"de dynamiser la langue françaises de l'intérieur, de façon à ce que le lecteur français se sente étranger dans sa propre langue"*,<sup>195</sup>. les écrivains maghrébins se sont pris aux genres littéraires. Nous rajouterons, nous même, à la suite de Raïssi Rachid, que ses mêmes écrivains se sont fixé comme objectif l'acte de travestir et de subvertir par le verbe. Raïssi Rachid, n'affirme t-il pas que cette littérature accusée de "bâtarde", de "fiévreuse", et d'"écartelée" *"serait, de plus, iconoclaste et n'aurait, selon les spécialistes occidentaux et algériens, comme unique ambition que de détruire."*<sup>196</sup>

Néanmoins, le discours de la bâtardise n'est certainement pas celui de l'absence du père, comme nous l'avons souligné plus haut. Non, la bâtardise de la littérature maghrébine se situe en rapport avec cette image du père que le colon a voulu renier en l'assimilant à l'identité: " (...) *d'abord à cause de l'humiliation, de la bâtardise coloniale : le père seul pourrait répondre à la*

---

<http://atoutespages.canalblog.com/archives/2012/10/27/25433334.html>. Consulté le 6 novembre 2012.

<sup>195</sup> *Littérature Francophone*. Tome 1 : *Le roman*. Ouvrage collectif sous la direction de Charles Bonn et Xavier Garnier. Paris, Hatier, 1997, pp. 179-184.

<sup>196</sup> Raïssi (Rachid), La part du sacré dans le texte maghrébin d'expression française, (en ligne) <http://www.inlibroveritas.net/lire/oeuvre38939-chapitre233312.html>, consulté le 12 février 2012.

*douloureuse interrogation des fils sur leur identité, face au "regard" du colon qui la leur nie.*"<sup>197</sup>

La littérature maghrébine n'utilise pas la notion de bâtardise au niveau des personnages mais cette notion représente la nation, l'Algérie issue d'un multiculturalisme négatif. Le cas de *Nedjma* de Kateb Yacine est très significatif dans ce sens puisque Nedjma est issue de la bâtardise des quatre pères et est par conséquent bâtarde. C'est pour cela que ce personnage reproduit la bâtardise et l'inceste à son tour. La littérature maghrébine n'utilise pas la notion de bâtardise au niveau du personnage car la colonisation a effacé le rôle du père et a fait de lui un père absent malgré sa présence. Seule la révolution armée a pu redonner aux pères leur place légitime.

### 3. Étude du troisième énoncé : l'inconscient du discours.

Le troisième énoncé de la quatrième page de couverture présente l'énoncé posé 3: *"On s'éclairait à la bougie, le pétrole et la lampe Pigeon étaient un luxe, nous allions à Boufarik dans un break à deux chevaux, les premières autos commençaient à rouler en soulevant un nuage de poussière, il y avait des fusils partout, le soir je m'endormais dans le hullement des chacals et la voix qui appelait les Arabes à la prière".* Il présuppose : *"On n'avait pas d'électricité."* *Nous ne pouvions pas nous permettre d'acheter du pétrole".* *"Nous allions à Boufarik dans une carriole à deux chevaux." " Les premières*

---

<sup>197</sup>Bonn (Charles), *La Littérature algérienne de langue française et ses lectures. Imaginaire et discours d'idées*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, sous la direction de Robert Escarpit, Université de Bordeaux 3, 1972, éditée à Sherbrooke (Canada), Naaman, 1974, 251, chapitre V(en ligne), [http://www.limag.refer.org/Textes/Bonn/LaLitt/LaLitt1.htm#\\_Toc528170183](http://www.limag.refer.org/Textes/Bonn/LaLitt/LaLitt1.htm#_Toc528170183), consulté le 23 février 2012.

*voitures roulaient sur des pistes." "Les gens étaient armés"."Le soir on entendait les chacals et l'appel à la prière des arabes." Cet énoncé sous-entend : "Il n'y avait pas d'électricité" "Nous étions pauvres ". "C'était le début de la guerre" " la voix des chacals se mêlait à celle des muezzin".*

Cet énoncé interpelle, un discours relatif au progrès et à la technologie, celui de la cognition<sup>198</sup> relative à la mémoire et au savoir partagé par un groupe social, puisque l'absence d'électricité implique inmanquablement que nous sommes en présence d'une mémoire répartie dans un environnement matériel et social dans lequel un discours prend place en s'articulant autour d'un discours de l'invention de l'électricité qui révolutionna le monde de la technologie et apporta le progrès au niveau des nombreuses inventions<sup>199</sup> qui se sont succédé.

Le discours de l'énergie électrique interpelle un interdiscours dans lequel deux discours en présence s'annulent et se contredisent : celui du progrès de la technologie et celui de la dérive du progrès relatif à l'énergie électrique. En effet, le progrès de l'électricité touchera l'électronucléaire et provoquera des dégâts en 1979 avec un grave incident qui surviendra dans une centrale nucléaire située à Three Mile Island à Harrisburg aux États-Unis, un autre

---

<sup>198</sup>*La cognition désigne le processus par lequel des systèmes naturels (humains et animaux) ou artificiels (ordinateurs) acquièrent des informations sur leur monde, en construisent des représentations, les transforment en connaissances par des opérations spécifiques, puis les mettent en œuvre dans des activités, des comportements ou des fonctionnements.* Christel Besche-Richard, Raymond Campan, "Cognition", in Encyclopédia Universalis, nouvelle version, 2009. (Cédérom)

<sup>199</sup>Nous verrons naître d'abord et en l'an 1879 la lampe électrique à incandescence, en 1893 la réalisation de l'expérience de transport d'électricité et celle du transformateur. En 1885 nous assisterons à la mise en place du principe du champ tournant dans la construction des moteurs électriques. Après toutes ces inventions nous verrons apparaître le vêtement électrique, l'allume bougies électrique et le théâtrophone dans les rues. En 1890 sera mise à l'épreuve la première locomotive électrique de métro à Londres et en 1891, en Allemagne, la transmission de courant triphasé à partir d'une centrale hydraulique. Suivrons plus tard, l'électrification de tramways, les premiers chemins de fer électrifiés, le fer à repasser, la cuisinière électrique, l'aspirateur, et la machine à laver.

frappera la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine en 1986, un troisième, très récent, au Japon après un fort séisme touchera en 2011 la centrale nucléaire de Fukushima provoquant des coupures d'électricité et d'énormes dommages matériels au niveau de la centrale nucléaire. Le troisième énoncé interpelle un autre discours celui de la guerre et ce, car par le biais du fusil, un artefact cognitif que nous définirons à la suite de Donald Norman comme "(...) *un instrument artificiel conçu pour conserver, rendre manifeste de l'information ou opérer sur elle, de façon à servir une fonction représentationnelle.*"<sup>200</sup>

C'est ainsi que nous considérons le fusil comme instrument représentant un discours relatif à la guerre puisque comme l'affirme encore une fois Donald Norman : "*Nous ne cessons de récupérer les pensées en retrouvant dans l'environnement les objets qui les représentent.*"<sup>201</sup>

En effet, l'artefact fusil, a pour fonction, ici, d'interpeller un interdiscours relatif à la guerre et en tant qu'arme, il fonctionnerait comme un artefact cognitif, dans la mesure où il contribue à l'intention de la production d'un interdiscours, c'est ce que Tomaselo appelle la disponibilité intentionnelle en expliquant que les objets, comme les artefacts sont là pour servir les acquis de la cognition. Pour Tomaselo :

*"Les objets et les artefacts possèdent(...) ce que nous pourrions appeler une disponibilité intentionnelle : il comprend les relations intentionnelles que l'autre entretient avec l'objet ou l'artefact et du même coup les relations*

---

<sup>200</sup> Norman (Donald), "Les artefacts cognitifs " dans Conein B., Dodier N., Thévenot L., 1993, *Le objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, série "Raisons pratiques" 4, Paris, Éd. de l'EHESS : 15-34.1993. p. 28.

<sup>201</sup> Ibidem.

*intentionnelles qu'il entretient avec le monde par le biais de l'artefact.*"<sup>202</sup>

Ceci dit, dans ce discours, le fusil intervient comme objet ou instrument ayant une disponibilité intentionnelle pour servir un interdiscours relatif à la première guerre mondiale et à ses conséquences. Car c'est par rapport à une date approximative, relative à l'enfance de l'auteur, les années renvoyant au contexte de la première guerre mondiale, qu'un interdiscours à contexte idéologique et politique précis y est présent, puisque, chargé de sens selon les choix sémantiques du sujet parlant qui, dans cet énoncé précis, montre l'intentionnalité du discours dans l'interpellation d'un interdiscours pour nous projeter dans un futur proche par rapport à l'énonciation, celui de la guerre mondiale et de ses suites.

En effet, dans ce même contexte historique, la France, qui avait très tôt mobilisé "des indigènes" : soldats venus d'Afrique noire et des Maghrébins, leur avait promis en échange de leur participation aux côtés des Français, des changements relatifs aux droits et basés essentiellement sur l'égalité<sup>203</sup>. Mais

---

<sup>202</sup> Tomasello (Michael), *Aux origines de la cognition humaine*, trad. Y. Bonin, Paris, Retz.2004.p.83. (Pdf)

<sup>203</sup>"Les lois de 1898 et 1900 dotent l'Algérie d'une personnalité civile, d'un budget spécial et d'une assemblée élue. Cette assemblée, composée de trois collèges (colons, contribuables urbains et indigènes), donne la prépondérance aux Européens qui disposent de 48 sièges contre 21 pour les Arabes et les Kabyles. Un gouverneur général, dépendant du ministère de l'Intérieur détient tous les pouvoirs civils et militaires. Alors que la politique française n'octroie que des droits très réduits aux musulmans, les Européens d'Algérie (Pieds-Noirs) revendiquent plus d'autonomie par rapport à la métropole. Un petit groupe de l'élite algérienne, qui a conscience de ces différences, réclame notamment l'égalité politique entre les Français et les Algériens. Il ne s'agit pas d'un mouvement indépendantiste mais plutôt de la recherche d'une politique d'assimilation. Le gouvernement français ne reste pas insensible à ces arguments, mais les réformes prévues sont différées par l'éclatement de la Première Guerre mondiale. Durant laquelle, 173 000 militaires musulmans ont été mobilisés et 119 000 travailleurs algériens ont été rapatriés en métropole pour participer à la reconstruction du pays. Pour récompenser cet effort, le gouvernement adopte les lois et décrets de février-mars 1919, qui accordent une représentation élue à un plus grand nombre de musulmans pour toutes les assemblées de l'Algérie (le nombre des conseillers généraux musulmans passent de 6 à 9, soit un quart du total). Cependant, l'application du dispositif est complexe et ces réformes sont



en vain, la France ne tint pas sa promesse. Et à partir de 1919, et suite à la mobilisation des Algériens dans l'armée française avec leur participation victorieuse dans les rangs des tirailleurs algériens pour la première guerre mondiale que beaucoup d'Algériens revendiquent leurs droits, parmi eux L'Émir Khaled petit fils de l'Émir Abdelkader. Au début des années 20 fut créé le mouvement Émir Khaled connu aujourd'hui sous le nom du parti de la réforme. Le programme du parti "*revendiquait l'égalité entre Algériens et Français en matière de droits et de devoir et la mise en place de réforme politique concernant les lois répressives.*"<sup>204</sup>

L'Émir Khaled s'opposait aux lois de l'assimilation et revendiquait le libre accès des Algériens à la fonction publique ainsi que l'abrogation des lois répressives et la séparation de l'islam par rapport à l'état français. Il fut exilé et interdit d'entrer en Algérie et ce, jusqu'à sa mort en 1936.

Toute cette période, depuis le retour des Algériens qui participèrent à la première guerre mondiale aux côtés des Français et qui attendaient de la France des changements, fut une période de bouleversement et de troubles car les Algériens, ceux qui revenaient de la guerre, étaient armés : c'étaient des soldats, des tirailleurs algériens qui revendiquaient leurs droits et à tout moment ils pouvaient se retourner contre le colonisateur. Ceci dit, la formulation de Jules Roy : "*il y avait des fusils partout*" n'est pas du tout gratuite, car elle interpelle un interdiscours nous plaçant dans un climat de l'après première guerre mondiale ainsi que le discours des revendications des partisans de l'Émir Khaled qui s'opposait au discours de l'assimilation

---

*jugées trop faibles par les algériens.*"In "*La guerre d'Algérie*", Country info, journal municipal, N° 12; Décembre 2012-janvier-février 2013. (En ligne),

<http://www.ville-courtry.fr/IMG/pdf/Courtry-journalmunicipal-dec2012.pdf>

<sup>204</sup>"*Histoire d'Algérie*" 1830-1962 (en ligne),

<http://www.1novembre54.com/DossiersLE%20MOUVEMENT%20EMIR%20KHALED.html>.

Données extraites du cédérom " Histoire d'Algérie" édité par le ministère des Moudjahidines.

revendiqué à l'époque par une certaine fraction Algérienne. Un troisième discours est à repérer à la fin de cet énoncé, c'est celui de la discrimination. On remarquera que l'auteur met côte à côte "le hululement des chacals" et "la voix qui appelait les Arabes à la prière" : deux voix, celle d'un cri d'animal sauvage, le chacal et celle des hommes : une figure d'analogie dans laquelle il y a lieu de rapprocher l'homme "arabe" du chacal, cliché très connu dans la littérature des Français d'Algérie où chacals et Arabes se côtoient et s'entretiennent, d'où la présence d'une certaine forme de violence représentée dans le fait qu'on perçoive une certaine négativité dans l'altérité sous-entendue dans un discours craintif et pessimiste de l'auteur, un discours plutôt de la défensive. Enfin et à la suite de Jacques Lacan, qui confirme que :

*" (...) la parole suppose précisément l'existence d'une chaîne signifiante. (...) Elle suppose l'existence d'un réseau des emplois, autrement dit de l'usage d'une langue. Elle suppose en outre tout ce mécanisme qui fait que – quoi que vous disiez en y pensant, ou en n'y pensant pas, quoi que vous formuliez – une fois que vous êtes entré dans la roue du moulin à paroles, votre discours en dit toujours plus que ce que vous n'en dites", <sup>205</sup>.*

Il est bien clair que dans cet énoncé trois, les prédiscours convoqués dans le texte représentent une mémoire qui condamne l'auteur qui, en voulant se mythifier, embellir et valoriser son image, dégrade sa posture en convoquant implicitement des thèmes qui s'entrecroisent et qui s'annulent, dénonçant un inconscient du discours très révélateur mettant à nu un interlocuteur irréfléchi et instinctif trahi par son propre discours.

---

<sup>205</sup>Lacan (Jacques) (1957-1958), *Le Séminaire de Jacques Lacan : Les formations de l'inconscient*, Paris, Éditions du Seuil. 1998. p.18. 517. p

#### 4. Étude du quatrième énoncé : l'autodidaxie comme invariant universel.

Le quatrième énoncé de la quatrième page de couverture présente l'énoncé posé 4 : "*J'ai appris à lire et à écrire dans Le Chasseur français.*" qui présuppose : "*je n'ai pas appris à lire à l'école* " et sous-entend "*J'ai appris à lire dans un magazine de vente d'armes de chasse et de machines.*"

Cet énoncé sonne comme une prophétie, un augure parce que l'écriture et les armes vont jouer un rôle déterminant dans la vie de l'auteur. C'est dans la mesure où il résume, annonce et illustre que cet énoncé est un discours lié, en fin de parcours, au mythe du héros qui se serait fait, à l'image des dieux, tout seul aussi bien en politique, dans les armes que dans l'écriture. C'est ainsi que se profile d'ores et déjà l'ego démesuré de Jules Roy qui est constamment en quête de gloire. Dans son texte, tout un monde est convoqué, les personnalités politiques les plus illustres tels De Gaulle, les écrivains de renom qu'il rabaisse pour mieux "pomper" leur célébrité et les journaux, comme on peut le voir dans cet exemple.

Nous considérons le discours de Jules Roy comme un discours valorisant l'autodidacte, puisqu'il insiste sur le fait qu'il avait appris à lire et à écrire dans un magazine *Le chasseur français*, magazine réservé à la vente des armes et des machines, et que sa formation à la lecture et à l'écriture a commencé tard. Ce discours de la valorisation de l'autodidaxie, que Jules Roy re-véhicule, n'est pas un discours neuf, au contraire, nombreux sont les écrivains français qui ont déjà valorisé cette formation personnelle à l'écriture. Nous citerons à titre d'exemple Jean Jacques Rousseau<sup>206</sup>, Jean Giono<sup>207</sup>, Georges Sorel<sup>208</sup>,

---

<sup>206</sup> "*Cet autodidacte qui ne commence son oeuvre qu'après quarante ans a formé sa sensibilité, son goût pour la nature et son sentiment religieux, aux Charmettes. " Je fis ce que je voulais faire, je fus ce que je voulais être "*, déclare-t-il". Serraz (Gabrielle), "*Chambéry philosophe avec Jean-Jacques Rousseau*". In *Les Échos* n° 19487 du 30 Aout 2005 • page 4, (en

Vincent Ravalec<sup>209</sup>. Jules Roy a en effet commencé à écrire des œuvres littéraires très tard, ce n'est qu'en 1940 qu'il publiera sa première œuvre *La vallée heureuse*, pour laquelle il lui sera décerné le prix Renaudot en 1946. Ce qui nous amène à reconnaître que la formation revient au "self-made-man" que Jules Roy affiche fièrement dès la quatrième page de couverture et c'est un signe avant-coureur du mythe personnel qui va constituer le centre qui attire l'œuvre des *Mémoires barbares* et lui donne sa cohérence. De plus, cet énoncé, sollicite deux autres discours omniprésents qui s'interpellent et ce,

---

(ligne) [http://www.lesechos.fr/30/08/2005/LesEchos/19487-021-ECH\\_chamberv-philosophe-avec-jean-jacques-rousseau.htm](http://www.lesechos.fr/30/08/2005/LesEchos/19487-021-ECH_chamberv-philosophe-avec-jean-jacques-rousseau.htm), consulté le 03 mars 2013.

<sup>207</sup>"Pour venir en aide à ses parents, Giono doit quitter le collège en seconde et devient employé de banque. Sa culture, immense, aura donc été celle d'un autodidacte à la curiosité universelle. Le succès de *Colline* et de *Un de Baumugnes*, en 1929, l'engage à se risquer à vivre de sa plume. Entre-temps, il a fait la guerre de 1914, qui laissera une empreinte définitive dans sa sensibilité et son imaginaire. Il en donne une vision apocalyptique dans *Le Grand Troupeau* (1931). En 1920, il a épousé Élise Maurin, dont il aura deux filles, Aline et Sylvie. Ses premiers écrits sont le fruit d'influences multiples. Angélique est d'inspiration médiévale. Les scènes de mœurs des *Images d'un jour de pluie* ont une coloration balzacienne. Les proses poétiques d'*Accompagnés de la flûte* (1924) sont tirées de Platon et de Virgile. Le *Noyau d'abricot* est un conte orientalisant. Mais déjà *L'Ermite de Saint-Pancrace* et *Rustique* sont l'émanation de la terre provençale, tandis que la nouvelle *Ivan Ivanovitch Kossiakoff*, rédigée en 1925, est autobiographique. Durant ces années, Giono s'essaie à différents genres et se cherche un style". Foucault (Laurent), "Giono Jean (1895-1970)". In *Encyclopaedia Universalis* 2009, nouvelle version cédérom.

<sup>208</sup>Tour à tour historien, sociologue, économiste, moraliste, cet autodidacte brillant va publier des écrits dans plus de quarante revues. Solitaire dans la réflexion, Sorel l'est également dans son existence. Lorsqu'il rend l'âme, en août 1922, dans sa petite maison de Boulogne sur Seine, il apparaît comme un ascète laïque, vivant reclus, et qui s'éteint quasiment dans l'anonymat. Sa renommée viendra plus tard. De tous les bords. En 1932, l'Action française et l'Internationale communiste salueront simultanément en lui un véritable chef. On verra des Soviétiques lui élever des bustes et un club de militants bolcheviques s'autoproclamer club Georges Sorel. Quant à Mussolini, il dira en 1934 : "Ce que je suis, je le dois à Sorel". In "Georges Sorel, ou la violence reconnue", (en ligne)

<http://www.terreetpeuple.com/reflexion/politique/georges-sorel-ou-la-violence-reconnue.html?2d4883b0bf7db295e9826020acb22e07=f2ed5da191c3b26a0f253df6402662db> (en ligne), consulté le 10 octobre 2013.

<sup>209</sup>"Révélé en 1992, Ravalec raconte de manière hilarante des histoires sordides de toxicos, de paumés, de lascars. L'auditoire est conquis : on ne pensait pas que la littérature hexagonale pourrait produire quelque chose d'aussi simple, d'aussi cru, d'aussi féroce. Il devient avec la manière sèche, concise, poilante de ses nouvelles, le premier écrivain français à l'américaine, autodidacte génial, croisement improbable entre Voltaire et John Fante". In Ravalec (Vincent) *Treize contes étranges*, P.W.Technikart. (Commentaire de presse en ligne) <http://www.ledilettante.com/livre-978-2-84263-020-1.htm>, consulté le 10 octobre 2013

pour dire l'autodidaxie. Le premier est celui de Jean Paul Sartre qui dans *La Nausée* voit l'autodidacte comme un "*complexé qui envie le savoir et la culture de Roquentin*."<sup>210</sup> Et le second, est un discours tout à fait contraire au premier et qui représenterait l'autodidacte dans notre imaginaire collectif comme étant une personne qui est toujours en quête d'isolement, de lutte et de liberté. C'est dans cette perspective que Christian Verrier s'interroge à propos du mythe de l'autodidacte en se posant la question suivante :

" (... ) est-ce un hasard si le mythe autodidacte (le self made man auquel il est souvent comparé) est si grand dans les pays d'Amérique du nord, pays de grands espaces où longtemps il n'a existé d'autre moyen pour exister que de "se faire soi-même" contre une nature qu'il fallait défier et conquérir ?"<sup>211</sup>

D'abord, dans *La nausée*, Jean Paul Sartre, met en scène le personnage d'Antoine Roquentin, universitaire ayant choisi de vivre délibérément dans l'isolement le plus total. Cette solitude voulue et qui pourtant inquiète et angoisse le personnage, semble nécessaire parce que valorisée tout au long de l'œuvre pour être indispensable : elle "*se donne comme une condition de possibilité essentielle à l'appréhension concrète de la contingence*."<sup>212</sup> Tout en même temps, cette philosophie de la contingence dans le discours de Jean Paul Sartre met en place un autre genre d'individu : l'autodidacte. Ce dernier

---

<sup>210</sup>Biron(Michel), "*Portrait de l'écrivain en autodidacte*", in Caumartin (Anne) et Lapointe (Martine-Emmanuelle (dir), *Filiations intellectuelles dans la littérature québécoise, @nalyse, automne 2007*. (En ligne) <https://uottawa.scholarsportal.info/ojs/index.php/revue-analyses/article/viewFile/671/573>. Consulté le 19 février 2013.

<sup>211</sup>Verrier (Christian), *Autodidaxie et autodidacte, l'infini des possible*, Paris : Anthropos. Coll. Exploration interculturelle et sciences sociale, 1999, 220p. (En ligne), <http://www.barbierrd.nom.fr/ImaginAutoVer.html>, consulté le 20 février 2013.

<sup>212</sup> Benoit (Denis), "*Roquentin et les types sans importance sociale*" *Études françaises*, vol. 33, n° 3, 1997, p. 105 et 106. (En ligne) <http://nelson.cen.umontreal.ca/revue/etudfr/1997/v33/n3/036084ar.pdf>, consulté le 20 février 2013.

incarne "toutes forme de médiocrités qui caractérisent l'individu sans importance collective."<sup>213</sup>

L'autodidacte est ensuite présenté comme un être sans consistance aucune, pas trop gâté par la nature, il est exclu et rejeté par la société, et contrairement à Roquentin, sa solitude et son isolement ne constituent pas un choix mais une contrainte. Ce discours de l'autodidaxie sollicite un autre discours valorisant, cette fois-ci, mettant en place une philosophie de l'autodidaxie propre aux écrivains et qui dit que :

*"L'écrivain devient rarement écrivain par les voies traditionnelles de l'école. En ce sens, il constitue toujours à quelque degré un autodidacte. Toutefois, la valeur sociale d'une telle figure, qu'il s'agisse de l'écrivain lui-même ou d'un personnage de fiction, varie considérablement selon les cultures et les époques."*<sup>214</sup>

Cette définition que donnent les sociologues <sup>215</sup>de l'autodidaxie et qui consiste à considérer l'autodidacte comme celui qui "(...) trouve ses maîtres en dehors du système scolaire"<sup>216</sup> insiste sur le fait que ce dernier ne manque aucunement d'instruction, au contraire, sa culture et son savoir, qui sont plus ou moins en décalage avec le savoir institutionnel, sont obtenus individuellement. L'écrivain autodidacte, insiste Claude F. Poliak "Ce n'est pas qu'il manque d'instruction ni qu'il se forme uniquement par lui-même"<sup>217</sup>

En somme, Jules Roy convoque dans sa quatrième page de couverture un autre thème fonctionnant comme un invariant universel, puisque toute

---

<sup>213</sup> Roquentin et les types sans importance sociale, Etudes françaises, Vol. 33, N° 3, 1997, p.105-111 (En ligne), op.cit.p.106.

<sup>214</sup> "Portrait de l'écrivain en autodidacte", op.cit. Quatrième de couverture, résumé.

<sup>215</sup> Verrier (Christian), *Autodidaxie et autodidacte, l'infini des possible*, Paris : Anthropos.  
<http://www.barbierd.nom.fr/ImaginAutoVer.html>

<sup>216</sup> Ibidem

<sup>217</sup> Ibidem.

personne est en réalité autodidacte : nous apprenons ce que nous voulons et ce que nous choisissons d'apprendre et, tout ce que nous apprenons à l'école et dans les institutions finit par disparaître. Encore un motif d'écriture qui dessert l'auteur puisque ce dernier s'acharne à remplir son texte de thèmes obsessionnels qui finissent par devenir un remplissage inutile dans un récit qui se veut un des " *plus nobles, car ils témoignent de la rencontre de l'homme et de l'histoire, voire de son action sur celle-ci et de son inscription concrète dans le temps*"<sup>218</sup>

## 5. Étude du cinquième énoncé : le discours de l'exclusion et de "l'intranquillité".

Le cinquième énoncé de la quatrième page de couverture présente l'énoncé posé 5 : "*Au lycée d'Alger, je fus un cancre, on m'expédia au séminaire*" qui présuppose : "*C'est parce que je fus un cancre qu'on m'expédia au séminaire*" Et sous-entend : "*On envoie les cancras au séminaire.*"

Dans cet énoncé, les propos sont ceux de l'exclusion, du rejet et même, dans les cas extrêmes, ceux du bannissement puisqu'ils présentent les séminaristes comme des personnes qui, après avoir échoué dans leur vie, ne peuvent s'intégrer dans la société et se retrouvent mis en pension dans des lycées séminaires pour recevoir une éducation stricte et sévère où ils sont surveillés et rééduqués selon les normes de l'institution. Pour Jules Roy, c'est lui qui aurait délibérément choisi de se faire exclure du lycée Bugeaud où régnait un certain "caporalisme". Il déclara alors à ses parents qu'il voulait aller au séminaire et ils cédèrent :

---

<sup>218</sup>Maulpoix, "*sur les antimémoires de Malraux (André)*", (en ligne) <http://www.oboulo.com/antimemoires-andre-malraux-98272.html>, consulté le 28 mars 2013.

*"Ce fut impressionnant. On me céda. Je ne me demandai pas si c'était là pour eux un rachat d'une faute lointaine. Je n'en savais rien. Ils ne s'entendaient plus. Ma mère souffrait. Pour moi, c'était le moyen d'échapper à tout, et, en plus, l'eldorado. Trois mois plus tard, à l'automne j'y étais".<sup>219</sup>*

C'est d'ailleurs, au lycée petit séminaire de Saint-Eugène situé sur les hauteurs d'Alger à Notre Dame d'Afrique, que Jules Roy, loin des problèmes familiaux, isolé du monde extérieur et perdu, seul, s'interroge sur sa destinée. Le séminaire n'était pas pour lui un choix : enfant perturbé et indiscipliné et ayant échoué dans ses études, la seule issue pour lui fut le séminaire. C'est alors qu'il tiendra un journal, publié plus tard, intitulé *Les années déchirement 1925-1965*<sup>220</sup> dans lequel il retracera cette recherche de soi dans les plus grands des tourments. Selon les dires d'un ancien séminariste, Jules Roy : "*n'était pas un homme particulièrement religieux. Mais il avait besoin de sentir qu'il y avait autre chose.*"<sup>221</sup>. Et Jules Roy dira lui-même un peu plus tard :

*"Je crois que la question de Dieu et de la foi ne m'a guère intéressé durant la majeure partie de ma vie, (...). Ce n'est que récemment, il y a 10 ans, que j'ai commencé à y penser : depuis que je vis avec l'idée de la mort en moi, comme une terreur permanente."<sup>222</sup>*

Le propos sur le séminaire est aussi celui de l'exil et du recueillement car en tant que lieu du culte et de la formation spirituelle, ce lieu apostropherait un autre, celui de Vézelay, la basilique où Jules Roy passera ses dernières années

---

<sup>219</sup> *Mémoires barbares*, p.93.

<sup>220</sup> Albin Michel, 1998

<sup>221</sup> Jouanno (Bernard), "Jules Roy, l'amoureux de Vézelay", à Vézelay (Yonne) (en ligne) <http://www.la.croix.com.prd-jsp.bayardweb.com/article/index.jsp?docId=590802&rubId=11641>, consulté le 24 février 2013.

<sup>222</sup> Ibidem.



et où il décédera le 15 juin 2000. C'est dans ce lieu de la méditation qu'en 1978 Jules Roy décidera de s'isoler en se détachant du monde extérieur, au clos couvent, face à la Basilique de Vézelay et c'est dans cet endroit même qu'il passera les vingt dernières années de sa vie à écrire des œuvres témoignant de son recueillement et de sa contemplation : *"Fuyant à Vézelay, face à la statue de la sainte Marie -Madeleine, il s'imprégna de son mystère, et elle-même accueillit sans mot dire sa déférence ombrageuse."*<sup>223</sup>

La réflexion sur le séminaire et la basilique de Vézelay disent l'enfermement, l'exil et le désarroi d'un homme qui, fuyant sa propre famille, se retrouve à son adolescence dans un séminaire qu'il n'avait pas choisi délibérément, et repoussé par ses amis Pieds-noirs et les militaires qu'il avait offensés par ses prises de position, rongé aussi par le remords pour avoir tué des innocents pendant la guerre, tourmenté par l'incertitude et "l'intranquillité" d'esprit, il s'exile pour se retirer dans le clos couvent de la basilique de Vézelay afin de se recueillir et de retrouver peut-être une tranquillité longtemps recherchée comme l'affirme l'auteur dans son dernier livre *Lettre à Dieu* :

*"L'idée vient alors de la prière, cet analgésique, anesthésique de l'âme et du corps, morphine bien-aimée qui enlève la douleur et l'angoisse. Et moi qui suis toujours, comme beaucoup, à la recherche de quelqu'un de fort et de tranquille, je vous dis : "Notre père qui êtes aux cieux"... Après quoi je peux mourir, je m'endors."*<sup>224</sup>

Cette idée incontournable du retour à Dieu est aussi un invariant universel car beaucoup d'écrivains l'ont connu. L'illusion à la grandeur, le pouvoir et enfin le

---

<sup>223</sup>Roy (Jean Louis), "Jules Roy à l'écoute d'Alger" 28 octobre 2008, (en ligne), <http://www.maisondelamediterranee.com/JulesRoy.html>, consulté le 25 février 2013.

<sup>224</sup> Roy (Jules), *Lettre à Dieu*, quatrième de couverture, (en ligne), <http://www.albin-michel.fr/Lettre-a-Dieu-EAN=9782226121516>. Consulté le 23 avril 2013?

retour à Dieu, dans toute sa puissance, devant la faiblesse de l'homme, accueille le repentir. Nous pouvons considérer ce discours comme celui de la rédemption que l'auteur scande dans son œuvre et surtout dans le dernier chapitre des *Mémoires barbares* intitulé "*Allegretto ma non troppo*" et qui sonne comme un requiem.

## 6. Étude du sixième énoncé : fantasmes et thèmes obsédants.

Dans le sixième énoncé de la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares*, nous sommes en présence de l'énoncé posé 6 : *Notre professeur de grec sondait l'éther avec un poste à galène et notre professeur de littérature entraînait en transe en lisant Lamartine.* Cet énoncé présuppose : "*Notre professeur de grec était préoccupé à capter les ondes de la radio*"; "*Notre professeur de littérature entraînait dans une excitation extrême en lisant Lamartine.*" Et sous-entend : "*Nos professeurs avaient leurs propres préoccupations.*"

La dévalorisation de l'enseignement et des enseignants sollicite un propos déjà présent dans cette quatrième page de couverture, c'est celui de l'autodidaxie qui valorise l'apprentissage individuel sans appel aux institutions scolaires. L'auteur dévalorise l'enseignement destiné aux séminaristes et présente des professeurs préoccupés par autre chose que le savoir, puisque les uns comme M. Baligand, professeur de grec, s'évadait en essayant de capter les ondes de la radio pour s'informer de ce qui se passe en dehors du séminaire et écouter : "*(...)ce qui parlait de l'autre côté de l'espace.*"<sup>225</sup>— Il faut citer que nous sommes dans les années vingt, "*Les années folles*" et que :

---

<sup>225</sup> *Mémoires barbares*, p.109.

"*L'Afrique était muette.*"<sup>226</sup> Mais de l'autre côté de la rive, il faisait bon vivre et la joie battait son plein. M. Baligand qui partageait avec ses élèves, souligne Jules Roy dans son œuvre : "*Parfois en récompense de quelque chose il nous tendait un casque à écouteurs et la musique emplissait nos oreilles : des chants célestes, des courants de mystères.*"<sup>227</sup>

Les autres, passionnés par la "poésie", entrent en transe en lisant Lamartine. Il faut mentionner, ici, que Lamartine poète incontournable pouvait faire rêver les Français, à cette époque même de l'histoire de la France, "*les années folles*". Comme nous l'avons souligné précédemment. De nouveau, l'auteur déprécie le savoir par le biais de l'enseignement et introduit un autre artefact : le poste à galène appelé aussi récepteur à cristal, poste à diode ou encore poste à pyrite, comme s'il voulait mettre en valeur la technologie au détriment du savoir académique. Cet objet cognitif qu'est le poste à galène, introduit un interdiscours celui de la guerre, puisqu'il nous rappelle les postes de transmission de messages utilisés pendant les premières et deuxièmes guerres mondiales par les soldats dans les tranchées. Ces mêmes radios, un peu plus sophistiquées, serviront à détecter l'endroit et la position de l'ennemi qui possédait lui aussi ce genre d'appareil et pouvait percevoir les ondes engendrées par les oscillations de ces derniers. Pour Jules Roy, cet appareil ne lui est pas étranger, car il a dû lui-même, en tant que soldat en faire usage en temps de guerre. Tout compte fait, dans cet énoncé, qui de prime abord nous présente un discours sur l'enseignement au séminaire et sur les professeurs, un interdiscours en rapport avec les "phantasmes" de l'auteur est sous-jacent et nous permet de dévoiler les thèmes obsédants de Jules Roy qui se présentent comme latents relevant de l'inconscient du texte

---

<sup>226</sup>ibidem.

<sup>227</sup>ibidem.

et qui serait représentés par l'artefact cognitif du poste à galène qui servait à détecter l'ennemi pendant la guerre. On ne peut nier non plus l'attachement de Jules Roy à la poésie qu'il révèle indirectement par le biais des passions de ses enseignants séminaristes qui en fait étaient des hommes de religion mais que la poésie faisait tressaillir.

Chapitre III :  
Etude des présupposée et des sous-entendus relatifs à la  
vocation de l'auteur : Militaire-écrivain- journaliste

Les énoncés qui suivent à savoir l'énoncé sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze contiennent la vocation de l'auteur. Jules Roy est militaire et en même temps journaliste et écrivain. Partagé entre trois métiers, l'auteur reste insatisfait car militaire, il ne pourra rien faire devant l'injustice ' supérieurs, journaliste, il sera censuré, et enfin écrivain, ses c n'atteindront pas le grand public. Mais, l'étude des énoncés relatifs à la vocation de Jules Roy nous permettra de lever le voile sur les vraies raisons de cette insatisfaction.

La vocation est un terme qui, étymologiquement est en rapport avec la religion. De ce point de vue, il désignerait un appel de Dieu, c'est aussi, dans un autre sens, le destin vers lequel un être est dirigé. Si l'on croit le discours de Jules Roy, qui n'est pas du tout un homme de religion mais qui le sera à la fin de sa vie, on supposerait que sa nature d'homme stricte, droit, discipliné et intègre lui a fait prendre le chemin de la vie militaire. Or, nous savons que cette supposition est fausse car Jules Roy avoue lui-même n'avoir rien choisi du tout.

### 1. Étude du Septième énoncé : Militaire instable et vulnérable.

Le septième énoncé de la quatrième page de couverture présente l'énoncé posé 7 : "*Ma vocation, je la trouvai dans l'armée.*" Cet énoncé présuppose "*J'étais à la recherche d'une vocation.*" Il sous-entend : "*Je fut destiné pour l'armée.*". Jules Roy n'a pas choisi d'emblée l'armée, tout simplement parce qu'à cette époque précise où il quitta le séminaire, toutes les personnes qui avaient l'âge d'aller à l'armée furent appelées

et recrutées. C'est ce que Philippe Bartelet<sup>228</sup> confirmera d'ailleurs à propos de Jules Roy : " *En 1927 la réalité militaire le rattrape : Jules Roy est appelé sous les drapeaux à Saint-Maixent. Il renonce au séminaire, devient élève officier.*"<sup>229</sup>. La mise en évidence du métier de militaire dans le texte de Jules Roy met au jour un homme instable et vulnérable. Militaire, un métier qu'il aurait pourtant aimé, tout comme le séminaire qu'il aurait délibérément choisi. Mais que ce soit au séminaire ou à l'armée, notre auteur sera toujours en perpétuel recherche de soi, il se battra continuellement pour s'adapter à un système qu'il aurait voulu à son gré sans jamais réussir. Il poursuivra, en vain, son destin sans vraiment trouver sa destinée, car comme le soutient son fils Jean Louis Roy :

*" Il exigeait des prêtres des vertus qu'il n'avait pas lui-même, et rejeta l'Église. Dans l'armée, il ne comprit pas à quoi on l'employait et il la quitta quand il ne consentit plus à ce qu'elle était devenue."*<sup>230</sup>

La vocation de Jules Roy interpelle deux contradictions, celle de la vie religieuse que Roy a suivie jusqu'en 1927 et celle de la vie militaire. Deux vocations qui s'opposent et se rejoignent puisque :

*"Dès l'adolescence Jules Roy fut pris entre deux vocations contradictoires : l'action et l'aventure d'une part, la contemplation d'autre part. Ce qui fit d'abord de lui un séminariste, plus tard un militaire, animés des mêmes valeurs morales. À l'armée, il entra comme on entre en religion. Du séminaire à la caserne, c'est le*

---

<sup>228</sup>Philippe Bartelet est écrivain, éditeur et grammairien français, il à été nommé ministre et conseillé sous le gouvernement de Mauroy 1981- 1983.

<sup>229</sup>Bartelet (Philippe), "Jules Roy, écrivain engagé et soldat rebelle", Le Monde du 16/06/2000. P.31.

<sup>230</sup> "Jules Roy à l'écoute d'Alger", op.cit.

*même sens de la hiérarchie et de la rigueur morale, une certaine idée de la discipline qui le retiennent.*"<sup>231</sup>

La vie militaire de Jules Roy n'est pas glorieuse car on sait ce que l'armée a fait de cet homme qui croyait trouver la discipline et l'ordre dans une institution dans laquelle régnaient le désordre, la confusion, le trouble et le chaos. Mais Jules Roy n'est pas innocent car à ses débuts, lui même dira qu'il était fier des actes et des tueries lorsqu'ils bombardaient les Allemands. C'est dans un fascicule militaire intitulé "*bombardement*" et édité par la première division aérienne que le colonel Jules Roy préfacera que nous retrouverons ces déclarations :

*"Si le don nous était accordé de revenir en arrière et de choisir entre deux subdivisions d'arme ; si, riches d'une expérience qui a failli nous coûter la vie plus d'une fois, nous pouvions nous lancer à notre tour vers la haute école du ciel et rêver de victoires, de demi-dieux et de Croix de guerre longues d'un demi-mètre, je crois que nous retournerions à nos anciennes amours, c'est-à-dire au bombardement.(...) Les plans des États-majors les plus savants eussent été voués à l'échec si nous n'avions, avec ou sans escorte, écrasé les ponts, les usines, les gares, les ports et les armées."*<sup>232</sup>

Comment après une telle réflexion penser que Jules Roy est innocent des actes de barbarie? Instable et "intranquille", il ne trouvera de répit nulle part, ni au séminaire parce qu'il n'a pas la foi, ni à l'armée parce qu'il s'insurge contre la soumission et l'ordre, ni à l'aviation parce qu'il "prend du plaisir" à écraser "*les ponts, les usines, les gares, les ports et les armées.*"<sup>233</sup>. Ce n'est

---

<sup>231</sup> Dugas (Guy), "Jules Roy", Encyclopédie Universalis, nouvelle version, (cédérom), 2009.

<sup>232</sup>Fascicule "Bombardement" Préface du colonel Jules Roy, (en ligne), [http://www.traditions-air.fr/texte/fascicule\\_bombardement.htm](http://www.traditions-air.fr/texte/fascicule_bombardement.htm), consulté le 12 janvier 2012.

<sup>233</sup>ibidem.



que dans l'écriture que Jules Roy trouvera sa "tranquillité" puisque dans ses romans, il déversera tout son fiel et sa rancune dans lesquels apparaît la charge négative de ses phantasmes longtemps refoulés depuis l'enfance, en accusant les autres de l'avoir fait ainsi. Ne dit-il pas dans ses Mémoires : "(...) on a fabriqué un individu tourné sur lui-même, trop sensible, exagérément en état de déséquilibre et d'interrogations. Serais-je devenu un écrivain sans cela?"<sup>234</sup>

Effectivement, dans ses écrit Jules Roy dira sans frein et sans retenue son déséquilibre, ses interrogations, son inquiétude, sa déchirure, son malaise, et sans scrupule, il avouera ses drames et surtout ses meurtres. Après avoir semé la terreur, la frayeur et la barbarie, il reniera sa patrie et démissionnera de l'armée et enfin, il demandera pardon d'avoir été inconscient, ignoble, irresponsable et méprisable en tuant des innocents et de s'être adonné à des actes fous et barbares qu'il regrettera amèrement. Tout fonctionne comme une confession malheureuse dans laquelle l'auteur désapprouve douloureusement ses actes.

## 2. Étude du huitième énoncé : officier dans la RAF puis tirailleur et tentative de suicide.

Le huitième énoncé de la quatrième page de couverture présente l'énoncé posé 8 : " *Je devins officier.*" Qui présuppose : " *je n'étais pas officier.*" et sous-entend : " *Je suis devenu un militaire gradé.*". D'abord, Jules Roy n'a pas choisi d'être à l'armée, nous l'avons dit précédemment. A vingt ans, il sort du séminaire et il est appelé pour faire son service militaire : " *Il bascule en 1927*

---

<sup>234</sup>Mémoires barbares, p.70.

du côté de l'armée (Saint-Maixent) et en 1929 dans le mariage. Plus tard, il réussira à passer dans l'armée de l'air et à devenir pilote."<sup>235</sup>

Grand bouleversement dans la vie de celui qui devait deux ans auparavant devenir prêtre. D'ailleurs, le verbe "basculer" annonce bien ce changement radical parvenu dans la vie de Jules Roy qui, du séminaire est propulsé dans l'armée puis dans le mariage. "Il réussira à passer dans l'armée de l'air"<sup>236</sup>, poursuit François Nourricier, qui affirme que pour cette fois-ci, contrairement aux autres fois où le choix semblait s'imposer à notre auteur, il y a un désir de Jules Roy à vouloir changer de corps dans l'institution militaire pour devenir pilote. En effet, d'abord aspirant, puis officier dans l'ARF, Jules Roy fera la guerre. Ce discours relatif à la vie militaire nous installe dans les années vingt sept où Jules Roy est appelé à faire son service militaire et où un bon nombre de Pieds-noirs rejoindront la métropole pour faire l'armée. Jules Roy est d'abord élève officier de réserve du 9<sup>ème</sup> Zouaves. C'est une vraie rupture, un grand changement dans la vie du séminariste : " je sentais qu'une autre vie commençait"<sup>237</sup> dira Jules Roy en évoquant son débarquement à l'Ecole Saint-Maixent, école militaire située dans les Deux-Sèvres. Il choisira le premier régiment des tirailleurs à Blida, et retournera en Algérie où il sera affecté à Djelfa : " La garnison comptait aussi des spahis, des artilleurs et des tringlots"<sup>238</sup>. Il y avait beaucoup d'Arabes. Comme figurants, "pour la couleur locale", me dis-je."<sup>239</sup>

---

<sup>235</sup> Nourricier (François), "Un tourbillon nommé Jules Roy" Le Point - Publié le 28/03/1998. (En ligne), [http://www.lepoint.fr/actualites-litterature/2007-01-25/un-tourbillon\\_nomme-jules-roy/1038/0/89811](http://www.lepoint.fr/actualites-litterature/2007-01-25/un-tourbillon_nomme-jules-roy/1038/0/89811), consulté le 17 avril 2012.

<sup>236</sup> "Un tourbillon nommé Jules Roy", op.cit.

<sup>237</sup> Mémoires Barbares, p.134.

<sup>238</sup> Soldats du train transportant les vivres et les munitions.

<sup>239</sup> Mémoires Barbares, p138.

En revanche, L'armée n'avait pas l'air de déplaire au nouveau débarqué : "*La vie militaire me plaisait. Un autre monde s'ouvrait à moi (...) j'étais heureux(...) n'étais-ce pas ce que je désirais sans le savoir?*"<sup>240</sup>, se demandait Jules Roy. Mais ce bonheur semble contredire le discours de l'incertitude et le revirement de l'auteur à ce moment même de sa vie, puisqu'il tentera de se suicider dans une chambre qu'il aurait louée à Médée. C'est dans ces propos qu'il se confie dans ses Mémoires :

*" (...) je connus un instant de nuit profonde ou d'illumination et la tentation du suicide. Je pris mon pistolet d'officier dans le tiroir de la table de travail, manœuvrai la culasse et n'osait pas appuyer sur la détente."*<sup>241</sup>

Nous verrons, par ailleurs, que les propos relatifs à la vie militaire de Jules Roy ne peuvent ne pas référer à l'écriture puisque nous sommes en présence d'un écrivain militaire qui écrit ses Mémoires, convoquant tout à la fois sa vie sociale, sa vie militaire et celle de l'écrivain. C'est dans ce sens qu'un interdiscours semble sous-tendre ce discours qui est celui de certains écrivains qui, tout comme Jules Roy, ont cru que leur vocation était d'être militaire et qui ont écrit pour raconter la guerre chacun à sa manière. Dans ce cas précis, et concernant la formation discursive, nous reconnaissons d'emblée l'existence d'un discours littéraire extérieur et constitutif du discours sur la vie militaire et la guerre. Discours qui convoquerait des écrivains qui auraient tous comme Jules Roy vécu les mêmes guerres, et qui ont écrit pour dire leur malaise et leurs déchirures. Nous citerons à titre d'exemple Antoine de Saint Exupéry, Henri Barbusse, André Beaufre, Pierre Clostermann, Roland Dorgelès, Maurice Genevoix, Jules Louis Lewal, Pierre

---

<sup>240</sup>*Mémoire Barbares*, p.140.

<sup>241</sup>*Mémoires barbares*, p.143.

Molaine, pseudonyme de Léopold Faure, pour ne citer que les écrivains militaires français. Nous retrouverons ces écrivains dans l'étude qui va suivre, précisément à l'énoncé quatorze de la quatrième page de couverture : "*Mon premier livre, La Vallée heureuse, raconte comment les bombardiers lourds de la RAF écrasèrent l'Allemagne.*" Lorsque Jules Roy évoquera sa vocation de l'écriture et lorsqu'il parlera de sa première œuvre qu'il présentera comme une écriture faisant partie de la littérature de guerre.

### 3. Étude du neuvième énoncé : le Mandarinat.

Dans l'énoncé neuf de la quatrième page de couverture, l'énoncé posé 9 : "*Mes inspireurs furent un merveilleux mandarin omniscient à demi loufoque, Montherlant et deux poètes alors à Tunis, Jean Amrouche et Armand Guibert*" présuppose : "*Montherlant, Jean Amrouche et Armand Guibert n'étaient pas des mandarins*" et sous-entend : "*J'ai été le disciple de plusieurs maîtres.*". L'énoncé neuf convoque implicitement et à partir du terme "mandarin", un discours sur le mandarinat et la mandarinerie.

Le terme mandarin présent dans cette quatrième de couverture a fait l'objet de plusieurs titres d'œuvres et fonctionne comme un thème ou un motif d'écriture.

Il se présente en tant que signe dictionnaire et joue le rôle, d'abord, de signe textuel pour se décharger de ses sèmes et se recharger pour devenir signe symbole et ce, afin de qualifier le parcours des intellectuels. Ainsi et pour comprendre l'intention et la visée illocutoire de Jules Roy dans cet énoncé, nous questionnerons des textes traitant le thème du mandarinat pour voir comment ce terme a, tout au long de l'histoire littéraire, acquis différents sens pour qualifier certaines personnes qui de par leur place dans la société ont abusé de leur pouvoir pour "changer le monde". Pour René

Étiemble, le mot mandarin à son origine contenait deux sens différents et que par la suite d'autres sens sont venus se greffer pour rajouter d'autres sèmes au terme "Mandarin". René Étiemble nous explique que :

*"Depuis qu'en 1954 Simone de Beauvoir publia Les Mandarins, le mot, qui ne s'employait en français qu'avec deux sens : le propre, pour désigner les fonctionnaires lettrés de la Chine, le figuré, pour stigmatiser certains abus d'autorité commis en médecine par plus d'un grand patron, a vu son extension croître démesurément. Depuis mai 1968, tout enseignant, et même quiconque se distingue par son savoir, passe pour mandarin. Culture, mandarinat, humanisme excitent désormais un mépris convergent. Pour Voltaire, les mandarins représentaient la perfection de la sagesse. Aujourd'hui, le mandarin est l'ennemi public n° 1. Par un amusant retour du bâton, Simone de Beauvoir se voit traitée de « mandarine concrète ». En cette fin de siècle, et peut-être de civilisation, il faut donc tenter d'élucider, le sens de mandarin et celui du mandarinat."<sup>242</sup>*

Nous verrons comment le signe "Mandarin" symbolise à la fois le lettré puis le corrompu, le sage puis l'arnaqueur. Nous verrons, par la suite, que ce terme même va recouvrir d'autres significations en se substituant au terme "intellectuel" pour dire exactement et parfois autrement l'abus d'un certain groupe de "lettrés" dans une société donnée pour qualifier ceux-là même qui voudrait diriger le monde par des paroles vaines et confuses.

Dans cette étude, nous ferons d'abord appel aux œuvres de la filiation ensuite aux œuvres environnantes pour voir, comme nous l'avons signalé précédemment, comment le signe dictionnaire et textuel "Mandarin" se transforme, se charge, se décharge de ses sèmes et se recharge d'autres sèmes pour devenir un signe symbole. Nous verrons aussi comment à un certain

---

<sup>242</sup>Étiemble (René), "Mandarins", Encyclopédie Universalis, nouvelle version, 2009, (cédérom)

moment de l'histoire de la littérature "le Mandarin" est devenu un motif d'écriture qui pendant longtemps a hanté les textes français pour dire et reprendre l'expression "tuer le mandarin" qui, comme nous le verrons, a peuplé plusieurs textes pour signifier des visions du monde relatives à la faute, au regret, au désir de la rédemption, aux remords de la conscience et à son corollaire, l'indifférence.

#### a. La fille du mandarin, ou la foi chrétienne aux prises de l'idolâtrie chinoise, hommage à l'œuvre de la propagation de la foi de L'abbé Chavroz (1840) :

Une des premières œuvres ayant abordé le thème du Mandarin en tant que fonctionnaire lettré chinois est *La fille du mandarin, ou la foi chrétienne aux prises de l'idolâtrie chinoise, hommage à l'œuvre de la propagation de la foi*<sup>243</sup>(1840). Écrite par L'abbé Chavroz, l'histoire de cette œuvre prend en charge le récit bouleversant d'une chinoise qui se convertit au christianisme. Thia est la fille unique de Phuo, Mandarin de la ville de Tai Ping Fou. Ce dernier s'était appliqué à donner à sa fille un enseignement des lettrés qu'aucune autre fille n'était autorisée à recevoir, car dans le royaume chinois le savoir était interdit aux femmes.

Phuo, le mandarin, avait pour mission d'obéir aux ordres de l'empereur et devait pour cela juger et punir les missionnaires qui venaient répandre le christianisme dans ce pays où régnait l'adoration de plusieurs dieux païens. C'est dans cette atmosphère de frayeur et d'horreur que Thia découvrit la religion qui adorait le vrai et le seul Dieu du monde et de l'humain ; de Dieu de l'Est et du Sud, de l'ici et de l'ailleurs. En se rapprochant, un jour, d'un

---

<sup>243</sup>L'abbé Chavroz, Edition Bonnany-Chiron, 1840.

chrétien, envoyé par la France pour "porter la lumière de l'évangile dans cet empire plongé encore dans les ténèbres de l'idolâtrie"<sup>244</sup>

Thia apprit le secret des heureux héritiers du royaume éternel. Elle se lia alors aux chrétiens pour trouver la vérité à propos d'un Dieu qui ne serait pas à l'image des dieux de la religion annamite<sup>245</sup>, et loin des folies du paganisme, elle rencontra, par hasard, une diaconesse nommée Chutha, au bord du lac, sauvant les âmes des enfants chinois abandonnés par leurs parents. Ces enfants étaient victimes des lois de l'empire chinois qui permettait aux parents de se débarrasser de leurs enfants quand ces derniers devenaient une charge. Chutha avait pour mission de baptiser les enfants abandonnés avant qu'ils n'agonisent. Thia se convertit au christianisme et se vit bannie par le Mandarin, son père, qui était contraint de donner le bon exemple afin de remplir à bien sa mission de Mandarin soumis. Obligée de fuir, Thia continua sa mission de chrétienne et réussit à la fin et avec beaucoup de peine, à convertir le Mandarin ainsi que la Mandarine, sa mère, à cette religion qu'elle devait, elle aussi propager, à son tour, dans "ces contrées où l'on peut dire que tout est Dieu excepté Dieu lui-même."<sup>246</sup>

Le centre qui attire cette œuvre n'est pas le discours sur le Mandarin, il est au contraire un discours sur "le chrétien dans cet empire où l'œuvre de la

---

<sup>244</sup>L'abbé Cavroz, *La fille du mandarin ou la foi chrétienne aux prises avec l'idolâtrie chinoise, hommage à l'œuvre de la propagation de la foi*, Edition Bonnany-Chiron, 1840, p.4et 5.

<sup>245</sup> Religion du peuple Annam (Vietnam), basée sur le culte de l'esprit. Les esprits sont partout dans la nature et influencent considérablement la vie de l'être et sa destinée. L'homme "Annam" se meut dans deux mondes, le monde que nous voyons, le monde naturel, et celui que nous ne voyons pas, le monde surnaturel. L'homme s'agite, il calcule, il fait des efforts, il s'applique, mais tout cela peut être vain, car la réussite ne dépend pas de lui seul; au-dessus de lui, à côté de lui, sont des forces invisibles qui travaillent en même temps que lui, pour lui ou contre lui. In Trần Hoang Vân, " La religion des annamites ", (en ligne), [http://html.caodai.net/religion\\_annamites/](http://html.caodai.net/religion_annamites/), consulté le 23 avril 2012.

<sup>246</sup>*La fille du mandarin ou la foi chrétienne aux prises avec l'idolâtrie chinoise, (prologue)*, op, cit.

*propagation de la foi lutte depuis près de trois siècles avec tant de persévérance.*"<sup>247</sup> Mais le discours sur le Mandarin est sous jacent à la problématique posée dans cette œuvre de propagande comme son titre l'indique d'ailleurs. Dans cette œuvre, il est surtout question de la mise en place d'une comparaison entre le chrétien et le Mandarin. Cette mise en opposition n'a fait que lever le voile sur les tares et les imperfections du Mandarinate. Le Mandarin est d'abord celui qui doit obéir à l'empereur et aux ordres de ses supérieurs, sans pour autant décider de ses actes. C'est lui qui punit les chrétiens et tous ceux qu'il croit complices. Mais il est par contre puni à son tour si, par mégarde, il refusait de se soumettre aux ordres de l'empereur ou s'il est soupçonné de désobéissance ou de malversation. C'est le cas du père de Thia qui sera mis aux fers, attendant d'avoir les mains coupées parce qu'il aurait osé affranchir des chrétiens en leur soutirant de l'argent. Le Mandarin n'est donc qu'une personne sans consistance, sans idéal ni conviction. Il sert le pouvoir et au moindre doute de la part de son supérieur le Mandarin est banni, exilé et rétrogradé. Tout comme le mandarin, le militaire dans *Mémoires barbares*, devait impérativement obéir aux lois de ses supérieurs. Jules Roy ne pouvait en aucun cas désobéir, sinon il se verrait sanctionné comme le jour où il publia un éditorial sur les prix payés par les Français lors des bombardements de la Ruhr : "*Quinze jours d'arrêt de rigueur pour mes articles de Combat et du Monde parus sans autorisation.*"<sup>248</sup>

De plus, le jour où il décida de dire non aux massacres, non aux tueries, Jules Roy se retrouve renié par ses frères pieds-noirs et par les militaires : "*(...) je constatais un changement(...) certains de mes camarades de bureau*

---

<sup>247</sup> *La fille du mandarin ou la foi chrétienne aux prises avec l'idolâtrie chinoise*, (prologue), op. cit.

<sup>248</sup> *Mémoires barbares*, p.309.



m'évitaient. Un ancien bombardier d'Elvington me dit que je l'avais déshonoré (...) j'entendrais cette formule toute ma vie."<sup>249</sup>

## b . Remontrance d'un cuistre à un mandarin à trois queues (1845):

*Remontrance d'un cuistre à un mandarin à trois queues*<sup>250</sup>, est un récit dans lequel un auteur anonyme, soussignant du nom de cuistre<sup>251</sup>, invite Jules Michelet auteur *Du prêtre, de la femme et de la famille*<sup>252</sup> à se reprendre, à réviser et à corriger ses déclarations à propos des gens de l'Église de la famille et de l'Histoire la France et des français, jugés diffamatoires et calomnieux. Dans cet ouvrage, le "cuistre" anonyme s'adresse à Jules Michelet le traitant de "Mandarin à trois queues" il le nomme, par ironie, "seigneur Mandarin" et " éminentissime professeur". Révolté par les propos de Jules Michelet, qui prétend donner une leçon aux Jésuites, à la femme, aux jeunes filles, aux maris et enfin au peuple français, le "cuistre" anonyme le qualifiera d' "impie", de "mauvais citoyen qui ravale son pays" et d'homme de "mauvaise foi". Le Mandarin, dans ce discours qui est une remontrance à propos d'un discours jugé injurieux est un libelliste<sup>253</sup>.

L'auteur de l'œuvre en question, le cuistre, utilise tous les qualificatifs négatifs pour désigner le mandarin de fourbe, d'homme matériel, de loup : "*il y a de*

---

<sup>249</sup> *Mémoires barbares*, p. 309.

<sup>250</sup> Auteur anonyme, *Remontrance d'un cuistre à un mandarin à trois queues, à l'occasion d'un ouvrage intitulé Du prêtre, de la femme et de la famille*, Paris, Seguin, Libraire 1845.

<sup>251</sup> "Cuistre est un terme péjoratif qu'on donne généralement à un valet d'église ou à un bedeau, c'est aussi un homme vaniteux de son savoir. Dans son œuvre, Jules Michelet appelle ainsi "l'évêque Godet Desmarais homme d'une grande loyauté." Note de bas de page in *Remontrance d'un cuistre à un mandarin à trois queues*, op.cit.

<sup>252</sup> Michelet (Jules), *Du prêtre, de la femme et la famille*, Chamerot, 1861, 7<sup>ème</sup> édition.

<sup>253</sup> Dans le sens où il a écrit des libelles qui sont un genre littéraire dans lequel un écrit diffamatoire est dirigé contre une personne, ou un groupe de personnes.

*l'humain sous le loup*.<sup>254</sup> Il dira de lui qu'il est hardi, que c'est aussi un Tartuffe, un hypocrite, un fripon et un misérable, un menteur et un lâche. De cette même manière, Jules Roy traite son inspirateur. Il le qualifie de "*mandarin à la noix*." Et le présente comme un lascar, un agaceur, un être virulent, un tyran et une personne jalouse. Le mandarin de Jules Roy, tout comme le mandarin du cuistre écrit des libelles. C'est à propos de Jules Roy que Louis Doyon écrira, pour mettre à nu les vices de ce dernier pour, dira Jules Roy dans ses Mémoires :

" (...) vomir sur moi tout un livret du Mandarin où il dénonçait mes noirceurs et mes hontes. Je le rencontrai un jour sur le seuil de Gallimard, pliant sous le poids de son libelle qu'il distribuait (...)"<sup>255</sup>

c . As-tu tué le mandarin? d'Albert Henry Monnier et Édouard Martin (1855) et Le mandarin (1860) :

*As-tu tué le mandarin?* est une pièce théâtrale en un seul acte. *Le mandarin* est un " texte" antérieur, recueilli par Auguste Vitu dans son ouvrage intitulé *Contes à dormir debout*<sup>256</sup> édité en 1960. Si nous avons voulu étudier ces deux textes en même temps, c'est parce que tous deux sont en interdiscours et exposent des thèmes identiques. Nous citerons à titre d'exemple le thème du portefeuille trouvé, la demande en mariage, l'assassinat du mandarin et enfin le regret, thème omniprésent dans *Les mémoires barbares*. Dans le premier texte comme dans le second, nous retrouvons ce désir de "tuer un Mandarin" pour hériter de sa fortune. Deux textes dans lesquels le personnage principal est un homme ruiné et désespéré et dont le seul but est

---

<sup>254</sup> *Remontrance d'un cuistre à un mandarin à trois queues*, op.cit., p.28.

<sup>255</sup> *Mémoires barbares*, p.433.

<sup>256</sup> *Contes à dormir debout* est un recueil de textes parus entre 1845 et 1850.

de dépasser cette situation. Il n'a qu'un désir : " tuer le mandarin" pour hériter de sa fortune. "*Le mandarin*"<sup>257</sup> raconte l'histoire d'un certain Georges d'Aubremel, qui voulait demander en mariage Melle Ernestine, la fille de M. Montmorot, un riche vendeur de tissu. Il se voit rejeté parce que pauvre et sans avenir. Il a fait faillite et se retrouve seul, la veille où les huissiers allaient venir le dépouiller de ce qu'il lui restait. Face à un livre ouvert devant lui et dans lequel il lui semble avoir trouvé la solution, il lit :

*"Supposez un mandarin de la Chine, un homme qui vit à trois mille lieues de vous, dans un pays fabuleux, un homme que vous ne verrez jamais ; supposez encore que la mort de ce mandarin, de cet homme chimérique doive vous rendre riche à millions, et qu'il vous suffise de lever le doigt, chez vous, en France, pour qu'il meure, sans que jamais personne puisse vous inquiéter, dites, que feriez-vous ? "*<sup>258</sup>

Nous sommes ici, en présence d'un discours à propos d'un autre discours, celui de Bianchon personnage de Balzac, il s'agit en fait d'un dialogisme considéré comme étant une interaction discursive mettant en scène la présence du discours de l'autre dans le discours présent dans une œuvre en question mais ce sont les personnages qui prennent en otage cette parole pour donner une certaine vision du monde propre à l'époque et la visée de l'auteur qui en réalité se cache derrière ses personnages en papier pour mieux mettre au jour une philosophie, celle du mandarinat :

*"Cette mise en rapport interactionnelle provient surtout (...) des personnages agissant en tant que porte-parole des visions du monde; l'auteur les fait dialoguer. Les*

---

<sup>257</sup> Vitu (Auguste), "*Le mandarin*", in *Contes à dormir debout*, édition Librairie Hachette et Cie, 1860.

<sup>258</sup>"*Le mandarin*", op.cit., p.7.

*personnages communiquent non seulement entre eux avec les paroles propres à chacun dans le dialogue formel, mais aussi à un niveau discursif plus profond lorsque le discours d'un personnage adopte des paroles ou des traits qui peuvent être identifiés à un autre ou même à l'auteur. C'est ce genre d'interaction qui permet l'éclairage mutuel des visions distinctes du monde réel et qui suscite une perception dialoguée.<sup>259</sup>*

*As-tu tué le mandarin?* met en scène Procopé, personnage principal qui, tout comme le personnage de la première œuvre, est, lui, ruiné après s'être engagé dans un jeu de loterie. Il émet le désir de tuer le mandarin et il en parle à Maxime son ami en empruntant à son tour des paroles qui ne sont pas les siennes mais qui relèvent encore une fois d'un dialogisme :

*"Maxime: Tuer le mandarin! Que veux-tu dire?  
Procopé: Tuer le mandarin... c'est être disposé à tout pour arriver à la fortune en sauvant seulement les apparences."<sup>260</sup>*

Procopé est non seulement inspiré par les paroles de Bianchon dans *Le père Goriot*<sup>261</sup> mais de plus, dans ce texte l'auteur convoque un autre discours, celui de Victor Hugo qui, dans son œuvre *Actes de paroles*<sup>262</sup>, tente une définition de ce genre d'homme qu'il qualifie d'homme chimérique ; expression que nous retrouvons également dans le texte du *Mandarin* dans

---

<sup>259</sup>Kathy Sabo et Greg Marc Nielsen "Critique dialogique et postmodernisme", *Études françaises*, vol. 20, n° 1, 1984, p. 74-86, (en ligne), version numérique : <http://id.erudit.org/iderudit/036818ar>, consulté le 29 avril 2012.

<sup>260</sup> Monnier (Albert) et Martin (Édouard), *As-tu tué le mandarin?* p. 6.

<sup>261</sup>" *As-tu lu Rousseau ?*

-Oui.

- *Te souviens-tu de ce passage où il demande à son lecteur ce qu'il ferait au cas où il pourrait s'enrichir en tuant à la Chine un vieux mandarin, sans bouger de Paris.*" In *Le père Goriot*, Librairie nouvelle, 1856, (livre numérique Google).

<sup>262</sup>

(Victor), *Oeuvres complètes, Actes de paroles, Pendant l'exil, Ce que c'est que l'exil*, Edition Ne Varietur, Paris 1853-1861

Contes à dormir debout. Pour Victor Hugo "l'homme chimérique" est un proscrit :

*"C'est un voyant aveugle ; voyant du côté de l'absolu, aveugle du côté du relatif. Il fait de bonne philosophie et de mauvaise politique. Si on l'écoutait, on irait aux abîmes. Ses conseils sont des conseils d'honnêteté et de perte. Les principes lui donnent raison, mais les faits lui donnent tort."*<sup>263</sup>

Dans cette déclaration entre Rastignac et Bianchon, le discours en question n'est autre que celui de Chateaubriand, dans un passage du *Génie du christianisme*<sup>264</sup> dans lequel l'auteur prouve la réalité de la conscience, en insistant sur la foi qu'il a en l'homme de changer le cours des choses, réalité que nous retrouverons sans aucun dans l'œuvre de Jules Roy :

*"O conscience ! Ne serais-tu qu'un fantôme de l'imagination, ou la peur des châtements des hommes ? Je m'interroge ; je me fais cette question : « Si tu pouvais par un seul désir, tuer un homme à la Chine et hériter de sa fortune en Europe, avec la conviction surnaturelle qu'on n'en saurait jamais rien, consentirais-tu à former ce désir ? "*<sup>265</sup>

Ces discours en présence, celui d'Auguste Vitu, dans *Le mandarin*, celui d'Albert Henry Monnier et Édouard Martin dans *As-tu tué le mandarin*, celui d'Honoré de Balzac dans *Le père Goriot*<sup>266</sup> et celui de Chateaubriand dans *Le génie du christianisme* ainsi que celui de Jean Jacques Rousseau dans *Émile ou de l'éducation* et de Victor Hugo dans *Actes de paroles*, se font échos et s'interpellent pour dire, chacun à sa manière, le désir de changer le cours des

---

<sup>263</sup> Œuvres complètes, op.cit.

<sup>264</sup> Chateaubriand, *Le génie du christianisme*, I<sup>er</sup> partie, livre VI, chap. II : *Du remords et de la conscience*, Flammarion, Paris, 1966.

<sup>265</sup> *Le génie du christianisme*, op.cit.

<sup>266</sup> Balzac (Honoré de), *librairie nouvelle*, 1856, (livre numérique Google).

choses par le crime, le châtement, le remords de la conscience et le désir de rédemption. Car c'est en se posant cette question sur la mort du mandarin et après avoir lu cette information dans le journal sur la mort d'un vrai mandarin en Chine qui a coûté la vie à plusieurs citoyens anglais et parmi eux l'oncle de Georges dont il hérita la fortune, que Georges d'Aubremel passera le restant de ses jours persécuté par celui qu'il aurait voulu tuer. C'est ainsi qu'il croit percevoir l'ombre du mandarin à chaque détour tout en imaginant sa voix. Le mandarin incarnera toutes les personnes en relation avec lui et finira par pousser ce dernier au suicide. Mais le jour où il devait se suicider, la voix du mandarin le surprit : "je te pardonne". A partir de ce jour là, seul le pardon sauvera Georges. Sa bonne conduite, en tant que bon chrétien lui permettra de se débarrasser de cette persécution et du remords de conscience.

Procopé non plus ne sera tranquille et n'épousera Clémence qu'après s'être débarrassé, à jamais de l'argent qu'il aurait trouvé dans un portefeuille et celui qu'il aurait hérité et qu'il croyait fermement source de problème parce qu'il aurait voulu au départ commettre un crime, celui de tuer le mandarin. Le Mandarin, dans ces discours, est la personne qu'on aurait voulu tuer à distance; un inconnu qu'on tuerait sans regret parce qu'on ne sait rien de lui. La distance sépare et par conséquent installe l'indifférence. C'est ainsi que Diderot illustrera cette affirmation dans sa *Lettre sur les Aveugles à l'usage de ceux qui voient* :

*"(...) je ne doute point que, sans la crainte du châtement, bien des gens n'eussent moins de peine à tuer un homme à une distance où ils ne le verraient gros que comme une hirondelle"<sup>267</sup>*

---

<sup>267</sup>Diderot (Denis), *Lettre sur les Aveugles à l'usage de ceux qui voient*, 1749, (en ligne), [http://sergecar.perso.neuf.fr/TPE/gai\\_savoir/gai\\_savoir3.htm](http://sergecar.perso.neuf.fr/TPE/gai_savoir/gai_savoir3.htm). Consulté le 26 avril 2012.

L'expression "Tuer le mandarin" fonctionne ici comme un motif d'écriture comportant un conflit intérieur propre au personnage, ce motif apparaît dans cette littérature du dix-neuvième et du vingtième siècle dans un certain nombre d'œuvres qui servent de repère à une certaine vision du monde, celle d'une morale tirée des conséquences d'une faute commise par le désir du meurtre et qui finit par le regret.

Cette thématique de la faute, du châtement du regret et du remords de conscience est présente dans *Les Mémoires barbares* et ce, à plusieurs niveaux de l'œuvre. Elle implique incontestablement plusieurs discours. D'abord, celui relatif à la prise de conscience des crimes commis au nom de la colonisation : " *La France devint là-bas ce que l'Allemagne était en France, mais comment le dire?*" écrira Jules Roy sur un cahier de note, celui du désir de servir la patrie quitte à tuer l'Autre, le colonisé ou l'ennemi qu'on ne connaîtrait même pas puisqu'on peut bombarder tout un douar ou encore plus, toute une ville, tromper l'ennemi et trahir : " *La mission des chasseurs est bien de détruire l'adversaire et donc de tuer, et le nec... attaquer l'ennemi par surprise et par derrière.*" Écrira Jules Roy dans son œuvre. Mais aussi celui du regret du remords de conscience et du désir de repentance.

#### d . Le Mandarin de Michel Joseph Gentil de Chavagnac et Antoine Pierre Charles Favart (1961) :

*Le Mandarin*<sup>268</sup>est une comédie franco-chinoise de Michel Joseph Gentil de Chavagnac et d'Antoine Pierre Charles Favart. Cette pièce nous place dans l'interdiscours relatif au monde du mandarinat relatant une scène chinoise dans laquelle le mandarin, dépassé par les revendications de son peuple,

---

<sup>268</sup> Chavagnac (Michel Joseph Gentil de), Favart (Antoine Pierre Charles), *Le mandarin*, Imprimerie d'Aimé. Vingtrinier, Quai Saint-Antoine, 35, 1861. (En ligne) PDF.

convoque le conseil et lui expose son malaise face à un moine qui oserait contrôler le pouvoir en le critiquant et en voulant faire respecter la vraie loi. Mais la loi du mandarin est celle de la haine des bons droits où règnent la tyrannie et le despotisme. Le mandarin chinois, nous dit l'auteur de cette pièce dans son prologue, n'est pas différent des mandarins qui se trouvent à cette même époque en France à un moment de l'histoire franco chinoise des années 1860, année dans laquelle la Chine voit Canton et Pékin écrasés par la France : *"On traita de la paix après cette conquête qui fit voir aux Chinois que la France était prête à faire respecter, par ses nobles soldats, le droit de ses enfants qu'on ne respectait pas."*<sup>269</sup>

En somme, dans cette pièce, c'est d'un autre discours qu'il s'agit, celui du despotisme et du détournement de la loi au profit des intérêts du mandarin. Thème cher à Jules Roy lorsqu'il parlera de ses supérieurs militaires qui cherchaient la gloire en détruisant tout sur leur passage. Ils ont même détourné les lois militaires à leur profit et afin de bénéficier de grades supérieurs.

#### e . Le mandarin de Juliette Adam Lambert (1860) :

Parue en 1860, *Le mandarin* de Juliette Adam Lambert est une critique des plus acerbes et des plus intelligentes des tares et des vices des établissements du XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est aussi : *" un voyage humoristique à travers Paris et les idées parisiennes, rempli de fines remarques et d'aperçus originaux."*<sup>270</sup>

---

<sup>269</sup> *Le mandarin*, op.cit., p. 5.

<sup>270</sup>Badin (Adolph), *"Madame Edmond Adam Juliette Lamber"*, Paris, Charavay frères éditeurs, 1882.



Dans son œuvre, l'auteure n'hésitera pas à critiquer le système en place. Le discours sur le mandarin rappelle étrangement celui du personnage sbeck des *Lettres Persanes*<sup>271</sup> ainsi que celui de *L'ingénu*<sup>272</sup> de Voltaire. En effet, Usbeck, personnage problématique, pris au piège de ses propres doutes, se noie dans l'incertitude qui le guette et qui fait de lui un être conflictuel. Dans *L'ingénu*, Huron n'est pas moins problématique car c'est lui, qui au départ, faisait tout ce qu'il disait, acquiert des connaissances, apprendra la philosophie et en même temps l'escroquerie et deviendra arnaqueur. C'est cette image du mandarin qui est transmise dans l'œuvre de Juliette Lambert : un homme instable et imprévisible qui à la moindre occasion tombe dans la malversation et la magouille.

#### f. Les mandarins, roman de Simone de Beauvoir(1954) :

Dans *Les mandarins* (1945), Simone de Beauvoir met en scène, dans un climat de guerre (la fin de la deuxième guerre mondiale, la guerre froide et la préparation de la guerre d'Algérie) un groupe d'intellectuels français en "ébullition" qui tente de sauver le monde. Des intellectuels de gauche, ceux-là même qui avaient lutté contre le fascisme, et qui se retrouvaient face à la question insoluble de l'engagement politique qu'ils devaient mener contre une Amérique qui tentait de monopoliser le monde. Certains d'entre eux adhèrent au communisme, d'autres balancent entre gaullisme et communisme. *Le mandarin*, roman de Simone de Beauvoir est un discours politico-idéologique évoquant, avec beaucoup de malaise, la situation pénible

---

<sup>271</sup>Montesquieu (Charles-Louis de Secondat), *Lettres persanes*, Editions André Lefèvre A. Lemerre, Paris 1873.

<sup>272</sup>Voltaire (François-Marie Arouet), *L'ingénu*, histoire véritable tirée des manuscrits du Père Quesnel, Édition Genève Cramer, Utrecht, 1767.

et désagréable de l'intellectuel dans son combat politique et dans son choix quant à la politique à adopter pour sauver "intellectuellement" le monde pendant la deuxième guerre mondiale. Dans cette œuvre, l'auteure décrit la situation pénible vécue par les intellectuels lorsque le choix devient impossible devant des situations comme les crimes perpétrés en URSS ou le génocide du peuple juif sous la domination nazie ou encore l'asservissement des ouvriers où encore pire, les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. Comment agir, comment réagir et que faire devant cet état de fait ?

Ces intellectuels, qui n'ont d'arme que la parole, qui tous parisiens germanoprats<sup>273</sup> ne tarderont pas à se confronter et à s'entre-déchirer pour imposer leurs pensées et leurs idées multiples et diverses, en se réunissant dans les lieux les plus luxueux de Paris en dépensant un argent fou en cigarettes et en alcools, en fêtes et en mondanités. Ces intellectuels de gauches, ces mandarins à la mode, ne savent rien de l'ouvrier ni de l'oppressé, ni des camps de travaux forcés soviétiques car ils sont loin du peuple, dans leurs petits appartements de luxe qui donnent sur l'Île de la Cité et Notre-Dame. Leur seule action est celle des opinions "vides" qu'ils ne se présentent que pour se contredire et pour se donner raison. Des intellectuels qui se remplissent la panse à longueur de journée en se gargarisent de mots et d'idées : " un intellectualisme snobinard "<sup>274</sup> qui donne froid dans le dos et qui répugne. C'est cela que "dénonce" à son insu Simone de Beauvoir parce qu'elle aussi fait partie de ce cercle de mandarin. Ne l'a-t-on pas traitée de "mandarine concrète"?

---

<sup>273</sup> Habitants de Saint Germain des Près.

<sup>274</sup> Expression emprunté à E. Ducourau.

En effet, emportée par l'écriture et le désir de dire, Simone de Beauvoir se raconte et raconte les autres en inversant les rôles et en inventant des histoires quitte à accuser certains d'entre eux de traître; discours que contredira Jules Roy d'ailleurs dans ses Mémoires, dialogisme dans lequel l'auteur minimise considérablement les faits afin de déculpabiliser son maître à penser Albert Camus présent dans le roman clé *Les mandarins* et qui n'est autre que Henri Perron, ancien résistant, romancier et journaliste à L'Espoir:

*" Le livre raconterait en fait l'histoire de Camus (Henri), de Sartre (Robert) et de Beauvoir (Anne). Albert Camus a considéré ce livre comme une véritable trahison : son personnage dans le roman fait un faux témoignage afin de protéger une actrice dont il est amoureux. Une histoire qui serait en fait celle de Sartre."*<sup>275</sup>

En effet, dans ses Mémoires, au chapitre réservé à Albert Camus, Jules Roy cite l'œuvre de Simone de Beauvoir *Les Mandarins* et l'affaire du désaccord Sartre/Camus. Mais Jules Roy tentera pour cela de calmer les esprits et laisser "les morts enterrer les morts", phrase finale de la prologue des Mémoires :

*"Je ne su pourquoi Sartre et Camus était fâchés. Oh on n'en était pas aux drames qui suivront la critique de L'homme révolté dans Les temps modernes, en 1952 (...) Ce n'était qu'une petite pique, comme Simone de Beauvoir en évoque dans Les Mandarins à cause d'un mot dit ou pas dit."*<sup>276</sup>

De plus, l'auteur des *Mémoires*, donnera une réponse scripturale à cette accusation gratuite de l'écrivaine en haussant Albert Camus au rang des messagers, il était affirme Jules Roy, celui qu'ils attendaient tous :

---

<sup>275</sup>"L'année du castor" (en ligne), in <http://www.cafebook.fr/index.php/tag/modernes-classiques>, consulté le 20 avril 2013.

<sup>276</sup> *Mémoires barbares*, op, cit, p (prologue)

*"Ce qu'il disait était plein de naturel, de simplicité, de droiture, il l'exprimait avec tant d'art et d'élévation, il me semble si accompli dans l'ordre physique et moral que j'eus comme la révélation mystique qu'il était, j'exagère un peu, le prophète annoncé par les écritures, pourquoi pas le messie." <sup>277</sup>*

Enfin, Selon Simone de Beauvoir, le mandarin, est l'intellectuel snobinard qui, loin d'être un homme du peuple, pense à la place des autres qu'il aurait voulu diriger sans pour cela participer à leurs actes ; c'est un simple organisateur de pensée, un "cacatoès" selon Horace Van Offel<sup>278</sup> qui ne fait que crier. Un mandarin à qui si on enlevait la parole s'écroulerait dans le silence de ses cris étouffés.

#### g. Le merveilleux mandarin, René-Louis Doyon, inspirateur de Jules Roy dans *Mémoires barbares* (1989) :

La quatrième page de couverture des *Mémoires barbares*, présente un des inspirateurs de l'auteur en le qualifiant de "*merveilleux mandarin omniscient à demi loufoque*". A voir les qualificatifs de ce Mandarin dont on ignore encore le nom, on constate qu'il s'agit de qualificatifs contradictoires. En effet, "omniscient" qui peut avoir pour synonymes "érudit" et "savant" s'oppose à "loufoque" qui signifie "fou", "bizarre", "ridicule" et "sot". Pourquoi toutes ces contradictions dans une même personne, Jules Roy tenterait-il encore une fois de grandir au détriment de la personne de son inspirateur, celui qui dès la première entrevue lui propose de lui servir de "père" ? Et qu'il détruit dès la préface de ses Mémoires en le traitant de "*mandarin à la noix*"<sup>279</sup>.

---

<sup>277</sup> *Mémoires barbares*, op, cit, p.191.

<sup>278</sup> *Les intellectuels*, Edition de la Belgique artistique et littéraire, Bruxelles, 1907.

<sup>279</sup> *Mémoires barbares*, p.15.

L'expression "un merveilleux mandarin" dans la quatrième page de couverture signale un interdiscours existant entre les propos de Jules Roy et celui du *Mandarin merveilleux*, ballet hongrois pantomime réalisé par Béla Bartók en 1918-1919 et inspiré d'un conte chinois. *Le mandarin merveilleux* est l'histoire d'un riche Mandarin qui, attiré par une fille de mauvaises mœurs, tombe dans les filets d'un groupe de malfaiteurs. Ces derniers le dépouillent après l'avoir poignardé, étouffé et étranglé mais en vain. Le Mandarin résistera à la mort parce qu'immortel. Il renaîtra de ses blessures pour vivre son dernier moment de plaisir avec celle qui est prise de remords parce qu'elle aurait voulu tuer le Mandarin pour lui prendre son argent. Une fois de plus, la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares* interpelle le motif "tuer le mandarin" expression mise en avant dans la description du mandarin de Jules Roy qualifié de merveilleux d'où la référence implicite mais qui fonctionne comme une mémoire en discours convoquant un motif de l'écriture que nous avons vu dans *As-tu tué le mandarin?* d'Albert Henry Monnier et Édouard Martin et *Le mandarin* d'Auguste Vitu ainsi que tous les autres textes en interdiscours avec ces deux œuvres, Notamment *Le père Goriot* de Balzac, *Le génie du christianisme* de Chateaubriand, *L'Émile* de Jean Jacques Rousseau et enfin *Les actes de paroles* de Victor Hugo. Nous verrons ensuite que dans le corps du texte des *Mémoires barbares* au chapitre intitulé *le sabre et le mandarin*, cet inspirateur n'est autre que René-Louis Doyon, dit le Mandarin, pour avoir publié *Les Livrets du Mandarin* entre 1923 et 1963. En effet, René-Louis Doyon prend pour pseudonyme "Le mandarin" et publie tout seul ses cahiers. Tout comme Jules Roy, il est un Pied-noir, "*Fils d'un boucher de Blida qui vendait de la viande casher*"<sup>280</sup>.

---

<sup>280</sup>*Mémoires barbares*, p.148.

A l'image des intellectuels de gauche décrits dans l'oeuvre de Simone de Beauvoir *Les mandarins*, Doyon, éditeur et écrivain, aime à se faire entouré " *Presque tous les soirs il improvisait un banquet avec les habitués.*"<sup>281</sup> Exhibitionniste et excentrique, le Mandarin aime à se donner en spectacle :

*(...) il s'exprimait à haute voix partout.*"<sup>282</sup> "(...) *éclabousseur, indiscret, jeteur de poudre aux yeux, il faisait tourner les assiettes au bout d'une baguette, tirer des lapins et des colombes de son gibus, c'était l'as de pic.*"<sup>283</sup>

De plus, *le mandarin* de Jules Roy n'a aucune délicatesse ni aucun scrupule : " *critique méchant, sophiste, maniaque, redoutable, contempteur des valeurs les plus nobles : la religion, la patrie, Léon Bloy.*"<sup>284</sup> Néanmoins, c'était un érudit : "C'était Pic de la Mirandole " dira Jules Roy dans ses *Mémoires*. " *René-Louis Doyon fut un extravagant lettré, éditeur failli, critique mordant mais érudit, il laisse parfois une œuvre brouillonne dont le style chantourné est inoubliable.*"<sup>285</sup> Écrira Eric Dussert, dans son article intitulé "Les chemins sinueux d'un étrange mandarin", qui ne méconnaît pas le côté brouillon du Mandarin mais il lui reconnaît son érudition et son originalité. C'est peut être cette définition qu'attendait René Étiemble du Mandarin et du Mandarinat, en cette fin de siècle et de civilisation.

---

<sup>281</sup> *Mémoire barbares*, p.166.

<sup>282</sup> *Mémoire barbares*, p. 150.

<sup>283</sup> *Mémoires barbares*, p. 149

<sup>284</sup> *Mémoires barbares*, p.150

<sup>285</sup> Dussert (Eric), "Les chemins sinueux d'un étrange Mandarin", in Le manuel de littérature contemporaine, (en ligne), [www.oike.com/lmda/din2/n-egar.php?eg=MAT03888](http://www.oike.com/lmda/din2/n-egar.php?eg=MAT03888), consulté le 03 janvier 2013.

#### 4. Étude du dixième énoncé : une mémoire de guerre entre littérature et résistance :

L'énoncé posé 10 : *"Quand la Deuxième Guerre mondiale éclata, j'étais dans l'aviation."* présuppose: *"j'ai participé à la deuxième guerre mondiale en tant qu'aviateur."* Cet énoncé sous-entend : *"J'étais bombardier pendant la deuxième guerre mondiale."*

Le discours sur la deuxième guerre mondiale relève de la mémoire de la guerre et interpelle un interdiscours relatif à la littérature de guerre ainsi qu'à un dit de témoignage relatif à la deuxième guerre mondiale. Nombreuses sont les réflexions historiques et littéraires prenant en charge cette mémoire. Ce sont des thèmes qui se rejoignent certaines fois mais qui se contredisent la plupart du temps pour dire chacun à sa manière son point de vue et sa position politico idéologique par rapport à cette guerre vécue différemment par ceux qui ont participé en tant que militaires et témoins directs et par ceux qui, passifs en tant que civiles, ont été les victimes d'une guerre qu'ils ont subie malgré eux. Leurs visions du monde sont différentes et leurs témoignages aussi.

Quant à Jules Roy, militaire et témoin direct dans cette guerre, il tentera quant à lui de se remémorer les faits de cette guerre afin de la raconter et de se la représenter selon sa propre mémoire, en privilégiant un côté de la guerre puisqu'il relatera sa participation en tant que militaire et "héros" et plus précisément en tant que bombardier et Pied-noir d'Algérie. Cette appartenance à ce groupe social : "Pieds-noirs d'Algérie" aura son impact sur cette mémoire et sur une certaine vision du monde et des prises de position de l'auteur qui ne peuvent être que subjectives, partielles et personnelles puisque comme le signale très justement Yan Hamel dans son ouvrage :

*"La mémoire instaure, vis-à-vis du révolu un rapport non pas scientifique et objectivant, tel celui qui aurait idéalement voulu établir la reconstitution historique (...), mais, au contraire, un rapport intime, immédiat et ouvertement passionnel."<sup>286</sup>*

Invariant de la littérature de manière générale et de la littérature française de manière plus particulière, le discours sur la deuxième guerre mondiale, nous explique Yan Hamel dans une étude consacrée aux romans français sur la deuxième guerre mondiale, intitulée *"La bataille des Mémoires : la seconde guerre mondiale et le roman français"*, met au jour la plus grande subjectivité par rapport aux événements réels de l'Histoire que les uns et les autres interprètent selon des prises de position préétablies ; opposition qui, par la narration subjectivée, introduit-réintroduit le sujet dans l'histoire. Dans cette même étude, les œuvres sélectionnées sont présentées sous forme de quatre catégories. D'abord les romans résistancialistes qui, nés au lendemain de la deuxième guerre mondiale, véhiculent un discours et une idéologie qui valorisent l'héroïsme de la résistance et donnent une image du malaise du régime en place. Ils ont pour préoccupations majeures la représentation globale et de la guerre dans le but de bannir une certaine idéologie dominante et un certain discours omniprésent véhiculé faussement par l'occupant et ses collaborateurs. Ces œuvres transmettent afin de sauvegarder une mémoire collective de la guerre, une mémoire qui défend ceux qui ont voulu reconstruire la société française. Par leurs œuvres, ces romanciers de la résistance cherchent à valoriser un certain patriotisme et tentent de présenter positivement la guerre. Dans cette catégorie d'œuvres, l'auteur sélectionne essentiellement quatre romans : *L'Éducation européenne* de Roman Gary (1945), *Le sang des autres* de Simone de Beauvoir (1945), *Drôle*

---

<sup>286</sup>Hamel (Yan), *"La bataille des mémoires, La seconde guerre mondiale et le roman français"*, Les Presses de l'Université de Montréal 2006, p. 15.



de jeu de Roger Vaillant (1945) et enfin *Les armes de la nuit* (1946) et *La puissance du jour* (1951) de Jean Bruller Vercors.

La deuxième catégorie de romans que l'auteur nomme les romans antirésistancialistes et qui, "*écrits (...) en réaction contre les mémoires et les romans résistancialistes*"<sup>287</sup>, portent en eux des discours renversant et détruisant les idées et les points de vues soutenus par le discours des romans résistancialistes. Dans cette catégorie Yan Hamel classera *Les Uranus* de Marcel Aymé (1948), *Le hussard bleu* de Roger Nimier (1950), *Féerie pour une autre fois* I et II de Louis Fernand Céline (1952-1954) et *Le roi des Aulnes* de Michel Tournier (1970). Dans la troisième catégorie, intitulée le roman de la conscience inquiète, l'auteur retiendra les œuvres suivantes : *Pompes funèbres* de Jean Genet (1974), *Un balcon en forêt* de Julien Gracq (1958), *La ronde la nuit* de Patrick Modiano (1969) et enfin *La douleur* de Marguerite Duras (1985). Dans ces œuvres, les auteurs donnent à voir une résistance française complètement divisée. L'ennemi n'est ni l'Allemagne, ni les différents complots des différentes factions françaises mais c'est plutôt le monde entier. Enfin une dernière catégorie, celle des Romans de la mémoire autoréflexive dans laquelle l'auteur classe *La route des Flandres* de Claude Simon (1960), *Le grand voyage* de Jorge Semprun (1963), *Des hommes illustres* de Jean Rouand (1993) et *La compagnie des spectres* de Lydie Salvayre (1997), il s'agit en fait, de romans qui voudraient lever le voile sur la subjectivité et le manque de raison dans les autres genres de romans qui précèdent et mettent en scène les relations de conflits supposés miner les sociétés d'après guerre dans la mesure où une mémoire "vécue" viendrait s'opposer à une mémoire "transmise". Tous ces discours en question, qu'ils soient propos résistancialistes ou antirésistancialistes, réflexion sur la

---

<sup>287</sup> *La bataille des mémoires, La seconde guerre mondiale et le roman français*, op.cit., p. 137

conscience inquiète ou sur la mémoire autoréflexive, ils relèvent tous de la mémoire de guerre relative à la deuxième guerre mondiale. Dans *Mémoires barbares*, Jules Roy raconte une mémoire de guerre, celle de sa participation à la deuxième guerre mondiale, d'abord en tant qu'aviateur "occasionnel" puisqu'il volait à ses débuts comme observateur en avion. Plus tard, en dissimulant sa surdité, il parviendra à être accepté, dans l'aviation et conduira des avions de chasse. Il fera la guerre pour tuer, massacrer et bombarder des villes entières et des ponts. Cette mémoire sera celle d'un Jules Roy qui a triché, en cachant son infirmité, pour exterminer impitoyablement des populations innocentes. Ne dit-il pas dans ses Mémoires qu'il avait "*servi à détruire l'humanité*"<sup>288</sup> et que "*La mission des chasseurs est bien de détruire l'adversaire et donc de tuer.*"<sup>289</sup>

Dans ce cas précis, Jules Roy est pour cette guerre et il nous la raconte en tant que Pied-noir, militaire, anti juif et anti arabe. C'est dans cet esprit qu'il fera la guerre, mais c'est dans un autre esprit qu'il l'écrira, plus tard quand il se rendra compte des horreurs que cette guerre a engendrées et quand il s'arrachera à la France qu'il dénigrera ; une France qui, au même titre que l'Allemagne, bombardera, massacrera et torturera. C'est Jules Roy lui-même qui l'affirmera dans ses Mémoires :

*" Là je vis une petite fille, devenue folle après le bombardement aérien et attachée à un piquet par la cheville(...) un vieil Arabe vint à moi et me dit : "C'est ta France à toi qui a fait ça."(...) J'avais vu ce dont nous étions capables en Indochine. Ici, avec la même conscience professionnelle, nous rasons les mechtas. "ta France à toi..."Tout à coup je me détachais de cette France qui n'est pas la mienne. C'était déjà ce que j'avais éprouvé quand on grillait le delta du Tonkin au*

---

<sup>288</sup> *Mémoires barbares*, p.296.

<sup>289</sup> *Mémoires barbares*, p. 309.

*napalm et qu'on passait les suspects à la gégène, mais là, c'était mon aviation à moi, celle qu'on avait envoyé avec moi sur les usines de la Ruhr, sur Leipzig et sur les îles de la Frise où l'Allemagne construisait des armes secrètes. A présent, les nazis c'était nous hélas.*<sup>290</sup>

Jules Roy écrira la guerre en tant que subversif, en démolissant tout ce que les autres écrivains ont écrit avant lui. Il avouera ses crimes car il voudrait se démarquer de tous ceux qui ont écrit la guerre avant lui, puisque son œuvre, *Les Mémoires barbares* sera, à la fois, résistancialiste, valorisant l'héroïsme de la résistance, elle sera aussi antirésistancialiste et relèvera de l'écriture de la conscience inquiète et malheureuse puisqu'elle tentera de dire les remords et la nostalgie d'une personne meurtrie et endolorie par le regret et la désolation. Elle sera, de plus, écriture de la mémoire autoréflexive, et de surcroît subversive et destructive jusqu'à sa forme hybride et brouillonne. C'est à se demander, en définitif, si Jules Roy arrivera-t-il à faire revivre le souvenir du drame, de la lâcheté et celui de la trahison et justifier ses choix? Réussira-t-il à se remémorer l'horreur du drame pour faire revivre cette mémoire de guerre disloquée, mutilée, meurtrie et honteuse qui est en réalité une mémoire plurielle et collective et que Jules Roy voudrait personnelle et individuelle?

##### 5. Étude du onzième énoncé : la résistance un moment faible de la narration :

L'énoncé posé 11 : "*Le désastre nous chassa jusqu'à Alger et le drame de Mers el-Kébir nous rangea du côté de Pétain*" présuppose "*l'échec nous emmena à Alger et la tragédie de Mers el-Kébir nous rallia du côté de Pétain.*". Cet énoncé sous-entend : "*C'est à cause de l'offensive allemande et la bataille de Mers el-Kébir que nous avons suivi Pétain*"

---

<sup>290</sup> *Mémoires barbares*, p.470

Cet énoncé interpelle plusieurs discours se rapportant d'abord à la tragédie provoquée par l'offensive allemande qui chassa les Français jusqu'à Alger, puis aux opérations militaires qui ont provoqué la bataille de Mers el Kébir<sup>291</sup>, des opérations ayant été la cause directe au ralliement de certains Français aux côtés du Maréchal Pétain et ce, sans omettre la résistance française et la mémoire silencieuse<sup>292</sup>, tous deux fortement présents, travaillent explicitement/implicitement le onzième énoncé. Cet énoncé relatif à la guerre est donc fortement polyphonique et fait probablement référence à la date du 10 mai 1940 où l'offensive, lancée par Hitler sur les Pays-Bas, la Belgique et la France, provoque l'exode de certains Allemands qui regagnèrent les villes frontalières françaises et chasse les Français de leur pays. D'abord, le désastre dont parle Jules Roy dans cet énoncé est celui de la désolation générale qui sévissait dans les villes françaises envahies par les Nazis. Des propos qui nous préparent d'ores et déjà à la justification de la prise de position de Jules Roy et de ses camarades quant à leur fuite vers Alger et par la suite, leur alignement presque obligé sur la politique du Maréchal Pétain, pour les raisons que nous avons invoqué plus haut. Ne pouvant regagner Londres et répondre à l'appel du Général de Gaulle qui appelait les Français à le rejoindre, la seule issue pour, ces derniers, qui étaient bloqués en France, fut Alger et dans un climat de panique et de désordre absolu que, forcés de quitter leur patrie, les Français la cédèrent aux Allemands. C'est ainsi que se donnent dans la quatrième de couverture les différents discours sur la guerre, amalgamés et reliés car, intimement liés dans la réalité. En effet, la guerre d'Algérie ne peut être saisie que dans son rapport aux autres guerres qui l'ont

---

<sup>291</sup> Mers el-Kébir qui eut lieu le 3 juillet 1940, l'opération catapulte qui débuta le 2 juillet qui est à l'origine de la bataille de Mers el-Kébir et enfin la bataille de Dunkerque appelée opération Dynamo du 25 mai au 3 juin de la même année.

<sup>292</sup> Ricœur (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, 2000.

générée et, elle a généré d'autres guerres et d'autres crises, à son tour, inévitablement. Ce lien est capital car il met au jour non pas la présence héroïque des colonisateurs mais une fuite, leur fuite en avant. Et ce, contrairement aux martyrs algériens qui ont défendu leur pays, corps et âme, beaucoup de Français, tel que Jules Roy, ne sont venus en Algérie que pour fuir la colonisation allemande et pour ne pas avoir à l'affronter.

Notons aussi que ces interdiscours relatifs au désastre de Mers el-Kébir nous permettent de lever le voile sur certains agissements douteux des responsables militaires Français. Leurs décisions ont causé brouilles et désaccords entre troupes militaires et civiles ainsi qu'avec les alliés, sans omettre qu'ils ont à leur insu renforcé la résistance. Idée qui rejoint le discours sur le mandarin, cité plus haut, propos en rapport avec l'abus de pouvoir des responsables afin d'arriver à leurs fins. En fait, la bataille de Mers el-Kébir, est considérée, par les historiens comme l'une des trois phases de l'opération catapult. Il s'agit en réalité d'un événement malheureux de la deuxième guerre mondiale, puisque après l'opération dynamo<sup>293</sup>, La Royal Navy qui voulait empêcher l'armée allemande et italienne de s'emparer de la flotte française proposa une paix unilatérale sous la condition que la flotte française rejoigne les ports britanniques. Les allemands et les italiens qui souhaitaient alors une reddition de la marine française à laquelle Hitler s'opposa, puisqu'il voulait une France neutre, provoqua un malentendu dans les rangs de l'armée britannique qui attaqua la flotte française se trouvant alors en Algérie dans le port militaire de Mers el-Kébir. Cette attaque fut des plus meurtrières et des plus désastreuses et c'est essentiellement ce discours

---

<sup>293</sup> La bataille de Dunkerque ou Opération Dynamo eut lieu du 25 mai au 3 juin 1940. Lors de la bataille de France, l'armée allemande engage la Blitzkrieg contre l'armée britannique et l'armée française. Ces dernières battent en retraite et l'armée allemande parvient à les encercler dans la poche de Dunkerque.

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

de la discorde et du désastre que l'énoncé onze interpelle pour justifier la prise de position des Français face au régime en place comme le confirme Jean Pierre Azéma :

*"Entre juillet 1940 et août 1944, les Français eurent à supporter à la fois la sujétion de l'occupant allemand et les contraintes de plus en plus lourdes, au fil des ans, du régime le plus autoritaire et le plus répressif que la France ait connu au XX<sup>e</sup> siècle. Si la grande majorité des Français firent d'abord confiance au maréchal Pétain pour faire face à la grave crise d'identité nationale provoquée par la déroute de mai-juin 1940, ils se détachèrent progressivement du régime de "l'État français" qui s'était installé bon gré mal gré dans la ville de Vichy. À la fois parce qu'il devenait un régime de plus en plus policier et parce qu'il se faisait le complice de l'occupant, notamment dans la persécution des Juifs de France. L'Occupation a sans doute profondément marqué la génération des Français des années noires, mais c'est Vichy qui continue de susciter les enjeux de mémoire les plus vivaces, dans lesquels on doit inclure l'ambivalence des attitudes du Français moyen."<sup>294</sup>*

Le onzième énoncé interpelle également une certaine idée sur la résistance. Cette dernière est liée directement à la défaite et à l'occupation du pays par les Allemands :

*"En moins de six semaines (10 mai 1940 à la fin juin), la population française vit un cauchemar : six millions de réfugiés sont sur les routes, fuyant l'avance ennemie. Le gouvernement s'effondre. Le 17 juin, le nouveau président du Conseil, le maréchal Pétain, demande l'armistice qui est signé le 22 juin 1940. Dès lors, le pays vaincu est soumis au pillage "autorisé", son potentiel industriel mis au service de la machine de guerre allemande, 1 500 000 hommes restent prisonniers dans*

---

<sup>294</sup> Azéma (Jean Pierre), "Régime de Vichy", encyclopédie Universalis, nouvelle version 2009. (Cédérom).

*des camps. Divisée en deux principales zones (zone libre et zone occupée), la France est démantelée. En outre sous peine de répressions, tout Français doit obéir aux autorités occupantes.*<sup>295</sup>

La résistance fut la seule issue pour libérer la France. Nombreux les hommes et les femmes qui voulaient poursuivre ce combat en répondant à l'appel du général de Gaulles qui proclamait dans son discours du 18 juin 1940 que les mêmes moyens qui avaient vaincu les Français pouvaient faire venir un jour la victoire. De là, les forces françaises libres (FFL), soumises aux ordres britanniques, se constituèrent autour du général de Gaulles à partir du 28 juin 1940. La résistance en France commença alors par des actes individuels qui se transformèrent par la suite en actes collectifs comme par exemple les manifestations des lycéens et des étudiants à l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1940 et depuis, les premiers maquis s'organisèrent.

Mais la résistance française n'était pas seulement une lutte contre l'occupant Allemand, elle fut aussi une opposition aux forces du régime de Vichy :

*"Le 18 juin 1940, le général de Gaulle a appelé à la radio les Français qui avaient une quelconque compétence militaire à venir le rejoindre à Londres. Ceux qui ont répondu à son appel sont normalement classés comme membres de la "France libre" ou résistants de l'extérieur. La résistance de l'intérieur concerne les hommes et les femmes qui, en France, soit en zone occupée, dite zone Nord, soit en zone Sud, non occupée jusqu'en novembre 1942, se sont organisés pour perpétrer des actions contre les forces de l'Allemagne nazie, donc contraires à la légalité de l'occupant ou du gouvernement de Vichy."*<sup>296</sup>

- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié

<sup>295</sup>Pascal Renaud et Stéphanie Boudy, " Paroles de résistants", in <http://www.parolesderesistants.com/?ptaq=contexte-historique>, consulté le 10 août 2010.

<sup>296</sup>Verges Jacques, Heinz Duthel, boD –Books on Demand, 2013, p.84.

Mais cette mémoire de guerre restera silencieuse, dira Jules Roy dans ses Mémoires :

*"Bref, là encore, le silence dans les rangs! Silence à nos généraux, silence à nos éditorialistes qui n'ont pourtant à se mettre sous la dent que bisbilles entre partis politiques, silence de nos critiques bien-pensants qui comptent leurs voix pour une élection à l'Académie. Même silence pour les mêmes raisons, la crainte d'un faux pas, en juin 1940, à Alger."*<sup>297</sup>

Jules Roy, à ce moment précis se trouvait en France en tant qu'aviateur militaire et n'a pas pu rejoindre Londres. Contraint alors de quitter son pays pour l'Algérie, il regrettera ne pas être un "forban"<sup>298</sup> :

*"Nous changions de continent, la guerre changeait d'espace, le monde changeait d'ère, je pensais à toutes les roses dont la France était fleurie. Toutes ces roses pour l'arrivée des Fritz, blonds, en command-cars sans même un coup de fusil, que nos filles regardaient passer dans le glorieux été. Les forbans, ce n'était pas nous."*<sup>299</sup>

Dans ses Mémoires, Jules Roy évitera de parler de la résistance et de tous ceux qui ont choisi de combattre les Allemands sur leur terre. Il n'évoquera pas non plus les premiers actes de la résistance. Et quant il décrira la ville de Chartres dans le chapitre intitulé *Des ailes, des ailes*, ville dont il dira : *je m'arrêtais pour photographier la cathédrale (...) je ne passerai jamais à Chartres sans une émotion d'amour(...)* Chartres restera une lumière de ma vie<sup>300</sup>, Jules Roy omettra consciemment de parler du premier résistant Français Jean Moulin, préfet de la ville de Chartre à qui les nazis voulaient

---

<sup>297</sup>Mémoires barbares, p. 185.

<sup>298</sup> En 1938, début des hostilités, les français croyait à la victoire et à tables les militaires chantaient "Le Forban", chanson traditionnelle très ancienne qui aurait été composé par des prisonniers du bagne de Brest au XVIIIème siècle.

<sup>299</sup>Mémoires barbares, p.181.

<sup>300</sup>Mémoires barbares, p.172.



faire signer une déclaration accusant des tirailleurs sénégalais d'avoir tué une famille française. Jules Roy ne dira rien de Jean Moulin qui résistera et ne signera pas et sera torturé. Jules Roy n'évoquera pas non plus le fait que le général de Gaulles engagera Jean Moulin pour unifier la résistance française et sera arrêté et torturé par la Gestapo. Jules Roy ne dira pas non plus que Jean Moulin ne trahira personne et ne donnera aucun nom :

*" Seuls ceux qui ont été martyrisés peuvent imaginer ce qu'il a dû supporter. Le 8 juillet 1943, au cours de son transfert en Allemagne, Jean Moulin meurt des suites de ses souffrances. Lors du dépôt de ses cendres au Panthéon, le 19 décembre 1964, André Malraux dans un discours solennel voyait en lui " le visage de la France."<sup>301</sup>*

Dans une œuvre aussi importante sur l'histoire de la France, restituant des événements vrais vécus par l'auteur, nous remarquons un silence singulier à propos de la résistance. L'auteur évoquera par contre la fidélité des militaires envers Pétain mais à propos de de Gaulles : "*Le rebelle dont il valait mieux ne pas parler,*" il confirmera qu'il était le seul à dire la vérité. Déclaration que nous considérons comme peu audacieuse pour celui qui est censé raconter l'Histoire. En tant que militaire, Jules Roy ne pouvait pas parler de la Résistance et en tant qu'homme, il n'osait pas par ce qu'il avait honte probablement de n'avoir pas pu se rebeller. L'incertitude, qui régnait dans les rangs des militaires qui s'étaient rangés du côté de Pétain, rendait l'atmosphère de plus en plus insupportable puisque comme le souligne Jules Roy :

---

<sup>301</sup>"A Chartres, le 17 juin 1940, Jean Moulin accomplissait son "Premier acte de Résistant". (En ligne), <http://ufacbagnoleet.over-blog.com/article-a-chartres-le-17-juin-1940-jean-moulin-accomplissaitson-premier-acte-de-resistant-50985859.html>, consulté le 19 juillet 2012.

*"Il y avait chez nous de plus en plus de grincheux. Nous étions près de nous déterminer peut-être au pire, à condition de remonter vers le nord, vers des combats qui nous aspiraient. Avec un brin de forfanterie où se mêlait de la dignité, nous commençons à ressentir une certaine gêne de notre condition d'embusqués, de favorisés, mais peut-être avons nous la méconnaissance d'une guerre à laquelle nous ne participions pas. Personne ne savait qui allait gagner, personne n'était sûr d'être du bon côté. Parfois il nous semblait que nous aurions dû avoir presque honte d'être des soldats fidèles à quelque chose."*

Cette mémoire de guerre, qui est en rapport avec la résistance française et que Jules Roy voudrait taire dans ses Mémoires, ne peut être qu'une "mémoire honteuse" car elle représente, en réalité, une gêne énorme et un profond désarroi pour l'auteur. C'est lui qui le dit dans ses propos :

*"De Gaullès que je n'avais vu qu'en photo, un képi flambant neuf sur un échelas, ne me paraissait pas tellement admirable. Je feignais de l'ignorer, peut être parce que je n'avais pas osé le rejoindre, comme on feint de ne plus prêter attention à qui ne s'est pas laissé séduire."<sup>302</sup>*

Ce discours de la mémoire silencieuse et de la mémoire honteuse rejoindrait inmanquablement un discours plus révélateur, celui de la haine qui se réalise dans le discours de l'auteur lui-même et dans celui de l'interdiscours en rapport avec l'intertexte. Nous remarquerons à cet effet l'absence totale du terme Résistance dans le texte de Jules Roy qui invoque plutôt l'ignorance, l'indifférence et la non reconnaissance :

---

<sup>302</sup> *Mémoires barbares*, p.187.

*"Quand il (de Gaulles) fut condamné à mort par Vichy, aucune réaction chez nous : il l'avait cherché, il récoltait. On se taisait. On ne prononçait jamais son nom (...) on le considérait comme illégitime. S'il arrivait à quelqu'un de prononcer son nom, les regards échappaient. De Gaulle, c'était le silence, l'inaccessible, le rebelle dont il valait mieux ne pas parler, l'inavouable péché des autres, la robe déchirée de l'unité."<sup>303</sup>*

Au discours de la mémoire honteuse et silencieuse s'oppose le discours littéraire relatif à la résistance. Car contrairement à ce qu'avance Jules Roy dans ses Mémoires à propos du silence des journalistes et des écrivains<sup>304</sup>, cette période a connu une importante littérature, celle de la résistance et plus particulièrement celles des "pionniers", ceux-là mêmes que les historiens qualifiaient de résistants de la première heure : "résistants des années 1940-1941, lorsque la résistance était balbutiante, la résistance d'avant 1940."<sup>305</sup>

Dans son article intitulé "*Les traces littéraires laissées par les résistants au travers des écrits de Valentin Feldman, et René Char et Jean Grosset*" Fabienne Federini affirme, à propos de cette littérature et de ces résistants en citant tour à tour René Char, Jean Cavaillès, Valentin Feldman, Marc Bloch, Boris Vildé et Jean Grosset, que :

*"Certains ont rempli des carnets sans savoir si un jour ces textes seraient publiés (...); d'autres ont continué à*

<sup>303</sup> *Mémoires barbares*, p.188.

<sup>304</sup> "Bref, là encore, le silence dans les rangs! Silence à nos généraux, silence à nos éditorialistes qui n'ont pourtant à se mettre sous la dent que bisbilles entre partis politiques, silence de nos critiques bien-pensants qui comptent leurs voix pour une élection à l'Académie. Même silence pour les mêmes raisons, la crainte d'un faux pas, en juin 1940, à Alger." In *Mémoires barbares*, *op.cit.*

<sup>305</sup> Fabienne Federini, "*Les traces littéraires laissées par les résistants au travers des écrits de Valentin Feldman, et René Char et Jean Grosset*", acte de colloque sur l'héritage de la résistance dans la création littéraire, (en ligne) <http://www.memoresist.org/L-heritage-de-la-Resistance-dans,306.html>, consulté le 15 avril 2013.

*travailler à leur discipline tels que la philosophe Jean Cavailles qui dès qu'il était en prison, reprenait son traité de logique; d'autres enfin ont laissé des témoignages sous forme de journal de guerre (...), de correspondance (...), de récits de nouvelles (...).*"<sup>306</sup>

Cet héritage littéraire, nous explique Fabienne Federini, n'est pas des moindres, car même si ces textes engagés avaient pour thème principal les raisons qui avaient poussé ces écrivains à s'engager, ils abordaient néanmoins des thèmes comme la mort, l'amitié et la fraternité. Mais ces discours portent en eux une autre dimension celle de la peur, et de la haine et du mépris vis à vis de la guerre, et de l'occupant. Nombreux sont ceux qui ont voulu, dans leurs écrits, communiquer ce sentiment de haine qui les hantait et qui les harcelait indéfiniment. Nous citerons à titre d'exemple Jean Paulhan, éminente personnalité de l'histoire de la résistance littéraire. Il créa le Réseau du Musée de L'Homme, considéré comme l'une des premières cellules de la résistance. Il s'était donné comme objectif de sortir la France de la crise insurmontable causée par la défaite, en sauvant " *la dignité de la nation, et avec elle la liberté de la parole et de l'esprit.*"<sup>307</sup> Sous le pseudonyme de Jean Guérin, il avait signé des articles et avait dirigé la revue littéraire d'Europe dans laquelle l'auteur adapte :

*" L'amitié, et observe l'attitude, faite de haine et d'amour, des écrivains devant le langage. Il appelle « Rhétoriciens » ceux qui ont confiance dans la capacité du langage à exprimer ce qu'ils ont à dire, et à l'inverse « Terroristes » ceux qui*

---

<sup>306</sup>"Les traces littéraires laissées par les résistants au travers des écrits de Valentin Feldman, et René Char et Jean Grosset", op.cit

<sup>307</sup>"Jean Paulhan et la résistance littéraire" de Ariane Thomalla, (en ligne), <http://www.arte.tv/fr/792530,CmC=792524.htm>, consulté le 20 novembre 2013.

*voient d'abord dans le langage un obstacle à l'expression.*<sup>308</sup>

Le discours de la haine est également présent dans la poésie de Robert Desnos : *"un poète qui a écrit pendant les années d'occupation pour communiquer sa haine contre l'occupant et les collaborateurs et exaltait la liberté.*"<sup>309</sup>

Robert Antelme qui, en Mai 1944, est arrêté par la Gestapo et déporté, lui aussi écrit dès son retour *L'espèce humaine* ; œuvre qu'il consacrera à *"l'expérience indicible de l'homme réduit à l'extrême dénuement du besoin.*"<sup>310</sup>

Dans un discours du survivant, l'auteur témoigne des conditions de souffrance des détenus qui n'ont pas trahi. Il dira à cet effet que : *" C'est ici qu'on aura connu les estimes les plus entières et les mépris les plus définitifs, l'amour de l'homme et l'horreur de lui dans une certitude plus totale que jamais ailleurs.*"<sup>311</sup>

Et enfin, c'est dans un discours de la haine et du mépris que Robert Antelme se remémore les sentiments sauvages et primitifs, de la faim et du froid qu'il revoit et perçoit encore et toujours :

*"Les regards, la menace de mort constante, la vanité nazie, l'orgueil de SS, la morgue satisfaite, repue elle-même, l'avidité que développe le goût du pouvoir sur autrui. La nature même devient blessure (...) tous ces instants d'une insoutenable densité pour faire entendre ce que furent ces espaces de négation de l'autre, de*

---

<sup>308</sup> Jean Paulhan" [http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean\\_Paulhan](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Paulhan)

<sup>309</sup> *L'héritage de la Résistance dans la création littéraire*", op.cit.

<sup>310</sup> *L'espèce humaine*", Pascal Arguedas, (en ligne), [http://calounet. Pagespersoorange. fr/resumes-livres/antelme\\_resume/antelme\\_especehumaine.hm](http://calounet.pagespersoorange.fr/resumes-livres/antelme_resume/antelme_especehumaine.hm), consulté le 23 avril 2013.

<sup>311</sup> *L'espèce humaine*", op.cit.

*destruction physique et morale, ce temps de mépris, de haine, de bassesse et pourtant de courage aussi, pour certains, à faire de leur vie intérieure une résistance noble, un force de bonté.*"<sup>312</sup>

Enfin, pour ce qui est des résistants et de cette résistance littéraire, les Mémoires de Jules Roy préfèrent le silence, l'explication de cette attitude se trouve dans l'œuvre même de l'auteur qui a choisi délibérément de se taire à propos de ces écrivains résistants. En effet, se trouvait de l'autre côté de la barrière, son écrit intitulé "*La France sauvée par Pétain*", le prouve bien, même si l'auteur des *Mémoires barbares* se excuse en se reprochant, un peu tard, d'avoir écrit de telles choses. Il dira à ce propos : "*J'étais l'auteur de La France sauvée par Pétain et plus tellement fier de l'être, je ne pouvais me désavouer, et cependant de violents accès de colère contre moi-même me secouaient.*" <sup>313</sup>

Pour conclure, nous dirons que dans le onzième énoncé de la quatrième de couverture des *Mémoires barbares*, nous relevons plusieurs discours qui se font échos pour dire à la fois une mémoire de guerre valorisante et une autre honteuse et silencieuse. Ces discours se contredisent et se complètent pour se réaliser afin de dévoiler un comportement des plus subversifs de celui qui a voulu faire taire l'Histoire en mettant en avant des faits et des événements pour en dissimuler d'autres. Ces discours en présence mettent en place un interdiscours relevant du discours de la haine et du mépris envers la guerre et tout ce qu'elle entraîne comme souffrance et malaise, mépris aussi de l'occupant qui installa peur et horreur dans les esprits de tous ceux qui ont vécu la "muette"<sup>314</sup>.

---

<sup>312</sup> *L'espèce humaine*", op.cit.

<sup>313</sup> *Mémoires barbares*, p.202.

<sup>314</sup> La guerre.

## 6. Étude du douzième énoncé : la confusion entre rumeur, silence et vérité cachée :

L'énoncé posé douze : "*Antijuif et antiarabe, je fus un homme de droite jusqu'à l'arrivée des Alliés en 1942* " présuppose : "*Je n'étais plus un homme de droite après l'arrivée des alliés en 1942*". Cet énoncé sous-entend : "*Ce qui s'est passé en 1942 m'a rendu subversif*".

Dans cet énoncé, nous sommes d'abord en présence d'un interdiscours dans lequel une opinion au moins est explicitement présente, impliquant indirectement une autre qui s'y oppose : c'est le message selon lequel la droite serait raciste et conservatrice alors que la gauche, "xénophile", est plus modérée. Un autre sujet est également évoqué dans cette même déclaration, celui d'une date liée à des événements historiques : 1942 ; date que l'énonciateur voudrait comme un renversement, un changement brusque dans sa vie politique ainsi que dans l'histoire de la France, puisque cette époque est celle du " tournant de la guerre"<sup>315</sup>

La conception de la droite et de la gauche remonte à l'Antiquité lorsque deux choix séparaient deux groupes d'individus représentant, l'un et l'autre : " (...) *les ordres privilégiés (clergé et noblesse) (...) et les députés du tiers état (qui devaient fournir sa masse principale à la majorité révolutionnaire) (...)*"<sup>316</sup> qui, par la suite, lorsque les états généraux sont devenus, en France, Assemblée

---

<sup>315</sup>O'Neill (Herbert Charles), *Le Tournant de la guerre. Stalingrad, El-Alamein, Tunisie, 1942-1943, traduit de l'anglais par Gérard de Brux*, Strategicus – 1947, Patrick Souty, La guerre du Pacifique, 7 juillet 1937-2 septembre 1945: l'Asie du Sud-Est, au centre des enjeux, Presses Universitaires Lyon, 1995, Krautkrämer (Elmar), *Vichy-Alger, 1940-1942: le chemin de la France au tournant de la guerre*, Económica, 1992, Yves Durand, Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, Editions Complexe, 1 oct. 1998, Zedong Mao, Le tournant de la Seconde guerre mondiale (12 octobre 1942), Editions en Langues Étrangères, 1969.

<sup>316</sup> Rossi-Landi (Guy), "*Gauche et droite, histoire politique* " Encyclopaedia Universalis, nouvelle version, 2009. (Cédérom).

nationale, votaient la Constituante. Les députés étaient alors séparés afin de permettre le décompte des voix, c'est alors que :

*"(...) par analogie avec la Chambre des communes où le parti au pouvoir siège à droite, les partisans d'un droit de veto absolu pour le roi se placèrent à droite du président, les tenants d'un régime constitutionnel dans lequel le roi ne jouerait qu'un rôle amoindri, à gauche."*<sup>317</sup>

Depuis, et comme le souligne nettement François Goguel<sup>318</sup>, fondateur de la géographie électorale, les mouvements et l'ordre établi s'affrontent.

Dans ce même ordre d'idée, et dans un article intitulé *"Gauche et droite, histoire politique"*<sup>319</sup>, Guy Rossi-Landi soulève la problématique épineuse de la pérennité de l'opposition des notions de la droite et de la gauche. Le politologue affirme dans ce sens que ces deux notions relèvent pour certains d'une idéologie révolue et reproduiraient inlassablement de vieux débats. De plus, de nombreux historiens, journalistes et politiciens<sup>320</sup> font référence au Gaullisme après les réformes, pour justifier l'instabilité et les renversements dans la division des partis de la droite et de la gauche.<sup>321</sup>

---

<sup>317</sup> *"Gauche et droite, histoire politique, op.cit.*

<sup>318</sup> *"Les Français se partagent entre deux mystiques, l'une et l'autre humanistes, mais l'une est pessimiste et l'autre optimiste, touchant la nature humaine. Et ces mystiques se dégradent naturellement en deux politiques qui sont à leur tour soutenus par deux blocs auxquels M. Goguel impose les noms: Parti de l'Ordre établi, Parti du mouvement."*In Néré (Jacques), «Le problème des "deux Frances" d'après un livre récent». In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 2<sup>ème</sup>année, N. 4, 1947. pp. 463-467. (en ligne), [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess\\_03952649\\_1947\\_num\\_2\\_4\\_3334](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_03952649_1947_num_2_4_3334), consulté le 24 novembre 2012.

<sup>319</sup> *"Gauche et droite, histoire politique", op.cit.,*

<sup>320</sup> Pierre Vianson-Ponté, Serge Berstein, André Figueras, Bernard Cahen.

<sup>321</sup> *"(...) le Général fut un chrétien de gauche. Catholique de gauche, il sera adhérent à Jeune République, à Revues Seop, au Temps Présent et sera militant dans des milieux "non-conformistes" dont Ordre nouveau. Il a aussi adhéré avant-guerre au Cercle des Amis de Temps Présent (...). A la fin de la guerre, le 31 août 1944, le Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF), est transféré à Paris. Le gouvernement d'unité nationale est constitué dès le 9 septembre 1944. Il sera présidé par de Gaulle, avec des ministres socialistes (Mendès France, Auriol,...) et des communistes sur deux mandats et jusqu'en janvier 1946.*



Mais en France, ces oppositions n'ont pas toujours existé en tant que partis qui s'affrontent puisque, historiquement parlant, ce n'est qu'en 1901 qu'on verra naître le Parti Radical, premier parti politique en France et en 1905, un second parti de gauche se forme avec la constitution du SFIO (section française de l'internationale ouvrière).

Les partis de droite ne s'établiront que plus tard, puisque comme l'atteste Colette Yamal, spécialiste en science politique : "*Pendant longtemps, les partis de droite sont des groupes informels réunis autour de leaders et d'intérêts communs.*"<sup>322</sup>

En 1958 la Constitution française, dans son article 4<sup>323</sup>, appliquera la loi des droits des partis politiques qui devront : "*se former librement, se présenter aux élections, (garantie du pluralisme politique) et leurs devoirs (respecter La souveraineté nationale et la démocratie.)*"<sup>324</sup>

Ceci implique qu'en 1942, la droite et la gauche n'étaient pas des partis proprement dits mais des groupes de personnes rassemblés autour d'un délégué, semblables aux ligues et aux réseaux qui activaient à cette période et

---

*L'Assemblée constituante sera élue un an plus tard, en octobre 1945. C'est alors que le Général applique ce que l'on peut qualifier une politique de gauche : le droit de vote aux femmes de France à la Libération, la création des comités d'entreprise, de l'école primaire unique, la sécurité sociale, création d'une taxe sur les loyers pour le Fonds national d'amélioration de l'habitat, sans oublier les fameuses nationalisations (Air France, Renault, les Houillères qui deviennent Charbonnages de France,...) Fringuet-Paturle(Isabelle),"De Gaulle, Pompidou et Chirac : aspirants de gauche", (en ligne), In <http://www.atlantico.fr/decryptage/charles-gaulle-georges-pompidou-jacques-chirac-gaulliste-gauche-droite-isabelle-fringuet-paturle-303996.html>, consulté le 28 mars 2013.*

<sup>322</sup>Yamal (Colette), "*Les partis politiques et leur rôle, dans Institutions et vie politique*", La documentation française, 2003.

<sup>323</sup>"*Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1er dans les conditions déterminées par la loi. La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation.*" Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur. (En ligne), in <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/laconstitution-du-4-octobre1958/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur.5074.html#>, consulté le 23 octobre 2012.

<sup>324</sup>Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur, op, cit.

qui ont continué leur action pendant la deuxième guerre mondiale, en se ralliant à des mouvements plus importants, tel que le mouvement de l'extrême droite qui avait sous son égide l'Action française, la Solidarité française, les Jeunesses patriotes et les Croix de feu, ou encore l'extrême gauche qui regroupait le parti socialiste, les communistes, les radicaux, les trotskistes et les anarchistes. Jules Roy, d'inspiration antisémite et xénophile, était de l'extrême droite et appartenait aux Croix de feu, association d'anciens combattants antiparlementaires et nationalistes mais il se rendra compte, bien vite, de son instabilité<sup>325</sup>. Il suivra le Maréchal Pétain et justifiera cette appartenance par l'impossibilité du choix qu'il avait devant lui. Lors de l'invasion allemande et de l'exode de la population française en pleine débâcle militaire : "*l'armée refluit en désordre ou était prisonnière*"<sup>326</sup>, Jules Roy s'était retrouvé, comme tous les Français, livré à lui-même.

Pensant fermement que "*le salut était hors la France*",<sup>327</sup> il quitta, avec son escadrille, une "patrie naufragée" pour Alger où il pensait trouver de Gaulle. Mais de Gaulle se trouvait à Londres et avait fait un appel pour que les Français le rejoignent. Cette information importante Jules Roy la qualifie de rumeur pour justifier son départ pour l'Afrique du nord et son impossibilité de rejoindre le général de Gaulle :

*"Le bruit circulait qu'un général de Gaulle, ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre, était à Londres et appelait*

---

<sup>325</sup> Instabilité par rapport à ses prises de position envers Malraux et François Mauriac : "*il ne reste que cela de la pellicule échappée par miracle à la destruction, des images sublimes nées chez cet homme qui luttait pour les pauvres et la révolution en s'habillant rue Faubourg-Saint-Honoré et en déjeunant chez Lucas-Carton, près de la librairie de Doyon. Ce qui me frappa en 1934- ce qui prouve que j'étais moins Croix de feu que je le dis- fut un reportage de Saint-Exupéry, contraire et antithèse de Malraux, sur Madrid bombardé, et la photo d'une petite fille de Bilbao dont la mère venait d'être tuée par des aviateurs allemands. J'essayais enfin de me détourner de cette image et d'un article de François Mauriac dans le Figaro sur les malheurs du peuple basque crucifié. Je commencerai à me poser des questions.*" *Mémoires barbares*, p.172.

<sup>326</sup> *Mémoires barbares*, p. 176.

<sup>327</sup> *Mémoires barbares*, p. 177.

*tous ceux qui pouvaient à le rejoindre. De Nîmes, c'était impossible. Nous n'étions plus que des poussières nous cherchant dans le désordre, flottant dans un rayon de soleil.*<sup>328</sup>

Comme par réaction, ou comme par révolte, Jules Roy décida de défier ceux qui avaient pu suivre de Gaule à Londres. Il se lançait dans une véritable "obstination" pour prouver que la politique du maréchal Pétain était la meilleure :

*"Comme pour m'éprouver moi-même, je poussai la provocation jusqu'à exhiber chez moi une affiche en couleur de Pétain : ce front couronné d'or, cet air de franchise, toutes ces étoiles.*<sup>329</sup>

Mais de plus, exhibitionniste et provocateur, il engageait le défi jusqu'au bout lorsqu'il écrit un pamphlet dédié au Maréchal :

*"Je me lançai dans la célébration de Pétain. J'écrivis des articles et donnai une conférence bourrée de citations et de références où je fustigeais la mollesse, le doute, et comme j'ai horreur de tièdes, je me sortis les tripes pour susciter une certaine foi. Je tirai une brochure que la librairie de Montherlant à Alger publia sous le titre de La France sauvée par Pétain.*<sup>330</sup>

Plus tard, il dira seulement, Ô combien il regrettait, des années plus tard, d'avoir été aussi crédule :

*" Ce qui m'effraie à près d'un demi siècle de distance, c'est la naïveté avec laquelle soudain, sans le conseil de*

---

<sup>328</sup> *Mémoires barbares*, p.177.

<sup>329</sup> *Mémoires barbares*, p. 190.

<sup>330</sup> *Mémoires barbares*, pp. 196-197.

*personne et malgré mon voyage à Londres, où la présence des officiers allemands m'avait si fortement meurtri, je me lançai dans la célébration de Pétain (...). »<sup>331</sup>*

Tandis que pour la haine qu'il éprouvait pour les Juifs et les Arabes, Jules Roy, accusera Crémieux et Drumont. L'un d'avoir mis en place un décret qui francisait les Juifs, en privant les Musulmans de naturalisation et l'autre d'avoir été, en 1898, élu député d'Alger : " *il devient dirigeant d'un "groupe antisémite" composé de 28 députés.*"<sup>332</sup>

Et enfin pour se disculper, il n'hésitera pas à révéler les luttes intestines provoquées par les politiciens et les militaires afin de raviver le feu entre Français, Juifs et Arabes. Pour Jules Roy, Drumont et Crémieux étaient seuls responsables du racisme qui sévissait à cette époque précise, il déclarera alors qu' :

*"En Algérie, qui n'était antijuif ? Toutes les séquelles de Drumont, député d'Alger en 1900, marinaient dans les milieux populaires, l'armée avait toujours détesté Léon Blum, embastillait par Pétain.*"<sup>333</sup>

Jules Roy renoncera à la droite après l'arrivée des alliés et basculera vers une gauche progressiste et modérée. D'une extrémité à une autre, il poussera le défi jusqu'au bout et osera injurier le Président : "*Après mon départ de l'oasis, une lettre anonyme me dénonça aux autorités comme officier indigne tenant des propos outrageants sur le chef d'état.*"<sup>334</sup>

---

<sup>331</sup> Ibidem.

<sup>332</sup> Joly (Laurent), "Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la III<sup>ème</sup> République", Revue d'histoire moderne et contemporaine, 3/2007 (n° 54-3), p. 63-90.

<sup>333</sup> Mémoires barbares, p. 188.

<sup>334</sup> Mémoires barbares, p.214.

Subversif et destructeur, il agira en conséquence et en rapport avec les événements vécus pendant cette année de grands renversements politiques et du tournant décisif de la deuxième guerre mondiale.

La date de 1942 fait référence au tournant de la guerre et interpelle implicitement un discours marqué par l'événement le plus mémorable de l'histoire de la résistance française : le parachutage, en Province, de Jean Moulin. Sous le commandement du général de Gaulle, ce dernier avait pour mission d'unifier la Résistance. De cet événement, Jules Roy ne dira rien. D'autres discours sont convoqués à travers cette date et réfèrent à la solution finale pour les Juifs<sup>335</sup>. Succédera à ceux-là, le déclenchement du procès de Riom<sup>336</sup> et le bombardement des usines Renault par les britanniques ; bombardement :

*"(...) justifié, puisque ces usines "allaient de concert avec les officiers allemands, fêter la sortie du 1000<sup>e</sup> tank", et que 1000 camions allaient chaque mois renflouer les possibilités de manœuvrer l'armée d'Hitler contre L'URSS."<sup>337</sup>*

Ce qui suit n'améliorait pas le cours des événements en France, puisque juste après le bombardement des usines Renault et dans la nuit du 28 mars 1942, la forme-écluse Joubert, seule forme disponible à accueillir les navires de guerre allemands, fut détruite par le destroyer anglais Campbellton.

---

<sup>335</sup>"En France occupée et non occupée, la saisie de Juifs aux fins d'évacuation se déroulera selon toute vraisemblance sans difficultés majeurs," in Poliakov (L), Steinberg (L), Blulawko (H), *Solution finale de la question juive*, Paris 1992, p.14.

<sup>336</sup> "Procès mené par le gouvernement Vichy contre les prétendus responsables de la défaite 1940. Seront inculpés, le général Gamelin, MM Daladier, Blum, Guy la Chambre, Jacomet. Le procès fut suspendu le 11 avril 1942 et ne fut jamais repris." In Labourdette (Jean Paul) et al, Auvergne, 2011-2012, Petit Futé, 3 mars, 2010. p. 28.

<sup>337</sup>Bidussa (Daniel), Peschansky (Denis), "La France de Vichy" : Archives inédites d'Angelo Toska, Fertinelli Editor, 1 janv. 1996.

En réponse à ces attaques et à l'organisation de la Résistance, l'Allemagne répondait par l'installation définitive de la Gestapo dans la zone occupée. Plusieurs résistants seront arrêtés et exécutés notamment, Georges Politzer, Jacques Decour, et Jacques Solomon. Dans la même année, en zone occupée, les autorités allemandes exigeaient le port de l'étoile jaune pour les enfants de plus de six ans et deux accords seront signés par Pierre Laval, chef de gouvernement de Vichy et les Allemands. Le premier accord consistait à livrer les milliers de Juifs réfugiés en zone libre et de déporter ceux de la zone occupée et le second, celui de la relève, se réduit à relâcher un prisonnier pour trois Français partant pour la France. Depuis les rafles s'intensifiaient<sup>338</sup>. Des opérations militaires s'étaient déclenchées tel que l'opération Jubilé, appelée aussi le débarquement de Dieppe, tentative de débarquement des alliés mais qui se terminait par un échec remarquable. L'opération Torch dans laquelle les Anglo-américains débarquaient en Afrique du nord et les Allemands envahissaient la zone non occupée et annulaient l'armistice et enfin, l'opération Frankton où les Britanniques attaquaient le port de Bordeaux. Ces opérations ne feront que semer le désordre et l'anarchie dans les rangs de l'armée française. L'amiral François Darlan prendra le pouvoir en Afrique du nord et sera assassiné par Fernand Bonnier de La chapelle: *"un jeune homme exalté, un pur, un innocent."*<sup>339</sup>

Giraud remplacera François Darlan et enfin la flotte française se sabordera à Toulon après l'opération Lila déclenchée, en représailles, par Hitler après l'ordre donné par Darlan d'amener la force de haute Mer à Dakar :

*"Le 27 novembre, à Toulon, les Allemands font irruption dans l'arsenal militaire à Toulon. L'opération Lila, visait à s'emparer de la flotte de haute mer de Méditerranée*

<sup>338</sup>La rafle de Vel' d'Hiv 12884 Juifs.

<sup>339</sup>*Mémoires barbares*, p.215.

*intacte. Mais menée par la Wermarch, non pas par la Kriegsmarine, elle échoue de peu, et les soldats Allemands voient sous leurs yeux s'engloutir la plus puissante flotte de combat de l'époque.*"<sup>340</sup>

Ce climat de guerre et des opérations militaires entrainera la mondialisation du conflit, et modifiera les rapports de forces entre les pays de la grande Alliance et les pays de l'Axe. Dans cette ambiance d'incertitude et de reconquête, les attaques des pays de l'Axe, appelés aussi l'Axe Rome-Berlin-Tokyo, seront paralysées. La fin des hostilités devient de plus en plus incertaine. C'est dans ces conditions de revirement tourbillonnant et agité et dès son retour en France, que Jules Roy changera de position :

*"Ce voyage en zone occupée bouleversa mes idées (...) Le restaurant était envahi par des officiers allemands qui se conduisaient comme en pays conquis (...). Mon cœur se mit à battre avec violence, et quelque chose se brisa dans mon dévouement à Pétain. Il y a des choses qui ne se commandent pas.*"<sup>341</sup>

Dans son discours, Jules Roy fera abstraction de certains faits comme si l'auteur les avait gommés de son texte original. Mais si *"Les suppressions créent des ellipses qui restent pour la plupart invisibles au lecteur, (...) le texte(en) garde la mémoire."*<sup>342</sup>

Ces Ellipses sous-entendues relatives au discours de l'année 1942 sont marquées essentiellement par le parachutage de Jean Moulin, préfet de Chartre, sa tentative de suicide après la torture des Allemands pour son refus de collaboration. Ces absences-omissions volontaires permettent l'avènement

---

<sup>340</sup>Noguères (Henri), *Le suicide de la Flotte Française à Toulon*, Editions Vian le Mar, 2009, p. 192.

<sup>341</sup> *Le suicide de la Flotte Française à Toulon*, op.cit., p.192.

<sup>342</sup> Genesis, Manuscrits le numéro 19, Recherche, Invention, spécial Roland Barthes (éditions Jean-Michel Place, 2002, p. 13-50. (en ligne), <http://www.item.ens.fr/index.php?id=13696>, consulté le 17 mai 2013.

d'une pseudo-polyphonie et introduisent le dialogisme dans le sens de Julia Kristeva. A propos de Fernand Bonnier de La chapelle, le jeune résistant français qui avait tué l'amiral Darlan, Jules Roy ne dira pas grand-chose, non plus. Il fera allusion seulement à la jeunesse, à la pureté et à l'innocence de celui qui aurait débarrassé la France d'un "collaborateur".

Il s'agit ici de l'avènement d'un discours que l'auteur voudrait comme neuf alors qu'il est pleinement ancré dans les discours environnants et ceux qui le précèdent, ce sont en réalité des glissements qui permettent la circulation du sens et le renouvellement des formes du discours.

Et il omettra de dire, volontairement pour que ce héros ne lui fasse pas de l'ombre par oubli peut-être ou par ignorance, que Fernand Bonnier de La chapelle était un des plus grands résistants, qu'il refusait l'armistice, qu'il prit part aux manifestations anti-allemandes du 11 novembre 1940, et qu'il avait rejoint clandestinement la zone libre. Jules Roy ne dira pas non plus que Fernand Bonnier de La chapelle était l'un des premiers à s'être engagé avec Henri d'Astier de la Vigerie au Corps Franc d'Afrique. Un long silence, un discours d'un mutisme aphasique sur ceux qui ont payé au prix de leur vie pour que revive une patrie meurtrie : Jean Moulin et Fernand Bonnier de La chapelle. Ce silence du texte est une intention "opportuniste" de Jules Roy qui voudrait paraître plus grand en taisant les exploits des autres et en soulignant les méfaits et la petitesse de certains autres. Une technique de l'écriture du mythe personnel. Autrement, l'auteur des *Mémoires barbares* nous semble grandir en accentuant les traits des fautifs et en omettant de témoigner en faveur des héros de la révolution. C'est une façon comme une autre de sous-entendre ou de laisser penser qu'on est le seul grand monsieur de la révolution. De la Résistance, l'auteur des *Mémoires barbares* ne dira pas grand-chose, non plus : un moment faible de l'histoire puisque dans une



œuvre de plus de cinq cent pages, Jules Roy utilisera le terme Résistance une seule fois pour parler des communistes lorsqu'il sera question de l'exclusion de Gide à propos de ses écrits parus dans son journal du 5 septembre 1940 qu'Aragon attaquera en 1944, en accusant Gide d'être un anti-communiste et un pro-Allemand :

*"Les communistes se souvenaient de ses Retouches au Retour d'URSS et la revue Fontaine avait relevé une phrase des fragments du Journal de septembre 1940 : "Composer avec l'ennemi d'hier, ce n'est pas lâcheté, c'est sagesse et accepter l'inévitable." Un délégué de la Résistance avait demandé à l'Assemblée consultative que Gide fût "mis hors d'état de nuire ", au point qu'il avait fallu l'emmener au Maroc dans un coin perdu."<sup>343</sup>*

Comment expliquer ce silence ? Jules Roy, en tant que "mémorialiste n'a pas à justifier la vérité de sa parole. Il fonctionne dans le code et dans les interstices d'un discours qu'il fabrique et rectifie."<sup>344</sup>. Mais comment justifiera-t-il son mutisme et les ellipses dans un discours qui se veut sélectif.

Il faut peut-être rappeler, ici, cette technique de l'écriture propre à l'écriture personnelle ; celle de faire coïncider son propre récit avec celui des plus grandes découvertes, celle de son auto-apprentissage et celle, ici qui naîtrait de rien et qui jaillirait du vide et serait celle du néant. Suffit-il d'un discours de l'argumentaire pour se justifier et se défendre en accusant les autres d'être responsables du silence et de la rétention de l'information qui sévissait dans l'armée et ailleurs. Plusieurs fois dans son texte, Jules Roy dira qu'on leur cachait la vérité et que l'information était inexistante :

---

<sup>343</sup>Mémoires barbares, p.262.

<sup>344</sup>Oster (Daniel), "Autobiographie", Encyclopédie Universalis, nouvelle édition, (cédérom), 2009.

" Là tout était tabou." (P.153)  
 "L'armée n'était pas que muette, elle était aussi aveugle et sourde, et elle ne lisait rien."(p.159)  
 "La radio existait à peine et on n'y entendait jamais d'informations,"(p.155)  
 "Là encore, silence dans les rangs, silence à nos généraux, silence à nos éditorialistes(...) même silence pour les mêmes raisons, la crainte d'un faux pas." (p.185)  
 "Personne ne savait rien, personne ne disait rien, tout le monde se méfiait de chacun, et chacun se méfiait de tous. (p.189)  
 "Nous n'étions pas dans le secret des dieux, personne ne savait rien."(p.203)  
 "Radio Alger ne disait rien. Dans la nuit rien non plus n'avait transpiré non plus sur les ondes de la BBC."(p.204)

Cependant, si dans ses mémoires, Jules Roy choisit l'ellipse narrative définie par Pierre Sadoulet comme une technique qui "*permet au narrateur de passer volontairement sous silence certains épisodes*,"<sup>345</sup> l'auteur l'utilise aussi pour supprimer des fragments de l'Histoire, il procédera également à l'effacement des noms de certaines personnes. Et contrairement à ces techniques de "censure", l'auteur usera, par contre, des analepses et des prolepses pour donner lieu à des scènes répétitives donnant l'impression d'être relatées par différents narrateurs, par différentes voix, une pseudo-polyphonie dans laquelle l'auteur à recours à la rectification. Cette multiplicité de "fausses voix", ces omissions volontaires et ce gommage et ces scènes récurrentes ne servent finalement qu'à l'élaboration du mythe personnel de l'auteur. Le récit de l'amiral Darlan, par exemple, est un récit fabriqué puis rectifié, pour reprendre les termes de Daniel Oster. Dans le premier récit, relatif à l'écriture

<sup>345</sup> Sadoulet (Pierre), "*L'ellipse narrative : entre le raccourci et l'énigme*", in *Ellipse et effacement du schème de phrase aux règles discursives : actes du colloque international de linguistique*, 27 et 28 oct, publiés par Jean Christophe Pitavy, Michel Bigot, Université de Saint-Etienne, 2008. p. 129-138.

des Mémoires, l'auteur critiquera l'amiral en l'accusant d'être responsable du massacre de Mers el-Kébir ; énonciation dans laquelle Jules Roy dit que c'est ce qu'il pense de lui en ce moment :

*"C'était un loup de moins dans la meute. On se moquait bien de Darlan, parvenu à force de fayotage, d'ambition et de flagornerie au plus haut échelon de la marine et presque de l'Etat. En juin 1940, il aurait pu faire sécession avec sa flotte, la première de l'époque, il avait préféré un plat de lentilles et un portefeuille de ministre. Il avait tout trahi pour arriver à devenir dauphin du vieux maréchal. Entre temps, il avait osé aller, en grand uniforme, saluer le Führer dans son nid d'aigle à Berchtesgaden, et il était sur le point de s'allier aux Allemands, contre les Anglais, quand la chance l'avait envoyé à Alger, la veille du débarquement américain, au chevet de son fils malade. Il était dans la place et savait que le vieux n'aurait jamais le courage de prendre l'avion. Alors qui d'autre que lui, Darlan? Sans vergogne, une fois de plus, il changea de camp, les Américains le reconnurent haut commissaire, il n'avait plus qu'à s'asseoir sur le trône de la France quand il fut abattu par un jeune homme exalté, un pur, un innocent (...) ce que j'écris là résume ce que je pense de lui actuellement."<sup>346</sup>*

Dans le second récit, l'auteur relate les événements dans le passé lointain au moment même de l'assassinat de l'amiral Darlan :

*"A l'aube, on frappa à ma porte. (...) "L'amiral Darlan a été tué." Là où j'étais, la réaction fut insignifiante. (...) en ce temps là, savions nous qui il était ? On se méfiait de lui. On le craignait. Les amiraux étaient partout, ils prétendaient n'avoir pas été vaincus et en tiraient gloire."<sup>347</sup>*

---

<sup>346</sup> Mémoires barbares, p. 215.

<sup>347</sup> Mémoires barbares, p. 215.

Cette technique de la construction/re-construction du texte historique à l'aide de flash-back dans laquelle Jules Roy inverse la chronologie est une technique qui hante le texte du mémorialiste qui raconte et reprend les récits en les remaniant, soit en rajoutant des informations soit en se confessant, regrettant d'avoir agi de la sorte au moment même de l'événement. Ceci dit, tous les événements politiques cités précédemment et sous-entendus dans l'énoncé douze de la quatrième page de couverture, ont marqué la vie de Jules Roy et l'ont amené à changer de camp, car après avoir soutenu le Maréchal Pétain et après avoir accepté d'être sous l'égide d'un maréchal qui revendiquait l'armistice et demandait de cesser le combat, Jules Roy, antisémite et anti arabe, après avoir vu comment les Allemands s'étaient comportés en violant les clauses de l'armistice et après avoir participé aux différents massacres sous les ordres des responsables militaires français, les dénoncera, avec l'aide d'Albert Camus, dans des éditoriaux sans permission aucune de ses supérieurs qui devaient surveiller, autoriser ou censurer tout écrit émanant d'un militaire. C'est ce que l'auteur des *Mémoires barbares* révèle dans ses Mémoires :

*"Un jour, je vis paraître un éditorial de moi sur le prix dont nous avons payé nos bombardements de la Ruhr. Que n'ai-je pas raconté ma visite à Vlamincq! Il était admis que seuls les bombardés payaient. Les bombardants devaient casquer : cinq cent tonnes de cellules, de moteurs, d'instruments de précision et une soixantaine de vies humaines en douze équipages pour mille tonnes de TNT et de phosphore lâchées (...) presque aussitôt je fut convoqué par le chef du bureau d'Etude et Plan, le colonel Badré me notifia la punition que m'infligeait le nouveau chef d'état major, un pet – bec : quinze jours d'arrêts de rigueur pour mes articles de Combat et du Monde parus sans autorisation."<sup>348</sup>*

---

<sup>348</sup> *Mémoires barbares*, pp. 308-309.

Rebelle après tant de drames et tant de tragédies, dans la débâcle et dans la confusion, Jules Roy, dans ses Mémoires responsabilise, encore une fois, les autres et tire son épingle du jeu parce qu'il affirme ignorer ce qui se passait et qu'il n'y avait que des rumeurs et qu'on leur cachait la vérité.

### 7. Étude du treizième énoncé : l'écriture de la censure et de l'omission ou le lieu de la fictionalisation.

L'énoncé posé treize : "*La confusion qui régnait fut mon salut : j'allai où je devais*" présuppose : "*Sans le désordre qui prenait le dessus, je n'aurai pas pu aller où le devoir m'appelait*". Cet énoncé sous-entend également : "*En 1942 et 1943, l'anarchie régnait en France et en Afrique du Nord : mon devoir était de servir ma patrie.*"

Dans cette affirmation le terme confusion est le centre qui attire tous les discours relatifs au climat qui régnait dans le monde et plus précisément en France et en Afrique du Nord pendant et juste après le tournant de la deuxième guerre mondiale. Cette période de bouleversements, nous la localisons historiquement entre 1942 et 1943. A cette époque, Jules Roy avait quitté sa patrie pour l'Afrique du Nord et commandait une escadrille. C'est ce que nous avons déjà évoqué dans l'étude du douzième énoncé. Dans l'étude de cet énoncé, nous prendrons en charge le terme "confusion" autour duquel vont graviter plusieurs discours ceux de la filiation et des discours environnants à savoir, le discours de la guerre, le discours politico-idéologique et le discours social représenté par les gens de la presse et les gens de lettres. Il faut souligner, à priori, que les années 1942 et 1943 recensent des événements singulièrement anarchiques et en proie au désordre. Une confusion des plus radicales frappait alors les rangs des civils ainsi que ceux des militaires. Tout avait commencé lors du débarquement des

Américains et des Anglais en Afrique du Nord. S'en suivait après la Wehrmacht<sup>349</sup> qui s'emparait de la zone libre en France. Pour ce qui est de la période du débarquement des alliés, Jules Roy se trouvait entre Alger, Tunis, Marrakech, Sétif et Constantine :

*"Je réussis avec mon escadrille une échappée vers les oasis sahariennes et vers la Tunisie (...) Murtin avait transplanté notre école à Fès, je reparti (...) Je regagnai Sétif où nous venions de recevoir l'ordre de nous entraîner à des bombardements en semi-piqué. (...) De Constantine, de l'état major de la division que nous avions pour mission d'éclairer."*<sup>350</sup>

Jules Roy qui avait fui la Métropole en 1940 et qui affirmait que "le salut était hors la France", se trouvait en Afrique du nord en 1942/1943 ; période de désordre et de bouleversement et c'est à Alger que l'aventure commençait et qu'une nouvelle France émergeait en Afrique du Nord dans une situation politique des plus complexes, des plus embrouillées et des plus instables. Une France différente de celle de la colonisation puisqu'il ne s'agissait plus de coloniser mais plutôt de défendre ses intérêt en s'alliant aux Américains qui débarquaient à Alger. La confusion et le bouleversement totales introduits dans cet énoncé de la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares* sollicitent implicitement des faits politiques et idéologiques qui ont suivi l'opération Torch, citée précédemment ; opération appelée aussi "le coup du 8 novembre". Cette opération était conspirée – puisque la réunion n'était pas officielle mais plutôt clandestine – après la conférence de Cherchell<sup>351</sup> à

<sup>349</sup> La Wehrmacht est l'armée Allemande du III ème Reich d'Adolphe Hitler (1935-1946)

<sup>350</sup> *Mémoires barbares*, pp.198, 201, 204.

<sup>351</sup> "Les accords de Cherchell : Les accords entre les États-Unis et la Résistance française furent officiellement sanctionnés au cours d'une rencontre clandestine tenue à Messelmoun près de Cherchell dans la nuit du 21 au 22 octobre 19427, sur la côte, non loin d'Alger, dans la ferme Sitgès, entre : Robert Murphy, le général Clark, (adjoint d'Eisenhower) venu secrètement en sous-marin. Divers représentants militaires et civils de la Résistance, dont le colonel Jousse, le général Charles Mast, et Bernard Karsenty, adjoint de José Aboulker, Jean

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

laquelle prirent part les alliés et les résistants français qui se trouvaient alors à Alger composés dans leur majorité de pieds-noirs et de juifs. Il faut rappeler cependant que lors de cette opération et plus exactement en novembre 1942 l'amiral Giraud se trouvait à Gibraltar :

*"Son évasion spectaculaire, au bout d'une corde, le 17avril 1942 lui apporte la célébrité. Arrivé à Vichy, il assure aussitôt le maréchal Pétain de son loyalisme, puis propose aux Américains son plan de débarquement en Provence et sur les côtes du Roussillon en demandant le commandement des forces alliés qui l'exécuteront. Le 5novembre 1942, un sous-marin anglais le conduit à Gibraltar : là, il apprend que l'opération aura lieu en Afrique du Nord, où la confusion politique est extrême. Arrivé à Alger le lendemain du débarquement (...)"<sup>352</sup>*

L'amiral Darlan était,<sup>353</sup> quant à lui, en visite à Alger où son fils était hospitalisé, il fut arrêté dès lors par les jeunes résistants algérois. Alger est prise par la Résistance française et des généraux sont arrêtés : ce fut le 8 novembre 1942. Ce jour là, les résistants avaient occupé, pendant toute une nuit, les points stratégiques de la ville et avaient réussi à neutraliser les autorités civiles et militaires de Vichy qui se trouvaient à Alger ; ce qui avait permis aux alliés de débarquer sans difficulté alors l'armée française d'Afrique était contrainte à se rallier. Toutefois, le discours sur la Résistance qui permit à la fois l'installation des alliés, le ralliement de l'armée d'Afrique aux côtés des alliés et l'immobilisation des autorités armées françaises qui se trouvaient

---

Rigault et Henri d'Astier de La Vigerie. *Outre leur partie militaire, les accords de Cherchell incluait des dispositions très favorables à la France, qui devait être traitée en alliée après le débarquement. La réunion fut dénoncée par un indigène mais la venue du commissaire de police fut retardée par deux officiers favorables aux Alliés, évitant que les conjurés ne soient surpris.* "(En ligne), consulté le 30 décembre 2013, in [https://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9ration\\_Torch](https://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9ration_Torch).

<sup>352</sup><http://www.historia.fr/web/personnages/general-giraud-06-11-2009-44294>

<sup>353</sup>Ancien vice-président du Conseil de Vichy et commandant en chef des forces militaires.

Code de champ modifié

Code de champ modifié

à Alger n'aura pas d'échos dans les *Mémoires barbares*, encore un moment faible de la narration. Une écriture qui se voulait pourtant, au départ, mémorialiste, c'est-à-dire, constituée de faits historiques dans lesquels l'auteur assume son récit tout en réécrivant, à sa manière, la vérité des faits vécus. Le mémorialiste est : "*sans doute mieux informé que quiconque puisqu'il est témoin direct.*"<sup>354</sup>

Mais, l'écriture de Jules Roy, au lieu de "*raconter l'Histoire qui doit tendre à l'objectivité*"<sup>355</sup>, nous présente un récit qui s'avère une écriture de la censure et de l'omission, une écriture qui tend vers la fictionnalisation, de l'interpénétration des genres et de l'intergénéricité.

Jules Roy dira lui-même avoir inventé des épisodes et des séquences en nous renvoyant à la fiction pour donner ses références, il se référera aussi à des poèmes<sup>356</sup> et des chansons<sup>357</sup> ainsi que des prières comme le *benedicite*, des

---

<sup>354</sup>Kuperty- Tsur (Nadine), *La renaissance : les mémoires au XVI siècle*, Vrin, 1997, p. 11.

<sup>355</sup> Ibidem.

<sup>356</sup>Tout au long du chapitre intitulé "*Le pont Mirabeau*" titre qui reprend intégralement le titre du poème d'Apollinaire extrait d'*Alcool* 1913, et dans lequel Jules Roy raconte sa rencontre avec sa femme Myrrande, leur mariage et enfin son décès, l'auteur cite les vers du poème de Guillaume Apollinaire "*Le Pont Mirabeau*" comme pour illustrer son histoire avec Myrrande. Il citera aussi des vers de Racine que Robert Kanters lui avait appliqué, des vers que Jules Roy avait aussi chanté au séminaire : "*Mon Dieu, quelle guerre cruelle, Je trouve deux hommes en moi.*"(p.470) Jules Roy citera également la fameuse phrase du poème de Claudel : "*Seule la rose est assez fragile pour exprimer l'éternité*"; phrase se trouvant sur la tombe de Rosalie Vetch, un des amours de l'auteur, celle qui inspira le personnage de Ysée dans *Partage de midi* et celui de Prouhèze dans *Le Soulier de satin*. (p.46) Il évoquera aussi Victor Hugo : "*Gloire à notre France éternelle, Gloire à ceux qui sont morts pour elle.*"(p.83) Il citera de même des vers d'un poème écrit par lui-même et qu'il n'osera montrer à personne mais qu'il dévoile ici dans ses *Mémoires* : "*Les touches vibrent, les mots tombent parfois comme des larmes, comme des gouttes d'eau qu'un brillant ricochet soulève à peine, comme un vol d'alouettes ivres et que je n'aperçois pas.*" (p.122) Il rappellera pareillement des vers de Baudelaire, poète qu'on lui interdisait de lire au séminaire : "*Soyez béni, mon Dieu, qui donnait la souffrance, comme un divin remède à nos impuretés.*"

<sup>357</sup> "*L'youpin nous dégoute*", "*Viens poupoule*" et "*la marseillaise antijuive*", des chansons que chantaient les français au temps où Drumont était "*député d'Alger. Ce succès, il le doit au violent courant antisémite qui secouait une Algérie où les Arabes n'avaient pas obtenu de la métropole les droits accordés à la communauté juive.*" In Encyclopédia Universalis 2009. Et d'autre telle que la chanson D'Yvonne Printemps : "*Mon Dieu que c'est bête, un homme...*"(p.440) ainsi que les chants qu'écoutait Jules Roy enfant en compagnie de son oncle



textes de la bible<sup>358</sup>, ou encore le Marlyrologium romanum, des requiem,<sup>359</sup> des psaumes, des hymnes<sup>360</sup> : des textes journalistiques<sup>361</sup>, des plaidoyers, celui d'Albert Camus par exemple que Jules Roy choisi de ne citer que la fin<sup>362</sup>. Encore une fois cette technique de la référence par l'emprunt et l'hybride, montre que finalement le texte de Jules Roy qui prétend écrire l'Histoire ne peut échapper à la "littérisation" pour affirmer que l'écriture de soi n'est que de la "littérature" pure et simple même si le mémorialiste voudrait que son texte soit un document comme l'écrit Jules Roy dans ses Mémoires :

*" Le juge d'instruction que je suis pour moi ne veut que du document. "*<sup>363</sup>

D'autant plus qu'il il affirmera d'ailleurs lui-même avoir omis délibérément certains faits en ayant recours à la notion de travestissement : *"le temps passé était déjà une façon de dominer ou de travestir les événements. "*<sup>364</sup> Pourtant, en 1942, Jules Roy se trouvait à Constantine et racontera plus tard dans *Le Métier des armes*<sup>365</sup>, le débarquement en question mais il affirmera dans une correspondance<sup>366</sup> à Pierre Boutang<sup>367</sup> n'avoir pas cru à la puissance de

---

Jules, sa mère et sa grand-mère à la ferme de Sidi Moussa : "Madame Angot", "Sambre-et-Meuse" et "Le chant du départ" ainsi que des chants patriotiques

<sup>358</sup> "Je l'entendrai toujours nous dire comme Simon Pierre à Jésus : "Il fait bon ici. Dressons-y trois tente : une pour vous, une pour Moïse, une pour Elie..." p. 111.

<sup>359</sup> "Le libéra",

<sup>360</sup> L'hymne anglais "God save the queen" et l'hymne cambodgien.

<sup>361</sup>Le texte de Dominique Birmann qui cite Camus : "Le correspondant du monde relata ainsi l'incident : "Camus parvint enfin, non sans fin à se faire entendre. "Je n'ai jamais parlé à un arabe ou à l'un de vos militants comme vous venez de me parler publiquement. Vous êtes pour la démocratie en Algérie, soyez donc démocrate tout de suite et laissez-moi parler. Laissez-moi finir mes phrases car souvent les phrases ne prennent tout leur sens qu'avec leur fin."(440)

<sup>362</sup>"C'est avec une certaine répugnance que je donne ainsi mes raisons au public. J'ai toujours condamné la terreur, je dois condamner aussi un terrorisme qui s'exerce aveuglément, dans les rues d'Alger, par exemple, et qui un jour peut frapper ma mère, ma famille. Je crois à la justice, mais je défendrai ma mère avant la justice." (p. 440)

<sup>363</sup> Mémoires barbares, p.292.

<sup>364</sup> Mémoire barbares, p.204.

<sup>365</sup>Jules Roy, *Le Métier des armes*, Gallimard, 1948.

<sup>366</sup> Antoine Joseph, *Pierre Boutang, L'âge d'homme*, Correspondance du 27 janvier, 1949.

l'armée française et de crainte de démoraliser les plus jeunes, ceux qui croyaient à la force militaire de la patrie, il avait intentionnellement "travesti" l'Histoire ; une Histoire qu'il devait en tant que mémorialiste et par honnêteté intellectuelle de reconstituer telle qu'elle mais qu'il falsifiera et déformera. Comment croire alors à la véracité des Mémoires de cet auteur si lui-même affirme avoir falsifié ses écrits. Cette écriture se voulait au départ autobiographique mais par la force des choses s'est vue détournée de sa programmation narrative se faisant le lieu de surgissements d'autres textes. Quand au discours sur la guerre, l'auteur expose les propos sur le débarquement des alliés, sous forme de discours rapporté. Cette forme nous la désignons à la suite de Jacqueline Authier-Revus<sup>368</sup> par "la représentation du discours de l'autre"<sup>369</sup>.

Dans cette représentation du discours de l'autre, Jules Roy rapporte les nouvelles de la guerre du 8 novembre 1942, qui ont eu lieu à la base où il

---

<sup>367</sup> Rédacteur de l'Action française, agrégé en Philosophie et journaliste politique. Il participe au gouvernement Giraud en Afrique du Nord et fait partie de l'armée coloniale française jusqu'en 1946. Antisémitisme et royaliste, il soutiendra au départ de Gaulle puis le combattrà. Il dénoncera le FLN pour ce qu'il considère de la terreur et refusera de soutenir l'OAS.

<sup>368</sup> Professeure émérite de linguistique française, Université Paris 3.

<sup>369</sup> Puisque comme nous l'explique l'auteure : "(Elle) préfère aujourd'hui parler de "représentation du discours de l'autre" plutôt que de "discours rapporté" pour désigner l'ensemble du champ, c'est pour deux types de raisons négatives et positives. Au nombre des premiers figure l'inadéquation, souvent notée du terme "rapporté" à des images de discours à venir, hypothétique, nié..., (...) c'est-à-dire dépourvu de référent -antérieur à l'acte d'énonciation - pour lequel le terme de "rapport" pourrait convenir. On peut aussi souligner devant la force de l'association-établi par une longue tradition-entre "discours rapporté" et la trilogie DD, DI, DIL, que s'il est aisé d'adjoindre sous cette dénomination le DDL, qui n'est que DD non marqué, il est en revanche beaucoup plus gênant d'y regrouper ce qui relève de la modalisation du dire par renvoi à un discours autre source (du type selon I, P ou X pour reprendre les mots de I), qui met en place un rapport au discours autre différent de celui qui prévaut au DD et DI : un discours autre d'après lequel on parle et non plus un discours autre dont on parle. Du côté des raisons positives choisir le terme "RDA", c'est, positionner explicitement le domaine visé dans le champ englobant de la métadiscursivité (discours sur le discours) avec la spécificité de l'altérité (du discours autre) par laquelle il se distingue de l'auto-représentation du discours en train de se faire."<sup>369</sup> Jacqueline Authier-Revus, "La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène", In, Juan Manuel López Muñoz, Sophie Marnette, Laurence Rosier *Le discours rapporté dans tous ses états*, Editions L'Harmattan, 2004.

commandait une escadrille : il est question ici du champ de la métadiscursivité que Taylor T.J.<sup>370</sup> considère comme des styles de communication reflétant la personnalité des interlocuteurs prenant en charge ce genre de discours sur le discours.<sup>371</sup>

Dans la citation ci-dessous, Jules Roy donne l'information en rajoutant des éléments aux faits rapportés afin de se réaliser en tant que "reporteur" maîtrisant l'information et rajoutant à cette dernière sa propre touche de "journaliste", puisqu'il tente de commenter l'information en hiérarchisant les faits :

*"Quand le car s'arrêta le lendemain 8 novembre, tôt le matin, devant le pavillon de la base, une avalanche de nouvelles inouïes tomba sur nous : Alger avait été attaquée pendant la nuit par des vedettes anglo-saxonnes, Oran avait subi un débarquement, un convoi considérable était au large du cap de fer, c'est-à-dire devant Philippeville et Bône. Et surtout Darlan, l'amiral Darlan était à Alger!"<sup>372</sup>*

Dans cette représentation du discours de l'autre, l'énonciateur circonscrit son propre discours dans le discours de l'autre puisqu'il y introduit la fonction métalinguistique grâce à l'adverbe "c'est-à-dire" et l'adverbe de perspective "surtout". Selon la grammaire distributionnelle, l'adverbe est une partie du

---

<sup>370</sup>Taylor (T.J.), *Mutualmisunderstanding: Scepticism and the theorizing of language and interpretation*. Durham NC: Duke University Press.

<sup>371</sup>T.Craig (Robert), "La communication en tant que champ d'études", *Revue internationale, communication sociale et publique*, (en ligne), <http://www.revucsp.uqam.ca/> (La version originale de ce texte a été publiée en 1999 dans la revue *Communication Theory*, volume 9 numéro 2, sous le titre *Communication Theory as a Field*. La traduction française a été réalisée par Johanne Saint-Charles, professeure au département de communication sociale et publique et directrice du centre de recherche Cinbiose de l'Université du Québec à Montréal, avec la collaboration de Pierre Mongeau, professeur au département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal me 9 numéro 2, consulté le 6 janvier 2013.

<sup>372</sup>*Mémoires barbares*, p.204.

discours qui modifie le sens de l'énoncé ; c'est ce que nous explique Jean Cervoni dans son article intitulé "*La partie du discours nommée adverbe*"<sup>373</sup>:

*"Le champ d'action de ce "modificateur" est manifestement trop étroit puisque bon nombre de mots habituellement identifiés comme des adverbe ont tout l'air de porter non pas sur un verbe, un adjectif ou un autre adverbe, mais plutôt sur un syntagme, une phrase, un énoncé tout entier ou encore selon un point de vue dont l'intérêt n'est plus guère mis en doute sur une énonciation."*<sup>374</sup>

Ceci explique qu'il y a présence du discours de l'auteur et ce à travers la présence de l'adverbe. En effet, nous sommes ici devant un acte de langage où le sujet parlant agit sur l'énoncé par le biais d'un adverbe classé par les psychomécaniciens dans la catégorie de "l'incidence en cours". Pour ces derniers, l'incidence en cours prend en considération un niveau du langage dans lequel se manifeste le passage de la langue au discours :

*" Cette transition s'opère chaque fois qu'un sujet parlant animé d'un vouloir-dire relatif à un fragment de son vécu expérimental est le siège des multiples opérations, psychiques pour la plupart (parfois uniquement psychiques) dont l'ensemble constitue un acte de langage et dont le résultat est un énoncé mental, oral ou écrit.*

*Ces opérations sont essentiellement des genèses de mots et des phénomènes d'incidence. Elles s'organisent selon un ordre que prévoit la visée phrastique, laquelle correspond à la visée d'effet particulière dont tout vouloir-dire s'accompagne."*<sup>375</sup>

---

<sup>373</sup>Langue française 1990, V.88, p. 5-11.

<sup>374</sup>Cervoni (Jean), "*La partie du discours nommé adverbe*", Langue française, V.88, n° 88, p.5.

<sup>375</sup> "*La partie du discours nommé adverbe*", op.cit. p. 9.

Autrement dit, dans cet acte de langage relatif à l'infirmité concernant l'événement du 8 novembre, Jules Roy, procède à une hiérarchisation de l'information. Le sujet parlant axe sur la dernière information rapportée, celle de Darlan qui pour lui semble être la plus importante. C'est par rapport à cette dernière que Jules Roy s'impliquera dans son vouloir-dire afin de se confectionner une identité différente de celui qui donne l'information, un énonciateur anonyme qui n'est autre qu'une voix parmi d'autres que Jules Roy voudrait secrète et différente de la sienne pour encore une fois affirmer sa singularité par rapport au discours antérieur afin de parasiter le discours d'autrui. Ce discours sur la lutte armée et l'état conflictuel dans lequel se trouvait le monde à cette époque précise des années 1942/1943, introduit en texte l'instabilité la plus complète qui s'était emparée des généraux. Ces derniers étaient en désaccord entre eux et affichait une inquiétude perturbant l'état général de l'armée. C'est ce que Jules Roy montre dans ses dires :

*"Le général Giraud lança une proclamation dans laquelle il annonçait la reprise de la guerre avec les Allemands. En même temps, un général de l'aviation (...) faisait la tournée des popotes [officiers et sous-officiers regroupés pour prendre leurs repas ensemble] pour voir de quel côté nous étions."<sup>376</sup>*

La confusion est plus spectaculaire encore lorsque la Wehrmacht<sup>377</sup>, force de défense, s'empare de la zone libre en France : par réaction à l'opération Torch Hitler riposte par les représailles en métropole et lance l'opération

---

<sup>376</sup> *Mémoires barbares*, p.212.

<sup>377</sup> L'armée Allemande du III ème Reich d'Adolphe Hitler (1935-1946)

Anton <sup>378</sup>qui déclenche l'invasion de la zone libre et l'occupation du sud de la France par les Italiens et les Allemands qui provoquent ainsi le sabordage de la flotte à Toulon : *"Le sabordage de Toulon éclata , c'était un malheur de plus (...) le moral de tous faiblissait"* <sup>379</sup>. Puis commencent les bombardements du nord de l'Algérie : *"Des bandes de Stukas [avions de combat allemands destinés au bombardement en piqué] couraient le long du littoral."* <sup>380</sup>

La guerre reprend de plus belle sur un autre territoire<sup>381</sup>: *"Le général Giraud lance une proclamation dans laquelle il annonçait la reprise de la guerre avec les Allemands."*<sup>382</sup> Et encore une fois, la confusion sépare les Français en deux clans, d'un côté ceux qui voulaient se battre contre l'ennemi et de l'autre ceux qui voulaient négocier. C'est ainsi que, dans les camps militaires, la tension monte d'un cran parce qu'il fallait choisir et le choix devenait de plus en plus difficile, face à des responsables qui eux-mêmes ne savaient pas comment agir dira Jules Roy : *"En même temps, un général d'aviation, dont j'ai oublié le nom faisait la tournée des popotes pour voir de quel côté nous étions."*<sup>383</sup>

Fallait-il combattre l'ennemi ou alors s'engager dans des négociations ? Et à Jules Roy de déclarer à ses soldats qu'ils étaient en dissidence car pour lui tout devenait incontrôlable et ingérable. Mais une question le hantait : *"S'agissait-il d'être fidèle à un serment de malheur ou à la patrie?"*<sup>384</sup>

<sup>378</sup> L'opération Anton est le nom de code de l'invasion de la zone libre française par les armées allemande et italiennes, en novembre 1942. "In [http://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9ration\\_Anton](http://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9ration_Anton)

<sup>379</sup> Mémoires barbares, p.214.

<sup>380</sup> Mémoires barbares, p.209.

<sup>381</sup> "De 1942 à 1943, les bombardiers décollant depuis la colonie italienne voisine de Libye attaquent des cibles civiles dans le département de Constantine, notamment à Bône et Djidjelli<sup>37</sup>. Dans le département d'Alger, les bombardiers en piqué allemands prennent pour cible le port d'Alger détruisant au passage un couvent-orphelinat, le 17 avril 1943." In [http://wikipedia.orange.fr/wiki/Op%C3%A9ration\\_Torch](http://wikipedia.orange.fr/wiki/Op%C3%A9ration_Torch)

<sup>382</sup> Mémoires barbares, p.212.

<sup>383</sup> Ibidem.

<sup>384</sup> Mémoires barbares, p.213.

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

C'est à partir de cette réflexion que notre auteur se démarquera par sa subversion : "*Soudain je passai pour subversif et m'aperçus que je l'étais. Je le suis toujours.*"<sup>385</sup>

Et après l'assassinat de l'amiral Darlan, le 24 décembre 1942- événement déjà cité plus haut- les choses se compliquèrent davantage surtout lorsque le général Giraud remplaça l'amiral Darlan. Et c'est dans un autre "discours rapporté" que Jules Roy nous donne à voir l'état du "marasme" dans lequel se trouvait le gouvernement. Cette fois-ci plusieurs voix y sont représentées dans le discours de l'autre. L'interdiscours puise dans des propos d'autrui "qui auraient pu être dits ainsi"<sup>386</sup>. Ces dires multiples, nous explique Sophie Moirand :

*" (...) représentent des relations dialogiques particulières, simulent ou imaginent en effet des paroles de communautés langagières, voir de formation discursives antagonistes (...), fortement inspiré par des domaines de mémoires à court, à moyen ou à long terme..."*<sup>387</sup>

Assurément, les propos de Jules Roy se développent dans une interaction verbale et se réalisent dans une interaction constante où les discours interagissent les uns par rapport aux autres arrivent à former ainsi une mémoire discursive traduisant les multiples discours se rapportant à un temps et un espace relatifs à l'incohérence et à la confusion des années 1942/1943.

Le terme "confusion" qui est le centre qui attire l'énoncé posé quatorze est ainsi chargé/déchargé et rechargé par une multiplicité de discours

---

<sup>385</sup>Ibidem.

<sup>386</sup>Expression empruntée à Sophie Moirand.

<sup>387</sup>Moirand (Sophie), "*Dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives*", article à paraître dans Cahiers de praxématique 43: Aspects du dialogisme, 2005.

environnants et ceux de la filiation puisque comme le souligne Sophie Moirand dans *"Dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives"*, les rappels mémoriels sont transportés par des mots et des expressions. En effet, le discours de Jules Roy montre bien ces rappels et ces "citations " suggérés par le mot "confusion", remplacé cette fois-ci par tout un champ lexical et sémantique relatif à l'incohérence, la médiocrité, l'imperfection, la contradiction, le désordre et le chaos et où tout dégénère à cause de l'incompétence et de la médiocrité installée dans le gouvernement :

*"Murtin s'était laissé embrigader dans le cabinet du général Giraud avec l'espoir que tout allait changer et il était consterné : pour lui la médiocrité submergeait tout, le général n'était qu'une baderne chambrée par un entourage débrayé. Dans un bureau voisin, Paul Binguier, un journaliste de talent, me décrit la situation: "personne, ne gouverne, me dit-il. Giraud ne veut pas, Bergeret n'ose pas, Peyrouton ne sait pas, Noguès est soudoyé par l'Intelligence Service, les secrétaires lisent des romans..."<sup>388</sup>*

Le discours de Jules Roy *"est travaillé par des fragments d'autres discours venus d'ailleurs"*<sup>389</sup>; discours qui relèvent de l'écriture de la guerre, des récits historiques, des Mémoires ou encore de la littérature fictionnelle et celle de l'autofiction puisque comme nous le verrons plus loin, l'auteur des *Mémoires barbares* casse le rythme de son récit en fragmentant son texte, nous sommes donc, en présence de la venue au monde d'une écriture fragmentaire, dans un texte de digressions où le mythe se cache. Une écriture qui se dit au départ autobiographique mais qui se réalise dans l'hybridation en désobéissant à toutes les lois du genre autobiographique. Cette écriture qui interpelle des

---

<sup>388</sup> *"Dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives"*, op.cit.

<sup>389</sup> Cornilliat (François), Mathieu-Castellani (Gisèle). *"Intertexte phénix ?"* in: *Littérature*, N°55,1984. La farcissure. Intertextualités au XVIe siècle. pp. 5-9.



fragments venus d'ailleurs sollicite donc d'autres discours qui se réalisent eux aussi par la présence de thèmes similaires à ceux traités dans cet énoncé 13; des thèmes comme celui de la confusion et son corollaire la médiocrité et l'instabilité ; centre qui attire cet énoncé et lui donne voie. Nous citerons à titre d'exemple le discours critique de Florent Gintz dans lequel il fait le récit de vie du général de Gaulle tout en démolissant l'image du mythe d'une certaine littérature mise en place afin de falsifier et de travestir l'Histoire. Une littérature semblable à celle que nous tentant de dévoiler afin de saisir les stratégies mises en place par l'auteur afin de se mythifier et de déconstruire une Histoire en la censurant. L'auteur critiquera par exemple les personnalités qui entouraient le général de Gaulle. Il qualifie pour cela l'amiral Giraud de médiocre : "*S'il était bon tacticien, Giraud était par contre, politicien médiocre.*"<sup>390</sup>

Cet état intéressera également Henri Michel<sup>391</sup> car lui aussi, ne manquera pas de soulever l'état désordonné que traversait le gouvernement de l'amiral Giraud. Dans son œuvre historique, intitulée *Histoire de la France libre*<sup>392</sup>, l'auteur décrit les conditions pitoyables dans lesquels se trouvait le gouvernement à cette époque précise. Dans son récit, il se base essentiellement sur des rapports officiels citant Léon Marchal<sup>393</sup> qui : "*écrivait de son côté que "les dirigeants d'Alger donnaient un spectacle de médiocrité et de confusion".*"<sup>394</sup>

De plus, Sant' Orso, dans un roman intitulé *Les déboussolés de la tourmente*<sup>395</sup>, a également, évoqué, dans une écriture romanesque, la

---

<sup>390</sup> Gintz (Florent), *Autopsie du mythe gaulliste*, Godefroy de Bouillon, 2003, p.92.

<sup>391</sup> Historien français, spécialiste de la seconde guerre mondiale.

<sup>392</sup> Presses Universitaires de France, 1972

<sup>393</sup> En 1943 il assure la fonction de secrétaire général et chef de services civils à Alger, ensuite secrétaire général du protectorat français au Maroc.

<sup>394</sup> Michel (Henri), *Histoire de la France libre*, Presses Universitaires de France, 1972, p. 105.

<sup>395</sup> Editions L'Harmattan, 2010.

confusion qui sévissait à cette époque en retraçant dans un ton qui frise l'ironie le jeu politique et militaire auquel adhéraient les responsables provoquant la discorde entre les dirigeants. L'auteur a pu montrer comment les désaccords des supérieurs installaient l'informel :

*"Les messages officiels ou non du président Roosevelt et le maréchal Pétain, les communiqués divers dont on ne pouvait déterminer la provenance exacte, les articles de journaux constellés de points d'interrogation, tous étaient contradictoires et concouraient à la confusion à laquelle même les plus avertis ne comprenaient rien".<sup>396</sup>*

Sant' Orso décrit, sur un ton moqueur, comment s'est fait le choix des représentants du gouvernement d'Afrique du Nord française ; un choix qu'il compare à un jeu de loterie dans lequel les Américains avaient "triché" :

*"Différents noms circulaient, Noguès, Weygand, Juin, le comte de Paris, Darlan...Darlan? L'amiral s'était rendu au chevet de son fils hospitalisé. Les uns disparaissaient, les autres revenaient. Puis, le général Giraud fut convoqué ; qui était-il ? Les journaux décrivaient un homme de grande taille, prisonnier de guerre en Allemagne qui avait réussi à s'évader, il était le favori des Américains.*

*Les humoristes imaginaient un genre de loterie mettant en jeu des boules portant des noms des candidats. Après avoir été tournée et retournée, la grande boule expulsera la boule gagnante. En l'occurrence, ce ne fut pas une boule qui tira le bon numéro mais le général américain Clark annonça dans un communiqué que l'amiral Darlan et le général Giraud seraient conjointement directeurs de l'Administration civile et militaire de l'Afrique française. Cette décision fut accueillie avec soulagement par la population algéroise, et avec*

---

<sup>396</sup>Sant'Orso, *Les déboussolés de la tourmente*, Editions L'Harmattan, 2010, p, 78.

*mauvaise grâce par les Anti-Vichystes dont Darlan était l'éminent représentant.*

*Le nom de de Gaulle n'avait pas été prononcé au cours de ces tergiversations. L'agitation cessa, le calme revint et tout sembla rentrer dans l'ordre."<sup>397</sup>*

L'auteur *Des déboussolés de la tourmente* évoquera aussi les oppositions et la discordance qui ont eu lieu après le débarquement des Américains en Afrique du Nord :

*"-Buzard qui arrive à l'instant d'Alger avait vu des patrouilles de civils en armes qui parcouraient les rues. Ils auraient conduits des généraux ou des gros bonnets au commissariat central. Il paraît que c'est un putsch.*

*-Les gars les Américains ont débarqué! Calma un autre.*

*- Où ça*

*- Sur les côtes, un peu partout, du côté de Cherchell et Dupleix. Des bruits contradictoires circulent à Alger. C'est la confusion totale, on ne sait plus qui commande.*

*Le général Juin aurait été arrêté."<sup>398</sup>*

Tous ces discours qui s'entretissent et s'entremêlent affichent une situation des plus déplorables et des plus scandaleuses provoquant le désordre et l'insoumission des militaires qui ont fini par ne plus croire à l'armée puisque livrés à eux-mêmes.

*"Nous étions de personne ou presque, nous ne savions pas où nous allions (...) il y avait des irréductibles de Pétain, les admirateurs de Giraud, les nouveaux gaullistes et ceux qui, comme moi, garés dans l'embrouillamini des influences, orphelins de leurs espérances, se tenaient debout, désœuvrés, pareils à des bestiaux qui ne trouvaient pas de preneurs à la foire."<sup>399</sup>*

---

<sup>397</sup> *Les déboussolés de la tourmente*, op.cit., p.78-79.

<sup>398</sup> *Les déboussolés de la tourmente*, op.cit., p. 77.

<sup>399</sup> *Mémoires barbares*, p.222.

Mais enfin une porte s'ouvrit pour Jules Roy mais se referme aussitôt puisque une fois expédié dans la Mitidja, il est refusé en tant que pilote dans la RAF<sup>400</sup>. Il n'a plus le choix, il s'engage alors comme bombardier "*tâche sans gloire*", dira –t-il dans ses Mémoires, et embarquera le 26 octobre 1943 pour l'Angleterre, dans un convoi de 15 navires. Dans les camps Anglais, les soldats français n'étaient pas les bienvenus parce qu'ils représentaient : "*D'anciens soldats de Pétain et de Darlan qui n'aimaient pas l'Angleterre.*"<sup>401</sup>

Soumis à de nombreux interrogatoires, leurs paroles sont comparées et vérifiées par les services de sécurité. Après plusieurs questionnaires, Jules Roy et ses compagnons sont enfin introduits dans la RAF. Pour Jules Roy, c'est le salut, la RAF lui permet enfin de réaliser son rêve, celui de servir sa patrie, Londres devient alors pour lui "*mère de toute les félicités, la ville martyre et la force de l'esprit*"<sup>402</sup> et tout s'arrange pour Jules Roy puisqu'il affirmera: "*La RAF ma nouvelle mère, vêtue de gris-bleu, me tenait par la main, me guidait, me promenait sur des machines volantes prête à rendre l'âme.*"<sup>403</sup>

Jules Roy et ses compagnons bombarderont au dessus de la "Happy valley"<sup>404</sup> les gares, les ponts et les usines. Ce qui importait le plus pour eux, dans cette tâche qu'ils menaient sans appréhension des chasseurs ennemis dira l'auteur des *Mémoires barbares*, c'est que "*[leur] dette à l'égard des nations alliés était réglée rigoureusement.*"<sup>405</sup>

---

<sup>400</sup> L'armée de l'air britannique. (La Royal Air Force)

<sup>401</sup> *Mémoires barbares*, p.228.

<sup>402</sup> *Mémoires barbares*, p.236.

<sup>403</sup> *Mémoires barbares*, p.238.

<sup>404</sup> La Vallée heureuse ou la Ruhr, importante aire urbaine se situant à l'ouest de l'Allemagne, considérée comme le premier bassin industriel d'Europe de l'ouest pendant la deuxième guerre mondiale. Elle fut le centre du complexe militaire et industriel allemand et la cible d'attaques importantes de bombardements stratégiques des alliés qui démolissaient des infrastructures de la Ruhr et provoquaient des pertes humaines dramatiques. Notes de lecture.

<sup>405</sup> *Mémoires barbares*, p.250.

Jules Roy avait donc atteint son but car il avait rejoint la RAF. Il était aussi satisfait enfin d'avoir réalisé son rêve : *"J'ai au moins l'obscur et maigre satisfaction d'avoir agi comme je voulais et en accord avec ce que je pensais (...). Je suis où je voulais être"*<sup>406</sup>

Mais en étant là où il voulait être, en Angleterre, Jules Roy dû fermer les yeux et s'empêcher de penser à la réalité de ce qu'il faisait en bombardant les Allemands et comme il le dit lui-même dans ses Mémoires : *" Si quelques pensées saugrenues me venaient, je me disais qu'il y avait en face de nous de vrais barbares qu'il fallait exterminer jusqu'au dernier."*<sup>407</sup>

Mais il finira par se rendre à l'évidence et de conclure : *"Nous étions dans le piège, il n'y a de quoi en tirer gloire ni pour ce temps là ni à présent."*<sup>408</sup>

Enfin si l'énoncé posé treize *"La confusion qui régnait fut mon salut : j'allai où je devais"* laisse paraître un soulagement de l'auteur, il sous-entend néanmoins une certaine précipitation de l'énonciateur puisque comme nous l'avons montré dans cette analyse cette confusion qui a certes mené Jules Roy vers ce qu'il désirait le plus, se battre pour sa patrie, a fait de lui un bombardier et par conséquent quelqu'un qui devait tuer et détruire, en d'autres termes un tueur dont il se rendra compte plus tard, c'est ce que nous verrons dans l'étude des énoncés qui suivent.

## 8. Etude du quatorzième énoncé : subversion et discours controversés, la victoire sur le fascisme, les massacre de Sétif et les bombardements d'Hiroshima :

L'énoncé posé quatorze : *"A mon retour en France en 1945, Camus m'ouvrit les yeux sur le monde, puis je marchai seul."* Cet énoncé présuppose : *"après la*

---

<sup>406</sup>Mémoires barbares, p.254- 255

<sup>407</sup>Mémoires barbares, p.258.

<sup>408</sup>Mémoires barbares, p.261.

*deuxième guerre mondiale, Camus m'a aidé à voir la vérité que je refusais d'admettre, cela m'a permis de m'assumer" et sous-entend : " Après 1945 les prises de position de Camus étaient à l'origine de ma subversion."*

Dans cet énoncé, la date 1945 est très significative et invoque implicitement plusieurs discours, notons à titre d'exemple le drame d'Indianapolis<sup>409</sup>, le drame de Gotenhafen dans la baie de Dantzig<sup>410</sup>, la bataille de Berlin, la bataille d'Okinawa et la bataille du Royan, la conférence de Potsdam, l'accord entre l'Union soviétique et la Chine nationaliste<sup>411</sup>, les bombardements nucléaires, le bombardement de Dresde<sup>412</sup>, le débarquement des Américains aux Philippines sur l'île de Luçon, l'offensive Vistule-Oder<sup>413</sup>, l'entrée de l'armée rouge à Varsovie, etc. Tous ces événements sont le résultat malheureux d'une guerre qui avait trop duré. Ces faits qui ont eu lieu dans l'année 1945 ont donné lieu à des discours controversés et contradictoires ainsi que des discours qui se rejoignent sensiblement comme celui de la victoire sur le fascisme, les massacres de Sétif et les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki. La célébration du 8 mai 1945 par exemple, représente la victoire du monde sur le fascisme. Vécu différemment par le peuple français

---

<sup>409</sup> Indianapolis est le nom d'un croiseur qui transportait la première bombe atomique le 30 juillet 1945. Le croiseur fut coulé par un sous-marin japonais laissant en mer 800 rescapés dont la majorité sera dévorée par des requins. Le drame d'Indianapolis fera l'objet d'un procès et donnera lieu à une commission d'enquête pour résoudre l'énigme qui a coûté des centaines de vies humaines.

<sup>410</sup>Le drame de Gotenhafen dans la baie de Dantzig est le naufrage du Wilhelm Gustloff transportant plus de 10 000 réfugiés dans la baie de Dantzig. Il fut coulé par trois torpilles lancées par le S-13, un sous-marin soviétique, faisant plus de 9 3000 noyés dans la mer Baltique.

<sup>411</sup>L'accord entre l'Union soviétique et la Chine nationaliste avait pour objectif de répartir les pouvoirs en Manchourie. Ces accords consistaient à décider, entre autre, de l'entrée en guerre de l'URSS en Asie en échange, cette dernière bénéficierait de droits sur les frontières polonaises et donnerait à la France une zone d'occupation en Allemagne. Notes de lecture.

<sup>412</sup> Dresde est bombardée par des avions américains et britanniques faisant 250 000 victimes.

<sup>413</sup> L'offensive Vistule-Oder a eu lieu du 17 au 22 janvier 1945 à O Joukov à Varsovie.

et par le peuple Allemand car pour les premiers cette fin de la guerre est une défaite de l'ennemi mais pour les autres, c'est -à dire les Allemands, elle est une libération pour leur peuple qui a accumulé beaucoup de perte que ce soit du point de vue humain psychologique ou matériel.

D'un autre côté cette même date, 1945 est celle d'une mémoire discursive algérienne, celle des massacres de Kherrata, Sétif et Guelma comptant 45.000 victimes. Ce discours interpelle celui du carnage de la ville de Guernica en 1937 faisant 1 654 morts et de plus de 800 blessés et entre en interdiscours avec le "tableau" des plus effroyables et des plus désastreux pour ceux qui se sont soulevé pour réclamer leur indépendance.

Et même si les causes sont différentes, Pablo Picasso aurait sûrement peint ces deux carnages avec les mêmes "atrocités" et les mêmes "douleurs" vécues par les habitants de Guernica et ceux des villes de Kherrata, Guelma et de Sétif. Si nous rapprochons ces deux événements c'est parce que les deux massacres avaient pour objectif de s'attaquer à des civiles sans défense mais, comme le souligne Dib El Yazid : *"Comme Guernica, Ville martyre, Sétif cherche toujours son Picasso."*<sup>414</sup>

Un autre interdiscours est aussi présent, celui des effroyables bombardements atomiques ciblant les villes japonaises de Hiroshima et de Nagasaki le 6 et le 9 août 1945 lorsque les Américains décident d'exterminer les habitants de ces deux villes afin de prouver leur force et obliger les Japonais à capituler. Enfin, ces discours relatifs à la date 1945 se rejoignent pour dire l'horreur et l'injustice devant lesquels le Monde entier est consterné mais des actes pareils et plus horribles continuent malheureusement à se

---

<sup>414</sup> Dib (El Yazid), *"Il était une fois à Sétif..., une insouciance et des souvenirs"*, [http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id\\_rubrique=310&id\\_article=2520](http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id_rubrique=310&id_article=2520)

produire dans d'autres lieu tel que la Palestine, La Syrie, l'Iraq, Le Liban etc, sans qu'il y est pour autant une issue. 1945 ne peut être évoquée sans la référence au discours de l'effondrement et de la chute des "*deux grands impérialismes militaires dont les agressions avaient déclenché la guerre*"<sup>415</sup> et leur capitulation sans condition prouve encore une fois, l'échec et l'anéantissement total de ces deux nations qui sont l'Allemagne et le Japon. Ce discours de l'échec et de la défaite interpelle un contre discours, puisque si dans le premier il est question de défaite et de faillite, le second considère la date du 8 mai 1945 comme une victoire vu qu'elle représente pour certains politiciens allemands comme Richard Karl Freiherr Von Weizsäcker, par exemple, celle de la libération de l'Allemagne et du peuple Allemand. En effet, en 1985, et pour la commémoration du 8 mai 1945, le président Richard Karl Freiherr Von Weizsäcker<sup>416</sup> déclarait ouvertement au peuple allemand que : "*le 8 mai 1945 ne fut pas le jour de la défaite mais celle de la libération.*"<sup>417</sup> Dans cette même déclaration, il célèbrera les exploits et les mérites de la résistance :

*" Il rend également hommage aux victimes oubliées du régime (...) et énumère les victimes dans les rangs de la résistance en mettant les communistes sur le même plan que les militaires du 20 juillet".*<sup>418</sup>

---

<sup>415</sup>Durand (Yves), *Histoire de la deuxième guerre mondiale*, Editions Complexe, 1 oct. 1998, p.991.

<sup>416</sup>Homme d'état allemand, membre de l'Union chrétienne démocrate Richard Karl Freiherr Von Weizsäcker est d'abord maire-gouverneur de Berlin de 1981 à 1984, puis président de la république fédérale d'Allemagne en 1984. Il apportera du nouveau dans les habitudes de la présidence, grâce à des discours neufs dans lesquels il prendra position par rapport à la guerre et à la façon de voir la défaite allemande qu'il considère comme une libération, il ne manquera pas, non plus de montrer sa position par rapport à divers débats de société. (Notes de lectures)

<sup>417</sup>Martens (Stephan), *La France, l'Allemagne et la seconde guerre mondiale, Quelle mémoire?*, Presses Universitaire de Bordeaux, Pessac, 2007. p. 110.

<sup>418</sup> Ibidem.



Ce contre discours vient contrecarrer celui de la victoire du monde sur le fascisme ; une victoire que le président veut annuler en faisant de la défaite de l'Allemagne un avantage et une délivrance pour le peuple Allemand. Cet acte peut se lire comme une tentative de vouloir effacer définitivement les traces d'une mémoire partiellement oubliée et que le président voudrait dépasser afin d'installer une autre vision plus optimiste de la défaite allemande. A ce propos Stéphan Martens dira "*que l'on assiste à un véritable tournant dans la réception qui annonce le dépassement d'une mémoire partielle et partielle.*"<sup>419</sup>

Le président Richard Karl Freiherr Von Weizsäcker n'est pas le seul à avoir voulu lever le voile sur certaines réalités enfouies dans la mémoire collective du peuple allemand, mémoire qui porte en elle des souvenirs tus et des images que le temps n'a pas pu effacer car le maire de Berlin, Eberhard Diepgen, lui aussi essaie de donner une autre image de la défaite afin de "*de dépasser les clivages avec l'historiographie est-allemande*"<sup>420</sup> et ce, puisque lors d'un colloque organisé à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'attentat du 20 juillet, le maire met, non seulement, côte à côte deux événements du 20 juillet et celui du 17 juin 1953 mais il saluera, de plus, cette volonté de vouloir réunir les historiens de la RDA et ceux de la RFA dans ce colloque afin de "changer de discours" ; Un discours que l'historiographie est-allemande tente de revisiter afin d'y installer d'autres visions de la vie pour que renaisse l'espoir dans la mémoire d'un peuple complètement dévastée par les souvenirs atroces et avilissants d'une guerre. Ainsi les historiens se sont

---

<sup>419</sup> Ibidem.

<sup>420</sup> Ibidem.

engagés dans la révélation de certains événements qui jadis ne pouvaient être dits :

*"Depuis les années 1970 l'historiographie est-allemande reconnaît en effet l'existence d'un mouvement conservateur dit "progressiste" incarné par exemple par le comte Claus von Stauffenberg ou certains membres du cercle de Kreisau, qu'elle oppose aux nationaux-conservateurs dits "réactionnaires" comme C. Goerdeler. En 1984 paraissent par ailleurs deux articles qui reconnaissent à l'attentat du 20 juillet 1944 la portée d'une action "antifasciste" alors que pendant de longues années, on l'a présenté comme la tentative des élites traditionnelles de sauver leurs prérogatives devant l'imminence de la défaite militaire."<sup>421</sup>*

Pour Yves Durand, historien français et professeur d'histoire, la date de 1945 est surtout cette rencontre de l'Est et l'Ouest ; rencontre qui eut lieu le 25 avril 1945 à Torgau, sur l'Elbe : " Là s'est effectuée la jonction des armées américaine et soviétique, au cœur de l'Allemagne vaincue et au centre de l'Europe en ruine."<sup>422</sup>

Une rencontre qui avait permis aux Soviétiques et aux Américains d'assurer la victoire sur l'Allemagne qu'ils anéantissent en l'obligeant à signer l'armistice le 8 mai 1945 :

*"En avril 1945 la conférence de San Francisco entérine la création de l'ONU dont le siège est fixé à New York. Il s'agit de la dernière conférence faisant l'objet d'un consensus entre Américains et Soviétiques. Le 8 mai*

---

<sup>421</sup>La France, l'Allemagne et la seconde guerre mondiale: Quelle mémoire?, op.cit., p. 111.

<sup>422</sup> Histoire de la deuxième guerre mondiale, op.cit., p.193.

*1945, l'Allemagne signe l'armistice tandis que les combats se poursuivent dans le pacifique.*"<sup>423</sup>

Effectivement, en Asie, les Américains prendront possession des îles d'Iwo Jima et d'Okinawa et bombarderont Tokyo, de plus, lorsque les dirigeants japonais refuseront et s'opposeront aux conventions de l'ultimatum de Potsdam qui stipulent que les Japonais devaient se rendre sans conditions, autrement ils connaîtraient une cruelle et brutale destruction, les Américains larguent leurs bombes sur Hiroshima et Nagasaki : ce fut le 6 et 9 août 1945. Si l'énoncé quatorze renvoie implicitement à tous ces discours invoquant les faits que nous venons de rappeler ci-dessus, à savoir, le discours de la fin de la guerre, celui de la victoire du monde sur le fascisme et l'échec de l'Allemagne et du Japon, le discours de la libération du peuple Allemand, et surtout celui de la rencontre de l'Est et l'Ouest: complot qui permis aux Soviétiques et aux Américains de garantir la victoire sur l'Allemagne, et enfin le bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki, cet énoncé quatorze maintient également et directement une relation étroite avec le discours camusien dans les propos : "*A mon retour en France en 1945, Camus m'ouvrit les yeux sur le monde*"<sup>424</sup>.

Ces dires impliquent d'abord et essentiellement cette liaison et ce lien particuliers entre les deux hommes. Jules Roy et Albert Camus sont tous deux pieds-noirs, journalistes, essayistes et écrivains : "*nous étions frères (...) nous avions la même mère, l'Algérie*"<sup>425</sup>

Camus était le maître et Jules Roy son disciple où encore plus comme le fait remarquer l'auteur des *Mémoires barbares* :

---

<sup>423</sup> Nguyen (Eric), *La politique étrangère des Etats-Unis depuis 1945 : de Yalta à Bagdad*, Studyrama, 2004, p.32.

<sup>424</sup> *Mémoires barbares*, quatrième page de couverture.

<sup>425</sup> *Mémoires barbares*, p.291.

*"Il me sembla si accompli dans l'ordre physique et moral que j'eus comme la révélation mystique qu'il était, j'exagère à peine, le prophète annoncé par les écritures, pourquoi pas ? Le messie."<sup>426</sup>*

Ce qui après 1945 permit à Jules Roy de prendre conscience de ce qui se passait autour de lui et, par la suite, changer de vision et prendre position par rapport à ses actes, ce sont certainement les prises de position, les actions et les discours de A. Camus accomplis dans ses actions revendicatrices et ses écrits engagés. Ce fut d'abord le discours d'Albert Camus à propos de la revendication des droits de l'homme et plus précisément l'opposition à la peine de mort. Albert Camus signe une pétition dans laquelle il demande au général de Gaulle la grâce de Robert Brasillach, journaliste, écrivain et critique de l'extrême droite et de conviction fasciste. Il fut aussi rédacteur en chef du journal *je suis partout*<sup>427</sup>. Jugé pour ses écrits dans lesquels apparaissent clairement des prises de position fascistes et antisémites, il fut condamné puis fusillé pendant l'épuration des collaborationnistes. Concernant cette affaire, Albert Camus avait été sollicité par Marcel Aymé<sup>428</sup>, qui :

*" en appelle à la fraternité littéraire, avance qu'il existe du hasard dans les opinions politiques et souhaite le paraphe du philosophe pour obtenir la grâce de Brasillach."<sup>429</sup>*

En réponse à cette sollicitation, Albert Camus et dans une lettre datée du 27 janvier 1945,

---

<sup>426</sup> *Mémoires barbares*, p.291.

<sup>427</sup> Journal collaborationniste et antisémite

<sup>428</sup> Écrivain français connu pour son plaidoyer contre la peine de mort et accusé de collaboration pour avoir défendu ses amis Robert Brasillach, Céline et Maurice Bardèche.

<sup>429</sup> Onfray (Michel), *L'ordre libertaire, la vie philosophique d'Albert Camus*, Flammarion, 2012, p. 93.

*"signe non pas pour l'écrivain qu'il n'estime pas, ni pour l'homme viscéralement méprisé, mais pour le principe d'opposition à la peine de mort."<sup>430</sup>*

Incompris ou trop naïf ? Comment Albert Camus a-t-il osé défendre un collaborationniste ? Robert Brasillach n'était pas le seul que A. Camus avait excusé puisque l'année suivante, il était encore sollicité pour Lucien Rebatet, il signait :

*" (...) naïf encore une fois, Camus croit qu'en cas de grâce, Rebatet comprendrait l'étendu de son erreur (...) car, outre que Rebatet n'a jamais rien regretté, (...) [il] a manifesté une réelle conscience mauvaise jusqu'au bout."<sup>431</sup>*

De ces signatures et de ces prises de position singulières et étonnantes à la fois, Jules Roy ne dira rien, mais il choisira délibérément de parler plutôt de l'article et de la prise de position d'Albert Camus quant aux massacres de Sétif de mai 1945 :

*"Courageux article d'Albert Camus dans Combat de ce matin". Seulement courageux l'article? Pour moi, oui. Était-ce l'influence d'Amrouche? Ou parce que, de retour de Leipzig et de la Ruhr, je me sentais tout à coup proche des tirailleurs algériens de la 1<sup>re</sup> armée française qui avaient laissé leurs os à Casino?"<sup>432</sup>*

Les propos d'Albert Camus ne seront pas neutres même si ce pied-noir algérien était pour la colonisation de l'Algérie contrairement à ce que certifie

---

<sup>430</sup> Ibidem.

<sup>431</sup> *L'ordre libertaire, la vie philosophique d'Albert Camus*, op.cit., p. 306.

<sup>432</sup> *Mémoires barbares*, p.294.

Jules Roy dans ces Mémoires<sup>433</sup>. Albert Camus exposera néanmoins, dans son discours, ses prises de positions contre ces massacres, il manifestera sa colère et sa rancœur et celles d'un bon nombre de Français pour les actes barbares du colonisateur français et dénoncera ouvertement dans ses articles le vandalisme des colons :

*"[...] Les massacres de Guelma et de Sétif ont provoqué chez les Français d'Algérie un ressentiment profond et indigné. La répression qui a suivi a développé dans les masses arabes un sentiment de crainte et d'hostilité."*<sup>434</sup>

De retour à Sétif où se trouvait sa famille, Jules Roy minimisera les faits une seconde fois et se basera sur la rumeur : *"L'importance des événements de Sétif semblait avoir été exagéré."*<sup>435</sup>

Mais plus tard, il prend position et s'empresse de rectifier le tir après s'être assuré des enquêtes faites sur les événements en question :

*"(...) la répression avait été atroce. Les tirailleurs algériens démobilisés de la 1<sup>re</sup> Armée ne pardonnaient pas ces abominations à la France, et cependant la presse faisait silence."*<sup>436</sup>

Cependant il fut déçu du contenu des articles d'Albert Camus dans *Combat*. Pour lui il aurait souhaité : *"que Camus parlât de fraternité."*<sup>437</sup>

---

<sup>433</sup> *"Comme on savait que Camus avait combattu pour l'indépendance de l'Algérie quelques années auparavant au sein du parti communiste(...)"* in *Mémoires barbares*, p.200.

<sup>434</sup> *Combat*, 13-14 mai 1945, in *"Albert Camus : Algérie en mai 1945"*, (en ligne), <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article2336>, consulté le 16 avril 2012.

<sup>435</sup> *Mémoires barbares*, p. 296.

<sup>436</sup> *Mémoires barbares*, p. 299-300.

<sup>437</sup> *Mémoires barbares*, p. 300.

Pour Jules Roy, la reconquête du peuple algérien devait obligatoirement passer par le droit à la citoyenneté. Il considérait que les algériens avaient payé pour mériter ce droit, qu'ils avaient combattu aux côtés des français dans le seul but de se libérer mais qui : "*de retour chez eux, dans leurs montagnes, butaient sur des ruines encore fumantes.*"<sup>438</sup>

Le discours des massacres de Sétif interpelle celui de "l'holocauste japonais" et par conséquent l'article du 8 août paru dans *Combat* dans lequel Albert Camus dénonçait vivement l'usage de la bombe atomique après le bombardement d'Hiroshima le 6 août 1945. Ce fut une dénonciation des plus exceptionnelles et des plus rares, puisque personne à l'époque n'avait osé prendre position au moment même des faits. Mais Albert Camus lança un cri contre l'inconscience et l'irréflexion des "exploits" scientifiques que Jules Roy reprendra plus tard dans ses *Mémoires barbares* :

*" Le 6 août 1945, en plein procès, explosa la bombe atomique de Hiroshima. Le Japon écrasé, la guerre était finie. Le monde entier se réjouit qu'une arme de telle puissance décidât désormais de la paix. Personne ne pensa qu'elle pouvait aussi provoquer la guerre. Sauf Camus, qui entrevoyait des perspectives terrifiantes. Seul dans toute la presse, qui écrivait dans Combat du 8 août 1945: "la civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques."*<sup>439</sup>

Pour revenir aux massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, et pour revenir aux raisons exactes qui ont présidé à ce carnage nous dirons que tout avait commencé lors des défilés du 8 mai 1945 lorsque les Français célébraient la

---

<sup>438</sup> *Mémoires barbares*, 300.

<sup>439</sup> Éditorial d'Albert Camus dans *Combat* du 8 août 1945.

victoire des Alliés en France et en Algérie ; Victoire qui traduisait aussi la fin des hostilités et des agressions des forces de l'Axe (L'Allemagne, l'Italie et le Japon). Saisissant l'occasion, les partis algériens organisent eux aussi des manifestations pour donner voix à leurs revendications nationalistes. C'est alors que les événements tournent mal :

*" un policier tire sur un jeune algérien tenant le drapeau algérien (rouge, vert, blanc) et le tue, ce qui éclate des émeutes entre algériens et européens, avant que l'armée n'intervienne. "*  
440

Cette information importante, Jules Roy ne la donnera pas. Il présentera les faits autrement, tels qu'on les lui avait rapportés parce qu'il n'était pas sur les lieux, seule sa famille s'y trouvait. A propos des massacres de Sétif, Jules Roy prendra la précaution de dire qu'il ne savait rien ; chose qu'il dit à chaque fois pour ne pas s'impliquer. D'ailleurs l'expression "*personne ne savait, on nous cachait la vérité, on ne disait rien* " revient très souvent dans le discours de l'auteur. Cette fois encore : "*Personne ne savait exactement comment les incidents avaient dégénéré ni comment on avait réprimé.*"<sup>441</sup>

L'information est donnée par une tierce personne trois jours après le carnage :

*"C'est Amrouche qui vint m'annoncer, le 11 mai, ce qui s'était passé en Algérie trois jours plus tôt et qu'on nous avait caché. Ceux qu'on appelait encore les indigènes avaient attaqué des fermes et des villages dans la région de Sétif."*<sup>442</sup>

---

<sup>440</sup> "8 mai 1945 : Massacres de Sétif, Guelma et Kherrata : Les Assassins", *Réflexion*, quotidien national d'information, [http://www.reflexiondz.net/8-MAI-1945-MASSACRES-DE-SETIF-GUELMA-ET-KHERRATA-Les-Assassins\\_a5680.html](http://www.reflexiondz.net/8-MAI-1945-MASSACRES-DE-SETIF-GUELMA-ET-KHERRATA-Les-Assassins_a5680.html), (en ligne), consulté le 20 août 2012.

<sup>441</sup> *Mémoires barbares*, p.295.

<sup>442</sup> *Mémoires barbares*, p.293.



A propos des événements du 8 mai 1945 et dans une série d'Articles sous le titre "*Crise en Algérie*" écrits dans *Combat*, Albert Camus ne manquera pas de renforcer l'idée selon laquelle si la France devait récupérer l'Algérie il faudrait qu'elle calme et sécurise le peuple :

*"A tout prix, il faut apaiser ces peuples déchirés et tourmentés par de trop longues souffrances. Pour nous, du moins, tâchons de ne rien ajouter aux rancœurs algériennes. C'est la force infinie de la justice, et elle seule, qui doit nous aider à reconquérir l'Algérie et ses habitants."*<sup>443</sup>

Mais "*la force infinie de la justice*" ne verra jamais le jour, ni en Algérie, ni ailleurs, cependant, Albert Camus ne s'arrêtera pas là et défendra la justice à "sa manière" ; conception que développeront des critiques confirmés, spécialistes de la question, nous citerons à titre d'exemple Chaulet Achour Christiane. Cette conception de la justice à laquelle crut fortement Albert Camus mais qui "défendra sa mère avant la justice", idée qu'il ne put justifier réellement qu'en se référant au contexte de l'époque, c'est-à-dire à une certaine période où les Algériens avaient commencé à se révolter. Il dira dans une conférence donnée le 12 décembre 1957 à Stockholm que : "*En ce moment on lance des bombes dans les tramways d'Alger. Ma mère peut se trouver dans un de ces compartiments. Si c'est cela, la justice, je préfère ma mère.*"<sup>444</sup>

Dans ce même ordre d'idée et dans son ouvrage intitulé *Albert Camus et l'Algérie*<sup>445</sup>, dans lequel Chaulet-Achour Christiane tente de "*cerner la dimension algérienne de l'écriture camusienne et comprendre l'ambivalence*

---

<sup>443</sup> "Albert Camus

: *Algérie en mai 1945*", op.cit.

<sup>444</sup> O (Hind), "*Albert Camus et l'Algérie*" de C.C-Achour, "*Quand des mots racontent l'histoire*", in L'Expression du Lundi 06 Septembre 2004.

<sup>445</sup> Chaulet-Achour (Christine), *Albert Camus et l'Algérie*, Editions Barzakh, 2004, 188 p.

de sa réception, faite de séduction et de rejet. Comprendre aussi comment l'Algérie joue sa partition profonde dans la création de l'écrivain..."<sup>446</sup>

Il est question de contextualisation/dé-contextualisation des propos camusiens et plus précisément des dires d'Albert Camus à propos de l'énoncé : *"Je crois à la justice mais je défendrai ma mère avant la justice"*.<sup>447</sup>

Cet énoncé en rapport avec la réalité algérienne, nous dira Raïssi Rachid, lève la voile sur l'esprit et la pensée inconsciente et profonde de l'auteur car la question algérienne dans les écrits d'Albert Camus ne peut être dé-contextualisée puisque, cette écriture a vu le jour " *au cœur de l'oppression et des massacres de la colonisation française(...)*"<sup>448</sup>, le dé-contextualiser revient à la replacer dans un autre espace vide et dépeuplé, loin de toute référence et de tout contexte. Mais dans ce cas, poursuit Raïssi Rachid et dans cette même réflexion, comment donner sens au texte d'Albert Camus " *en omettant que tout ce qui reste à l'esprit du lecteur de L'Étranger*"<sup>449</sup>, *c'est le meurtre de l'Arabe froidement assassiné dans une clairière*.<sup>450</sup> Comment concevoir alors ce discours qui loin d'être neutre, expose "aisément un texte des plus ségrégationnistes :

*"(...) basé sur deux modes de penser contradictoires mais profondément trompeurs puisque tout en prônant l'art de l'esquisse, il impose l'inadmissible meurtre de l'Arabe sans nom entouré de silence et de non-dits. Certains pensent en effet que Meursault n'est que le double de Camus ; double qui prend en charge ses désirs de meurtre ancrés au plus profond de lui-même."*<sup>451</sup>

---

<sup>446</sup> "Albert Camus et l'Algérie" de C.C-Achour, "Quand des mots racontent l'histoire", *op.cit.*

<sup>447</sup> Conférence donnée le 12 décembre 1957 à Stockholm.

<sup>448</sup> Raïssi (Rachid), "Christiane Chaulet-Achour, des mots pour réhabiliter Camus", article à paraître dans El Athar, université de Ouargla.

<sup>449</sup> Camus (Albert), *L'Étranger*, Paris, Gallimard, 1942.

<sup>450</sup> Christiane Chaulet-Achour, *des mots pour réhabiliter Camus*, " *op.cit.*

<sup>451</sup> *Ibidem.*

Tout comme Raïssi Rachid, Jules Roy ne restera pas, non plus, insensible à ce discours sur lequel il se questionnera longuement puisque dira-t-il en convoquant la pensée de Jean el-Mouhoub Amrouche :

*"A ses yeux, l'Étranger était un livre considérable qu'il ne savait encore où placer car on n'avait jamais vu un Européen d'Algérie condamné à mort pour meurtre d'un arabe. Comme on savait que Camus avait combattu pour l'indépendance de l'Algérie quelques années auparavant au sein du parti communiste, on hésitait à plaquer une signification politique sur ce texte, l'Envers et l'Endroit n'en avait pas, Noces était un cri de bonheur, un hymne païen au soleil et à la mer, l'Étranger allait plus loin."<sup>452</sup>*

Jules Roy évoquera la "simplicité" et en même temps la profondeur d'un discours enfoui dans les plis et les replis d'une mémoire collective, un discours qu'il considère comme contradictoire et insensé en rapport aux convictions de l'auteur puisque comme le dit l'auteur des *Mémoires barbare* :

*"Aujourd'hui on ne peut pas penser qu'un écrivain né en Algérie, et qui consacra une large partie de sa vie à conférer une indignité aux arabes, termine cette première rencontre par le meurtre de l'un d'eux."<sup>453</sup>*

Jules Roy, fidèle à son maître à penser, prendra le relai après sa mort, ce qui justifie l'expression de l'énoncé quatorze "*puis je marchais seul*" :

*"La mort brutale de Camus le laisse désemparé. Il s'invente la mission de le continuer, ce qui lui vaut d'être*

---

<sup>452</sup> *Mémoires barbares*, p.200.

<sup>453</sup> *Mémoires barbares*, p.91

*cet "étranger pour ses frères" que les injures et les louanges accablent doublement.*"<sup>454</sup>

A la suite de Camus, Jules Roy dénoncera toutes les injustices commises par les colonisateurs. Il revisitera les actes barbares de la guerre en se basant singulièrement sur les propos et les prises de position d'Albert Camus. Il sympathisera avec le peuple colonisé et prônera sa cause puis il dénoncera franchement et à haute voix : "*c'est nous les nazis*", chose qu'Albert Camus avait dite après les manifestations de Sétif : "*Nous sommes en train de faire dans ce cas-là ce que nous avons reproché aux Allemands de faire.*"<sup>455</sup>

Mais loin d'avoir connu la "vraie guerre " Camus restera malgré son humanisme et ses prises de positions anti racistes, celui qui défendra jusqu'à sa mort la cause du colonisateur : "*Humaniste, Camus l'était mais c'était aussi quelqu'un qui s'était prononcé sans ambiguïté contre la volonté d'indépendance de ce qu'il appelait les Arabes et non les Algériens.*"<sup>456</sup>

Dans son article intitulé *Algérie 1958* Albert Camus déclare haut et fort que :

*"Si bien disposé qu'on soit envers la revendication arabe, on doit cependant reconnaître qu'en ce qui concerne l'Algérie, l'indépendance nationale est une forme purement passionnelle. Il n'y a jamais eu de nation algérienne.*"<sup>457</sup>

Toutefois et dans ce même article, il qualifiera les revendications des Algériens d'illégitimes car pour lui, cette cause n'est pas celle du peuple Arabe mais plutôt une protestation de quelques partisans sans aucune culture

---

<sup>454</sup> Bartelet (Philippe), "*Jules Roy, écrivain engagé et soldat rebelle*", *Le Monde* 16.6.2000.

<sup>455</sup> Djidjeli (Nasser). (Professeur de chirurgie pédiatrique) "*Le temps des indignations sélectives*", *Le quotidien Le Soir d'Algérie*, vendredi 24 et jeudi 25 août 2012.

<sup>456</sup> "*Le temps des indignations sélectives*", op.cit.

<sup>457</sup> Camus (Albert), "*Algérie 1958* ", in *Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958)*. Gallimard, Paris, 1958.

politique. Il ne cessera jamais de dénigrer le peuple algérien et écrira dans *L'Algérie déchirée de 1955* :

*"Les opprimés qui luttent en utilisant les armes au nom de la justice deviennent des oppresseurs et il ne faut pas oublier que la France garde un rôle civilisateur envers les populations inférieures."<sup>458</sup>*

Dans son for intérieur, Albert Camus pensait que l'Algérie était un "ramassis" de peuplades qui se disputaient les terres algériennes, il pensait aussi que les immigrations juive, turque et arabe pouvaient rendre l'Algérie plus fragile et plus affaiblie et que la colonisation française se devait de la prendre en charge en tant que colonie afin de la civiliser. Cette vision des choses qui consiste à défendre l'idée de colonisation n'est pas celle de Jules Roy car en tant que militaire, ce dernier a pu vivre réellement la guerre, ses complots et ses crimes. La vie lui a permis de voir les massacres, les tueries, les destructions et les pillages de plus près contrairement à Albert Camus qui, journaliste et essayiste, n'a pu vivre réellement par l'information en se basant essentiellement sur la parole des autres et en prodiguant un discours sur le discours comme le faisaient les intellectuels de l'époque, idée que nous avons développée amplement dans l'étude de l'énoncé neuf à propos du mandarinat et des intellectuels.

Fils de colon, Albert Camus n'a jamais participé à la guerre, par conséquent il ne pouvait véritablement défendre que la cause de "sa mère". Penser aussi que les Algériens qui défendaient leur patrie étaient des "terroristes" montre bien la pensée "puérile" du politicien puisque comme le confirme très

---

<sup>458</sup> Camus (Albert), *"L'Algérie déchirée"*, in *Actuelles III. Chroniques algériennes, 1939-1958*, Gallimard, Paris, 1958.

justement le professeur Djidjeli Nasser en réponse aux propos "commis" par Michel Onfray dans l'édition d'El Watan du vendredi 10 août 2012 :

*"(...) pour beaucoup, le terrorisme doit obligatoirement être distingué de la résistance. Le terrorisme pour les uns peut être souvent le combat de la liberté des autres (...) Quand votre terre est occupée, vos ressources pillées, vos enfants emprisonnés ou tués, vos arbres déracinés, votre eau détournée, que vous êtes entourés d'un mur qui vous enferme sans aucun espoir de lendemains meilleurs ; quand toutes les tentatives pacifiques politiques d'améliorer votre sort échouent : peut-on s'étonner que vous soyez poussés à utiliser l'arme du désespéré et du pauvre, la seule qui vous reste et que vous appelez terrorisme? Comprendre cela ne veut pas dire accepter ou justifier le terrorisme, mais ne pas le comprendre c'est occulter les vraies raisons de celui-ci, seul traitement radical possible de ce phénomène."<sup>459</sup>*

Albert Camus ne pouvait-il pas penser, ne serait ce que l'espace d'un moment, qu'en défendant sa mère, il pouvait devenir, lui-même, ce terroriste ? D'ailleurs son texte de *L'Etranger* explique bel et bien qu'on peut tuer pour terroriser à cause d'un rien parce qu'il y a eu la provocation, la bagarre, l'honneur, etc, ou à cause d'un coup de soleil : "*un meurtre presque gratuit*" dira Jules Roy.

Il est question dans cette œuvre d'un discours qui se fait violence par le désintéressement et l'insouciance qui hantent le texte jusqu'à le rendre ignoble et barbare. Texte qui au lieu de décrire ce qui se passait en 1942, année noire au moment où le monde est ravagé par la guerre, Albert Camus camoufle tout et nous décrit un monde dans lequel il n'y a pas la moindre allusion à la guerre et où l'on tue un arabe à cause du soleil. Mais

---

<sup>459</sup> "*Le temps des indignations sélectives*", op.cit.

contrairement à cette sérénité et comme l'affirme Jules Roy dans ses *Mémoires barbares* :

*"Il y avait dans ce livre quelque chose d'atroce. L'indifférence d'un monde désert et hostile, où l'on pouvait vivre ou tuer, parler ou se taire par fatalité. Ce qui me bouleversait surtout, c'était d'entendre une voix nouvelle, détachée, neutre; effrayante en cela qu'elle disait des choses terribles comme si elle parlait de rien, une voix de confiance en demi-teinte et en toutes petites phrases hachées. A l'époque, le monde était en guerre, personne ne pouvait s'indigner d'un meurtre presque gratuit."<sup>460</sup>*

Tout cela justifie bien que la prise de position d'Albert Camus pour la justice et pour le terrorisme n'avait pas réellement de fondement puisque comme le confirme très justement le professeur Djidjeli Nasser reprenant le discours de Yasser Arafat<sup>461</sup> :

*"La différence entre le révolutionnaire et le terroriste tient dans la raison que chacun a de se battre. Car quiconque qui défend une cause juste et se bat pour la liberté et la libération de son pays des envahisseurs, des occupants et des colonialistes ne peut être appelé terroriste."<sup>462</sup>*

Jules Roy re-véhiculera le discours sur la justice ainsi que celui du terrorisme, en levant le voile sur ce que son maître à penser avait laissé en suspens. Il est vrai qu'Albert Camus représentait pour beaucoup de ses amis le modèle à suivre. Tous l'appréciaient pour sa droiture, sa sérénité et son ton grave et solennel et voulaient surtout l'imiter dans tous ses actes :

---

<sup>460</sup> *Mémoires barbares*, p. 191.

<sup>461</sup> Discours prononcé par a Yasser Arafat en Novembre 1974, dans l'assemblée des Nations Unies, in Définitions du terrorisme : analyses et discussions, (en ligne), <http://www.erta-trcg/analyses/defanalyse2.htm>, consulté le 23 janvier 2012.

<sup>462</sup> "Le temps des indignations sélectives", op.cit.

*"Nous l'admirions au point que nous avons tous, à un moment de notre vie, essayé de penser, d'écrire et de regarder le monde comme lui. Dieu merci, je suis resté comme j'étais."<sup>463</sup>*

Cette dernière phrase reste ambiguë puisqu'elle est en contradiction avec le comportement de l'auteur, qui intranquille et barbare, indiscipliné et rebelle, se transforme en justicier qui défendrait la cause des colonisés.

C'est là où réside la différence entre Jules Roy et Camus. Différence que nous découvrirons dans l'étude des énoncés qui clôturent la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares* et dans lesquels nous verrons que l'auteur ira encore plus loin puisqu'il : *"(...)se prononce pour l'indépendance de l'Algérie. L'OAS a mis sa tête à prix."<sup>464</sup>*

---

<sup>463</sup> *Mémoires barbares*, p.356.

<sup>464</sup> Bartelet (Philippe), "Jules Roy, écrivain engagé et soldat rebelle", *Le Monde* du 16.6.2000.



Chapitre IV :  
Etude des présupposés et des sous-entendus des énoncés  
Discours de la subversion et de la rédemption

A partir du quinzième énoncé, l'écriture de la quatrième de couverture passe du discours sur le progrès scientifique à un discours sur la guerre puis à un discours sur la littérature ; une littérature de guerre bien entendu. La progression textuelle passe ainsi de la vocation de devenir commandant d'escadrille puis aviateur bombardier. Sur le plan de l'écriture, cela se traduit par le thème de la Grande Guerre et de ses crimes; thèmes qui occupent une place non négligeables dans un récit assoiffé de sang et d'horreurs. Dans les énoncés quinze et seize, les discours se croisent et se subvertissent. La guerre d'Indochine puis celle de l'Algérie déclenchèrent la révolte de l'auteur, il quitte l'armée, se révolte, dénonce ses compagnons, les militaires, et condamne les pieds-noirs, ses frères et se mettra du côté des opprimés, les colonisés qu'il défendra. Jules Roy reprendra le flambeau de celui qui l'a toujours inspiré Albert Camus il parlera de justice et proclamera haut et fort la nécessité de l'indépendance des peuples opprimés, notamment les Algériens.

## 1. Etude du quinzième énoncé : la guerre d'Indochine et la prise de conscience.

L'énoncé posé 15 : "*Après ce que je vis en Indochine, je quittai l'armée*" présuppose : "si je n'avais pas vu ce qui s'était passé en Indochine, je n'aurais pas quitté l'armée" et sous-entend : "*la barbarie de la guerre d'Indochine m'a poussé à me retirer de l'armée.*" L'énoncé quinze nous place d'emblée dans une atmosphère de guerre, celle de l'Indochine où Jules Roy, en tant que militaire, est témoin. Il participe à la guerre d'Indochine d'abord en tant que volontaire puisqu'il part de son propre gré avec son camarade Marchal pensant trouver là-bas "*une écluse où finir sa vie.*"<sup>465</sup> Par la suite il travaillera en tant que propagandiste. En 1952, lorsque Jules Roy débarque à Saigon,

---

<sup>465</sup> *Mémoires barbares*, p.363.

l'opinion publique française était insensible et indifférente à la guerre d'Indochine car elle la considérait éloignée et sans aucun intérêt pour la France. Il fallait donc pour cela sensibiliser la population française et renforcer la propagande.

Le général Lionel Chassin, qui accueillait Jules Roy sous son commandement, le jugeait : " apte à célébrer les hauts faits des aviateurs et les mérites de leurs chefs (...) "<sup>466</sup> plutôt que de prendre les armes puisque comme le souligne l'auteur lui-même : "*ma réputation me nuisit.*"<sup>467</sup>. Il le plaça par conséquent avec les propagandistes. En effet, la réputation de Jules Roy n'était pas des plus exemplaires auprès des militaires. Il avait, dans ses premières œuvres, *La vallée heureuse* et *Le Métier des armes*, osé dénoncer les tragédies et les drames vécus par les militaires au sein de l'armée française pendant la deuxième guerre mondiale : "*La vallée heureuse - récit des bombardements de la Ruhr - et Le Métier des armes, révèlent les cas de conscience traversés au cours de cette période.*"<sup>468</sup>

Il s'était aussi permis de déclarer à ses compagnons d'arme qu'ils étaient en dissidence et avait dénoncé tous ceux qui les accusaient d'infidélité envers le maréchal Pétain à qui ils avaient prêté serment :

*"Le ton que je pris pour dénoncer ceux qui nous considéraient comme des traîtres ne plut pas. Je ne savais ménager ni les uns ni les autres. Soudain je passai pour subversif et m'aperçus que je l'étais. Je le suis toujours.*"<sup>469</sup>

---

<sup>466</sup> *Mémoires barbares*, p.378.

<sup>467</sup> *Mémoires barbares*, p.378.

<sup>468</sup> Cantier (Jacques), *Jules Roy : l'honneur d'un rebelle*, Editions Privat, 2001, quatrième page de couverture.

<sup>469</sup> *Mémoires barbares*, p.213.

Jules Roy s'était toujours comporté en rebelle, A Marrakech, par exemple, il est renvoyé parce qu'il refuse de se plier aux règlements de la formation des officiers qu'il devait instruire :

*"En Mars, à Marrakech, la chaleur était accablante. Cette fois, je n'admis plus qu'on m'obligeât à former les jeunes officiers selon des méthodes désuètes, je protestai et me fis vider."<sup>470</sup>*

Quant à ses articles de *Combat* non déclarés, l'auteur s'est vu suspendu, pendant quinze jours, pour insoumission au règlement interne de l'armée :

*" Pierre Jean Jouve m'avait ordonné de tout dire et l'armée faisait obligation de lui soumettre tous les textes qui la concernaient. Telle n'était pas mon intention. Je préférais agir par indiscipline en ne sollicitant une autorisation qui m'aurait été refusée, que par insubordination en passant outre. "<sup>471</sup>*

La réputation de Jules Roy à l'armée n'était pas exemplaire, elle n'était pas non plus celle d'un professionnel. Tous le considéraient comme suspect au point où par mesure disciplinaire il est muté dans un service. Mais têtu et insoumis, il s'y opposera et refusera sa mutation : *"on me désigna alors comme officier de liaison auprès du président de la commission de défense nationale du Sénat."*<sup>472</sup>

C'est pour ces actes d'insoumission et de rébellion que l'auteur des *Mémoires barbares*, se verra en 1952 engagé dans la propagande : *" Ma réputation me nuisit. Chassin essaya de me convaincre que c'était avec ma plume que je*

---

<sup>470</sup> *Mémoires barbares*, p. 217.

<sup>471</sup> *Mémoires barbares*, p.305.

<sup>472</sup> *Mémoires barbares*, p. 316.

*servirais et me rangea avec les propagandistes.*<sup>473</sup>. Le discours de Jules Roy relatif à la période de la guerre d'Indochine est le discours de la propagande par excellence, il dira lui même que : "*(...) en Indochine, je n'étais pas libre et on ne se souvient plus des positions que j'ai prises que de ce que j'ai écrit*"<sup>474</sup>

Le discours de la propagande est introduit en France vers la fin du XIX ème siècle, par le biais d'expositions organisées dans différentes villes de France notamment Marseille et Vincennes. Afin de convaincre les Français "*de l'intérêt politique, économique et social de l'empire colonial,*"<sup>475</sup>. Ce discours est lancé dès 1910 et permet d'introduire le tourisme colonial dans les colonies et les protectorats français. Pour ce qui est de l'Indochine, puisque nous nous intéressons précisément à cette colonie, le discours de la propagande a fait l'objet de plusieurs genres d'écrits. Nous citerons par exemple les guides touristiques, les publicités et les romans feuilletons écrits par des journalistes et des voyageurs ; des écrits qui constitueront, par la suite, la matière première de la littérature coloniale indochinoise. Dans un premier temps, les propagandistes se devaient de faire connaître les lieux ainsi que les us et les coutumes des indochinois, par la suite ils avaient pour tâche d'inciter les Français à faire la guerre contre un peuple qu'ils avaient pour mission première de développer socialement, matériellement et intellectuellement, un peuple, les Indochinois, ceux-là mêmes que Claude Farrère osera qualifier de "civilisés". En effet, Guillaume Sbalchiero, nous dira à ce propos que Claude Farrère dénoncera dans *Les Civilisés* :

---

<sup>473</sup>*Mémoires barbares*, p. 378.

<sup>474</sup> *Mémoires barbares*, p.145.

<sup>475</sup> Vanthuyne (Emeline), "*L'Exposition coloniale de 1931 à Vincennes*", (en ligne) <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04713/l-exposition-coloniale-de-1931-avincennes.html>, consulté le 02 avril 2013.

*"(...) une colonisation déliquescence, en proie aux vices et aux tentations des terres asiatiques. Opium, corps à l'abandon: les postures morales volent en éclat au contact de la réalité coloniale"<sup>476</sup>*

Et ne manquera pas non plus d'accuser "les idéologies officielles et retourner les présupposés en vigueur alors."<sup>477</sup>. Claude Farrère, poursuit, le journaliste, posera enfin des questions auxquelles il répondra sans retenue :

*"Qui sont les sauvages ? Qui sont les civilisés ? Les rôles sont-ils si clairement définis ? (...) ces hommes (les asiatiques) en avance sur notre siècle, sont des civilisés, nous les barbares".<sup>478</sup>*

La littérature coloniale indochinoise a fait l'objet de plusieurs autres récits de voyages, de reportages et de journaux<sup>479</sup>. Beaucoup d'écrivains se sont essayés à ce genre d'écriture pour décrire les merveilles de "l'Orient" ou

---

<sup>476</sup> Sbalchiero (Guillaume), "A la recherche des Goncourt oubliés, Goncourt oubliés 1 : Claude Farrère, 1905, L'express.fr, publié le 27/01/2012, Qui se souvient encore de Claude Farrère, prix Goncourt 1905 pour Les Civilisés, académicien et auteur à succès? Retour sur un disparu de l'histoire littéraire, (en ligne), [http://www.lexpress.fr/culture/livre/goncourt-oublies-1-claude-farrere-1905\\_1075233.html#wz6K0mpGD8WRr1mo.99](http://www.lexpress.fr/culture/livre/goncourt-oublies-1-claude-farrere-1905_1075233.html#wz6K0mpGD8WRr1mo.99), consulté le 19 février, 2014.

<sup>477</sup> Ibidem.

<sup>478</sup> Ibidem.

<sup>479</sup> "Les premiers textes sur "l'Indochine" en langue française sont des récits de voyage ou des témoignages à la première personne, le fait des missionnaires comme Charles-Émile Bouilleveaux (Voyage dans l'Indochine, 1848- 1857, 1858), ou d'explorateurs comme le géographe Henri Mouhot dont le journal posthume est publié en 1868. Citons encore l'un des acteurs de la conquête coloniale, Francis Garnier, qui publia un voyage d'exploration en 1873, l'année même de sa mort devant la citadelle de Hanoi." In Yee (Jennifer), « Les littératures de l'ère coloniale : " l'Indochine " », Université Paris XII, société internationale d'étude des littératures coloniales, (en ligne) [http://www.sielec.net/pages\\_site/DESTINATIONS/ASIE/ASIE\\_SUD\\_EST/Yee\\_indochine/Yee\\_in dochine\\_1.htm](http://www.sielec.net/pages_site/DESTINATIONS/ASIE/ASIE_SUD_EST/Yee_indochine/Yee_in dochine_1.htm), consulté le 07 mai 2013.

encore dénoncer les maux de ce pays en détresse, parce qu'il faut le dire, cette propagande a dès ses premiers pas trouvé des opposants.<sup>480</sup>

Nous noterons les expositions de Vincennes où certains protestataires indochinois lançaient des tracts pour condamner la répression française en Indochine et où des communistes ont eux aussi pris part à une exposition contre l'exploitation coloniale<sup>481</sup>. Par la suite, l'opposition se formera en Métropole et dévoilera une mobilisation massive des opposants à la guerre. Certaines manifestations se soulevaient contre la guerre et montraient le désintéressement des Français de la métropole qui refusaient de se mobiliser. Le nombre très restreint des volontaires mettait la France dans une situation inconfortable, c'est ainsi que des communistes se regroupaient et tentaient de mobiliser des trains de munitions qui devaient embarquer pour l'Indochine. Certains chanteurs tels Francis Lamarque<sup>482</sup> et Boris Vian<sup>483</sup> sont censurés pour leurs chansons contre-propagandistes de la guerre, Henri Martin "*jeune quartier-maître, devient le symbole de toute la jeunesse de France et de Paris dressée contre la barbarie coloniale*"<sup>484</sup> est également condamné, mais vu la prise de position de nombreux intellectuels et

---

<sup>480</sup> Une opposition se forme en Métropole et dévoile une mobilisation massive des opposants à la guerre. Nous noterons par exemple certaines manifestations qui s'opposaient à la guerre montrant le désintéressement des Français de la métropole qui refuseront de se mobiliser. Le nombre très restreints des volontaires mettait la France dans une situation ambiguë. Des communistes se regroupaient et tentaient de mobiliser des trains de munitions qui devaient embarquer pour l'Indochine, certains chanteurs tel Francis Lamarque et Boris Vian sont censurés pour leurs chansons contre-propagandistes de la guerre. Henri Martin, symbole de la "lutte du peuple français contre la sale guerre d'Indochine" fut également condamné, mais vu la prise de position de nombreux intellectuels et politiciens tels Jean Paul Sartre, Jean – Marie Domenach et Jean Cocteau et l'ampleur qu'avait pris cette affaire, Henri Martin fut relâché en août 1953. Tous ces événements représentaient l'opposition à cette guerre qui n'était pas celle de la France mais plutôt celle des Américains qui : "*guerroyaient là bas*" puisque comme le déclare Jules Roy dans ses Mémoires : "*notre guerre n'était que campagne coloniale avec armes perfectionnées.*"(Notes de lecture)

<sup>481</sup>"*L'Exposition coloniale de 1931 à Vincennes*", op.cit.

<sup>482</sup> Avec sa chanson "*Quand un soldat*".

<sup>483</sup> Avec sa chanson "*le déserteur*".

<sup>484</sup>Bernard (Jean-Pierre) A., *Paris rouge 1944-1964. Les communistes français dans la capitale*, Paris, Champ Vallon, 1990, 264 p. p. 91.

politiciens tels Jean Paul Sartre, Jean –Marie Domenach <sup>485</sup> et Jean Cocteau et l'ampleur qu'avait pris cette affaire, Henri Martin est relâché en août 1953. Toutes ces actions anti-propagandistes tenues par l'opposition témoignent du désintéressement des Français pour la guerre d'Indochine qui en réalité n'était pas une guerre qui concernait les Français mais c'était plutôt les Américains qui : " *guerroyaient là bas*"<sup>486</sup> comme le fait remarquer Jules Roy dans ses Mémoires. La littérature coloniale indochinoise est donc née vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Elle s'est frayé un chemin dans une voie instructive et éducative décrivant les voyages, les déplacements et les découvertes des voyageurs, des aventuriers et des chercheurs français. Cette littérature nous intéresse de par sa visée propagandiste puisqu'elle rentre en interdiscours avec les écrits de Jules Roy dans une période bien précise, celle qui suit son départ pour l'Indochine, c'est-à-dire à partir de 1952. Cette littérature est aussi porteuse d'invariants littéraires relatifs à la guerre, au voyage et à la drogue notamment l'opium. Les écrits de l'auteur des *Mémoires barbares* qui correspondent à la période de la guerre d'Indochine sont des ouvrages qui véhiculent des discours propagandistes d'abord en faveur de la colonisation, puis contre la colonisation ouvrant la voie à une littérature de la subversion, de la contestation et de la révolte. Nous l'avons signalé déjà, de "mauvaise" réputation en tant que militaire parce que subversif, Jules Roy a d'abord publié des textes pour "célébrer les hauts faits des aviateurs et les mérites de leurs chefs"<sup>487</sup> de l'armée française sur les terres indochinoises. Il écrira régulièrement en tant que correspondant dans la Revue *Radar*<sup>488</sup>, et se

---

<sup>485</sup>Écrivain intellectuel français, il fut, de 1957 à 1976, directeur de la revue personnaliste *Esprit*, fondée par Emmanuel Mounier.

<sup>486</sup> *Mémoires barbares*, p.375.

<sup>487</sup> *Mémoires barbares*, p.378.

<sup>488</sup>Publié aux éditions Nuits et jours, *Radar* est un hebdomadaire qui prenait en charge la publication de faits-divers il paraissait en kiosque de 1949 à 1962.



consacra à une littérature de propagande à travers des romans<sup>489</sup>, des pièces de théâtre<sup>490</sup> et des poèmes puis comme par miracle l'auteur des *Mémoires barbares* se réveille de son long sommeil pour se retrouver nez-à-nez avec des questions insolubles :

*"Quand les écailles tombaient de mes yeux, je me demandais à quoi je servais là, sinon à tromper parce que j'écrivais et à me tromper moi-même. Le monde avait changé. La guerre dans laquelle j'avais failli être broyé avait été une guerre contre la liberté de l'esprit et voici que, retourné à notre tréfonds d'impérialisme, nous célébrions les causes que nous avions combattues. Après un combat à mort contre Hitler, nous ne pouvions plus nous conduire comme des conquérants. Or qu'étions-nous?"<sup>491</sup>*

La prise de conscience de Jules Roy le conduit d'abord à couper ses liens avec l'armée et demander une démission mais un militaire ne démissionne pas, nous explique l'auteur, il demande alors à être muter et regagne la France.

De retour en Algérie, Jules Roy découvrira le Sahara puis le Niger et s'en ira en compagnie de Pierre Moinot<sup>492</sup> faire le tour de l'Afrique et tuer encore, cette fois-ci, des hippopotames.

Quand Jules Roy devra écrire les drames de la guerre il regrettera son écriture propagandiste jusqu'à en avoir honte :

*"Quant au court métrage que, sous le titre de La bataille du Tonkin, J'ai moi-même commis, à la fois pour éclairer l'opinion, célébrer la mémoire du général de Lattre et donner un écho à Beau sang, j'en aurais honte*

---

<sup>489</sup> *La bataille dans la rizière*, Gallimard, 1953.

<sup>490</sup> *Beau Sang*, Gallimard Julliard, 1952.

<sup>491</sup> *Mémoires barbares*, p. 395.

<sup>492</sup> Haut fonctionnaire, romancier et académicien français. Grand reporter avec Jules Roy dans la descente du Niger en 1956 (qui lui inspire *La descente du fleuve* paru en 1991) In wikipédia.

*aujourd'hui, s'il fallait avoir honte de ses illusions. Oui, mes pères, j'ai péché par générosité, j'ai péché par innocence et camusianisme.*<sup>493</sup>

Comment revenir sur ces propos qui loin de dévoiler la vérité s'efforçaient de camoufler l'intention et la volonté de la France ainsi que l'atrocité de la guerre et de ses crimes ? Ne pouvant s'expliquer - seul Camus comprenait cette impossibilité de l'auteur de ne pas pouvoir divulguer ce qui se passait réellement - Jules Roy poursuivra son écriture et publiera des articles pour René de Berval, directeur de la revue France-Asie<sup>494</sup>, il fera paraître, "*Jeux anciens en Asie orientale*" puis "*Retour de l'enfer*" en 1953 et enfin, "*Le navigateur*" en 1954 chez Gallimard. Cependant cette littérature servira toujours la France dans sa propagande pour les colonies et pour la guerre puisque l'auteur affirmera, encore une fois dans ses Mémoires, qu'il n'était pas allé à l'essentiel :

*"Les autres jugèrent que je n'étais pas allé assez loin (...). Philippe Hériat, prudent et circonspect, et qui avait pour moi un œil à la fois sévère et cajoleur, me dit que ceux qui étaient pour la guerre trouveraient chez moi des arguments, et que le gros public ne verrait rien de ce que j'avais cru y mettre. Tel fut en effet le résultat."*<sup>495</sup>

En effet, Jules Roy était resté "timide" dans ses écrits. Il s'adressait, en fait, à un public moyen qu'il ne pouvait atteindre puisque dans leur majorité les français étaient contre la guerre. En tant qu'intellectuel, Jules Roy ne pouvait aucunement sensibiliser cette couche de la société française qui n'adhérait

---

<sup>493</sup> *Mémoire barbares*, p. 376.

<sup>494</sup> France-Asie N° 85-86. Revue bilingue de culture et de synthèse franco-asiatique. F. Schuon, Jules Roy, *Jeux anciens en Asie orientale*, Théophile Gautier, *Etudes vietnamiennes*, France-Asie. Saigon. Aout 1953. (Périodiques, Periodicals, Asie, Asia, Littérature, Jeux, Chanson, Ethnologie, Vietnam, Cambodge, Indochine)

<sup>495</sup> *Mémoires barbares*, p.393-394.

pas du tout aux convictions de l'auteur parce que ses arguments n'étaient pas convaincants, car trop habitué à la censure.

Quand à la littérature de propagande, relative à l'Indochine<sup>496</sup>, ce pays que nous intégrons intentionnellement dans un espace plus vaste celui de la littérature coloniale et la littérature de voyage ainsi que celle de l'exotisme parce qu'en rapport étroit avec celle de Jules Roy, elle est une écriture qui nous intéresse parce qu'elle donne sens au discours de l'auteur des *Mémoires barbares* et lui permet d'advenir ; discours qui prend en charge le thème du voyage, celui de la découverte du lieu et de l'exotisme, thèmes dominants dans l'œuvre de Jules Roy. Cette littérature est aussi le lieu par excellence des invariants universels tels que le voyage, la rencontre, la guerre, la drogue et la barbarie ; invariants que la littérature de guerre prendra en charge pour dire l'infamie de la colonisation.

Dans cette littérature, nous citerons une des premières œuvres et une des plus anciennes, publiée la première fois en 1868 aux éditions Hachette. Il s'agit du journal de Mouhot Henri, intitulé *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos-et autres parties centrales de l'Indochine*.<sup>497</sup> Cette œuvre entre en relation avec l'œuvre de Jules Roy car elle intègre dans son contenu les mêmes invariants cités précédemment. Nous nous intéresserons aussi aux publications de Paul Bonnetain, à ses célèbres articles journalistiques qui paraîtront dans un volume intitulé *Au Tonkin*<sup>498</sup> et qui sont considérés comme des chefs d'œuvres de la littérature coloniale. Dans son œuvre *L'extrême Orient*<sup>499</sup> nous verrons dans la dédicace que fait l'auteur à son frère Émile Bonnetain que le récit de voyage n'est pas seulement une

---

<sup>496</sup>Nous entendons par l'appellation " Indochine" l'ex-Indochine française composée du territoire Annam, le Tonkin et la Cochinchine, le Laos et le Cambodge, formant les trois États associés : l'Etat du Viêt-Nam, le Royaume du Cambodge et le Royaume du Laos.

<sup>497</sup> Hachette 1886, Arlea, collection essai, 2010.

<sup>498</sup> Editions Victor-Harvard, 1884.

<sup>499</sup> Quantin, Collection "Le monde pittoresque et monumental", 1887.

simple propagande mais il est aussi une critique des plus acerbes du système coloniale français :

*"Mon cher frère, je te dédie une œuvre que me reproche peut-être les buveurs d'eau, car c'est une œuvre à images, un volume de vulgarisation, ressemblant mal à un roman et s'adressant à la jeunesse, au gens du monde. Mais tu n'es pas un buveur d'eau et tu connais ma nostalgie d'exotisme, la passion que j'apporte aux questions coloniales. Tu ne me reprocheras donc pas d'avoir tenté de lutter contre l'indifférence française pour les choses d'outre-mer, en tâchant d'inspirer aux lecteurs le désir d'aller visiter l'Extrême Orient. Pardonne-moi seulement les erreurs que j'ai dû commettre et sois de même indulgent pour celles de mes opinions qui froisseraient les tiennes : -puisque tu es un fonctionnaire, c'est moi, bien entendu, qui aurait tort!"<sup>500</sup>*

*L'Opium*<sup>501</sup>, publié en 1886 aux éditions Slatkine attire aussi notre attention car comme nous le verrons dans cette étude, l'opium fonctionne comme un des invariants universels les plus usités que la littérature coloniale indochinoise prendra en charge. Dans cette œuvre, par exemple, l'auteur fait un récit déplorable d'un poète que l'opium happe jusqu'aux os, la drogue est le centre qui attire l'œuvre et lui donne sa cohérence. Mais l'œuvre :

*"raconte [aussi] les prémices de la colonisation de l'Indochine et livre une réflexion sur le pouvoir de l'écriture et sur sa capacité de rendre compte du réel lorsque les repères sont faussés, lorsque*

<sup>500</sup> Bonnetain (Paul), *L'Extrême Orient*, Maison Quantin, Compagnie générale d'impression et d'édition, Paris, 1887. Dédicace.

<sup>501</sup> "(...) raconte l'histoire navrante d'un jeune poète, l'inspiration précocement épuisée, qui fuit la capitale et s'embarque pour Saïgon. Là-bas, on lui propose une première pipe. [...] Peu à peu, l'opium s'empare de lui. Et lui s'enfonce dans l'opium. [...] Certes, la substance est au cœur de l'ouvrage de Bonnetain. [...] La Chine devient un décor baroque, auquel seul les bourreaux, les supplices et les cruautés du Moyen Age donnent du relief. Ce 'Tonkin bizarre' n'est qu' 'bric-à-brac de bazar européen'" in Bachmann (Christian), (Anne) Coppel. *Le dragon domestique. Deux siècles de relations étranges entre Occident et la drogue*. Paris : Albin Michel, 1989.

*l'idéologie entre en tension avec les intentions esthétiques.*<sup>502</sup>.

Et si dans ce récit l'auteur révèle "*l'expérience qu'il fait de cette drogue à Hanoi au travers de l'histoire d'un jeune poète accablé par le mal de vivre,*"<sup>503</sup>. Son écriture, elle, rendra évident l'indicible qui transparait lorsque les repères sont brouillés et que tout déserte les lieux communs<sup>504</sup> et les idées reçues. Et si l'intention première d'une telle œuvre est de s'éloigner des clichés et des stéréotypes de l'écriture naturaliste, elle en élargira, par contre, le cadre traditionnel comme l'explique si bien la citation qui suit :

*" Et si M. Bonnetain est nettement naturaliste, au moins faut-il l'excepter du reproche général qu'on pourrait faire à l'école, d'étudier sans relâche des milieux trop connus. Il apporte une note à lui de paysages inédits, de vies curieuses et peu vues, et dans une netteté d'écriture rare parmi les siens.*"<sup>505</sup>

*L'opium* est une œuvre qui nous interpelle de par le discours qu'elle véhicule parce que, comme nous l'avons signalé plus haut, elle rentre en relation étroite avec d'autres discours véhiculés par d'autres œuvres, ceux de la filiation et des discours environnants qui prennent en charge, à leur tour le thème du voyage, de la guerre et de l'opium qui fonctionnent comme des

---

<sup>502</sup> Bonnetain (Paul), *Au Tonkin*, L'Harmattan, 2010, quatrième page de couverture, (en ligne) <http://www.youscribe.com/catalogue/livres/savoirs/biographies/au-tonkin-186112>, consulté le 18 février 2014.

<sup>503</sup> Présentation du livre par Hubert Juin, 1979-1980, (en ligne), <http://www.abebooks.co.uk/book-search/title/opium/author/bonnetain-paul/sortby/3/page-1/>, consulté le 02 février 2014.

<sup>504</sup> "[Son] intérêt inépuisable, semble venir de son ambivalence incorrigible. A la fois il fait penser et il empêche de penser, il permet de parler ou d'écrire et il contraint la parole ou l'écriture" Compagnon (Antoine), "Théorie du lieu commun", in Cahiers de l'Association internationale des études françaises, 1997, N°49.p; 23-37, p.23. (En ligne), <http://www.youscribe.com/catalogue/presse-et-revues/litterature/theorie-du-lieu-commun-article-n-1-vol-49-pg-23-37-954812>, consulté le 13 février 2014.

<sup>505</sup> La Revue indépendante, n°17, mars 1888, p. 448.

invariants universels. Nous citerons pour cela Jules Boissière, *Fumeurs d'opium*<sup>506</sup> et *Propos d'un intoxiqué*<sup>507</sup> ainsi que d'autres œuvres comme celles de Claude Farrère intitulée *Fumée d'opium*<sup>508</sup> ou encore à son prix Goncourt *Les civilisés*<sup>509</sup>.

Si notre corpus se limite à ces œuvres uniquement, c'est tout simplement parce que nous nous intéresserons dans l'étude de l'énoncé quinze exclusivement à la littérature coloniale indochinoise dont les invariants principaux sont la guerre, l'opium et le voyage et la rencontre.

*Mémoires barbares* est associé à ces œuvres de par le biais de l'interdiscours qui prend en charge la guerre du Viêt-Nam et celle de l'Indochine et pour lesquels l'auteur réserve tout un chapitre "*La fièvre jaune*" ; chapitre qui prend en charge le voyage de l'auteur, voyage qui dans la littérature coloniale et universelle est l'un des invariants les plus répandu. Les auteurs précités aborderont le thème du voyage, celui de la rencontre, de l'opium ainsi que celui de la guerre de façons différentes et diversifiées mais leurs discours se croisent pour écrire différemment une littérature propagandiste qui invite implicitement le lecteur à la découverte de l'autre à travers sa façon d'être, de se comporter et d'agir.

Jules Boissière, par exemple, dans *Fumeurs d'opium*, recueils de sept nouvelles, publié en 1896 "*nous entraîne au cœur de cette Indochine fascinante où génies et militaires s'entrecroisent, s'affrontent et parfois s'amusent... Tous habités par l'opium.*"<sup>510</sup>

---

<sup>506</sup> Editions Flammarion, 1895.

<sup>507</sup> Editions Louis Marchand, 1890.

<sup>508</sup> Editions Kailash, 1904.

<sup>509</sup> Editions Kailash, 1905.

<sup>510</sup> Boissière (Jules), *Fumeurs d'opium*, comédiens ambulants, Editions Kailash, Collection les exotiques, 2005, quatrième page de couverture.

L'auteur est accusé d'avoir incité la pratique de l'opium puisqu'il fait de la description de ses personnages et de ses fumeurs des héros tout en montrant ce stupéfiant par ses principales qualités en omettant volontairement de dire ses ravages :

*"Dans un recueil de nouvelles publiées en 1896 et plus spécifiquement destiné au public métropolitain, Boissière enchaîne sur ce thème de la connaissance de l'âme asiatique en mettant en récit des situations où l'opium est lieu de fraternité entre colonisateurs et colonisés, quand bien même ils s'affrontent par les armes."<sup>511</sup>*

Dans *Propos d'un intoxiqué*, œuvre autobiographique consacrée aux différentes méthodes Thébâïques extrême orientales, l'auteur recherche les *"sensations de fumeur depuis la période des premières pipes (...)"*<sup>512</sup>

Dans son récit, Boissière fait découvrir à son lecteur les cérémonies qui précèdent l'acte de fumer du "Chandoo". Cet opium traité dont les consommateurs absorbent la vapeur est considéré comme le "dieu –opium" pour lequel tout un matériel de la fumerie est soigneusement décrit, il s'agit *"d'objets sacrés indispensables à l'accomplissement du Rite"*<sup>513</sup>; Rite que seuls les spécialistes savent préparer. En fumant l'opium, Jules Boissière ne recherche ni l'obtention du nirvana, ni l'évasion, ni la distraction, son objectif est plutôt la découverte, la rencontre et l'enrichissement comme le soutient Ami-Jacques Rapin :

---

<sup>511</sup> Rapin (Ami-Jacques), *"La divine drogue" : l'art de fumer l'opium et son impact en Occident au tournant des XIXe et XXe siècles"*, A contrario 2/2003 (Vol. 1), p. 631. (En ligne), [www.cairn.info/revue-a-contrario-2003-2-page-6.htm](http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2003-2-page-6.htm), consulté le 23 mars, 2014.

<sup>512</sup> Boissière (Jules), *Propos d'un intoxiqué*, Paris : mille et une nuit, 1890, p. 18 (1<sup>ère</sup> édition 1890) Ce texte, au tirage confidentiel, est paru à Hanoi sous le pseudonyme de Khou-Mi.

<sup>513</sup> Boissière (Jules), *Propos d'un intoxiqué*, Paris : mille et une nuit, 1890, p. 15.

*«La quête de l'ataraxie n'est pourtant pas la motivation première de Boissière, qui pratique initialement l'opium pour pénétrer la société asiatique : "L'opium ne me procurait aucun plaisir, mais il me donnait le plus sûr moyen de voir de près les Chinois et les Annamites, d'étudier des mœurs nouvelles, d'habituer mon oreille aux étranges gammes que montent et descendent les mots dans les langues d'Extrême-Orient. "<sup>514</sup> Avec la pratique, l'action de l'opium révèle un esprit " plus curieux et plus efficace", rendant l'âme du fumeur "plus apte à comprendre les âmes lointaines des autres races". En ce sens, Boissière considère que l'opium peut être "nécessaire dans ces contrées à celui qui veut voir des êtres plus que la superficie"<sup>515, 516</sup>*

C'est cette idée centrale de l'œuvre qui consiste à décrire cette rencontre particulière qui se fait sous l'effet de l'opium ; rencontre des deux communautés en présence est largement développée par Jules Roy dans ses mémoires. Néanmoins, pour ce dernier, la rencontre est plutôt affrontement et guerre et l'opium est un remède des plus cruels qui sépare au lieu de réunir. Dans *Les Mémoires barbares* l'auteur semble surpris en constatant cette déchéance dans le milieu des troupes américaines pendant la guerre du Viêt -Nam :

*"Je me souviens de mon étonnement lorsque j'appris plus tard, à l'époque où les Américains guerroyaient là-bas [au Viêt-Nam], que la drogue sévissait dans leur armée au point qu'elle représentait pour eux un ennemi de plus (...) la guerre des Américains fut atroce, et comment supporter l'enfer sans fumer ce qu'il y avait de*

<sup>514</sup> *Propos d'un intoxiqué*, op.cit. p.18

<sup>515</sup> *Propos d'un intoxiqué*, op.cit. p.23.

<sup>516</sup> *"La divine drogue" : l'art de fumer l'opium et son impact en Occident au tournant des XIXe et XXe siècles*, op.cit.



*plus facile à trouver, de l'herbe? La drogue pris ainsi, de bas en haut, possession de toute l'armée des États –Unis et lui permet de résister au quotidien.<sup>517</sup>*

En comparant la guerre des Américains et celle des Français, Jules Roy lève le voile non seulement sur le pouvoir dévastateur de la drogue sur les GI mais de plus, il dénonce les dépassements et la désobéissance dans les rangs des soldats de l'armée américaine. Il expliquera d'abord comment pendant la guerre du Viêt-Nam Américains et Vietnamiens s'adonnaient à la drogue afin de supporter les atrocités de la guerre. Pour illustrer cet état d'horreur et d'épouvante, l'auteur fera référence aux films de *Platoon*, d'*Apocalypse Now*<sup>518</sup> et de *Full Metal Jacket*<sup>519</sup>; des discours qui encore une fois entre en interaction vive et intense avec cette littérature et avec une autre littérature, celle de la guerre. Ces fictions américaines reproduisent une image des plus fidèles de la réalité de la guerre, contrairement aux films français *section 317*<sup>520</sup> et surtout le court métrage réalisé par l'auteur des *Mémoires barbares* intitulé *La bataille du Tonkin*.<sup>521</sup>

---

<sup>517</sup> *Mémoires barbares*, p.375.

<sup>518</sup> "(...) le capitaine Willard, des services spéciaux, se voit confier la mission d'abattre un certain colonel Kurtz. Ce dernier, (...) a basculé dans la folie(...). Pour éliminer Kurtz, Willard doit remonter le Mékong à bord d'un patrouilleur(...) Au terme du périple, Willard retrouve Kurtz. Ce dernier, crâne rasé, dans le décor hallucinant d'un temple cambodgien jonché d'ossements, se prend pour Dieu. Willard l'abat puis repart." Kristian Feigelson, " *Apocalypse Now* - Francis Coppola (1979) in Encyclopédia Universalis, nouvelle version, (cédérom), 2009.

<sup>519</sup> "Stanley Kubrick renoue avec les thèmes de la folie guerrière et du corps dressé ou robotisé dans *Full Metal Jacket*. Le film à la forme d'un diptyque : une partie sur l'entraînement des marines dans un camp de Floride, une partie sur les marines au Vietnam." Gérard Legrand "Kubrick Stanley, 1928-1999", in Encyclopédia Universalis, nouvelle version, (cédérom), 2009.

<sup>520</sup> " Au moment où s'ouvre la conférence de Genève (du 26 avril au 21 juillet 1954), qui allait aboutir au départ des Français d'Indochine, un petit détachement de supplétifs laotiens, encadré par quelques Français, quitte sur ordre un poste à la frontière du Laos, dans le cadre du repli général de l'armée française. Du 4 au 10 mai, ils vont tenter de gagner un poste sûr, en vain. Ils ne peuvent passer inaperçus des bataillons de l'armée viet-minh, qui sont en train d'entrer en force au Cambodge, et les poursuivent inexorablement. Péniblement, ils progressent avec leurs blessés, que le lieutenant, frais émoulu de Saint-Cyr, tient à emmener contre l'avis de l'adjudant, plus lucide et plus cynique. La fatigue, l'encercllement ennemi et, surtout, la conscience que la guerre est perdue (la nouvelle de la chute de Diên Biên Phu, le

Mais la guerre des Français fut moins terrible, d'après Jules Roy qui pensait profondément que les Français étaient venus d'abord dans l'intention de créer une Fédération au sein de l' " Union française " contrôlée par le maréchal Pétain et que la guerre n'était réellement qu'une "compagne coloniale" c'est peut-être pour ses raisons que la drogue n'était pas consommée de manière excessive :

*"Chez nous, le commandant en chef et certains officiers fumaient l'opium plus par plaisir que par besoin. Le reste de la troupe se saoulait au gros rouge de l'intendance ou aux feuilles de coca mâchouillées. Notre guerre n'était qu'une compagne coloniale avec armes perfectionnées(...)"*<sup>522</sup>

Dans *Fumée d'opium*, Claude Farrère nous livre sa propre expérience avec "la bonne drogue":

*"Les six nouvelles qui constituent à peu près la première moitié du recueil sont des récits légendaires et historiques, apparemment nés de l'imagination de Farrère, qui évoquent à la manière des contes, pour l'un les origines mythiques de la drogue, pour les autres ses pouvoirs magiques, lesquels sont toujours bénéfiques pour celui qui en use puisqu'il y trouve " la sagesse et le bonheur", le moyen de dominer sa peur, de panser ses*

---

*7 mai, leur parvient alors qu'ils sont déjà épuisés), ne sauraient avoir qu'une seule issue. Malgré leur courage, leur connaissance du métier des armes, et les chances qui s'offrent (l'aide de villageois terrorisés), presque tous meurent, après un dernier baroud d'honneur, la prise d'un minuscule hameau ; le lieutenant, blessé, reste seul avec les moyens de se suicider ; de l'adjutant, rescapé, la voix du narrateur nous informe qu'il sera tué en 1960 en Algérie. "Jacques Aumont," La 317<sup>e</sup> Section - Pierre Schoendoerffer (1964)" in Encyclopédia Universalis, nouvelle version, (cédérom), 2009.*

<sup>521</sup> Court métrage dans lequel l'auteur célèbre la mémoire du général de Lattre.

<sup>522</sup> *Mémoire barbares*, p.375.

*douleurs, d'affronter la mort et de « s'affranchir de ce mauvais rêve qui est la vie »*<sup>523</sup>.

Dans les nouvelles de Claude Farrère, hormis le côté fantastique et bénéfique de l'opium qui procure du bonheur aux fumeurs, il y a ce côté calmant et adoucissant. Nous retrouvons donc dans cette œuvre les mêmes effets présentés par Jules Roy dans ses Mémoires puisque l'opium permettait d'une part aux Américains et aux Vietnamiens de dépasser la peur pendant les combats et d'autre part, cette drogue procurait du plaisir aux chefs militaires français en Indochine.

Dans *Les civilisés*, Claude Farrère dénonce vivement les idéologies coloniales et donne une image dégradante et délictueuse des colons en Indochine. Et même si cette œuvre est celle de la tentation, de l'amour et la magie du voyage, elle reste une "*Épopée exotique et réquisitoire anti-colonialiste*."<sup>524</sup>

Les personnages du récit reflètent une image des plus négatives de la colonisation : "*Opium, corps à l'abandon: les postures morales volent en éclat au contact de la réalité coloniale*."<sup>525</sup>

Dans cette œuvre majeure couronnée du prix Goncourt se posent tant de questions sur la barbarie et l'inhumanité présente dans les colonies. A ses questions que l'auteur ne cesse de poser et de reposer, se trouve une seule réponse : la barbarie du colonialisme ainsi que celle de la guerre, cette idée n'est pas propre à l'écriture de Claude Farrère, nous la retrouvons re-vehiculée dans plusieurs discours notamment celui *des Mémoires barbares*.

---

<sup>523</sup>*Fumée d'opium*, présentation du livre (en ligne), <http://www.fayard.fr/fumee-dopium-9782842056452> <http://www.fayard.fr/>, consulté le 27 février 2014.

<sup>524</sup>"*A la recherche des Goncourt oubliés Goncourt oubliés*" 1: *Claude Farrère, 1905*  
Par Guillaume Sbalchiero (LEXPRESS.fr), publié le 27/01/2012.  
[http://www.lexpress.fr/culture/livre/goncourt-oublies-1-claude-farrere-1905\\_1075233.html?](http://www.lexpress.fr/culture/livre/goncourt-oublies-1-claude-farrere-1905_1075233.html)  
, consulté le 23 janvier 2014.

<sup>525</sup> Ibidem.

Jules Roy ne dit-il pas plusieurs fois : *"C'était nous les barbares"* dénonçant ainsi les actes violents et sanguinaires de l'armée française?

Que ce soit d'ailleurs pendant la guerre avec les Allemands aux côtés des Anglais, que ce soit pendant la guerre d'Indochine ou encore pendant la guerre d'Algérie, toutes les pratiques et tous les agissements colonialistes sont de l'ordre de la barbarie et du massacre comme le déclare l'auteur qui prend conscience de ses propres actes en tant que militaire et en tant que colon :

*"Tout à coup, je me détachais de cette France qui n'était pas la mienne. C'était déjà ce que j'avais éprouvé quand on grillait le Delta du Tonkin au napalm et qu'on passait à la gégène, mais là, c'était mon avion à moi, celui qu'on avait envoyé avec moi sur les usines de la Ruhr, sur Leipzig et sur les îles de la Frise où l'Allemagne construisait des armes secrètes. A présent, les nazis c'était nous, hélas." <sup>526</sup>*

Enfin, dans cet énoncé quinze, dans lequel Jules Roy expose son désarroi et sa détresse et dans lequel il dit avoir quitté l'armée, nous signalons que cet énoncé est quelque peu "erroné" puisque Jules Roy ne quittera pas l'armée mais changera uniquement de stratégie, il demande à être muté. Après la guerre d'Indochine, Jules Roy reste toujours militaire et servira autrement la colonisation française. Propagandiste, il "glorifie" les hauts faits de l'armée française dans les colonies. Il en profitera pour faire le tour de l'Afrique et découvrir d'autres lieux de la désolation où règne misère et famine et où la France "élira domicile" plus tard. Jules Roy, tout en étant en mission militaire, écrira une littérature qui rentre en interdiscours avec la littérature coloniale indochinoise cependant les écrits de Jules Roy resteront "mineurs" par

---

<sup>526</sup> *Mémoires barbares*, p.471.

rapport à cette littérature coloniale indochinoise de grande envergure. Voulant toucher un vaste public, la littérature de notre auteur "s'éparpille" pour s'évaporer dans une masse plus importante et qui fatalement l'étouffe.

## 2. Etude du seizième énoncé : invariant universel, Transgression/Châtiment /Rédemption.

Le dernier énoncé de la quatrième page de couverture, autrement dit l'énoncé posé seize annonce le thème séculaire et universel de l'interdiction-transgression-châtiment par l'introduction en texte du langage de la Rédemption et de la prière. Cela semble inévitable pour l'être et ce, depuis non pas l'Adam mythique mais l'Adam réel, celui qui "pour se faire", passe par la transgression de l'interdiction et qui détermine ainsi toute l'humanité assujettie dorénavant à la faute. Cet énoncé clôture des discours creux que l'auteur a traversés et auxquels il a cru fortement au point d'oublier sa condition faible d'humain, sa condition mortelle qui l'oblige un jour à rendre compte au Créateur de ses actions. Cet oubli est fatal mais pas définitif car seul le Tout-Puissant peut décider de la Rédemption ou du châtement. Ceci n'est pas seulement propre à Jules Roy, tous les enfants illégitimes l'ont fait faute de l'absence du père, peut-être ou faute de l'affront qui s'est transformé en énergie tellement négative qu'elle est devenue meurtrière. Mais Dieu pardonne et récupère qui il veut. C'est ainsi que la métamorphose de Jules Roy est annoncée fortement chargée de ces sens confus et mystiques : "*Après ce que je vis en Algérie, je devins un subversif. Je le suis toujours*", présuppose : "*témoin du mal que faisait la colonisation, j'ai dénoncé l'injustice et les drames commis par l'armée française en Algérie*" et sous-entend : "*la*

*barbarie de la guerre d'Algérie a fait de moi un rebelle. J'ai renié les miens et je me suis repentis "*

Cet énoncé seize, qui clôt les différents discours que l'auteur a traversé pour être, tour à tour, anarchiste, raciste, sauvage, littéraire et barbare, vient pour annoncer la métamorphose d'un sauvage qui devient un être à tel point qu'il vire dans la subversion contre ceux qui, jadis, il vénérât. Cet énoncé serait ainsi une sorte de révélation ; une bénédiction salutaire qui vient pour permettre la Rédemption. Jules Roy se rachète déjà en changeant de position et en changeant de discours : de la lâcheté, il passe en un temps éclair à la justice et décide ainsi de dénoncer le mal que la colonisation a fait et continuait de faire en Algérie. En effet, si on revient un peu en arrière autrement dit au premier énoncé, on peut constater que l'auteur se présente déjà comme un enfant prodige dont la seule naissance coïnciderait, comme par miracle, avec les grandes dates de l'Histoire du monde ; des dates des découvertes scientifiques et autres. Après cette présentation un peu ou beaucoup prétentieuse, l'écriture comme gênée par cette arrogance tente de redescendre sur terre en décrivant l'auteur comme un enfant illégitime, un enfant sans père. De plus, cette absence du paternel touche les grands auteurs ; ceux qui, hier, on avait tous vénérés, adorés, repris, appris. C'est ainsi que ce discours tente de nous faire aimer la bâtardise et de regretter presque de ne pas être un bâtard. Soyons bâtards pour pouvoir écrire enfin comme Aragon, Rimbaud, ou comme Pierre Michon, nous souffle constamment à l'oreille le texte du Barbare repenté. Et c'est ainsi que le texte revisite la littérature française et maghrébine sous l'éclairage de la bâtardise pour nous étonner peut-être du nombre d'enfants naturels qu'il y a parmi la liste des plus grands. La bâtardise, le mimétisme, l'assimilation, la perte d'identité se lisent ainsi en filigrane dans le texte de Jules Roy ; thèmes autant

dévalorisant pour des Algériens que le thème de la bâtardise. Mais récapitulons encore afin de saisir le mouvement singulier de l'écriture de Jules Roy ; une écriture qui lie la naissance ou les événements individuels de l'auteur aux grandes dates des découvertes scientifique, techniques ou tout simplement celles des guerres qui ont marqué l'Histoire de la France ou celles du monde ; une écriture du parallèle et du parallélisme qui œuvre constamment à produire au fil de la narration le mythe de l'auteur. Une écriture faite souvent de blancs et de silences et ce, afin de ne pas déconstruire celui qu'elle tente de faire grandir mais qu'elle déconstruit souvent à son insu comme on peut le constater dans le thème de la bâtardise qui dévalorise l'auteur mais que l'écriture transforme en une caractéristique générale pour permettre au scripteur d'avoir le courage de continuer. Cela se vérifie pour plusieurs moments de la narration où l'auteur chute et se déconstruit mais que l'écriture rattrape par une pirouette et de la poudre aux yeux. Mais quand le texte, à l'insu du scripteur, lâche le scripteur et l'enferme dans des vérités blessantes et dégradantes, l'auteur reprend son droit d'écriture et se lance dans des discours plats et acerbes vis-à-vis des Indigènes qu'il malmène. Et c'est ainsi qu'il trouve un malin plaisir à fustiger les natifs et devient négativement exotique et ce, comme si l'exotisme avait quelque chose de positif. En effet, une fois sa bâtardise révélée et une fois que lui-même ait essayé de rendre bâtard tout le monde et notamment les plus grands de ce monde à croire qu'on ne peut grandir que par la bâtardise, l'auteur reprend la narration pour lier dans une description motivée le hululement des chacals et la voix du Muezzin qui appelle à la prière. Démoniaque.

L'énoncé quatre (4) pêche lui-aussi en eau trouble puisqu'il soutient et développe la thèse tellement contestée et contestable de l'autodidaxie pour prétendre implicitement qu'un homme peut se faire seul comme un demi-

dieu ou comme un Dieu tout simplement. Cette narration où la présence de l'auteur est fortement marquée tente de redorer le blason du bâtard en essayant de faire oublier ses nombreux massacres et les nombreuses insultes à l'égard du peuple algérien. Le cinquième énoncé renforce cette idée puisque cancre au lycée, il devient un génie meurtrier. Ces énoncés tentent de produire souvent le mythe de l'auteur, qui bâtard et par conséquent n'ayant plus besoin d'un père et autodidacte et donc n'ayant plus besoin d'un enseignant, se fit par sa seule volonté et sans l'aide de personne. C'est ainsi qu'il devint un pilote fou et meurtrier.

A partir du 6<sup>ème</sup> énoncé, l'écriture de la 4<sup>ème</sup> page de couverture passe d'un discours scientiste à un discours sur la guerre à un discours sur la littérature, inlassablement. C'est ainsi que nous pouvons noter la progression d'un texte qui passe de la vocation de devenir militaire au fait de devenir officier, au thème du mandarinat et au thème de la deuxième guerre mondiale et à la guerre d'Indochine ; thèmes qui occupent une place non négligeables dans un récit assoiffé de sang et d'horreurs. Dans l'énoncé seize qui clôt la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares*, Jules Roy déclare ouvertement sa subversion prise en charge dans un intradiscours, celui de la dénonciation de la barbarie de la guerre d'Algérie, de la rédemption et de la prière ; discours inscrits dans un "déjà dit", un "déjà là", dans l'œuvre *La guerre d'Algérie* et l'essai *Étranger pour mes frères* dans lesquels Jules Roy se dénonce tout en accusant les drames commis au nom du colonialisme. Il regrette aussi d'avoir été instinctif et irréfléchi dans ses actes envers les autres ceux qu'il massacrait du haut de son bombardier. Il les "voyait de haut"<sup>527</sup> parce que de son avion

---

<sup>527</sup>(Figuré) Embrasser les choses dans leur généralité, dans leur synthèse ou sans s'attarder aux détails. In <http://fr.wiktionary.org/wiki/>, consulté le 15 mars 2014.



de chasse, il lançait des bombes et s'en allait : " *je n'avais jamais vu sauf en photos à haute altitude, les effets de nos bombardements.*"<sup>528</sup>

Il est question dans cet énoncé seize de dialogisation interne dans le sens de Bakhtine<sup>529</sup> qui dit que dans le discours même d'une œuvre, d'un texte, d'un énoncé, ou même un mot, des discours internes s'entrecroisent pour "dire et dédire"<sup>530</sup> afin de dédoubler, de développer, de transformer ou d'annuler le discours premier. Dans cette perspective, les différents discours se succèdent et s'opposent surtout puisqu'ils agissent sur la personnalité de Jules Roy qui se découvre et découvre ce moi profond en tant que sujet social qui tout au long de son parcours sinueux produit et reproduit des discours contradictoires en relation avec les espaces et les lieux que traverse son "corps". Cette traversée initiatique a fait de cet être un rebelle et un indomptable qui ne trouvait repos nulle part. Il traverse d'abord l'espace de sa naissance illégitime dans la ferme où il passe toute son enfance, sans père, en compagnie de son oncle Jules, sa

---

<sup>528</sup>*Mémoires barbares*, p. 388.

<sup>529</sup>Pour cela nous partons des explications et des précisions de Jacques Bers et Laurence Rosier qui se sont penchés sur la question de la reconfiguration théorique de la notion de dialogisme et de son corollaire la polyphonie afin d'avoir une idée claire sur la question du dialogisme de Bakhtine. Ces deux théoriciens nous expliquent que pour Mikhaïl Bakhtine, le phénomène dialogique qui est le propre à tout discours se manifeste de deux façons. La première manière consiste à ce que : "(...) *le discours ne peut pas ne pas rencontrer les autres discours qui, avant lui, se sont saisis du même objet, ni entrer en interaction avec eux ; les mots sont d'autre part toujours habités des sens de ces autres discours, avec lesquels également l'interaction est incontournable.*" Et la seconde façon conçoit que : "*Le discours ne peut pas ne pas anticiper sur la réception – en tant qu'énoncé-réponse – que l'interlocuteur en fera. Cette double orientation se manifeste sous forme d'échos, de résonances, d'harmoniques : d'une pluralité de voix, qui feuillentent tout discours depuis sa macrostructure (le roman, le texte, le discours, le tour de parole) jusqu'à sa microstructure, le mot.*" In Bers (Jacques) et Rosier (Laurence), "*Réfractions : polyphonie et dialogisme, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones*". In Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans *les contextes russe et européen*, sous la direction de Bénédicte Vauthier, Toulouse, Slavica Occitania ,25, 2008, p 437-461.

<sup>530</sup>Expression de Georges-Elia Sarfati dans *Éléments d'analyse du discours*, Armand Colin, 2005.

mère, sa grand-mère et un indigène nommé Meftah. Par la suite, Jules Roy fréquente le lycée un autre espace complexe qui fait de cet enfant naturel un cancre qui s'insurge contre cette institution qui tente, en vain, de lui donner une certaine éducation mais désobéissant et défiant les autres, Jules Roy choisit de quitter le lycée pour le séminaire qu'il choisit de rejoindre sur un coup de tête et qu'il quitte par désinvolture pour l'armée.

La caserne en tant qu'officier, les camps militaires en tant qu'instructeur, l'avion en tant qu'observateur<sup>531</sup> et le bombardier sont autant de lieux de passages qui marqueront à vie l'auteur qui les traverse à la découverte de la vérité. Il est à la fois le subversif par excellence qui se révolte contre tout le monde et contre son propre "corps" qui lui échappe et le repenti lucide à la recherche d'une autre vérité dans ce lieu de la prière la cathédrale de Vézelay. Tous ces discours émanent de lieux complexes et hétérogènes sont pris en charge par ce que Lacan appelle le sujet divisé,<sup>532</sup> pour dire le malaise de l'être dont le corps se trouve tiraillé entre plusieurs lieux, plusieurs emplacements réels et virtuels comme l'affirme si joliment Stéphanie Hergott :

---

<sup>531</sup> "Rien ne devait échapper à l'observateur debout dans son baquet, aux prises avec le vent et les relents d'huile chaude, qui se penchait par devant la carlingue, descendait et remonter son antenne, scrutait le sol, émettait des signaux et forçait parfois le pilote à manœuvrer. Les avions d'observation étaient les bêtes de somme de la bataille." *Mémoires barbares*, p.160.

<sup>532</sup> "Cette expérience [la dualité ondulatoire et corpusculaire de la matière] figurerait alors, mieux que ne le font les termes de *Spaltung*, de division ou de déchirure, ce qu'il en serait de la structure subjective puisque ces termes laisseraient accroire à une possible alternance d'un terme l'autre, ou d'un lieu l'autre. Le sujet divisé pourrait se tenir alternativement dans l'un ou dans l'autre. Or Lacan insiste sur le fait qu'il est dans les deux endroits en même temps - à l'instar de l'électron - et que, de ce fait, le sujet participe du réel en ceci justement qu'il est impossible. L'ordre de la division du sujet est autre chose que celui du mi-dire de la vérité, ajoute-t-il. Comment entendre cela, si ce n'est de par la radicalité même de l'opération en jeu, laquelle met en cause l'instance du réel comme impossible ?

In " Hergott (Stéphanie), " Le sujet comme impossible", "L'envers de la psychanalyse", (Séminaire d'été 2007) publié le 14/03/2009, in [http://www.freud-lacan.com/articles/article.php?url\\_article=shergott140309](http://www.freud-lacan.com/articles/article.php?url_article=shergott140309), consulté le 14 mars 2014.

*"Le sujet divisé, même s'il prend parti quant au camp dont il se réclame, s'avère néanmoins fondamentalement boiteux puisque relevant en structure d'une duplicité hétérotopique."*<sup>533</sup>

Cette duplicité hétérotopique, Michel Foucault la définit en tant qu'emplacements "fondamentalement irréels", ancrés dans toute culture, et toute civilisation. Créés par la société, ces lieux parfaitement localisables sont les lieux par excellence dans lesquels le sujet est en même temps "absence/présence", partagé entre le lieu dans lequel il se trouve réellement et le lieu dans lequel il est absent, puisque prisonnier d' "un corps « transcendantal », (...) le corps tel qu'il m'échappe toujours et me met hors de moi"<sup>534</sup>, dira Philippe Sabot reprenant Michel Foucault. Ce dernier explique cette présence/absence de l'être tiraillé entre illusion et réalité par le miroir qu'il considère comme lieu qu'il considère comme une utopie et une hétérotopie en même temps :

*" Le miroir, après tout, c'est une utopie, puisque c'est un lieu sans lieu. Dans le miroir, je me vois là où je ne suis pas, dans un espace irréel qui s'ouvre virtuellement derrière la surface, je suis là-bas, là où je ne suis pas, une sorte d'ombre qui me donne à moi-même ma propre visibilité, qui me permet de me regarder là où je suis absent - utopie du miroir. Mais c'est également une hétérotopie, dans la mesure où le miroir existe réellement, et où il a, sur la place que j'occupe, une sorte d'effet en retour ; c'est à partir du miroir que je me découvre absent à la place où je suis puisque je me vois là-bas. À partir de ce regard qui en quelque sorte se porte sur moi, du fond de cet espace virtuel qui est de*

---

<sup>533</sup> Stéphanie Hergott, " Le sujet comme impossible", "L'envers de la psychanalyse", (Séminaire d'été 2007) publié le 14 mars 2009, in [http://www.freudlacan.com/articles/article.php?url\\_article=shergott140309](http://www.freudlacan.com/articles/article.php?url_article=shergott140309), consulté le 14/03/2014.

<sup>534</sup> Ibidem.

*l'autre côté de la glace, je reviens vers moi et je recommence à porter mes yeux vers moi-même et à me reconstituer là où je suis; le miroir fonctionne comme une hétérotopie en ce sens qu'il rend cette place que j'occupe au moment où je me regarde dans la glace, à la fois absolument réelle, en liaison avec tout l'espace qui l'entoure, et absolument irréelle, puisqu'elle est obligée, pour être perçue, de passer par ce point virtuel qui est là-bas.*<sup>535</sup>

Pour Michel Foucault, l'hétérotopie détermine essentiellement une expérience et un parcours dans lequel l'individu évolue en contact avec sa société. Il décrira les hétérotopies comme "*des lieux de passage, des espaces de transition, de formation ou d'éducation*"<sup>536</sup> dans lesquels l'individu traverse une multiplicité de lieux et d'expériences où s'entrecoupent et se rencontrent l'espace et le langage. Ainsi Jules Roy se déplace dans cette écriture, "lieu sans lieu", espace de l'inscription de l'être et de ses différents discours, mais qui est aussi un emplacement semblable aux lieux créés par la société et dans lesquels le sujet se meut, se voit "comme une sorte d'ombre"<sup>537</sup> et s'écrit, déchiré entre ces différents espaces : l'espace de son écriture et les espaces réels de sa propre existence. Ces déplacements pénibles font naître de ce sujet divisé des discours qui s'entrechoquent à chaque détour ; des discours qui vont à l'encontre les uns des autres. Dans cette écriture et dans ce déplacement pénible de l'être par rapport à ses différents discours, "le fil du

---

<sup>535</sup>Foucault (Michel), "*Of other spaces, heterotopia*", (en ligne)

<http://foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heterotopia.en.html>, consulté le 14mars 2014.

<sup>536</sup> Sabot (Philippe), "*Langage, société, corps. Versions de l'utopie chez Michel Foucault*", in [http://stl.recherche.univlille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20082009/sabot\\_foucault\\_18032009.html](http://stl.recherche.univlille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20082009/sabot_foucault_18032009.html). Consulté le 17mars 2014.

<sup>537</sup> Dans le prologue des Mémoire barbares, Jules Roy se qualifie et qualifie le Général de Gaulle d'ombre : "*L'ombre démesurée me fixait derrière des verres ronds brouillés, opaques (...) pour lui aussi j'étais une ombre.*" P.12

discours" qui assure "la dialogisation interne"<sup>538</sup> est de nature fragmentaire. En tant que sujet, Jules Roy s'inscrit dans l'Histoire comme dans toute écriture Mémorial. Et même si, en apparence, dans le texte des *Mémoires barbares*, l'écriture se présente sous forme de chapitres qui fonctionnent par thème dans un ordre chronologique selon les différents statuts de l'écrivain, l'ordre dans lequel les différents discours s'agencent se fait au gré des souvenirs du sujet parlant. Cette écriture est scandée d'interruption et l'interpénétration de discours multiples qui sont venus s'accrocher au discours premier, celui de la naissance illégitime de l'auteur. L'écriture de Jules Roy se fait donc en "soubresauts" et par des surgissements de souvenirs comme si la mémoire était interpellée par des déclencheurs mémoriels qui, au moment même où se fait le récit, un souvenir l'arrête et convoque d'autres discours en opérant par flash-back ou par anticipation pour donner cours à une autre information comme elle se présente à l'esprit. Cette image nous rappelle étrangement le "Fractal", technique que nous voudrions rapprocher ici, de l'interdiscursivité dans cette manière de représenter le discours miné de souvenirs. A propos de souvenirs, Edmond Jabès<sup>539</sup> illustre très justement cette manière dont les souvenirs nous échappent complètement pour surgir des profondeurs d'une mémoire grâce à des "rappels" provoqués par des déclencheurs de mémoire :

*" Nous savons que c'est nous seuls qui fabriquons nos souvenirs; mais il y a une mémoire plus ancienne que les souvenirs, et qui est liée au langage, à la musique, au son, au bruit, au silence : une mémoire qu'un geste, une parole, un cri, une douleur ou une joie, une image, un*

---

<sup>538</sup> (...) le fonctionnement du discours par rapport à lui-même (ce que je dis maintenant, par rapport à ce que j'ai dit avant et à ce que je dirais après, donc l'ensemble des phénomènes de "co-référence" qui assure ce qu'on peut appeler le "fil du discours" en tant que discours du sujet. In Pêcheux (Michel), *Les Vérités de La Palice*. Paris: Maspero.1975, p.151.

<sup>539</sup> Edmond Jabès est un écrivain et poète français d'origine juive. Il est né au le 16 avril 1912 et décédé à Paris le 2 janvier 1991. Il est considéré comme l'écrivain cosmopolite par excellence.

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

*événement peuvent réveiller. Mémoire de tous les temps qui sommeille en nous et qui est au cœur de la création."*<sup>540</sup>

C'est dans ce sens que le discours des *Mémoires barbares* se présente comme un " fractal " qui regrouperait des images, des scènes, des noms, des lieux, des événements qui donnent naissances à des interdiscours sous-entendus dans les "fractions " de textes de Jules Roy. Ceci dit, il est clair que dans l'énoncé seize, les discours se rencontrent sur le chemin d'un seul objet, celui de la guerre d'Algérie. Jules Roy viendrait dénoncer dans *Mémoires barbares* et plus précisément au chapitre XVIII<sup>541</sup> intitulé "*La guerre d'Algérie*" l'injustice et la barbarie qui régnait en Algérie, ce pays qu'il redécouvre après la deuxième guerre mondiale à son retour de France. Il débarque, en effet, à Alger qu'il décrit à la façon dont Albert Camus avait peint Oran dans *La Peste* :

*"Ce n'était pas Alger que je retrouvais, mais Oran tel que le décrivait Camus au moment de la peste, jaune de crasse, puant, gluant d'immondices et grouillant de rats, hérissé de chevaux de frise et en état de siège."*<sup>542</sup>

Alger, Jules Roy ne la reconnaît pas, cette ville qu'il avait pourtant tant décrite dans ses romans : "*Dix jours après j'étais à Alger, à l'hôtel Aletti. J'ai raconté cela dans La Guerre d'Algérie, dans Étranger pour mes frères et dans la dernière partie des Chevaux di soleil.*"<sup>543</sup>

---

<sup>540</sup> Jabès (Edmond) : *Langage*, II es Rencontres psychanalytiques d'Aix en Provence 1983, *le langage dans la psychanalyse*, André Green, René Diatkine, Edmond Jabès, Yvan Fónagy, coll." Confluents psychanalytiques", Paris, Les Belles lettres, 1984, p.282

<sup>541</sup> "*La guerre d'Algérie*", in *Mémoires barbares*, p.445.

<sup>542</sup> *Mémoires barbares*, p.451.

<sup>543</sup> *Mémoires barbares*, p.451.

L'auteur viendrait exprimer aussi, dans ce chapitre réservé à la guerre d'Algérie, sa désolation et sa déchirure face au drame produit par l'occupation française qui devenait à son tour " nazi ". Cette Algérie rejette l'auteur et le renie, ce pays était devenu, l'espace d'une guerre, le pays de l'Autre :

*"Lyon? Quand j'y étais passé sous l'Occupation en 1942, n'était rien à côté de cela. Cette fois, les Allemands, c'était nous. Les terrasses étaient vides, partout on s'évitait, les Arabes qu'on croisait semblaient se hâter de rentrer chez eux. Je ne reconnus rien de chez moi : j'étais ailleurs, en pays ennemi."<sup>544</sup>*

Après ce constat douloureux, Jules Roy évoque les vraies raisons de sa subversion provoquée par une image, et une parole qu'il ne peut plus effacer de sa mémoire : "*c'est ta France à toi qui a fait ça*", lui avait dit un arabe en parlant de la petite fille arabe devenue folle après le bombardement de Sakhiet sidi Youssef, un village tunisien aux frontières algériennes.<sup>545</sup> Jules Roy viendrait enfin renier les siens et pour soulager sa conscience, il écrira *La Guerre d'Algérie* pour accuser les militaires et les politiques français<sup>546</sup> et

---

<sup>544</sup> *Mémoires barbares*, p.451- 452.

<sup>545</sup> "A Sakhiet Sidi Youssef, le village bombardé par nous en représailles de je ne sait plus quoi, on me conduisit au camp des réfugiés. Là je vis une petite fille, devenue folle après le bombardement aérien et attachée à un piquet par la cheville, comme un ânon pour l'empêcher de vaguer. Comme je la regardais avec pitié, un vieil Arabe vint à moi et me dit : "*C'est ta France à toi qui a fait ça.*" Sa voix vibraient une sorte de désespoir qui m'atteignit. J'avais vu ce dont nous étions capables en Indochine. Ici, avec la même conscience professionnelle, nous rasions les mechtas. "...ta France à toi..." Tout à coup je me détachai de cette France qui n'était pas la mienne. C'était déjà ce que j'avais éprouvé quand on grillait le Delta du Tonkin au napalm et qu'on passait les suspects à la gégène, mais là, c'était mon aviation à moi, celle qu'on avait envoyée avec moi sur les usines de la Ruhr, sur Leipzig et sur les îles de la Frise où l'Allemagne construisait des armes secrètes. A présent, les nazis, c'était nous hélas. " In *Mémoires barbares*, p.470.

<sup>546</sup> "A la mort de son ami Camus, en qui les intellectuels engagés avaient placé tous leurs espoirs, Jules Roy entreprend de dénoncer les misères subies par les populations civiles et les monstruosité commises par les armées en présence. Il parcourt le pays d'où il revient avec *La*

dans son essai *Étranger pour mes frères*, il méconnaîtra les siens, les militaires et les pieds-noirs.

Cette nouvelle orientation du discours permet la mise au monde d'un interdiscours qui viendrait se poser en s'opposant aux discours qui lui préexistent et qui est celui de la revendication de l'identité ; identité perdue pour Jules Roy qui reniera son appartenance à une patrie pour laquelle il s'était battu, la France, et défendrait l'Algérie le pays de sa naissance ; discours présupposé et déduit de la pluralité des voix qui hantent implicitement et explicitement l'énoncé seize et lui donne sens et qui se présente sous la forme d'un énoncé très révélateur que Jules Roy inscrit dans ses Mémoires : "*Tout à coup je me détachai de cette France qui n'était pas la mienne*".<sup>547</sup>

De plus, Jules Roy tente de se racheter par cet acte de dénonciation, il se détache de l'armée, se révolte, et se retire dans la cathédrale de Vézelay pour prier et écrire ses Mémoires, c'est dans ce lieu qu'il finira ses jours : "*Après une longue errance, un comportement souvent barbare, un embrigadement dans des batailles et des croisades, il ya là comme une fatalité*".<sup>548</sup>

## a . Le discours sur la barbarie de la guerre d'Algérie :

---

*Guerre d'Algérie (1960), "long cri déchirant" lancé à la face des militaires et des politiques, qui bouleversera la France*". In Guy Dugas, "*Jules Roy, Rovigo, 22 octobre 1907, Vézelay, 15 Juin 2000*", (en ligne), <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/2007/litterature-et-sciences-humaines/jules-roy/>, consulté le 24 janvier 2014.

<sup>547</sup> *Mémoires barbares*, p.470

<sup>548</sup> *Mémoires barbares*, p.560.



Pour revenir au discours sur la barbarie de la guerre d'Algérie, nous dirons que ce thème met en place une mémoire discursive<sup>549</sup> et une mémoire historique dans le sens de Maldidier.<sup>550</sup>

Ce discours que Jules Roy véhicule en tant que témoin et sujet parlant est le résultat d'une expérience humaine et d'une vision de la vie en rapport avec le contexte historique, culturel, social et idéologique. C'est ainsi que le sujet parlant tenterait de se mettre en lieu en en place d'une mémoire individuelle puisque c'est lui qui expose des faits tout en se référant à une mémoire collective, celle du peuple algérien. L'auteur nous donne à voir ainsi et dans la matérialité du discours même des énoncés et des expressions que nous nommons à la suite de Sophie Moirand des "déclencheurs mémoriels"<sup>551</sup> qui portent en eux une mémoire représentant des faits marquants et des événements écœurants que ces déclencheurs désignent. Ce sont aussi des praxèmes<sup>552</sup> qui agissent et interagissent sur le sujet parlant en tant que sujet social lorsqu'il affronte ces lexèmes représentatifs d'une réalité sociale avec laquelle il doit concevoir son discours.

Cette réalité que Jules Roy doit se représenter et donner à voir à son lecteur est une réalité qu'il doit d'abord lui-même percevoir avec toutes ses représentations possibles ; chose qui passe obligatoirement par une catégorisation des faits avant même de les exposer aux lecteurs. Dans le propos relatif à la guerre d'Algérie et à la subversion de Jules Roy, nous avons choisi le texte dans lequel l'auteur dénonce la barbarie et déclare sa

---

<sup>549</sup> Une mémoire qui "concerne l'existence historique de l'énoncé au sein des pratiques discursives réglées par des appareils idéologiques" in Courtine, *Analyse du discours politique*, Langages 62. Editions J.-J. 1981, p.52-53.

<sup>551</sup> Expression empruntée à Sophie Moirand.

<sup>552</sup> "Les unités lexicales sont bel et bien des praxèmes"[...], c'est-à-dire des outils d'analyse du réel en relation avec des pratiques socioculturels" Nyckees, Vincent, *La sémantique*, Paris, 1998. P. 258-260.

subversion ; passage ci-dessous, lié aux attaques aériennes de "Sakhiet sidi Youssef" :

*"A Sakhiet Sidi Youssef, le village bombardé par nous en représailles de je ne sait plus quoi, on me conduisit au camp des réfugiés. Là je vis une petite fille, devenue folle après le bombardement aérien et attachée à un piquet par la cheville, comme un ânon pour l'empêcher de vaguer. Comme je la regardais avec pitié, un vieil Arabe vint à moi et me dit : "C'est ta France à toi qui a fait ça." Sa voix vibra une sorte de désespoir qui m'atteignit. J'avais vu ce dont nous étions capables en Indochine. Ici, avec la même conscience professionnelle, nous rasions les mechtas. "...ta France à toi..." Tout à coup je me détachai de cette France qui n'était pas la mienne. C'était déjà ce que j'avais éprouvé quand on grillait le Delta du Tonkin au napalm et qu'on passait les suspects à la gégène, mais là, c'était mon aviation à moi, celle qu'on avait envoyée avec moi sur les usines de la Ruhr, sur Leipzig et sur les îles de la Frise où l'Allemagne construisait des armes secrètes. A présent, les nazis, c'était nous hélas."<sup>553</sup>*

L'unité lexicale "Sakhiet Sidi Youssef" nous interpelle en tant que lecteur partageant avec l'auteur, mais de façon différente et "différée", une même histoire, un même espace et les souvenirs d'une même guerre. Le lexème "Sakhiet Sidi Youssef" est un déclencheur mémoriel, pour les Algériens, les Tunisiens et les Français. Ce lexème se manifeste sous forme d'échos, de résonnances, d'une pluralité de voix qui traverse tout discours relatif à la guerre d'Algérie et à la chute de la IV<sup>ème</sup> république. Ce qui donne par conséquent naissance à une diversité de discours historique, politique et idéologique allant de l'année 1957 à 1958 ; dates relatives aux bouleversements et au déséquilibre dans les rangs de l'armée française qui ont précédé " le coup de Sakhiet ". Cet événement a déclenché d'abord, dans

---

<sup>553</sup> *Mémoires barbares*, p.470.

les rangs du gouvernement français de la IV<sup>ème</sup> république un vrai bouleversement. Ce n'était pas un simple fait atteste Pierre-Robert Leclercq qui considère que cet incident fâcheux à : *"hâter le déclenchement des événements qui aboutirent à la fin de la IV<sup>e</sup> République et au retour au pouvoir du général de Gaulle."*<sup>554</sup>

Tout avait commencé au mois de septembre 1957, nous explique l'auteur, lorsque plusieurs événements s'étaient produits au niveau de la frontière algéro-tunisienne où le F.L.N. avait établi ses bases arrières. La France désemparée par cette organisation qui devenait de plus en plus menaçante pour un gouvernement affaibli par le désordre, le trouble et les luttes internes, s'empresse de bombarder les camps algériens se trouvant alors à Sakhiet sidi Youssef le 8 février 1958, faisant plusieurs blessés parmi les civils. Des troubles et des émeutes éclatent alors à Alger et en mai 1958, des manifestants européens prennent possession du siège du gouvernement général protestant contre la mort de trois militaires français par les militants du F.L.N. Dans leur article *"Algérie"*, Charles-Robert Ageron, Jean Leca et André Prenant développent la situation intenable engendrée par le " coup de Sakiet " qui déclenchera une avalanche de conditions déplorable menant à la condamnation de la France par l'Assemblée Générale de l'O.N.U. et à l'anéantissement de la IV<sup>ème</sup> république :

*"Un Comité de salut public, présidé par le général Massu est formé. Le gouvernement de Pierre Pflimlin, investi le jour même, se montrera impuissant à résoudre la crise. Le 15 mai, le général de Gaulle, sortant de son silence, se déclare "prêt à assumer les pouvoirs de la République". Les manifestations de fraternisation entre*

---

<sup>554</sup> Leclercq (Pierre-Robert), *"Sakhiet Sidi Youssef affaire de (1958)"*, in DVD Encyclopaedia Universalis, Paris 2009.

*Européens et musulmans se succèdent sur la place du Forum à Alger. Le 1<sup>er</sup> juin, le gouvernement du général de Gaulle est investi par l'Assemblée nationale. De Gaulle se rend à Alger dès le 4 juin et lance le fameux : "Je vous ai compris." La IV<sup>e</sup> République se meurt. Le 28 septembre 1958, en Algérie, Européens et musulmans (dont les femmes), réunis en un collège unique, votent massivement en faveur de la Constitution de la V<sup>e</sup> République. En octobre 1958, le général de Gaulle lance le "plan de Constantine" (réformes économiques et sociales en faveur des musulmans) et promet "la paix des braves" (23 octobre) au F.L.N., qui a constitué, au Caire, le 19 septembre, un organe exécutif, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.). Il est élu président de la République le 21 décembre 1958."<sup>555</sup>*

Le déclencheur mémoriel "sakhiet sidi Youssef" est dialogique et engendre une multiplicité de discours relatifs à un contexte idéologique<sup>556</sup>.

Régissant tout discours, le contexte idéologique, nous expliquent Charles-Robert Ageron, Jean Leca et André "est toujours chargé d'un sens des valeurs qui l'organise dans une structure(...).

Cette structure, poursuivent les auteurs, renferme des choix sémantiques que le sujet parlant sélectionne afin de donner lieu à une formation discursive sollicitant l'interaction d'une multiplicité de voix permettant la mise en place d'une certaine idéologie se manifestant dans le discours de l'auteur lui-même qui, par sa mise en place, implique d'autres discours en relation avec les réseaux socio-discursifs prenant en charge le discours en question. C'est dans ce sens, que le lexème "sakhiet sidi Youssef", en tant que déclencheur

---

<sup>555</sup> Ageron (Charles-Robert), Leca (Jean) et Prenant (André), "Algérie" in DVD Encyclopaedia Universalis, Paris 2009.

<sup>556</sup> "Le réseau de rapports socio-discursifs dans lequel le texte s'inscrit." In Kathy Sabo et Greg Marc Nielsen, "Critique dialogique et postmodernisme", Études françaises, vol. 20, n° 1, 1984, p. 74-86. (En ligne), In <http://id.erudit.org/iderudit/036818ar>, consulté le 12 avril 2013.

mémoriel, convoque plusieurs discours de presse qui se contredisent, des déclarations qui viennent en réponse à d'autres qui tentent d'expliquer, de démentir et de protester contre les déclarations du gouvernement tunisien à propos des incidents de Sakhiet sidi Youssef. Dans ces témoignages publiés avant le drame dans *L'Echo d'Alger*, seul journal à avoir préparé l'opinion publique quelques mois avant l'offensive, le 4 janvier 1958, le journal note, en réponse à l'allégation faite par le gouvernement tunisien à l'ambassade de Tunis en France qui dit que des éléments français avaient franchi la frontière tunisienne et fait plusieurs morts parmi les tunisiens et que la France nie tout d'un bloc et répond par un article intitulé "*Un groupe rebelle venu de Tunis*", qu'une patrouille de soldats français avait été attaquée par des hors la loi Algériens qui avaient par la suite fuit en repassant la frontière tunisienne. Le 15 Janvier 1958, à un mois du drame, le quotidien poursuit et décrit la situation conflictuelle entre Paris et Tunis dans un article intitulé "*Après l'odieuse agression de Sakiet. Tension accrue entre Paris et Tunis.*" L'envoyé spécial de Souk-Ahras, Marie Elbe interviewe le capitaine Allard<sup>557</sup> qui se trouvait alors à l'hôpital après avoir été blessé lors d'un accrochage dans les frontières algéro-tunisiennes et révèle les faits qui suivent :

*"Des positions de tirs rebelles se trouvaient en Tunisie. Un infirmier blessé portant la croix rouge a été blessé. Deux soldats français captifs ont été vus à Sakhiet les mains liés. Deux véhicules de la garde tunisienne ont ramené les agresseurs en Tunisie."<sup>558</sup>*

Les révélations du capitaine Allard sont aussitôt rejetées par le gouvernement tunisien qui repousse les accusations de la France vis-à-vis de cette attaque

---

<sup>557</sup> Commandant de la section du 23<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

<sup>558</sup> L'Echo d'Alger, 15 janvier 1958. "*Après l'odieuse agression de Sakiet. Tension accrue entre Paris et Tunis* "

du 11 janvier 1958 qui pour le gouvernement tunisien ne se déroulait pas sur son territoire. Enfin un dernier article avant les attaques aériennes, paru le 31 janvier 1958, explique dans son titre que : *Un avion "T 6" abattu près de Sakiet en territoire français à 800 mètres de la frontière, le pilote et l'observateur sont indemnes, bien entendu Tunis dément.*"

Ces témoignages qui dialoguent les uns avec les autres accusent tour à tour les deux pays l'Algérie et la Tunisie de complicité et nient les faits exposés par la presse française. Ces propos ont beaucoup marqué l'opinion publique mondiale mais Jules Roy passe sous silence cette préparation aux représailles et cette complicité entre les deux pays, il dira seulement qu'il n'avait pas pu avoir l'autorisation de passer la frontière tunisienne et que le hasard a fait qu'à Bône, il avait pris l'avion pour Tunis et : "*Quand la police militaire arriva à l'aérodrome pour m'interpeler et me ramener à Alger, l'avion venait de décoller.*"<sup>559</sup>

Il affirmera aussi que seul son ami Amrouche avait la possibilité de traverser la frontière parce qu'il était négociateur entre de Gaulle et Ferhat Abbas. Mais après les représailles, Jules Roy se remémore les faits après les actes barbares de l'armée française, rejette tous ces discours et s'implique davantage dans sa subversion et s'engage ouvertement dans son reniement. Il dira à ce propos : "*A Sakhet sidi Youssef le village bombardé par nous en représailles de je ne sait plus quoi.*"<sup>560</sup>

L'expression "*Je ne sais plus quoi*" montre Bel et bien ce désir de l'auteur de nier les raisons des représailles et affiche une certaine déchirure qui s'opère déjà dans la personne de l'auteur qui, partagé entre deux espaces d'origine,

---

<sup>559</sup>*Mémoires barbares*, p.357.

<sup>560</sup>*Mémoires barbares*, p.470.

deux patries et des prises de positions différentes, progresse malaisément dans le sens d'une subversion certaine qui le mène au constat déplorable et poignant des conduites qu'ils avaient menées, son armée et lui, dans une guerre contre ceux qu'il appelait encore les Arabes ; une guerre semblable à celle que les nazis avaient menée contre les Français de France. Jules Roy est tiraillé dans tous les sens et l'exprime dans ses Mémoires si fortement par les deux vers de Racine : *"Mon Dieu, quelle guerre cruelle Je trouve deux hommes en moi..."*

Cette représentation de l'état d'âme l'auteur tente de la décrire en se référant comme de son habitude à des personnages de fiction dans un dialogisme, en citant Jean Pellegrin :

*"De son côté, mon ami le poète Jean Pélégri a identifié ses deux hommes : c'est don Quichotte et Sancho Pança. Sancho occupe souvent la scène, mais dès qu'il cède la parole ou qu'il a le dos tourné, don Quichotte reprend l'avantage avec vigueur et arrogance. Hélas, hélas, je me reconnais sous les traits de ce noble hidalgo, grotesque, plastronnant, haranguant avec hauteur. Cependant, mes ennemis n'ont pas toujours été des moulins à vent, la dame de mes pensées n'a jamais été Dulcinée de Sancho, ce n'est pas don Quichotte qui a le mieux combattu, le mieux choisi entre tous les hasards de la vie, Sancho a souvent tenu la plume, et souvent, si don Quichotte agit, c'est Sancho qui parle. Parfois l'inverse. Sancho me répète toujours que si, au lieu de ma petite bédouine, j'étais tombé sur une famille égorgée, j'aurais à l'inverse, dénoncé la sauvagerie de la rébellion, crier vengeance et poussé les miens à prendre les armes pour défendre leurs terres, leurs biens et leurs femmes au lieu de boucler leurs valises. Qui sait ? Digne de mon oncle Jules et des morts qui, à travers des générations, m'auraient béni, j'aurais peut-être fouaillé ceux qui fichaient la personne n'avait foi en rien, même pas l'armée. Don Quichotte apostropha un capitaine avec*

*des mots qu'on a souvent montés en épingle pour me louer ou m'accabler. Au dernier moment, Camus modérait don Quichotte et reprenait le dessus, mais je n'étais plus à ses côtés.*"<sup>561</sup>

Déchiré entre deux patries, deux communautés et plusieurs espaces d'incohérence, Jules Roy se bat contre lui-même. Les remords et la peine qu'il a à se remettre en cause font de lui un être meurtri. Témoin de guerre et des massacres commis par les responsables français, Jules Roy qui avait, lui aussi participé à ces carnages et aux tueries en bombardant des villages allemands sans pour autant se sentir responsable, au contraire, dira qu'il ne faisait que son devoir parce qu'il défendait sa patrie, celle qu'il reniera lorsque, des années plus tard, il se rendra compte qu'il avait agi en "criminel" comme un nazi : "*Mais oui nous étions massacreurs par nécessité (...) C'est vrai, à notre tour nous étions des barbares, des criminels de guerre.*"<sup>562</sup>

Jules Roy s'indigne devant les actes de barbarie et les dénonce dans ses œuvres : "*Dans mon livre, je ne me scandalisais pas de me ranger parmi les massacreurs, je contestais.*"<sup>563</sup>

Le discours sur la barbarie de la guerre d'Algérie progresse dans un rapport de co-référence avec les actes barbares commis pendant la deuxième guerre mondiale par les bombardiers français qui combattaient dans la Royale Air Force. Jules Roy faisait partie de cette armée. Il en était fier tout comme Pierre Clostermann, celui-là même qui avait poussé Jules Roy à écrire sur

---

<sup>561</sup> *Mémoires barbares*, p.471.

<sup>562</sup> *Mémoires barbares*, p. 265.

<sup>563</sup> *Mémoires barbares*, p. 264.



l'Algérie pour dénoncer la maltraitance des indigènes<sup>564</sup>, et qui affirme que les bombardements de la Ruhr étaient lancés par des pilotes français :

*"Dans la nuit du 16 au 17 juillet 1940, un avion de bombardement Wellington, de la Royal Air Force bombardait la Ruhr. Il était piloté par un équipage français : le lieutenant Roque, le lieutenant Jacob et le sergent Morel. Ainsi, venait de naître les forces aériennes françaises libres."<sup>565</sup>*

C'est avec la même conscience professionnelle, dira Jules Roy dans ses Mémoires, qu'ils rasaient les mechtas et qu'ils passaient les suspects indochinois à la gégène.<sup>566</sup>

Ces crimes commis en Allemagne et en Algérie interpellent aussi les crimes commis en Indochine déjà vu dans l'énoncé quinze. Tous ces discours sont pris en charge dans les Mémoires de Jules Roy sous forme de faits relatés en tant qu'événements historiques pris en charge par un sujet parlant qui met en scène une stratégie d'écriture décrivant l'épouvante guerrière procédant par référence aux différentes fictions, films, romans, poésie ainsi que grâce à des images et le plus souvent par le biais de discours indirect et discours indirect libre, technique de l'évitement et du travestissement de la parole de l'autre.

---

<sup>564</sup>"Son livre *Le Grand Cirque* avait fait de lui une vedette de l'édition. Rappelé sous les drapeaux dans la réserve, il rentrait d'Algérie avec un nouvel ouvrage, *Opération feu sur el oued Allali*. De cela il parla peu et laissa planer une sorte de mystère. Il avait vu les habitants d'un camp de regroupement accroupis et lapant comme des chiens dans une rigole où l'on vidait l'eau d'une citerne, il avait vu... Il se tue soudain, habité de doutes et d'ombres. Il avait vu là-bas des choses qu'on ne devait pas cacher plus longtemps, mais ce n'était ni son domaine ni la terre où il était né. "Moi, je ne peux pas, dit-il. Vous vous devez." Page 450

<sup>565</sup> Clostermann (Pierre), "Les forces aériennes françaises libres", *Espoir* n°129, janvier 2002. (en ligne) <http://www.charles-de-gaule.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-seconde-guerre-mondiale/forces-aeriennes-francaises-libres/analyses/les-forces-aeriennes-francaises-libres.php>, consulté le 22 février 2014.

<sup>566</sup>"J'avais vu ce dont nous étions capables en Indochine. Ici, avec la même conscience professionnelle, nous rasions les mechtas." In *Mémoires barbares*, p.470.

## b . La littérature de la guerre :

Les discours sur les crimes de guerre mettent en place un interdiscours relatif à l'écriture de la guerre ; une littérature qui porte en elle plusieurs thèmes et opinions. Nous verrons par exemple l'écriture propagandiste qui soutient la guerre et incite les gens à aller se battre et une autre écriture qui au contraire désapprouve la guerre mais qui affirme pourtant que la lutte est nécessaire pour arrêter les conflits, d'autres ouvrages décrivent les combats et les crimes, un genre de thérapie pour soulager la conscience meurtrie des combattants. Toutes ces écritures, confirment François-Xavier Lavenne et Olivier Odeart ont vu le jour bien avant la première guerre mondiale et depuis la création de l'humanité, ces récits ont suscité l'intérêt des écrivains :

*" (...) les grandes épopées, comme les premiers récits mythico-historiques, font la part belle aux combats. Par la tradition orale, puis par l'écriture, les hommes assurent ainsi prioritairement la mémoire des conflits ancestraux et glorifient les héros, modèles de conduite à l'aune desquels se mesurent les hommes du présent, créateurs des lignées dans lesquels ils s'inscrivent. "<sup>567</sup>*

Ceci dit, depuis la première guerre mondiale, le thème de la guerre est devenu un leitmotiv dans les œuvres littéraires, qu'elles soient biographiques, fictionnelles ou poétiques, ces œuvres ont toutes voulu raconter la guerre. En France, par exemple, nous verrons dans l'article de Nancy Sloan Goldberg

---

<sup>567</sup> Lavenne (François-Xavier), et Odeart (Olivier), "Les écrivains au cœur du discours de la guerre" in *Les Écrivains et Le discours de La guerre*, n° 3 novembre 2009. Textes réunis et présenté par François Xavier, *Interférences littéraires*, N°3, novembre 2009, p. 13 (en ligne) <http://www.uclouvain.be/sites/interferences>, consulté le mai 2013.

<sup>568</sup> intitulé " *Les écrivain(e)s français(es) et la première guerre mondiale*",<sup>569</sup> que cette littérature, qu'elle soit pour ou contre la guerre, était constituée essentiellement de poèmes que les combattants écrivaient à leurs proches et des récits de vie dans lesquels les soldats relataient leurs propres expériences, leurs souffrances et la façon dont ils avaient vécu la guerre. Mais cette écriture ne constituait aucunement un genre reconnu esthétiquement, c'est pour cela que ces œuvres ont promptement fait l'objet d'oubli et de disparition. Ces écrits, poursuit l'auteur, étaient à leur début, un genre mineur mais ils ont progressivement vu un développement avec la naissance d'une littérature de fiction aux thèmes guerriers et aux invariants tels que les conséquences de la guerre du point de vue psychologique et social. Ces invariants universels constituent de nos jours l'objet de sujets essentiels dans les œuvres des écrivains de guerre. La deuxième guerre mondiale, souligne le même auteur, a vu, elle aussi, naître une littérature de guerre qui était plus ou moins différente et plus importante que la première.

Jules Roy est l'un de ces écrivains militaires qui avaient participé à la deuxième guerre mondiale, celle de l'Indochine et par la suite, celle de l'Algérie et qui n'ont pas hésité à l'écrire avec toutes ses atrocités et ses crimes. Témoins de guerre et des massacres commis par les responsables français, beaucoup d'hommes d'armes se sont mobilisés, se sont révoltés et ont osé dire non à cette guerre qui n'avait plus aucun sens. Beaucoup d'entre eux avaient démissionné ou demandé à être mutés, d'autres blessés ou invalides souffraient en silence avec certainement beaucoup d'autres qui resteront muets comme cette guerre l'a été. Après avoir pris conscience de l'injustice de la guerre, beaucoup d'écrivains militaires français réalisaient

---

<sup>568</sup>Nancy Sloan, Ph.D. est professeur de français et responsable d'un projet des écritures féminines au département des langues étrangères et de la littérature à l'Université du Middle Tennessee.

<sup>569</sup> [www.horizon14-18.eu/ecrivains-et-14-18.html](http://www.horizon14-18.eu/ecrivains-et-14-18.html), consulté le 18 janvier 2013.

l'inutilité de cette dernière. Témoins et parfois responsables d'actes barbares, ils penseront tous comme Jules Roy qui soutiendra qu'il avait : "(...) servi à détruire l'humanité."<sup>570</sup>

Nous verrons dans *Mémoires barbares*, par exemple, que certains écrivains militaires qui étaient dans l'incapacité de dénoncer et de se dénoncer parce que responsables des crimes, de violence et de torture, demanderont implicitement pardon aux victimes. Une seule façon pouvait les sauver et sauver leurs âmes meurtries, celle de reconnaître haut et fort qu'ils étaient les coupables. Jules Roy n'affirmera-t-il pas dans ses Mémoires à propos de la guerre d'Indochine et par la suite celle de l'Algérie que : "*La France devenait là-bas ce que l'Allemagne était en France, mais comment le dire ?*"<sup>571</sup>

Il ajoutera avec dégoût et amertume après avoir constaté les conséquences des bombardements d'un village algérien :

*"C'était déjà ce que j'avais éprouvé quand on grillait le Delta du Tonkin au napalm et qu'on passait les suspects à la gégène, mais là c'était mon aviation à moi, celle qu'on avait envoyé avec moi sur les usines de la Ruhr, sur Leipzig et sur les îles de la Frise où l'Allemagne construisait des armes secrètes. A présent, les nazis c'était nous hélas."*<sup>572</sup>

Mais pour faire la guerre, le gouvernement français avait invité la population à y participer massivement et s'était fait aider par des écrivains propagandistes qui avaient pour mission de participer à la défense du pays en

---

<sup>570</sup> *Mémoires barbares*, p. 296.

<sup>571</sup> *Mémoires barbares*, p. 293.

<sup>572</sup> *Mémoires barbares*, p. 470.

invitant le peuple française à participer à la lutte armée. Ces écrivains avaient compris que :

*"Toute guerre suppose par ailleurs une préparation qui n'est pas uniquement matérielle ; elle demande une mobilisation de forces sociales, militaires et spirituelles, autour d'une justification, fût-elle minime, fût-elle un simple prétexte de nature à autoriser le recours à la force."<sup>573</sup>*

Nombreux sont les écrivains qui répondirent à l'appel lancé par le gouvernement français et nombreuses furent leurs productions. Dans son article cité précédemment, Nancy Sloan Goldberg évoque les œuvres les plus célèbres:

*"Parmi les best-sellers de cette période furent Histoire de Gotton Conixloo, 1918, (Grand Prix du Roman de l'Académie Française) de Camille Mayran, La Guerre, Madame 1916 de Paul Géraldy, A travers le tourment : une vie intime, 1917 de Mathilde Démians d'Archimbaud (Prix Jules Davaine de l'Académie Française), Âmes de guerre, âmes d'amour, 1917 (Prix Montyon) de J. Delorme Jules-Simon (petite fille du célèbre académicien), Gaspard de René Benjamin, et La Flamme au poing de Henry Malherbe, ces deux derniers étant couronnés du Prix Goncourt en 1915 et 1917."<sup>574</sup>*

Malgré l'accueil favorable dont ces œuvres ont fait l'objet à leurs premières publications, leur succès ne durera pas longtemps parce que ces ouvrages qui n'étaient, en réalité, que de simples ouvrages de propagande, n'avaient aucune qualité littéraire. Seuls certains d'entre eux résisteront à la déperdition parmi lesquelles nous citerons, à la suite de Nancy Sloan Goldberg *Le Feu* d'Henri Barbusse, *Les Croix de bois* de Roland Dorgelès et *La Vie des*

---

<sup>573</sup> "Les écrivains au cœur du discours de la guerre", op.cit. p. 11.

<sup>574</sup> *Écrivains français de la grande guerre*, op.cit.

*Martyres*, et *Civilisation 1914-1917* de Georges Duhamel. Ses œuvres se différenciaient des autres parce que non seulement elles dénonçaient les atrocités de la guerre mais elles représentaient aussi, de par leurs styles et leurs écritures, des chefs d'œuvres de la littérature française puisque tous ont été récompensés par des prix littéraires. Pour ce qui est des écrits de propagande, nous citerons d'abord et à titre d'exemple, l'œuvre de *Gaspard*<sup>575</sup> de René Benjamin.

L'auteur est l'un des écrivains propagandistes qui, selon Luc Resson, avait décidé lui-même qu'il ne serait pas écrivain contre la guerre lorsqu'il déclara à Barbusse, après la parution du *Feu* que si les critiques devaient lire leur deux œuvres ils constateraient combien l'œuvre de René Benjamin était trop éloignée de la vérité.<sup>576</sup>

*Gaspard* a attiré notre attention par sa façon de traiter des thèmes et des motifs qui se rapprochent sensiblement de ceux déjà vus dans *Mémoires barbares* et par conséquent, le discours de *Gaspard* entre en interdiscours avec l'œuvre de Jules Roy puisque les deux auteurs évoquent des thèmes identiques tels le patriotisme, la fraternité ainsi que la mixité et la rencontre qui produisent l'enrichissement. Le thème de l'ennui est aussi un dénominateur commun à ces deux œuvres. Dans *Gaspard* par exemple, l'auteur décrit l'atmosphère qui régnait dans les camps quand les soldats attendaient des semaines entières sans que rien n'arrive où encore lorsque certains d'entre eux se trouvaient en convalescence ou blessés, allongés sur leur lit d'hôpital. Pour ce qui est du thème du patriotisme annoncé dans le

---

<sup>575</sup> Fayard, 1915.

<sup>576</sup> "René Benjamin, auteur de *Gaspard*, prix Goncourt 1915, chantre de la beauté des régiments qui partent, fit preuve de perspicacité en déclarant à Barbusse que la critique en nous comparant tous les deux, devait conclure que (j'étais) moi un crétin." in Luc Resson, *Écrire contre la guerre : Littérature et pacifisme 1916-1938*. Editions L'Harmattan, 1997, p. 37.

texte, Annaléa M. Vincent<sup>577</sup> déclare que dès l'apparition de *Gaspard*, le lecteur découvre : *"un héros bon vivant et jovial, courageux, patriote et querelleur."*<sup>578</sup> Et que, c'est en s'adressant au chef de gare, Gaspard ne manque pas de montrer son courage et son désir d'aller se battre contre les Allemands :

*"Berlin ? Tout droit, sans se r'tourner ! (...) Ah, les Alboches, ils veulent la guerre ? Eh bien, on va la leur faire voir la guerre! Et puis, bien nippés, bien chaussés, bien armés ! Et allez donc, emplissez les voitures !"*<sup>579</sup>

A propos de la fraternité, Annaléa M. Vincent, fait référence au deuxième chapitre de l'oeuvre de René Benjamin qui raconte le départ des guerriers au front et où l'auteur souligne :

*"l'élan de camaraderie et de fraternité qui semble unir les hommes : " Puis, on cassait la croûte ; on se partageait des sardines, des œufs durs, du saucisson, du chocolat<sup>70</sup> ". La guerre, une réunion de bons vivants ?"*<sup>580</sup>

Dans *Gaspard*, oeuvre plutôt pacifiste, l'auteur nous invite à voir le "profit" de la guerre. Il évoquera par exemple la solidarité des soldats ainsi que leur fidélité envers le pays. L'auteur dira implicitement l'enrichissement produit du

---

<sup>577</sup> Professeur de langue française à l'Université de Miami.

<sup>578</sup> Annaléa M. Vincent, *Violence, primitivism and animality : The limits of human nature as depicted in french world I narratives*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy, University of Miami, 2013.

<sup>579</sup> Benjamin (René), *Gaspard*, Paris, Fayard, 1915, p. 67.

<sup>580</sup> Annaléa M. Vincent, *Violence, primitivism and animality : The limits of human nature as depicted in french world I narratives*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy, University of Miami, 2013 (these de Doctorat), (en ligne) [http://scholarlyrepository.miami.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2052&context=oa\\_dissertations](http://scholarlyrepository.miami.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2052&context=oa_dissertations) consulté le 15 avril 2014.

Code de champ modifié

métissage et de la mixité dans les rangs des soldats qui provenaient de différentes classes sociales. De même, Jules Roy et sur un ton plutôt ironique montrera une mixité dans les rangs des soldats qui combattaient en Indochine, ceux que l'armée utilisait pour la mauvaise besogne : "*les sabreurs, les ivrognes, les reîtres et les soulards qui avançaient sur leurs claquantes chenilles d'acier m'épataient*"<sup>581</sup>

Et si *Gaspard* est un soldat qui part au front pour défendre sa patrie et tuer du "Prusco"<sup>582</sup>, Jules Roy ira en Indochine pour casser le Viet. Il écrira *La bataille dans la rizière* œuvre dans laquelle il décrira le quotidien des combattants et insistera surtout sur leur désir profond de massacrer l'ennemi : "*Dans La Bataille de la rizière, la discipline est superbe, les combattants supportent bien le climat, les hôpitaux regorges de blessés qui veulent retourner casser du Viet.*"<sup>583</sup>. Et dans un autre passage :

*" Le Viet cassait tellement de postes, de compagnie et des fois de bataillons, qu'on avait qu'un désir, le casser à son tour, le faucher à la mitrailleuse, voir ses esclaves pantelants dans les barbelés."*<sup>584</sup>

En racontant l'histoire de *Gaspard*, René Benjamin ne fait que raconter la sienne ; une histoire qui dit le désœuvrement et la dépression des soldats blessés et en convalescence qui attendent impatiemment de rejoindre le combat. Le récit de *Gaspard* montre aussi comment le personnage se bat contre la solitude qui l'envahit et l'écœure et tout devient pour lui horrible et insupportable. En convalescence, sur son lit d'hôpital, il attendra sa sortie pour voir la France progresser sur le front mais quelle déception lorsque, de retour, il constatera que la ligne du front n'a pas changé. Inapte, il intégrera la

---

<sup>581</sup> *Mémoires barbares*, p. 382.

<sup>582</sup> Des Allemands.

<sup>583</sup> *Mémoires barbares*, p.382.

<sup>584</sup> *Mémoires barbares*, p.386.



caserne et découvrira l'attente interminable et l'ennui le plus terrible. Le thème de l'ennui dans l'œuvre de René Benjamin est présenté différemment que dans les *Mémoires* de Jules Roy : alors que Gaspar s'ennuie parce qu'il est coincé sur un lit d'hôpital, Jules Roy s'ennuie parce qu'il ne combat pas ; il attend parce qu'au front il ne se passe rien. Cet immobilisme des soldats dans *Les Mémoires barbares*, nous l'avons déjà dit, est le résultat du désordre et de la discorde entre les responsables militaires qui n'arrivaient pas à prendre de décision, par contre l'immobilisme qui engendrait l'ennui dans l'œuvre de René Benjamin résulte de l'attente des blessés qui tardaient à guérir. Néanmoins, le désir profond des soldats, que ce soit dans *Mémoires barbares* ou dans *Gaspard*, c'est de rejoindre le combat pour tuer l'ennemi et défendre leur patrie. Mais si à la fin de l'œuvre, René Benjamin nous donne à voir un personnage meurtri par le regret puisque lorsque Gaspard rejoindra les tranchées, il est blessé une seconde fois et amputé d'une jambe, il rejoindra son foyer où il avait laissé sa femme, sa fille et sa mère. Jules Roy, lui, ne supportant plus l'horreur de la guerre, rompt avec l'armée et produira une littérature contre la guerre, nous explique Guy Dugars dans un article intitulé *Jules Roy 1907-2000* :

*"(...)en juin 1953, il rompt avec l'armée, qu'il juge déshonorée par la guerre d'Indochine et dont il désapprouve les méthodes(...) Mais c'est l'Algérie, avec laquelle il est loin d'avoir rompu tous les liens, qui va l'acculer aux déchirements les plus dramatiques (...) Après la mort de son ami Camus, en qui les intellectuels engagés avaient placé tous leurs espoirs, Jules Roy entend dénoncer devant l'opinion française les misères subies par les populations et les monstruosité commises par les armées en présence. Il parcourt le pays, d'où il revient avec *La Guerre d'Algérie*(1960), «long cri déchirant » qu'il lance à la face des militaires et des politiques, et qui bouleverse la France."<sup>585</sup>*

<sup>585</sup> Dugas (Guy), "Jules Roy 1907-2000", Encyclopaedia Universalis, 2000.

### c. Écritures contre la guerre :

L'écriture de la guerre avait ses tenants mais aussi beaucoup d'opposants et de détracteurs. Écrire contre la guerre<sup>586</sup> permettait aux auteurs de produire une écriture subversive définie par Ingeborg Bachmann<sup>587</sup> comme :

*"L'engagement (...) de l'écrivain dans la recherche d'un autre langage, un langage utopique, poétique, pour les textes en prose également. Ses écrits témoignent d'une aspiration fondamentale : saper par l'écriture les bases de la culture de guerre,"<sup>588</sup>*

Cette écriture engagée a vu le jour grâce à des œuvres qui ont fait preuve d'esthétique. Parmi les écrivains de cette catégorie, Anne Mounic<sup>589</sup> cite Isaac Rosenberg, Wilfrid Owen, Siegfried Sassoon, Robert Graves, Henri Barbusse, Blaise Cendrars, Edmund Blunden et autres David Jones et qui se sont engagés à refusé :

*"(...) de céder, ne serait ce qu'un pouce, à l'ivresse du sacrifice, au culte de la puissance virile, à l'idéologie de la guerre, d'un mot. Au grand théâtre de la mort, et à sa valorisation esthétique, les poètes et écrivains en question n'avaient que leur voix singulière à opposer,*

<sup>586</sup> Expression empruntée à Luc Resson.

<sup>587</sup> Ingeborg Bachmann est critique, poétesse et nouvelliste autrichienne. Née en 1926 et morte en 1973, elle avait pour objectif d'étudier l'Amour et sa violence relationnelle inhérente ainsi que l'impossible reconstitution du couple.

<sup>588</sup> Bachmann (Ingeborg), "La guerre n'est plus déclarée, mais poursuivie". *L'écriture contre la guerre d'Ingeborg Bachmann*. (En ligne) <http://www.institutfrancais.de/bonn/agenda-1217/conferences-1219/la-guerre-n-est-plus-declaree-mais,25885.html?lang=fr>, consulté le 15 novembre 2013.

<sup>589</sup> *Monde terrible où naître. La voix singulière face à l'Histoire*, Paris : Honoré Champion, coll. "Bibliothèque de littérature générale et comparée", 2011.

*soit une réponse existentielle puisée au silence énigmatique de l'instant, à son chaos " .<sup>590</sup>*

Cette littérature a fait l'objet de débat et a été rejetée parce que certains critiques refusaient de la classer parmi celles qu'ils jugeaient authentiques. Pour eux, ces œuvres étaient trop imaginatives et trop sentimentales. C'est ainsi qu'Henry Poulaille, par exemple, qualifiera, l'oeuvre d'André Barbusse et dira concernant *Le feu* que : " *C'est un beau bouquin. Il est presque vrai. Y a qu'une chose, c'est trop romantique, trop de théâtre.*"<sup>591</sup>

Néanmoins, cette critique trop rigide n'a pas empêché l'émergence de cette littérature qui a pu donner voix à un discours subversif dénonçant l'horreur et les crimes de guerre ; une littérature que Jean-Marc Ferry explique comme celle qui passe par l'identité constructive impliquant le lecteur et l'écrivain dans un espace de décentrement puisque l'on assiste à une écriture dans laquelle plusieurs voix se croisent pour donner naissance à un dialogisme que la réalité ne peut reproduire mais que la fiction crée :

*"La fiction offre, en particulier, la possibilité de juxtaposer des points de vue différents, voire antagonistes ; elle a le pouvoir de mettre en scène des personnages qui vont donner un visage aux victimes ou à l'abstraction qu'est l'ennemi et permettre de s'immerger dans son vécu et dans ses perceptions. En outre, elle permet d'imaginer des rencontres et des dialogues qui seraient impossibles dans le réel. Ceci implique d'être attentif à l'évolution de la perception du conflit et de l'ennemi au fil de l'oeuvre d'un auteur. Celle-ci peut varier, dans le mouvement de l'écriture, en*

---

<sup>590</sup> Porée (Marc), "Écrits de guerre et guerre à l'écriture", *Acta fabula*, vol. 14, n° 6, Essais critiques, Septembre 2013, (en ligne) : <http://www.fabula.org/revue/document8019.php>, consultée le 21 novembre 2013.

<sup>591</sup> Poulaille (Henry), *Pain de soldat 1914-1917*, Editions Grasset 1937.

*fonction des enjeux du présent et des besoins de la gestion de l'identité par l'acte de la narration.*<sup>592</sup>

En effet, beaucoup d'écrivains militaires se sont essayés à ce genre d'écriture. Nous retenons essentiellement et à titre d'exemple, les écrivains militaires français tels André Barbusse, Georges Duhamel et Roland Dorgelès parce que leurs œuvres entre en interdiscours avec celle de notre auteur. André Barbusse, par exemple, dans son chef-d'œuvre mondial de la littérature de guerre, *Le Feu, Journal d'une escouade*<sup>593</sup>, relate son récit de vie de combattant des tranchées. Dans son roman autobiographique, Henri Barbusse nous fait part de son expérience en tant que témoin de la première guerre mondiale. A propos de cette œuvre, Annette Vidal, dans *Soldat de la paix*<sup>594</sup>, nous explique comment l'œuvre est refusée par la critique qui la juge trop romantique, trop esthétique et éloignée de la réalité. L'auteur affirme que l'œuvre d'André Barbusse est "*dénoncée par la pensée nationaliste comme une œuvre immorale et fausse.*"<sup>595</sup>

En tant que roman subversif, l'œuvre choquera quelque peu le lectorat trop habitué aux œuvres propagandistes de l'époque car non seulement il convoque inlassablement "*les destructions, les déprédations et les souffrances causées par la guerre,*" mais il pousse aussi "*les peuples à faire la guerre pour mettre fin à celle-ci*"<sup>596</sup>

---

<sup>592</sup> François-Xavier Lavenne et Olivier Odeart "*Les écrivains au cœur du discours de la guerre*" in *Les Écrivains et Le discours de La guerre*, n° 3 novembre 2009. Textes réunis et présenté par François Xavier, Interférences littéraires, N°3, novembre 2009. p. 18. (En ligne) <http://www.uclouvain.be/sites/interferences>, consulté le 18 mars 2014.

<sup>593</sup> Editions Flammarion, 1916.

<sup>594</sup> Paris, Les éditeurs français réunis, 1953.

<sup>595</sup> *Écrire contre la guerre : Littérature et pacifisme 1916-1938*, op.cit., p.35.

<sup>596</sup> *Écrire contre la guerre : Littérature et pacifisme 1916-1938*, op.cit., p. 37.

Ainsi et pour écrire cette œuvre, l'auteur s'était basé essentiellement sur les notes de son carnet de guerre ; carnet qu'il tiendra, comme tous les militaires, pour y consigner tous les événements, les inquiétudes ainsi que les expressions des "poilus"<sup>597</sup>. Nous verrons cette pratique de noter les événements sur des carnets de bord chez Jules Roy qui n'hésitera pas à affirmer que sans ses notes il n'aurait pas pu dire la vérité. Il faut signaler aussi que Jules Roy n'aurait pas pu écrire *La guerre d'Algérie* non plus ; œuvre d'ailleurs dans laquelle il s'engage à dire la vérité et que sans ses notes, il se serait tu et n'aurait pas trouvé de traces à partir de sa seule mémoire si ce n'est l'existence de ces notes de carnets et ces lettres qui lui ont été rendues :

*"A présent, j'essaie de reconstituer ce voyage à travers les dévastations, je traque une vérité qui m'échappe en partie, mes personnages errent à travers eux-mêmes dans une plaine déjà à l'abandon(...) où suis-je? Où suis-je? Heureusement il m'est resté un agenda où, jour par jour, j'ai consigné les noms des lieux ou de personnes."<sup>598</sup>*

Pour en revenir au *Feu*, nous dirons que c'est une écriture d'un langage particulier, celui que les soldats partagent et désigné par "l'argot des tranchées". Ce langage nous introduit dans un monde où le dialogisme multiplie des voix et fait naître plusieurs niveaux de langue car comme le fait remarquer Luc Resson :

*"Le Feu est également le roman de l'argot guerrier et du patois, dont l'emploi est motivé dans le chapitre intitulé "Les gros mots". Mais tout se passe comme si la mise*

---

<sup>597</sup> Surnom donné aux soldats lors de la Première Guerre mondiale. Les conditions de vie dans les tranchées étaient pénibles, ils ne pouvaient donc pas se raser et par conséquent ils laissaient leur barbe et leurs moustaches pousser.

<sup>598</sup> *Mémoires barbares*, p. 353.

*en scène du langage populaire servait aussi de faire-valoir aux prouesses stylistiques de l'auteur. Le dialogisme ne met jamais en question sa position de maîtrise littéraire.*<sup>599</sup>

En effet, cette mise en place d'un vocabulaire particulier ne diminue en rien la valeur linguistique de l'œuvre, au contraire, elle lui confère une valeur stylistique en rapport avec le langage d'un groupe social organisé. Luc Rassin, ne manquera pas de souligner que cette particularité du style est aussi une façon de donner à l'œuvre une spécificité qui lui attribue un avantage de taille, celui de consigner tout un jargon qui participera à sauvegarder une mémoire collective, seule survivante aujourd'hui de cette Grande Guerre. Jules Roy évoquera, lui aussi, dans *Mémoires barbares*, ce parler de guerre qu'il qualifiera de "langage de militaire". Pour lui, il en existe deux sortes, celui des militaires français qu'il juge plutôt campagnards et hypocrites et celui des Américains qu'il qualifie de grossier et d'obscène. Nous dirons à la suite de Dragoș Vlad Topală<sup>600</sup> que les différences des parlers de guerre dépendent du contexte et des situations vécues par les soldats comme l'affirme très justement l'auteur :

*"chaque conflit majeur a généré son propre vocabulaire : à guerre de sécession, la première guerre mondiale, la seconde guerre mondiale, la guerre de Corée et plus récemment la guerre globale contre le terrorisme."*<sup>601</sup>

<sup>599</sup> *Écrire contre la guerre : Littérature et pacifisme 1916-1938*, op.cit., p. 43.

<sup>600</sup> "Élément d'argot militaire: le langage des américains pendant la guerre du Viêt Nam", Université de Craiova. PDF, (en ligne), [http://cis01.central.ucv.ro/litere/onomastica\\_lexicologie/revista\\_scol\\_2008/dragos-vlad\\_topala.pdf](http://cis01.central.ucv.ro/litere/onomastica_lexicologie/revista_scol_2008/dragos-vlad_topala.pdf), consulté le 23 mars 2013.

<sup>601</sup> Topală (Dragoș Vlad), "Élément d'argot militaire: le langage des américains pendant la guerre du Viêt Nam", Université de Craiova. PDF, (en ligne), [http://cis01.central.ucv.ro/litere/onomastica\\_lexicologie/revista\\_scol\\_2008/dragos-vlad\\_topala.pdf](http://cis01.central.ucv.ro/litere/onomastica_lexicologie/revista_scol_2008/dragos-vlad_topala.pdf), consulté le 23 mars 2013.

Jean Gabriel Santoni qui s'est intéressé à ce type d'argot militaire le définit comme un *"langage vivace et populaire ou l'humour bon enfant côtoie l'humour noir, le cocasse la poésie, la dérision le désespoir."*<sup>602</sup>

Mais ce n'est pas ce genre de langage que parlaient les Américains et que Jules Roy décrit dans ses Mémoires comme étant "un dialogue ordurier"; langage qu'il retient de *Platoon*<sup>603</sup> film de guerre américain relatant la guerre du Vietnam. L'auteur dira à ce propos que *"Le dialogue constamment ordurier de Platoon ne choque pas: il est naturel et on n'en imagine pas d'autre dans la bouche des personnages, là où ils sont."*<sup>604</sup>

Mais, nous pouvons dire que l'argot des tranchées, n'est pas comparable à l'argot de l'armée. Car le langage des militaires, ce patois qui existait déjà bien avant la guerre, est en réalité un mélange de dialectes régionaux dû au brassage des soldats provenant des différentes régions de France. Néanmoins, le langage des tranchées :

*" se révèle, en fait, comme un amalgame composé d'argot colonial, vieux alors d'une centaine d'années , d'argot parisien, principalement celui des faubourgs, de provincialisme ou parlars régionaux couvrant l'ensemble du territoire, et d'apport nouveaux forgés au gré des circonstances de la vie quotidienne des soldats."*<sup>605</sup>

Mais l'argot des Américains lors de la guerre du Viêt Nam était différent de par son cotexte, son idéologie et ses visées. Le slang ou l'argot des militaires

---

<sup>602</sup> Santoni (Jean-Gabriel), *"Guerre et langage – L'argot des tranchées"* PDF,(en ligne) [http://ir.lib.hiroshima-u.ac.jp/metadb/up/kiyo/brctr/BRCTR\\_4\\_11.pdf](http://ir.lib.hiroshima-u.ac.jp/metadb/up/kiyo/brctr/BRCTR_4_11.pdf), consulté le 21 mars 2013, p.1.

<sup>603</sup> Film de guerre réalisé par Olivier Stone.

<sup>604</sup> *Mémoires barbares*, p. 375-376.

<sup>605</sup> *"Guerre et langage – L'argot des tranchées"*, op.cit.

est en relation étroite avec les réalités de la guerre : *"(...) la guerre de Viêt-Nam a généré son propre langage pour exprimer le caractère vicieux de la conflagration, mais aussi comme réflexe naturel de repousser le langage officiel."*<sup>606</sup>.

C'est ce que Jules Roy confirme dans ses Mémoires en évoquant l'insoumission et la désobéissance des soldats envers leurs supérieurs :

*"Quelques années après nous, les GI se drogueront à mort pour échapper à leur condition, ils ne mettront pas de gants pour dire à leurs chefs ce qu'ils pensent, ils cracheront la vérité à tous et massacreront sans discernement pour ne pas être massacrés eux-mêmes."*<sup>607</sup>

L'argot des Américains de la guerre du Viêt-Nam est un langage singulier et excentrique. Résultat du conflit idéologique produit par la guerre, cet argot posséderait un double objectif, comme l'explique Dragoş Vlad Topalã dans son article cité précédemment :

*"(...) d'abord, il s'agit de manipuler l'adversaire (militaire et population civile) par l'intermédiaire de la propagande ; puis, désinformer son propre groupe pour cacher la réalité effroyable de la guerre (pertes humaines et matériels, atrocité échecs militaires). Ainsi, on peut parler de deux objectifs qui convergent dans un seul point : une langue nouvelle, conçue pour camoufler et pour adoucir le réel. Le profil psycholinguistique de la terminologie chaotique des combattants américains pendant la guerre du Viêt – Nam indique la forte relation qui naît entre le sens des messages et les processus psychiques des combattants (les effets des états*

---

<sup>606</sup> "Élément d'argot militaire: le langage des américains pendant la guerre du Viêt Nam", op.cit.

<sup>607</sup> Mémoires barbares, p. 376.



*pathologiques provoqués par les conditions extrêmes du conflit).*<sup>608</sup>

C'est dans ce climat chaotique et intolérable qu'est né le jargon ordurier dont fait état Jules Roy en évoquant *Platoon* et à *Full Metal Jacket*.

En effet, si ce langage est vulgaire et grossier c'est parce qu'il vient en lieu et en place d'un langage falsifié où tout simplement d'une vacance langagière : langue de bois, comme l'a inlassablement répété Jules Roy dans ses Mémoires lorsqu'il affirmait qu'on leur cachait la vérité et que personne n'osait parler. Ce silence, dans les rangs des militaires a donné naissance, par provocation, à un substitue : le langage vulgaire. Dans les œuvres de Georges Duhamel, *Vie des martyres*<sup>609</sup> et *Civilisation 1914-1917*<sup>610</sup>, l'auteur évoque la métamorphose du langage militaire en sigles et acronymes. Il insiste également sur les conséquences d'une technologie criminelle qui déclenchera chez les soldats de la Grande guerre les instincts les plus meurtriers et mettra à mal le langage maternel :

*"(...) le narrateur voit le signe d'une entreprise croissante de la technique sur la langue maternel en "une sorte de patois télégraphique, sans saveur et sans beauté (...) Mais il y a pire. Il y a ce que le narrateur taxe ironiquement de "subtilité du langage militaire (...), à savoir les énoncés prononcés en pure perte, les phrases qui ne sont pas suivies d'effet dans le réel."*<sup>611</sup>

Luc Resson affirme, à propos de ces deux œuvres dans lesquelles Georges Duhamel introduit le problème généré par la guerre à propos de la rupture entre la parole et l'action, que les discours deviennent vides et invitent à

---

<sup>608</sup> Ibidem.

<sup>609</sup> Mercure de France, 1917.

<sup>610</sup> Mercure de France 1918.

<sup>611</sup> Luc Resson, *Écrire contre la guerre : Littérature et pacifisme 1916-1938*. Editions L'Harmattan, 1997, p. 58.

l'isolement et à l'autarcie, les soldats ne se parlent qu'à demi-mots et le langage devient rapide et léger, les mots remplacent les phrases et les sigles viennent en lieu et place des mots. Quant à la fatalité, poursuit l'auteur d'*Écrire contre la guerre*, c'est une autre conviction chez les soldats. Elle est à repérer dans le discours sur la guerre associée à une représentation apocalyptique de cette dernière dans laquelle les soldats restent unis dans leur façon de l'appréhender.

Dans un climat de peur, d'angoisse, de frayeur, de souffrance et d'impuissance, les soldats des tranchées subissent leur sort parce qu'ils n'ont pas tellement le choix et c'est parce que, pour Henri Barbusse : "*la violence guerrière ne vient pas d'autrui, mais qu'elle est inscrite dans la nature.*"<sup>612</sup>. C'est de cette fatalité que Jules Roy dira que les GI :

*"(...) agiront sans révolte et avec beaucoup de fatalisme, comme s'ils avaient tiré le mauvais numéro et que la faute de tout ce mic mac ne soit imputable qu'au hasard."*<sup>613</sup>

André Barbusse et Jules Roy dénoncent de manière identique les barbaries cruelles et pénibles de la guerre ainsi que les conditions douloureuses et insupportables endurées par les soldats des tranchées.

C'est pour cette raison que ces œuvres entretiennent bien plus qu'un rapport d'intertitularité entre elles et que l'essence et l'essentiel tourne autour du projet de la mise en lumière de la barbarie. Ces œuvres comportent dans leur titre des signes "barbares" et "feux". Ces signes sont chargés de sèmes dénonçant l'inhumanité, la férocité et la sauvagerie de la guerre. D'autres œuvres hormis celles que nous avons citées dans la partie réservée à l'intertitularité et qui entre en interdiscours avec l'œuvre de Jules Roy, nous

---

<sup>612</sup> *Écrire contre la guerre : Littérature et pacifisme 1916-1938*, op.cit., p.49.

<sup>613</sup> *Mémoires barbares*, p. 376.

rajouterons les œuvres contenant dans leur titre le signe "feu" qui fonctionne comme un signe linguistique qui se transforme en signe textuel et qui entre en intertitularité avec l'œuvre d'André Barbusse. Notons à titre d'exemple l'œuvre de Pierre Clostermann, *Feux du ciel*<sup>614</sup> ou encore *Appui-feu sur l'oued Hallaïl*<sup>615</sup>, *Rosée de feu*<sup>616</sup> de Xavier Mauméjean, *Nobi (les feux)* de Shōhei Ōoka (1951), *Les saisons de feu* d'Hervé Constantin<sup>617</sup>, *Un enfant en exil, sans feu ni lieu, Carnets d'errance (1941-1945)*<sup>618</sup>, *Les derniers feux de la Saint-Jean* d'André Laurence<sup>619</sup>, *Le couvre-feu d'octobre* de Hamelin Lancelot<sup>620</sup>, *Récit de feu : témoignage sur la guerre de libération nationale* de Mahfoud Kaddache<sup>621</sup>, *Ciel et feu* de Mustapha Bouchareb<sup>622</sup>. Ces œuvres écrites par des auteurs de différentes nationalités dénoncent au même titre que les œuvres de Jules Roy et celles d'André Barbusse, *Mémoires barbares* et *Le feu*, les horreurs de la guerre vécues par les soldats qu'ils soient Américains, Chinois, Français Algériens, Arabes ou autres. Tous ont vécu la frayeur et la dénonce.

Georges Duhamel est quant à lui un écrivain militaire qui s'était engagé dans l'armée en tant qu'actif et a participé à la première guerre mondiale en tant que médecin. Son penchant pour la littérature le mena vers l'écriture de

---

<sup>614</sup> Editions Flammarion, 1951.

<sup>615</sup> Editions Flammarion, 1960.

<sup>616</sup>: "1944. Face à l'avancée des forces américaines dans le Pacifique, le haut-commandement de la Marine impériale japonaise applique une tactique de la dernière chance : engager ses pilotes de dragons dans des attaques suicide. Très vite, un autre feu du ciel s'abat sur le Soleil Levant. Les superforteresses B-29 lâchent sur les grandes villes des bombes au napalm. Seuls de rares pilotes se révèlent assez courageux ou fous pour les affronter sur leurs dragons de combat... Trois destinées sont balayées par le souffle de la guerre. Hideo, petit garçon qui vit de l'intérieur la souffrance du Japon. Tatsuo, son grand frère, étudiant recruté dans une escadrille suicide. Enfin le capitaine Obayashi, maître archer qui impose la « stratégie de la mort assurée ». *Rosée de feu*, Editions Le Béal, 1910, quatrième page de couverture.

<sup>617</sup> Presses du midi 2008.

<sup>618</sup> Rosenberg (Lana), Maison de la culture Yaddishm Biblioth7aue Medem Paris, juin 2013.

<sup>619</sup> Éditeur Au carré, 2008.

<sup>620</sup> Editions L'Arpenteur, 2012.

<sup>621</sup> El Moudjahid, 1977.

<sup>622</sup> Entreprise Nationale du livre, 1991.

guerre. Il publie son premier ouvrage *Vie des martyres*<sup>623</sup> en 1917 dans lequel il décrit, en tant que témoin, "l'envers de l'enfer", les maux et les souffrances de la guerre à travers son expérience et celle des blessés du front :

*"(...) l'ouvrage est un témoignage sur la souffrance et de nombreux passages reflètent très exactement les sentiments rencontrés dans les ambulances de l'immédiat arrière front(...) Un ouvrage profond qui, relatant l'immense tragédie physique et humaine de la guerre, la dépeint dans un héroïsme naïf et touchant de simplicité. Duhamel nous donne à lire des pages émouvantes et vraies et il réussit à nous faire aimer au-delà du respect ces simples hommes écrasés par la guerre."*<sup>624</sup>

Une année plus tard, Georges Duhamel publie son second ouvrage, *Civilisations*<sup>625</sup>, un témoignage des plus révélateurs sur les dégâts de la guerre. Aussi impressionnante que l'ouvrage *Vie des martyrs*, l'œuvre se donne un autre objectif, celui de dénoncer :

*" les absurdités administratives et le renversement des valeurs morales. Duhamel pense que la guerre est le " résultat normal " de la civilisation industrielle, fierté de l'Occident la civilisation industriel."*<sup>626</sup>

Le deuxième ouvrage de Georges Duhamel est jugé comme le roman exemplaire et le plus parfait que la première guerre mondiale ait inspirée en

---

<sup>623</sup> Mercure de France, 1917.

<sup>624</sup>Témoignages de 1914-1918, Dictionnaire et guide des témoins de la Grande Guerre, par le Crid 14-18, Duhamel, Georges (1884-1966, <http://www.crid1418.org/temoins/2009/02/10/duhamel-georges-1884-1966/>, consulté le 14 avril 2013.

<sup>625</sup> Mercure de France 1918.

<sup>626</sup>Civilisation, roman, in Encyclopédia avec Wikipédia, (en ligne) <http://encyclo.voila.fr/Civilisation+%28roman%29>, consulté le 14 avril 2013.

France, certains critiques prétendront qu'elle est l'œuvre par excellence de l'écoeurement et du chagrin, lui préférant de loin la compassion dont fait preuve *Vie des martyrs*. Si nous avons voulu rapprocher ces deux œuvres, c'est parce qu'elles se complètent et progressent dans le même sens puisque toutes deux dénoncent l'horreur de la guerre et ses dommages que ce soit sur le plan matériel, humain ou moral et parce que aussi, elles rejoignent l'œuvre de Jules Roy qui dénonce à son tour la nullité des valeurs morales que ce soit chez les soldats ou chez les responsables militaires. Lors de la guerre d'Indochine, par exemple, les soldats américains, ne supportant plus les situations terribles dans lesquelles ils combattaient et pour ne pas sombrer dans la folie, ils se droguaient et désobéissaient à leur supérieurs en enfreignant toutes les règles de la morale :

*"(...) les GI se droguaient à mort pour échapper à leur conditions, ils ne mettront pas de gants pour dire à leur chefs ce qu'ils pensent, ils cracheront la vérité à tous et massacreront sans discernement pour ne pas être massacrés eux-mêmes."<sup>627</sup>*

Les responsables militaires se permettent aussi des actions amORALES et corrompues au nom des apparences :

*"Pour la frime, de Lattre avait créé l'armée vietnamienne avec ses généraux, son drapeau rouge et or et ses aventuriers. Elle faisait semblant de se battre, en elle tout était pourriture et concussion. En vérité, elle était un prétexte à draguer les surplus américains et à brandir à la tribune de l'ONU la cause de la France. Au milieu des marchands, des trafiquants, des mercenaires*

---

<sup>627</sup> *Mémoires barbares*, p.376.

*et putains, le corps expéditionnaire visait  
généreusement son sang.*<sup>628</sup>

Les deux œuvres, *Mémoires barbares et Civilisations 1914-1917* dénoncent l'immoralité et l'indécence dans les rangs des militaires ; cette immoralité est le fruit de la barbarie de la guerre, de l'incohérence, de la confusion et du désordre qui sévissaient dans les camps des militaires pendant la première et la deuxième guerre mondiale ; thèmes déjà traités dans l'étude de l'énoncé treize de la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares*: "*La confusion qui régnait fut mon salut : j'allai où je devais*".<sup>629</sup>

Roland Dorgelès dit Roland Lecavelé est un autre écrivain militaire qui fut d'abord journaliste et qui s'engagea en 1914 en tant que volontaire dans l'infanterie et qui fera la guerre dans les tranchées. Il écrira *Les croix de bois*<sup>630</sup>, œuvre qui lui vaudra la gloire et le prix Femina ainsi qu'un grand succès qui l'encouragera à poursuivre l'écriture de guerre avec d'autres ouvrages aussi importants tels que *La Machine à finir la guerre*, avec Régis Gignoux, Albin Michel, 1917, *Le Réveil des morts*, Albin Michel, 1923, *Retour au front*, Albin Michel, 1940, *Route des tropiques*, Albin Michel, 1944, *Carte d'identité. Récit de l'Occupation*, Albin Michel, 1945, *La Drôle de guerre*, Albin Michel, 1957, et *Je t'écris de la tranchée, 1914-1917*, Albin Michel, 2003. L'œuvre *Les croix de bois* nous donne à lire le témoignage troublant des conditions des soldats français dans les tranchées. Dans cette œuvre, l'auteur rejoint le thème traité par André Barbusse dans *Le feu*, et à sa manière, il décrit avec beaucoup de cruauté et d'amertume le parcours des soldats des tranchées pendant la première guerre mondiale. Le titre, *Les croix de bois*, qui en tant que premier incipit qui implique l'œuvre et l'annonce, fait référence

---

<sup>628</sup> *Mémoires barbares*, p.380.

<sup>629</sup> *Mémoires barbares*, quatrième de couverture.

<sup>630</sup> Edition Albin Michel, 1919.

aux croix déposées sur les corps décomposés des soldats inconnus morts dans les tranchées et enterrés à la va vite et des fois découverts car la terre est soulevée par les tirs et les bombardements; scènes épouvantables, abominables et repoussantes. C'est à ces soldats que Roland Dorgelès rend hommage pour que les autres s'en souviennent. C'est de ces scènes de la mort, que la mémoire collective voudrait chasser et que l'imaginaire tente de faire rejaillir afin que l'homme puisse résister et survivre, que François-Xavier Lavenne et Olivier Odeart évoquent dans leur ouvrage :

*" Sur le champ de bataille, les cadavres en décomposition, qui sont d'ordinaire cachés, sont exposés au grand jour ; la mort s'y révèle sous ses aspects les plus lisibles, ceux que les sociétés tentent normalement de refouler. L'expérience de la guerre appelle ainsi, plus que toute autre, une réponse de l'imaginaire puisque, comme l'a montré Gilbert Durand, l'imaginaire « manifeste l'effort de l'être pour dresser une espérance vivante envers et contre le monde objectif de la mort<sup>631/ 632</sup>*

Ces Croix de bois nous renvoient à la description que fait Jules Roy de l'abomination des combats dans les tranchées dans le Tonkin lors de la guerre d'Indochine : " (...) *la plaine semée de casques percés, de cadavres à demi noyés dans l'eau jaune des rizières* "<sup>633</sup>

---

<sup>631</sup> Durand (Gilbert), *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1969, p. 499. La problématique temporelle est également au cœur de la poétique de Jean Burgos (*Pour une poétique de l'imaginaire*, Paris, Seuil, « Pierres vives », 1982). Celui-ci distingue trois types d'écritures qu'il relie aux trois grands modes syntaxiques de l'imaginaire dégagés par Gilbert Durand. Ils correspondent à des gestes de survie face au temps : la stratégie de la révolte contre le temps, le refus de la temporalité et enfin l'acceptation de sa fuite dans l'écriture de la ruse.

<sup>632</sup> François-Xavier Lavenne et Olivier Odeart "Les écrivains au cœur du discours de la guerre" in *Les Écrivains et Le discours de La guerre*, n° 3 novembre 2009. Textes réunis et présenté par François Xavier, *Interférences littéraires*, N°3, novembre 2009. p. 14, (en ligne) <http://www.uclouvain.be/sites/interferences>

<sup>633</sup> *Mémoires barbares*, op.cit., p. 381.

*Les croix de bois* nous fait toucher du doigt la guerre dans toute sa barbarie. C'est un témoignage des poilus qui racontent la peur et la terreur de la guerre. L'œuvre nous donne à voir, dans sa majorité, les différentes représentations de la guerre, le combat dans les tranchées, l'agonie des soldats et la souffrance des blessés. C'est dans cette ambiance de malaise et de supplice, de blessés qui agonisent, asphyxiés par les gaz qui empoisonnent l'atmosphère et abasourdis par les bruits des bombardements assourdissants. C'est par rapport à cette barbarie autrement dit à cette représentation de l'atrocité des combats et des bombardements que l'œuvre de Roland Dorgelès rejoint celle de Jules Roy qui, à plusieurs reprises, décrit dans ses mémoires, les pénibles instants passés par les soldats aux combats. La barbarie bat son plein dans des œuvres qui décrivent la guerre et sa sauvagerie. Ces œuvres sont un témoignage des plus vrais et des plus authentiques renvoyant à une mémoire collective qui permet à l'écriture de l'archive de voir le jour grâce à une écriture qui se veut celle du document et des Mémoires ; Mémoires qui se métamorphosent au fur et à mesure que l'écriture devient teintée d'une certaine idéologie et d'une implication de l'auteur qui voulant grandir aux yeux de son lecteur s'invente un mythe, celui du subversif comme le fait Jules Roy dans ses Mémoires. Ces discours mettent au monde un autre genre d'écriture, celui de l'archive et du document, écriture qui vise à l'authenticité de tout discours. C'est à cette écriture qu'aspire Jules Roy ; une écriture dans laquelle *"Le texte apparaît comme un lieu de mémoire ou plutôt comme un contre-monument qui s'oppose à l'histoire officielle et tente de dire l'indicible."*<sup>634</sup>

---

<sup>634</sup> "Les écrivains au cœur du discours de la guerre" op.cit. p.23.



## d . Requiem ou le discours de la prière et de la Rédemption :

Le seizième et dernier énoncé de la quatrième page de couverture des *Mémoires barbares* interpelle un discours du plaidoyer pour la rédemption qui s'inscrit dans un discours des confessions et du sacré ; écriture définit par Michel Leiris comme une entreprise cathartique et "*un acte qui libère des passions par la confession*"<sup>635</sup> ; une écriture qui délivrerait l'homme de ses souffrances puisqu'il se livre au lecteur dans toute sa vérité. Les *Mémoires barbares* est une œuvre qui fonctionne selon le motif de la transgression ou interdiction /châtiment /rédemption. Cet invariant universel, est investi dans différents genres d'écritures et de façons différentes. Parmi celles qui illustrent le mieux cet exemple et qui entrent en interdiscours avec le discours de Jules Roy qui implore Dieu pour se faire pardonner et s'adresse au lecteur en avouant la faiblesse de l'homme devant sa faute, nous retenons à titre d'exemple, *Les Confessions* de Jean Jacques Rousseau, *Les fleurs du mal* Charles Baudelaire et *Crimes et châtements*<sup>636</sup> de Fiodor Mikhaïelovitch Dostoïevski. Si Jean Jacques Rousseau, dans *Les confessions* déclare dès les

---

<sup>635</sup> Armel (Alette), "*L'Âge d'homme (Michel Leiris 1939)*", Encyclopédia Universalis, nouvelle version, (cédérom), 2009.

<sup>636</sup> "*Dans Crime et Châtiment (Prestuplenie i Nakazanie, 1866), il va plus loin encore : Raskolnikov a de bons sentiments ; l'exercice faussé de sa raison le conduit au crime, et le crime sans repentir lui rend intolérable la vie avec ses semblables jusqu'au jour où, amené par l'amour à l'aveu et à l'acceptation du châtement, il pourra entrevoir sa résurrection. L'inspiration chrétienne est évidente du début à la fin, sans être soulignée : les grands problèmes métaphysiques ne sont pas posés. La forme est déjà celle des grandes œuvres : « roman-tragédie », où l'effet maximum est obtenu par l'accumulation dans le minimum de temps de coups de théâtre, rencontres imprévues, scènes comiques ou tragiques, déambulations, monologues, duels entre le juge et l'assassin. Dostoïevski n'a pas lu en vain tous les romanciers d'Occident ; il veut être captivant. Crime et Châtiment est hallucinant.*" Pascal (Pierre), "*Dostoïevski (Fiodor Mikhaïelovitch) 1821-1881*". Encyclopédia Universalis, nouvelle version (cédérom), 2009.

premières lignes d'entreprendre : *"de tout dire et se présente à son lecteur anonyme comme il le ferait devant Dieu,"*<sup>637</sup>

Son but est de donner à lire une œuvre dans une tradition religieuse de l'examen de conscience en se base essentiellement sur les critiques et les condamnations dont ont fait l'objet ses écritures. Dans son article intitulé "*Dialogues de Rousseau Juge de Jean Jacques, Jean Jacques Rousseau, 1782*", Vasak Anouchka qui s'intéresse à la dernière partie des *Confessions*, affirme que ces textes dans lesquels l'auteur se qualifie de barbares<sup>638</sup> parce que, tout comme Charles Baudelaire incompris par les gens de sa société, *"sont une tentative pour lever ce "mystère impénétrable", comprendre "la haine de toute une génération"*. C'est dans ce sens que Rousseau se donne à lire et à voir comme un condamné en présentant un *" portrait peint exactement d'après nature et dans toute sa vérité, qui existe et qui probablement existera jamais"*. Dans cette œuvre, poursuit Vasak Anouchka, Jean Jacques Rousseau présente un personnage du nom de Rousseau qui dialogue avec un autre personnage, un Français, à propos de J.J., absent de la scène. La visée de l'auteur dans cette entreprise est de pouvoir pénétrer ses secrets que l'autre nous donne à voir ; cet autre qui nous regarde et nous écoute et de découvrir ainsi comment l'autre nous voit. Ici les trois instances du moi sont présentes, instances que Dieu nomme dans le Coran : "le moi supérieur", "le moi inférieur" et "le moi ordonnateur du mal". C'est par rapport à ces trois instances que le texte s'écrit ; un texte en fragments qui dirait un sujet qui accuse, un autre qui juge et l'auteur en tant que témoin intervient en note de page :

---

<sup>637</sup>Demelon (Michel) "*Les Confessions, Jean Jacques Rousseau, 1782-1789*". Encyclopédie Universalis, nouvelle version (cédérom), 2009.

<sup>638</sup>"*Ici c'est moi le barbare, parce qu'on ne me comprend pas*", Jean Jacques Rousseau, *Dialogues de Rousseau Juge de Jean Jacques, 1782*, op.cit.

*" Il fallait nécessairement que je dise de quel œil, si j'étais un autre, je verrais un homme tel que je suis (...) Cette lecture attentive et réfléchie a pleinement achevé dans mon esprit la révolution que vous aviez commencée,"<sup>639</sup>*

Ecrira Jean Jacques Rousseau s'adressant à ceux qui l'avaient condamné.

Baudelaire dans *Les fleurs du mal* n'hésitera pas non plus à dire ses faiblesses d' homme. Dans *Elévation* par exemple, le poète recherchera désespérément à s'élever vers Dieu pour retrouver sa sérénité puisque comme il le dit si bien dans ses derniers écrits: "*Dieu est le seul réservoir de toute force et de toute justice.*"<sup>640</sup>. Et en s'adressant directement à Dieu, il prie fortement : "*Donnez-moi la force de faire immédiatement mon devoir tous les jours et devenir ainsi un héros et un saint.*"<sup>641</sup>

Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski présente dans son œuvre Raskolnikov, personnage plein de bonnes intentions mais qui malgré lui s'égare du droit chemin et commet un crime et c'est ainsi que :

*" (...) le crime sans repentir lui rend intolérable la vie avec ses semblables jusqu'au jour où, amené par l'amour à l'aveu et à l'acceptation du châtement, il pourra entrevoir sa résurrection. L'inspiration chrétienne est évidente du début à la fin, sans être soulignée : les grands problèmes métaphysiques ne sont pas posés. La forme est déjà celle des grandes œuvres : « roman-tragédie », où l'effet maximum est obtenu par l'accumulation dans le minimum de temps de coups de théâtre, rencontres imprévues, scènes comiques ou*

---

<sup>639</sup> *Dialogues de Rousseau Juge de Jean Jacques*, 1782, op.cit.

<sup>640</sup> Emmanuel Pierre Baudelaire, *La femme et Dieu*, Paris, Editions Seuil, 1982 p. 147.

<sup>641</sup> *La femme et Dieu*, op.cit. p.103.

*tragiques, déambulations, monologues, duels entre le juge et l'assassin. Dostoïevski n'a pas lu en vain tous les romanciers d'Occident ; il veut être captivant. Crime et Châtiment est hallucinant."*

Dans la même optique que Jean Jacques Rousseau qui voudrait "démêler le vrai du faux" en étant son propre avocat pour plaider devant ceux qui l'ont renié, ceux qui l'ont hait pour ses prises de position, Jules Roy, reprend cette tendance par le dialogue qu'il instaure avec un personnage de *La chute* d'Albert Camus, Clamence :

*" Clamence est avocat, chacun de nous est son propre avocat. On plaide pour soi, pour se défendre des méchants, des envieux, des méprisants, des indifférents, ce nos contemporains comme de ceux qui viendraient après nous et pour les gagner à notre cause, pour attirer à nous ceux de qui on voudrait être aimé, pour retenir ceux qui s'éloignent. Dieu, et voilà un difficile à séduire ! Alors qu'il soit le miséricordieux. On plaide pour l'implorer. Pas un jour où je ne lui dise : "Ayez pitié de votre imbécile, est-ce ma faute si je suis comme vous m'avez fait ?"Mon malheur, c'est que je n'ai pas changé."*

Mais dans les Mémoires barbares, le motif de l'interdiction/châtiment /rédemption commence avec la faute de la mère qui transgresse un des dix commandements et commet l'adultère puisque Mathilde trompe son mari, le gendarme, père légal de Jules Roy, avec l'instituteur et de cette relation illégale naîtra Jules Roy, l'enfant illégitime. De cette première faute, Jules Roy ne saura rien, il ne découvrira son illégitimité qu'à l'âge de cinquante ans ; faute que Jules Roy voudrait, après tant d'années, effacer pour déculpabiliser sa mère qui aurait souffert toute sa vie en tant que chrétienne qui depuis se comportera comme une sainte :

*"Ma mère a mené quinze ans la vie d'une femme de gendarme et quarante ans la vie d'une femme, puis d'une veuve d'instituteur et quelle sainte femme alors ? Pourquoi Dieu lui fit-il expier par une si longue souffrance la passion de son unique adultère." <sup>642</sup>*

La deuxième transgression est celle que commet Jules Roy pendant la guerre avec son armée en lâchant avec jubilation presque des bombes sur des villages allemands en massacrant indifféremment femmes, vieillards et enfants, des innocents, en somme. Il transgressera par ces viles actions d'un bombardier inconscient un autre commandement "tu ne tueras point" ceux qui ne font pas la guerre, sommes-nous tentées de rajouter. Cette transgression Jules Roy la portera longtemps comme un fardeau qui le pèsera considérablement. Lorsqu'il prendra conscience de cet acte barbare, il sera déjà trop tard, il essaiera alors de se racheter. Il dénonce les siens et les renie pour se réconcilier enfin avec Dieu, avec lui-même et trouver une paix intérieure. Après la guerre d'Algérie, Jules Roy s'exilera dans la basilique de Vézelay et avouera avoir trouvé sa destinée ::

*"Si je suis à Vézelay(...) Le hasard, du moins l'ai-je cru, m'y a ramené après la guerre d'Algérie et je n'en ai plus bougé, comme si j'avais trouvé ma voie et ma vie. Un long chemin patient et obstiné me tiendra là, (...) Une maison m'attendait là, et depuis que j'ai quitté les rangs de vigne de la Mitidja, enfant, quand j'allais derrière l'oncle Jules, à calfourchon sur les maigres épaules de Meftah, nulle part je ne me suis senti mieux." <sup>643</sup>*

Présenté sous forme d'allocution sur le sacré, le discours de la rédemption et la prière est pris en charge par un sujet parlant qui n'est ni un homme de foie

---

<sup>642</sup> *Mémoires barbares*, p.23.

<sup>643</sup> *Mémoires barbares*, p.555.

qui verrait dans le sacré : "un mystère qu'il approche en tremblant et en fonction duquel il oriente sa vie"<sup>644</sup>, ni un scientifique qui tenterait d'étudier les faits religieux, Jules Roy est tout simplement un ancien séminariste qui aurait quitté ce lieu saint pour les plaisirs de la vie et pour s'engager dans l'armée dans le seul but de défendre sa patrie et dans un moment de faiblesse, Jules Roy tentera de se suicider. Il participera à la Grande Guerre et en tant que bombardier, massacrera des innocents en bombardant des villes allemandes, il participera à la guerre d'Indochine et verra son armée tuer des femmes et des enfants et torturer les Nia quai, il prendra part, en tant que reporter, à la guerre d'Algérie où son armée massacrera des indigènes et brûlera des mechtas au napalm. Témoin et acteur dans tous ces crimes de guerre, la conscience religieuse enfouie dans les profondeurs de l'âme de l'ancien séminariste se réveille subitement pour châtier et condamner le "massacreur" qui jadis fut un séminariste. C'est dans ces moments de faiblesse et de regret que Jules Roy évoquera le sacré et s'interrogera sur la prière et le recueillement qui depuis la création de l'univers nourrissent l'âme de tout croyant. Tout au long des *Mémoires barbares*, l'allusion au sacré transparait à travers des énoncés éparses convoquant tantôt des textes religieux, tantôt des personnes de foie et même des parodies où l'auteur tente de démystifier le sacré. Pour Jules Roy le sacré est présent chez tout être humain, il se manifeste et s'impose à lui de différentes manières. L'auteur se rend à l'évidence que la prière et le recueillement sont le propre de tout humain et dans son discours Jules Roy a besoin de rendre compte et d'expliquer le pourquoi de cette réconciliation avec Dieu et la raison de sa rédemption.

---

<sup>644</sup> Casajus (Dominique) et Dumas (André), "Sacré", Encyclopédia Universalis, nouvelle version (cédérom), 2009.

*"C'est que l'homme n'est pas que hasard et que, parfois, en lui ou hors de lui, surgit le sacré, qui commande. Ici, sur une de ces collines qui me rappelle la Chine du Sseutchouan ou encore certaines régions du Laos où l'on cultive du pavot, les hommes, avant même qu'ils aient été gaulois, romains, celtes ou arvernes, ont élevé des autels à leurs dieux, et les ruines de leurs temples, qu'on ne visite plus, existent encore. A Chartres aussi, les druides célébraient, aux temps messianiques, le culte d'une vierge qui allait enfanter. De tout temps, ici, on ne sait pourquoi des hommes priaient."<sup>645</sup>*

En conclusion, l'analyse de ce dernier énoncé, révélateur du discours de la subversion, a permis de découvrir d'autres discours enfouis dans les plis et les replis du texte des *Mémoires barbares* à savoir, le discours de la dénonciation des crimes de la guerre d'Algérie et d'autres qui ont donné naissance à une littérature de guerre et de la dénonciation. Cette littérature a permis à Jules Roy de trouver sa voix après avoir traversé plusieurs espaces complexes et confus qui lui ont appris à se révolter et à se rebeller. En outre, Ce dernier énoncé, lieu par excellence du discours de la prière et de la rédemption fonctionne en échos ou en résonance pour reprendre les termes de Mikhaïl Bakhtine, avec l'épilogue des *Mémoires barbares* qui fonctionne à son tour comme un requiem ou une "invitation au voyage" à la manière de Baudelaire dans "*Élévation*":

*"Au dessus des étangs, au dessus des vallées (...)  
Envole-toi bien loin de ses miasmes morbides  
Va te purifier dans l'air supérieur, (...)  
Derrière les ennuis et les vastes chagrins  
Qui chargent leur poids l'existence brumeuse  
Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse  
S'élaner vers les champs lumineux et sereins;  
Celui dont les pensers, comme des alouettes,*

---

<sup>645</sup> *Mémoires barbares*, p.555

*Vers les cieux le matin prennent un libre essor,  
- Qui plane sur la vie, et comprend sans effort  
Le langage des fleurs et des choses muettes!"<sup>646</sup>*

Jules Roy, ne dit-il pas, décrivant Vézelay, l'église où il se retira de tous pour mourir en paix :

*"C'est fantastique. Où sommes-nous? Dans quel au-delà? Et pourtant je préfère le moment où le soleil se hisse au dessus des brumes et où les premiers rayons de l'aube atteignent les verrières de l'abside. Une lourde porte, je m'arrête dans le narthex pour dépouiller le vieil homme en moi, et par les travées encore noyées dans l'ombre, j'avance vers la lumière."<sup>647</sup>*

---

<sup>646</sup> Baudelaire (Charles), *Les Fleurs de mal*, III, 1961.

<sup>647</sup> *Mémoires barbares*, p.556.



## Conclusion générale

Au terme de cette recherche, nous aimerions conclure d'abord et à la suite de Jean Ricardou que la seconde lecture<sup>648</sup>, celle qui suit le déchiffrement des caractères typographiques d'une langue ne peut être linéaire. En effet, cette lecture doit être active contrairement à la lecture linéaire qui poursuit un sens par des significations dictionnaires statiques et ce, en omettant que le sens est ailleurs : dans l'éclatement même du texte, dans sa spatialité, son intertextualité, son interdiscursivité et les ponts qu'il jette entre le dit, le non-dit et l'inter-dit car cette lecture a pour tâche essentielle de repousser les langages falsifiés. C'est le premier résultat de cette recherche qui nous oblige à repenser l'acte individuel de lecture, le nôtre propre et celui que nous devons enseigner.

Nous aimerions conclure aussi sur une vérité toute simple que nous venons d'attester pleinement car la simplicité n'est jamais un point de départ mais un but à atteindre ; un but pour lequel on peut travailler toute une vie sans y parvenir forcément. En effet, toute vraie formation ne peut s'activer qu'au devenir de la simplicité et de la clarté de l'esprit. Demeurer dans la complexité, dans le flou et la confusion signifie l'absence de la genèse de l'esprit et ce, contrairement à tous ceux qui pensent, parlent pompeusement avec des mots creux, vides et qui ne dévoilent que ce désir de grandir avec les mots des autres qu'ils n'assimilent que sous le mode de la reprise à tel point qu'ils tirent un réel plaisir par le simple fait de les prononcer. Cette vérité

---

<sup>648</sup> "(...) "déchiffrer", c'est avoir franchi deux alphabétismes : le premier, visible (on ne sait pas lire), perçoit un texte et pas de sens ; le second, caché (on croit savoir lire), un sens et pas de texte. C'est percevoir sens et texte, savoir se rendre sensible à toutes procédures de production." (...) le déchiffrement sera capable de démasquer aussitôt tous langages coercitifs, en lesquels maints pouvoirs producteurs sont détournés et asservis pour venir insidieusement renforcer les "idées" qu'on souhaite répandre, ou, (...) pour incliner "sans qu'on s'en doute". En ce qui concerne la fiction, soumise à deux définitions contraires – "être l'écriture d'une aventure" ou être "l'aventure d'une écriture" Ricardou (Jean), *Fonction critique, in Théorie d'ensemble*, Éditions du Seuil, 1968. p.252

toute simple mais profonde tient dans les propos de Machery, par exemple, qui avance l'idée essentielle à savoir que "l'incipit contient l'œuvre et l'annonce". Or, le titre et la quatrième page de couverture sont les premiers incipit comme l'affirment tous les tenants de la critique littéraire. C'est ainsi que notre conclusion atteste que la vraie lecture est celle qui ne se soumet pas à la linéarité, à un sens qui surgirait de la juxtaposition des mots, de cette histoire qui est déjà dite entièrement dans le titre et la quatrième page de couverture. La lecture doit être spatiale, diagonale, intertextuelle, interdiscursive, immanente et ne poursuivant que des présupposés, du déjà-là, du déjà-dit, du réchauffé et ce, afin de pouvoir lire plusieurs œuvres en même temps sans les sacrifier et ce, à l'exception du Texte sacré, bien-sûr.

Nous aimerions conclure ensuite sur la "rencontre inévitable des textes et des discours" qui, plus qu'une vérité, nous met face à l'impossibilité de la parole et face à l'impossibilité de l'écriture de l'être qui ne fait que réécrire, traduire, commenter, paraphraser ou copier, tout simplement. Seul Dieu le Tout-puissant est capable de dire à partir du Rien, à partir du Néant, l'écriture de l'homme est, quant à elle, non seulement soumise à la reprise consciente et inconsciente des propos d'autrui qu'elle reprend souvent à son insu parce que pleine non pas de sa propre réalité mais des dits d'autrui et de leurs interprétations qui est déjà une autre parole, une autre réalité, un autre dit. Comment peut-on donc parler de genre alors que tout est soumis à l'intergénéricité, à la fragmentation, à l'intertextualité et à l'intergénéricité ? Dans ce sens, nous nous sommes essayés de montrer que les Mémoires, en tant que genre, contenaient plusieurs autres genres que l'écriture de l'intime ou l'écriture du moi. En effet, cette écriture s'est faite surtout avec les autres genres que celui que l'œuvre affichait en devanture.

Nous aimerions conclure aussi sur un fait saillant qui a marqué considérablement cette recherche ; un fait qui relève de la nécessité du Pardon et de la Rédemption ; un fait humain et qui relève de l'humain ; un fait que notre religion nous invite à observer : pardonner à l'autre comme on se pardonne à soi. Ce fait, on doit le reconnaître n'est pas immédiatement perceptible au lecteur car noyé dans les pérégrinations du récit, dans le dit d'une mémoire en colère et défaillante, dans le souvenir qui s'échappe et qui s'effiloche. Ce fait, qui est au fond le but recherché par l'écriture, est un invariant universel tenant de l'éternel thème de "l'interdiction-transgression-châtiment-Rédemption" qui caractérise plusieurs écritures de certains grands écrivains comme Mohammed Dib, Charles Baudelaire, Dostoïevski ou d'autres encore ou toute la littérature et les discours qu'elle contient ; un thème qui attire l'écriture des Mémoires barbares et qui lui donne sens parce que c'est une écriture qui travaille inlassablement à montrer que l'être est toujours assujéti à la faute et toujours enclin à sa réalisation ; une écriture non pas de la provocation, de l'insulte ou du dénigrement comme nous l'avons pensé nous-mêmes d'abord et que certains pensent jusqu'à présent mais une écriture de la dénonciation de soi car l'auteur en disant souvent crument les faits de la guerre se dénonce lui-même, s'accuse pour mieux bénéficier de la Rédemption qu'il recherche et qu'il poursuit dans son texte.

Par ailleurs, cette recherche nous a mené vers le constat de l'existence d'une multiplicité de discours présumés et sous-entendus et ce, dès le titre et la quatrième de couverture ; lieu par excellence où tous les présumés s'affichent pour dire la rencontre des discours multiples et des genres qui hanteront le texte des Mémoires au point d'en faire le lieu du fragmentaire et de la fragmentation qui nous a permis de dévoiler le vrai discours de l'œuvre miné par les blancs et les silences du texte relatif à la hantise du Pardon et de

la Rédemption ; texte enfoui dans les plis et les replis de la narration et qu'une lecture linéaire ne saurait débusquer. Ce qui nous a permis de conclure à l'inauthenticité de l'œuvre puisque faite essentiellement des discours des autres que l'auteur moralise souvent – tenons compte que le texte aussi barbare soit-il poursuit inlassablement ce désir de se faire pardonner -, des discours diversifiés à savoir, le discours des découvertes et du progrès scientifique, le discours de la bâtardise, celui de l'autodidaxie, le discours du mandarinat et des intellectuels, le discours sur la guerre, celui de la haine et du mépris de l'autre, le discours de l'interdiction, de la Rédemption du Pardon et de la fraternité autrement dit le vrai discours de l'œuvre qui constitue le centre qui attire l'œuvre de Jules Roy et lui donne sa cohérence.

De plus, nous avons essayé de montrer tout au long de cette recherche que l'écriture des Mémoires aussi fragmentaire soit-elle, détermine à son tour la majorité des autres écritures pour ne pas dire l'ensemble des textes par la présence effective du "je" et du vécu que tout auteur injecte inévitablement dans son écriture. L'écriture des Mémoires se révèle être ainsi – et le reste dans toute écriture qui fait usage de ce genre - une écriture intergénérique, polyphonique et dialogique. Mais cette écriture est d'abord et avant tout celle de l'autofiction sans laquelle les Mémoires n'auraient pas pu avoir lieu parce que la mémoire est faillible et seule la "fiction" est capable de représenter une certaine réalité que la mémoire de l'homme est incapable de restituer. Jules Roy le confirme d'ailleurs lorsqu'il se mettra à l'écriture des Mémoires barbares en affirmant joliment que : "*Quand il s'agit de Mémoires, je me sers d'une autre plume, je cerne la vérité d'aussi près que je peux*"<sup>649</sup> (...) " A

---

<sup>649</sup> *Mémoires barbares*, p. 87.

*présent, j'essaie de reconstituer ce voyage à travers les dévastations, je traque une vérité qui m'échappe, en partie.*"<sup>650</sup>

C'est ainsi que dans le premier chapitre, dans lequel nous avons étudié le titre en tant qu'élément autonome et en même temps dépendant du corps du texte qu'il inscrit en lui, nous avons montré, dans un premier point dans une analyse intertitulaire et interdiscursive que le titre de l'œuvre des *Mémoires barbares* fonctionnait par rapport à son inscription dans un système de référencement et ce, par rapport à des titres d'œuvres de la filiation ; œuvres ayant utilisé le terme "barbare" dans leurs titres à savoir, *Sous l'œil des barbares*<sup>651</sup> de Maurice Barrès, *Un barbare en Asie*<sup>652</sup> d'Henri Michaux, *Poèmes barbares*<sup>653</sup> de Charles Marie René Leconte de Lisle ainsi que le poème "Barbare"<sup>654</sup> d'Arthur Rimbaud. Cette étude nous a permis de conclure que le mot "barbare" mettait en rapport plusieurs titres en les inscrivant dans un système de représentation, celui d'une époque, celui d'une histoire personnelle, et celui d'une vision du monde ; barbare qui signifie, tour à tour, des représentations du monde allant de la "Barbarie" comme espace concret revendiqué pour la reconstitution du moi chez Jules Roy à la "barbarie" virtuelle, celle de la "re-naissance" issue de la destruction de l'être dans le désastre et le sang chez Rimbaud ou le Moi de l'étranger, différent, un moi qui se pose en s'opposant. Le barbare est aussi le guerrier, le poète, et l'hérétique qui ont su protéger leur culture et leur civilisation pour la faire renaître de ses

<sup>650</sup> *Mémoires barbares*, p.453.

<sup>651</sup> Barrès (Maurice), *Sous l'œil des barbares*, Lemerre, 1888. Réédité à Émile Paul 1911, Paris G. Gres, "Les Maîtres du livre", 1913. Plon, Paris, 1902, 1921, 1952. Lulu Pr Dodo press, Librairie Plon, 1957. Lts, 1980.

<sup>652</sup> Michaux (Henri), *Un barbare en Asie*, Gallimard, 1933. Rééd. 1967, coll. L'imaginaire.

<sup>653</sup> De Lisle, *Poèmes Barbares*, (sous le titre *Poésie Barbares*, Poulet-Malassis, 1862. Réédition: Lemerre (sous le titre définitif *Poèmes barbares*, et incorporant, *Le soir d'une bataille*, 1871. (2): 1872, (3) : 1878, (4) : 1881 ou 1882, 5<sup>ème</sup> éd. Alphonse Lemerre 1889.

<sup>654</sup> Rimbaud (Arthur), *Illuminations* in *La Vogue*, Paris 1886. 38<sup>ème</sup> édition, Mercure de France, Paris 1945.

condens. Mais pour l'auteur des Mémoires barbares, le "barbare" c'est lui, l'enfant naturel.

Dans un second point intitulé "*Déchargement/rechargement du signe dictionnaire "barbare" et sa transformation en signe symbole*", nous avons présenté le terme "barbare" en tant que signe qui se vide de ses propres sèmes et qui se recharge par d'autres prenant des sens différents pour ensuite devenir un signe et fonctionner avec des synonymes qui viendraient en lieu et en place du terme "barbare" pour le reproduire et ce, dans les titres des œuvres de l'auteur, *Mémoires barbares*, *Amours barbares*, *Les âmes interdites*<sup>655</sup>, *La femme infidèle*<sup>656</sup>, *L'amour fauve*<sup>657</sup>, *Étranger pour mes frères*<sup>658</sup>, ainsi que ceux de José Lenzini et Jean Louis Roy, *Jules Roy, le céleste insoumis*,<sup>659</sup> et *Jules Roy, L'intranquille*<sup>660</sup> ainsi que, *Jules Roy, le barbare de Vézelay*<sup>661</sup> de Gérard Calmettes. Nous avons conclu après cette étude que les œuvres citées entraînent en interdiscursivité avec d'autres œuvres dans lesquelles le signe fonctionnait en tant que signe symbole en se démultipliant pour dire l'interdiction, l'infidélité, la cruauté, l'étrangeté, l'insoumission et l'intranquillité tout en se substituant à d'autres signes dont le sens reste latent tels l'injustice, l'incivisme, l'immoralité, le non respect, la brutalité, l'exclusion, l'inquiétude, la révolte et la tyrannie.

Dans un troisième point : "*titre et interdiscursivité*", nous avons étudié le titre en tant que texte et discours partagé entre écriture et parole. Nous avons

---

<sup>655</sup> Roy (Jules), *Les âmes interdites*, éditions Grasset, 1972.

<sup>656</sup> Roy (Jules), *La femme infidèle*, éditions Gallimard, 1955.

<sup>657</sup> Roy (Jules), *L'amour fauve*, éditions Grasset, 1971.

<sup>658</sup> Roy (Jules), *Étranger pour mes frères*, édition Stock, 1982.

<sup>659</sup> Lenzini (José), *Jules Roy, le céleste insoumis*, édition du Tell, Blida, 2007.

<sup>660</sup> Roy (Jules .Louis), *Jules Roy l'intranquille*, éd. L'Harmattan, 2007.

<sup>661</sup> Calmettes (Gérard), *Jules Roy, le barbare de Vézelay*, Maisons d'écrivains, 2001.

montré que le titre des *Mémoires barbares* provenait de la parole de l'intime et ne pouvait aucunement éviter la parole d'autrui, ni celle de l'intime qui dit la sollicitation de l'espace, lieu de son existence, ultime tentative d'une écriture/réécriture des lieux pour faire revivre une mémoire individuelle et collective par le seul fait de réinventer un lieu et par conséquent un vécu, ni celle de l'éthos pour valoriser son image et son discours au détriment de ceux des autres notamment d'André Malraux et de Charles de Gaulle ; deux grandes figures de l'histoire, ni encore celle du contexte historique et sociétal puisque l'œuvre littéraire, en tant que création et reconstruction d'une société et d'une histoire qu'elle atteste, travaille sur la langue et sur les discours sociaux prise dans un discours qui la construit et la reconstruit, inlassablement.

Dans le chapitre II intitulé "*Etude de la quatrième de couverture : présupposés et sous-entendus. Etude des énoncés relatifs à la biographie de l'auteur*", nous avons, dans une première partie, procédé à la désignation de la situation de l'énonciation de la quatrième de couverture dans une approche interdiscursive comme une production multiple et multiforme dépassant les limites des unités individuelles de production présentant un discours hanté de savoirs, de croyances et d'une pensée, articulés dans un monde extérieur. Nous avons, par la suite, étudié la quatrième de couverture en tant qu'énoncé dans un plan embrayé en tenant compte de la trace du sujet dans l'énonciation ; sujet qui s'investi sur un double plan en sujet énoncé et en sujet énonçant, tout en concluant que le sujet parlant est dans une hiérarchie de parole avec un allocutaire.

Dans une deuxième partie, nous nous sommes intéressées à la polyphonie dans l'interlocution en nous imprégnant des travaux d'Oswald Ducrot qui



relèvent des notions de présupposés et de sous-entendus pour travailler sur l'hétérogénéité énonciative en prenant en charge les différents énoncés de la quatrième de couverture relatifs à la biographie de l'auteur, pour rendre compte de l'interaction des discours en échos le concept de polyphonie nous a permis de voir comment le lecteur - (nous) - partageait avec l'auteur le savoir des présupposés dans lesquels sont préétablis des accords qui s'inscrivent dans l'espace du discours. Cette étude nous a révélé la présence de thèmes obsessionnels qui se développaient à travers les non-dits et les présupposés ; thèmes ou plutôt invariants universels tels que l'absence du père ou sa variante, la bâtardise qui hantent le texte et le structurent comme une deuxième énonciation non perceptible aux non-initiés à la seconde lecture et ce, indépendamment au discours sur l'art, la littérature, l'autodidaxie ou celui plus prisé de la science ou celui de l'exil, de l'enferment et du bannissement.

Dans le chapitre III, l'étude des énoncés de la quatrième de couverture en rapport à la vocation de l'auteur ainsi qu'aux événements qui ont marqué l'histoire et auxquels l'auteur a pris part, nous a permis de constater la mise en évidence du métier de militaire mettant au jour un homme instable et vulnérable et l'existence d'un discours d'une littérature de guerre et la présence d'une mémoire de guerre valorisante et une autre honteuse et silencieuse. Cette littérature est écrite par des écrivains militaires qui n'auraient écrit que pour dire leur malaise et leurs déchirures tels Antoine de Saint Exupéry, Henri Barbusse, André Beaufre, Pierre Clostermann, Roland Dorgelès, Maurice Genevoix, Jules Louis Lewal, Pierre Molaine. Ces discours ont mis en place un interdiscours relevant de la haine et du mépris envers la guerre et tout ce qu'elle entraîne comme souffrance et malaise ; mépris aussi

de l'occupant qui installa peur et horreur dans les esprits de tous ceux qui ont vécue la guerre.

Cette même étude nous a permis de mettre en place un autre discours, celui de la confusion qui régnait pendant la débâcle ; confusion qui pour, l'auteur, jouait en sa faveur parce qu'elle le menait vers ce qu'il désirait le plus, se battre pour sa patrie. Néanmoins cette confusion a fait de lui un bombardier et par conséquent un tueur. Chose que Jules Roy regrettera amèrement et c'est pour cette raison qu'il réinventera le discours sur la justice annoncé d'abord par son maître à penser Albert Camus et relancé, après sa mort par Jules Roy lui-même.

Enfin, le chapitre IV a pris en charge, pour sa part, toujours dans une perspective interdiscursive, l'étude des présupposés et des sous-entendus des énoncés traitant du thème de la subversion et de la Rédemption ; thèmes qui diront enfin la présence dans l'écriture de Jules des invariants universels de l'humain, ceux de l'interdiction /châtiment/ rédemption. Cette étude nous a permis de conclure à l'existence du thème séculaire et universel de l'interdiction-transgression-châtiment par l'introduction en texte du langage de la Rédemption et de la prière. Ce discours est celui qui clôt des discours creux que l'auteur a traversés et auxquels il a cru considérablement au point d'oublier sa condition faible d'humain, sa condition mortelle qui l'oblige un jour à rendre compte au Créateur de ses actions. Et ce n'est que vers la fin que l'auteur se rend à l'évidence que la prière et le recueillement sont le propre de tout humain.

Enfin, nous aimerions poursuivre cette recherche sur d'autres écritures des Mémoires pour montrer que cette écriture "fait feu de tout bois" et que la question du genre n'est finalement qu'un trompe-l'œil, un truchement où le

"je" est beaucoup plus "présence/absence" et où le "moi" aurait été affreusement vide si les pratiques de l'intertextualité, de l'interdiscursivité et celle de l'intergénéricité ne venaient lui donner de l'épaisseur. Ceci constitue, selon nous, un centre qui attirerait toutes les écritures de l'intime et leur donne leur cohérence.

## Bibliographie

## Corpus d'étude :

- 1 Antelme (Robert), *"L'espèce humaine", (en ligne)*, calounet.fr/resumes-livres/antelme\_resume/antelme\_especehumaine.hm.
- 2 Antoine (Joseph) *Pierre Boutang, L'âge d'homme*, Correspondance du 27 janvier, 1949.
- 3 Aragon (Louis), *Blanche*, Gallimard 1972.
- 4 Auteur anonyme, *Remontrance d'un cuistre à un mandarin à trois queues, à l'occasion d'un ouvrage intitulé Du prêtre, de la femme et de la famille*, Paris, Seguin, Libraire 1845.
- 5 Balzac (Honoré de), *Le père Goriot*, librairie nouvelle, 1856, (livre numérique Google).
- 6 Barrès (Maurice), *Sous l'œil des barbares*, Lemerre, 1888. Réédité à Émile Paul 1911, Paris G. Gres, "Les Maîtres du livre", 1913. Plon, Paris, 1902, 1921, 1952. Lulu Pr Dodo press, Librairie Plon, 1957. Lts, 1980.
- 7 Baudelaire (Charles), *Les Fleurs de mal*, III, 1961.
- 8 Benjamin (René), *Gaspard*, Paris, Fayard, 1915.
- 9 Boissière (Jules), *Fumeurs d'opium*, Comédiens ambulants, Editions Kailash, Collection les exotiques, 2005.
- 10 Boissière (Jules), *Propos d'un intoxiqué*, Paris : mille et une nuit, 1890.
- 11 Bonnetain (Paul), *Au Tonkin*, L'Harmattan, 2010.
- 12 Bonnetain (Paul), *L'extrême Orient*, Quantin, Collection "Le monde pittoresque et monumental", 1887.
- 13 Bonnetain (Paul), *L'opium*, Editions Slatkines, 1886.
- 14 Bouchareb (Mustapha), *Ciel et feu*, Entreprise nationale du livre, 1991.
- 15 Boudjedra (Rachid), *La répudiation*, Denoël (Lettres nouvelles), 1969, Gallimard Folio, 1981.
- 16 Calmettes (Gérard), *Jules Roy, le barbare de Vézelay*, Maisons d'écrivains, 2001.
- 17 Camus (Albert), *Le premier homme*, Editions Gallimard, 1994.
- 18 Camus (Albert), *L'étranger*, Gallimard, coll. Blanche, 1942.
- 19 Camus (Albert), *Noces*, Éditions Gallimard, Paris, 1959.
- 20 Cantier (Jacques), *Jules Roy : l'honneur d'un rebelle*, Editions Privat, 2001.
- 21 Chateaubriand (René), *Mémoire d'outre tombe*, (posthume 1849-1850), E et V. Penaud frères, Paris 1848.
- 22 Chateaubriand (René), *Génie du Christianisme*, Flammarion, Paris, 1966.
- 23 Chavagnac (Michel Joseph Gentil de), Favart (Antoine Pierre Charles), *Le mandarin*, Imprimerie d'Aimé. Vingtrinier, Quai Saint-Antoine, 35, 1861. (en ligne) PDF.
- 24 Chavroz (L'abbé), *La fille du mandarin ou la foi chrétienne aux prises avec*

- l'idolâtrie chinoise, hommage à l'œuvre de la propagation de la foi*, Edition Bonnany-Chiron, 1840.
- 25 Chraïbi (Driss), *Le passé simple*, Gallimard, 1954.
- 26 Claude (Farrère), *Fumée d'opium*, Editions Kailash, 1904.
- 27 Claude (Farrère), *Les civilisés*, Editions Kailash, 1905.
- 28 Claudel (Paul), *Le soulier de satin*, 1929 rééd, Editions critique d'Antoine Weber-Caflish, Les belles lettres, Paris, 1987.
- 29 Clostermann (Pierre), *Appui-feu sur l'oued Hallaïli*, Edition Flammarion, 1960.
- 30 Clostermann (Pierre), *Feu du ciel*, Editions Flammarion, 1951.
- 31 Constant (Hervé), *Les saisons de Feu*, Presses du midi 2008.
- 32 Crommelynck (Fernand), *Le cocu magnifique*, éditions La sirène, Paris, 1921.
- 33 De Gaulles (Charles), *Le salut: 1944-1946 (tome III)*; éd. Plon, Paris, 1959; Rééd. Pocket, 1999 (nouvelle édition 2006), 567p.
- 34 De Gaulles (Charles), *L'Unité: 1942-1944 (tome II)* éd. Plon, Paris, 1956, Rééd. Le livre de poche (historique), 1936, 151p. (Texte intégral); Rééd. Pocket (Nouvelle édition 2006), 511p.
- 35 De Gaulles (Charles), *Mémoires de guerre, L'appel : 1940-1942 (Tome I)*, éd. Plon, Paris, 1945; Rééd. Pocket, 1999, (nouvelle édition 2007) 440 p. (texte intégral).
- 36 Diderot (Denis), *Lettre sur les Aveugles à l'usage de ceux qui voient*, Denis Diderot, 1749.
- 37 Dorgelès (Roland), *La Drôle de guerre*, Albin Michel, 1957.
- 38 Dorgelès (Roland), *Retour au front*, Albin Michel, 1940.
- 39 Dorgelès (Roland), *Route des tropiques*, Albin Michel, 1944.
- 40 Dorgelès (Roland), *Carte d'identité. Récit de l'Occupation*, Albin Michel, 1945.
- 41 Dorgelès (Roland), *Je t'écris de la tranchée, 1914-1917*, Albin Michel, 2003.
- 42 Dorgelès (Roland), *La Machine à finir la guerre*, avec Régis Gignoux, Albin Michel, 1917.
- 43 Dorgelès (Roland), *Le Réveil des morts*, Albin Michel, 1923.
- 44 Dorgelès (Roland), *Les croix de feu*, Albin Michel, 1919.
- 45 Dostoïevski (Fédor Mikhaïlovitch), *L'éternel mari*, La pléiade, 1870.
- 46 Duhamel (Georges), *Civilisation 1914-1917*, Mercure de France 1918.
- 47 Duhamel (Georges), *Vie des martyres*, Mercure de France, 1917.
- 48 Garouste (Gérard) et Perrignon (Judith), *L'intranquille. Autoportrait d'un fils, d'un peintre, d'un fou, L'iconoclaste*, 2009.
- 49 Gentil de Chavagnac (Michel Joseph), Antoine Pierre Charles Favart, *Le mandarin*, Imprimerie d'Aimé Vingtrinier. 1861.

- 50 Gogol (Nicolai), *Les âmes mortes*, édition Le Cherche Midi, 2005.
- 51 Green (Julien), *Journal*, Gallimard, 1990.
- 52 Hugo (Victor), *Les Orientales*, Les feuilles d'automne, Editions Hertz-Quantin, Paris, 1980.
- 53 Hugo (Victor), *Oeuvres complètes, Actes de paroles, Pendant l'exil, Ce que c'est que l'exil*, Edition Ne Varietur, Paris 1853-1861.
- 54 Kaddache (Mahfoud), *Récit de feu : témoignage sur la guerre de libération nationale*, El Moudjahid, 1991.
- 55 Kateb (Yacine), *Nedjma*, Éditions du Seuil, Paris, 1956, 256 p.
- 56 Lancelot (Hamelin), *Le couvre-feu d'octobre*, Editions l'Arpenteur, 2012.
- 57 Lenzini (José), Jules Roy, le céleste insoumis, édition du Tell, Blida, 2007.
- 58 Leroux (Gaston), *Le mystère de la chambre jaune*, Hachette, 1947.
- 59 Lisle (Charles Marie René Leconte de), *Poèmes barbares*, (sous le titre Poésie Barbares, Poulet-Malassis, 1862. Réédition : Lemerre (sous le titre définitif Poèmes barbares, et incorporant, Le soir d'une bataille, 1871. (2): 1872, (3) : 1878, (4) : 1881 ou 1882, 5<sup>ème</sup> éd. Alphonse Lemerre 1889.
- 60 Malraux (André), *Antimémoires*, Gallimard, Paris, 1967.
- 61 Marouane (Leila), *Le ravisseur*, Julliard, 1998.
- 62 Mauméjean (Xavier), *Rosée de feu*, le Béal, 1910.
- 63 Mauméjean (Xavier), *Rosée de feu*, Edition Le Béal, 1910.
- 64 Michaux (Henri), *Un barbare en Asie*, Gallimard, 1933. Rééd. 1967, coll. L'imaginaire.
- 65 Michelet (Jules), *Du prêtre, de la femme et la famille*, Chamerot, 1861, 7<sup>ème</sup> édition.
- 66 Michon (Pierre), *Corps du roi*, Editions Verdier, 2002
- 67 Michon (Pierre), *Vies minuscules*, Gallimard, 1984.
- 68 Mokaddem (Malika), *Les siècles des sauterelles*, Ramsay, 1992
- 69 Monnier (Albert) et Martin (Édouard), *As-tu tué le mandarin?* (en ligne) <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6129599n>
- 70 Montesquieu (Charles-Louis de Secondat), *Lettres persanes*, Editions André Lefèvre A. Lemerre, Paris 1873.
- 71 Mouhot (Henri), *Voyage dans les royaumes de Siam, du Cambodge, de Laos – et d'autres parties centrales de l'Indochine*, Hachette 1886, Arlea, collection Essai, 2010.
- 72 Nimrod (Bena Djangrang), *La nouvelle chose*, Actes Sud, 2008.
- 73 Offel (Horace Van), *Les intellectuels*, Edition de la Belgique artistique et littéraire, Bruxelles, 1907.
- 74 Pelegri (Jean), *Le maboul*, Gallimard, Paris, 1963.
- 75 Pélégri (Jean), *Les oliviers de la justice*, Gallimard, Paris, 1959.
- 76 Pessoa (Fernando), *Le livre de l'intranquillité*, traduit par François Laye, éditions Christian Bourgois, 1999.

- 77 Portal (Michel), "Any way", Label Bleu-LBLC 6544, CD, genre : jazz, contemporary jazz, 1993. (disque).
- 78 Poulaille (Henry), *Pain de soldat 1914-1917*, Editions Grasset 1937.
- 79 Ravalec (Vincent) *Treize contes étranges*, Le Dilettante, 1999 - 270 pages.
- 80 Rimbaud (Arthur), *Illuminations*, La Vogue, Paris 1886. 38<sup>ème</sup> édition, Mercure de France, Paris 1945.
- 81 Roblès (Emanuel), *Jeunes saison*, Edition Bacconier, 1958.
- 82 Roblès (Emanuel), *Saison violente*, Seuil, 1974.
- 83 Rosenberg (Lana), *Un enfant en exil, sans feu, ni lieu, carnets d'errance (1941-1945)* Maison de la culture Yaddishm Biblioth7aue Medem Paris, juin 2013.
- 84 Rousseau (Jean-Jacques), *Rousseau, juge de Jean-Jacques. Dialogues*, Collection complète des oeuvres, Genève, 1780-1789, vol. 11, in-4°, édition en ligne [www.rousseauonline.ch](http://www.rousseauonline.ch).
- 85 Roy (Jules .Louis), *Jules Roy l'intranquille*, éd. L'Harmattan, 2007.
- 86 Roy (Jules), *Les années déchirement 1925-1965*, Albin Michel, 1989.
- 87 Roy (Jules), *Lettre à Dieu*, Albin Michel, 2001. Essais.
- 88 Roy (Jules), *Amours barbares*, Albin Michel, 1993.
- 89 Roy (Jules), *Beau Sang*, Gallimard Julliard, 1952.
- 90 Roy (Jules), *Étranger pour mes frères*, édition Stock, 1982.
- 91 Roy (Jules), *La bataille dans la rizière*, Gallimard, 1953.
- 92 Roy (Jules), *La femme infidèle, éditions* Gallimard, 1955.
- 93 Roy (Jules), *L'amour fauve*, éditions Grasset, 1971.
- 94 Roy (Jules), *Les âmes interdites*, éditions Grasset, 1972.
- 95 Roy (Jules), *Les chevaux du soleil*, Grasset, 1980.
- 96 Roy (Jules), *Mémoires barbares*, Albin Michel, Paris, 1989.
- 97 Roy(Jules), *Le métier des armes*, Gallimard, 1948.
- 98 Sant' Orso, *Les déboussolés de la tourmente*, Editions L'Harmattan 2010.
- 99 Sartre (Jean Paul), *La nausée*, Gallimard, 1938.
- 100 Sartre (Jean Paul), *Les mots*, Gallimard, 1964.
- 101 Sartre (Jean-Paul), *Huis clos*, Groupe Frémeaux Colombini SAS © 2010 (La Librairie Sonore en accord avec Moshé Naïm Emen © 1964 et Gallimard © 2004). Extrait audio et texte de Jean Paule Sartre.
- 102 Sénac (Jean), *Ébauche du père- Pour finir avec l'enfance*, Saint-Amand, Gallimard, 1989.
- 103 Shōhei (Ōoka), *Nobi (les feux)*, 1951, *Les Feux*, traduit par Rose-Marie Makino-Fayolle, postface de Maya Morioka Todeschini, traduction de *Nobi*, Librairie générale française, Le livre de poche, Biblio n°3375, 2003.
- 104 Vitu (Auguste), "Le mandarin", in *Contes à dormir debout*, édition Librairie Hachette et Cie, 1860.
- 105 Voltaire (François-Marie Arouet), *L'Ingénu*, histoire véritable tirée des manuscrits du Père Quesnel, Édition Genève Cramer, Utrecht, 1767.



## Ouvrages théoriques :

- 1 Adam (Jean Michel), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Éditions Nathan/HER 1999.
- 2 Amrouche (Jean), *l'éternel Jugurtha*, Rencontres méditerranéennes de Provence, 1985, Marseille, Jeanne Lafitte, 1987.
- 3 Aragon (Louis) *Traité du style*, Gallimard/ L'imaginaire, Paris, 1980.
- 4 Arrivé (Michel), *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, PUF, 2007.
- 5 Augustin (Thierry), *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris Garniers frères, 1830.T. I.
- 6 Auroux (Sylvain), *La raison, le langage et les normes*, Paris : PUF 1998.
- 7 Bachmann (Christian), (Anne) Coppel. *Le dragon domestique. Deux siècles de relations étranges entre Occident et la drogue*. Paris : Albin Michel, 1989.
- 8 Bakhtine (Mikhaïl Mikhaïlovitch), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.
- 9 Barthes (Roland), *Mythologies*, Seuil, Paris, 1957 et *S/Z*, Seuil, Paris, 1970.
- 10 Bellemin-Noel (Jean), *Vers l'inconscient du texte*, Quadrige/Presses Universitaires de France, 1996.
- 11 Benveniste (Émile), *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966.
- 12 Bernard (Jean-Pierre) A., *Paris rouge 1944-1964. Les communistes français dans la capitale*, Paris, Champ Vallon, 1990.
- 13 Bonn (Charles) et Garnier (Xavier), *Littérature Francophone*. Tome 1 : Le roman. Ouvrage collectif sous la direction de Charles Bonn et Xavier Garnier. Paris, Hatier, 1997, pp. 179-184.
- 14 Bonn (Charles), *Littérature Francophone*. Tome 1 : *Le roman*. Ouvrage collectif sous la direction de Charles Bonn et Xavier Garnier. Paris, Hatier, 1997.
- 15 Bordas (Éric), Claire Barel-Moisan, Gilles Bonnet, Aude Déruelle, Christine Marcandier-Colard, *L'analyse littéraire, notions et repères, pour une approche de la lecture: une interrogation sur les formes, les registres et les genres*, Nathan université, 2004.
- 16 Bourdieu (Pierre), Dubois (jean), *La sociologie de la littérature Université de Liège, in Introduction aux études littéraires, méthodes du texte*, sous la direction de Maurice Delcroix, Fernand Hallyn, Duculot, 1987.
- 17 Bourdieu (Pierre), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris. Les Editions de Minuit, 1979.
- 18 Castiglione (Agnès), *Pierre Michon, l'écriture absolue*, actes du 1er

- Colloque international Pierre Michon, Musée d'art moderne de Saint-Etienne, 8, 9, 10 mars 2001, Université de Saint-Etienne, 2002.
- 19 Chaulet-Achour (Christine), *Albert Camus et l'Algérie*, Editions Barzakh, 2004.
  - 20 Corcuff (Philippe), *Pierre Bourdieu, Les champ de la critique*: colloque organisé par la Bpi, les 28 février et 1er mars 2003 dans le foyer et la Petite salle du Centre Pompidou à Paris, 2004.
  - 21 Coulanges (de Fustel Numa-Denis), *La cité antique*, Paris, Durand, 1964. Réédition. Bibilobazaar, 2008.
  - 22 Courtine (Jean-Jacques), *Analyse du discours politique*, Langages 62. Editions J.-J. 1981.
  - 23 Cros (Edmond), *La sociocritique*, L'Harmattan, 2003.
  - 24 Cros (Edmond), *Le sujet culturel, sociocritique et psychanalyse*, Paris, L'Harmattan, 2005.
  - 25 Deleuze (Gille), *Proust et les signes*, Presses Universitaires de France, Paris, 1964.
  - 26 Doubrovsky (Serges), *Le livre brisé*, Paris, Grasset, 1989
  - 27 Dubois (Jean), *Sociocritique, Introduction aux études littéraires, Méthodes du texte*, Duculot, 1987.
  - 28 Ducrot (Oswald) et al. *Les mots du discours*, collection "Le sens commun", 1980.
  - 29 Ducrot (Oswald), *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
  - 30 Ducrot (Oswald), *Les mots du discours*, collection "Le sens commun", 1980.
  - 31 Durand (Gilbert), *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1969.
  - 32 Durand (Yves), *Histoire de la deuxième guerre mondiale*, Editions Complexe, 1998.
  - 33 Durkheim (Émile), *L'Évolution pédagogique en France*, PUF, 1990.
  - 34 Fischer (Sophie), *Enonciation: manière et territoires*, Éditions Ophrys, collection (L'homme dans la langue), Paris, 2000.
  - 35 Foucault (Michel), *L'archéologie du savoir*, Gallimard, 1969.
  - 36 Foucault (Michel), *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
  - 37 Genette (Gérard), *Seuils*, Paris, éditions du Seuil, coll. "Poétique"1987.
  - 38 Gintz (Florent), *Autopsie du mythe gaulliste*, Godefroy de Bouillon, 2003.
  - 39 Grivel (Charles), *Production de l'intérêt romanesque: un état du texte (1870-1880)*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.
  - 40 Hittenberger (Brigit), *Jean Pélégri, Les oliviers de la justice*, Broché, Juin 2009. (en ligne), <http://www.abebooks.fr/rechercher-livre/kw/deuxieme-guerre-mondiale-or-2eme-guerre-mondiale/bx/n/200000080/page-1/>

- 41 Jabès (Edmond) : *Langage, Il es Rencontres psychanalytiques d'Aix en Provence 1983, le langage dans la psychanalyse*, André Green, René Diatkine, Edmond Jabès, Yvan Fónagy, coll."Confluents psychanalytiques", Paris, Les Belles lettres, 1984.
- 42 Kerbat-Orrechioni (Catherine), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- 43 Kristeva (Julia), *Le texte du roman: approche sémiotique d'une structure discursive transformationnelle*, La Haye, Mouton, 1970, 1976, 1979.
- 44 Kristeva (Julia), *Semeiotiké : recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969.
- 45 Kuperty-Tsur (Nadine), *Se dire à La renaissance : les mémoires au XVI siècle*", Vrin, 1997.
- 46 Lacan (Jacques) (1957-1958), *Le Séminaire de Jacques Lacan : Les formations de l'inconscient*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.
- 47 Le Calvez (Eric), *Texte(s) et intertexte(s)*, Amsterdam, Rodopi, 1997.
- 48 López (Juan Manuel) Muñoz, Sophie Marnette, Laurence Rosier *Le discours rapporté dans tous ses états*, Editions L'Harmattan, 2004.
- 49 Macherey (Pierre), *Pour une théorie de la production littéraire*, François Maspero, coll. Théories, Paris, 1980.
- 50 Maingueneau (Dominique), *Linguistique française, Initiation à la problématique structurale I* (en collab. avec J.-L. Chiss et J. Filliolet), Paris, Hachette, 1977. Nouvelle édition, 1993.
- 51 Maira (Danièle), *Typosine, la deuxième muse, formes éditoriales des "canzonieri" français (1544-1560)* Genève, Droz, 2007.
- 52 Malczynski (M. Pierrette), *Entre-dialogue avec Bakhtine ou sociocritique de la (dé) raison polyphonique*, Amsterdam, Rodopi, 1992.
- 53 Mao (Zedong), *Le tournant de la Seconde guerre mondiale (12 octobre 1942)*, Editions en Langues Étrangères, 1969.
- 54 Martens (Stephan), *La France, l'Allemagne et la seconde guerre mondiale*, Presses Universitaire de Bordeaux, Pessac, 2007.
- 55 Meunier (Jean Pierre) et Peraya (Daniel), *Introduction aux théories de la communication*, Edition De Boeck Université, 2004.
- 56 Michel (Henri), *Histoire de la France libre*, Presse universitaire de France, 1972.
- 57 Michelet (Jules), *Le peuple*, éd. P. Viallaneiv, Paris, Flammarion, 1974.
- 58 Mounic (Anne), *Monde terrible où naître. La voix singulière face à l'Histoire*, Paris : Honoré Champion, coll. "Bibliothèque de littérature générale et comparée", 2011.
- 59 Mulder (Caroline de), *Leconte de Lisle, entre utopie et république, Faux Titre*, Amsterdam, New York, Ny, 2005.
- 60 Nancy (Jean Luck), *La communauté désœuvrée*, Paris, Christian

- Bourgeois, 1986.
- 61 Nguyen (Eric), *La politique étrangère des Etats-Unis depuis 1945 : de Yalta à Bagdad*, Studyrama, 2004.
- 62 Noguères (Henri), *Le Suicide de la flotte française à Toulon*, édition J'ai lu, 1961.
- 63 O'Neill (Herbert Charles), *Le Tournant de la guerre. Stalingrad, El-Alamein, Tunisie, 1942-1943*, traduit de l'anglais par Gérard de Brux, Strategicus – 1947.
- 64 Onfray (Michel), *L'ordre libertaire, la vie philosophique d'Albert Camus*, Flammarion, 2012.
- 65 Paveau (Anne Marie), *Les prédiscours, sens, mémoire, cognition*. Presses Sorbonne Nouvelle, 2006.
- 66 Paveau (Anne Marie), *Les préconstruits, sens, mémoire, cognition*. Presses Sorbonne Nouvelle; 2006.
- 67 Pêcheux (Michel), *Les Vérités de La Palice*. Paris: Maspero.1975.
- 68 Rasson (Luc), *Écrire contre la guerre : Littérature et pacifisme 1916-1938*. Editions L'Harmattan, 1997.
- 69 Ricardou (Jean), *Fonction critique, in Théorie d'ensemble*, Éditions du Seuil, 1968.
- 70 Ricoeur (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil 2000.
- 71 Ricoeur (Paul), *Le conflit des interprétations*, Seuil, 1969.
- 72 Tomasello (Michael). *Aux origines de la cognition humaine*, trad. Y. Bonin, Paris, Retz.2004.
- 73 Trousson (Raymond), *Thèmes et mythes. Questions de méthodes*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1981.

#### Articles :

- 1 Angenot (Marc), "L'intertextualité: enquête sur l'émergence de la diffusion d'un champ notionnel", *Revue des sciences humaines*, 189, 1983.
- 2 Antoine Compagnon, "Théorie du lieu commun", in *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1997, N°49.
- 3 Armel (Alette), "L'Âge d'homme (Michel Leiris 1939)", *Encyclopédia Universalis*, nouvelle version, (cédérom), 2009.
- 4 Authier-Revuz (Jacqueline), "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive", *J. Autier Revuz*, 1995.
- 5 Authier-Revuz (Jacqueline). "Hétérogénéité(s) énonciative(s)".

- In: Langages, 19e année, n° 73. Mars 84. Les Plans d'Énonciation. pp. 98-111. url : /web/revues/home/prescript/article/lgge\_0458726x\_1984\_num\_19\_73\_1167.
- 6 Bachmann (Ingeborg), "*La guerre n'est plus déclarée, mais poursuivie*". *L'écriture contre la guerre d'Ingeborg Bachmann*. (En ligne) <http://www.institutfrancais.de/bonn/agenda-1217/conferences-1219/la-guerre-n-est-plus-declaree-mais,25885.html?lang=fr>.
  - 7 Badin (Adolph), "*Madame Edmond Adam Juliette Lamber*", Paris, Charavay frères éditeurs, 1882.
  - 8 Bartelet (Philippe), "*Jules Roy, écrivain engagé et soldat rebelle*", Le Monde du 16/06/2000.
  - 9 Benoit (Denis), "*Le discours de l'autodidaxie Roquentin et les types sans importance sociale*" *Études françaises*, vol. 33, n° 3, 1997, (en ligne) <http://nelson.cen.umontreal.ca/revue/etudfr/1997/v33/n3/036084ar.pdf>
  - 10 Benveniste (Émile) "*Les relations de temps dans le verbe français*" in *Problèmes de linguistique générale*, Paris. Gallimard (1966-1974).
  - 11 Besche-Richard (Christel), Campan (Raymond), "*Cognition*", in *Encyclopédia Universalis*, nouvelle version, 2009. (Cédérom).
  - 12 Bidussa (Daniel), Peschansky (Denis), "*La France de Vichy* : Archives inédites d'Angelo Toska, Fertinelli Editor, 1 janv. 1996.
  - 13 Biron (Michel), "*Portrait de l'écrivain en autodidacte*", in Caumartin (Anne) et Lapointe (Martine-Emmanuelle (dir), *Filiations intellectuelles dans la littérature québécoise, @nalyse*, automne 2007. (En ligne) <https://uottawa.scholarsportal.info/ojs/index.php/revue-analyses/article/viewFile/671/573>.
  - 14 Bischofsberger (Marie-Louise), "*Quel constructivisme pour la linguistique cognitive ?* ", in Bouquet, Rastier (dir.), *Introduction aux sciences de la culture*, Paris : PUF, 157-176. P. 167.2002.
  - 15 Bouillet (Anne), "*Conflits de lecture autour de Barbare : Rimbaud lu par Jean- Pierre Richard et Sergio Sacchi*", dans "Complication de texte: les microlectures", *Fabula LTH (Littérature, histoire, théorie)*, n° 3, 1 septembre 2007, URL. <http://www.fabula.org/lht/3/bouillet.html>.
  - 16 Bousset (Hamid), "*Jules Roy, mon oncle d'Algérie*", "Débloc-Notes" El Manchar. Publié le : 11/02/2007 19:04:0.
  - 17 Bove (Laurent) "*Vivre contre un mur*", *Multitudes* 2/2008 (n° 33), p. 111-122. (en ligne) [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=MULT\\_033\\_0111](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=MULT_033_0111).
  - 18 Bres (Jacques) et Rosier (Laurence), "*Réfractions : polyphonie et dialogisme, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones*". In Bakhtine, Volochinov et

- Medvedev dans *les contextes russe et européen*, sous la direction de Bénédicte Vauthier, Toulouse, Slavica Occitania, 25, 2008, p 437-461.
- 19 Burguère (André), "*Mémoire, histoire*", Encyclopaedia Universalis, nouvelle version, (cédérom), 2009.
- 20 Cabridens (Valérie), "*Algérie perdue* " : Analyse de titres. Écrits de Français sur l'Algérie publiés après 1962 ", Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, 1984, Volume 37.
- 21 Camus (Albert), "*Algérie 1958* ", Actuelles III. Chroniques algériennes (1939-1958). Gallimard, Paris, 1958.
- 22 Camus (Albert), "*Présentation de la revue Rivage* ", Essais, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1965.
- 23 Camus (Albert), "*L'Algérie déchirée*", Actuelles III. Chroniques algériennes, 1939-1958 Gallimard, Paris, 1958.
- Casajus (Dominique) et Dumas (André), "*Sacré*", Encyclopédia Universalis, nouvelle version (cédérom), 2009.
- 24 Cervoni (Jean), "*La partie du discours nommé adverbe*", Langue française, V.88, n° 88.
- 25 Chevrier (Jacques), "*Propédeutique à une étude comparée des littératures nègres et maghrébines d'expression française*", Éthiopiennes numéro 50-51 Revue trimestrielle de culture négro-africaine, Nouvelle série-2ème et 3ème trimestres 1988-volume 5 n°3-4 (en ligne), <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article1010>.
- 26 Clément (Pietro), "*L'écriture de la vie*" ou l'autobiographie dans sa valeur anthropologique et historique, "in Cliniques méditerranéennes : La mémoire entre psychanalyse et neurosciences. 1/2003(n°67).
- 27 Clostermann (Pierre), "*Les forces aériennes françaises libres*", Espoir n°129, janvier 2002.(en ligne)<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-secondeguerre-mondiale/forces-aeriennes-francaises-libres/analyses/les-forces-aeriennes-francaises-libres.php>.
- 28 Compagnon (Antoine), "*Théorie du lieu commun*", in Cahiers de l'Association internationale des études françaises, 1997, N°49.p; 23-37, (En ligne), <http://www.youscribe.com/catalogue/presse-et-revues/litterature/theorie-du-lieu-commun-article-n-1-vol-49-pg-23-37-954812>.
- 29 Cornilliat (François), Mathieu-Castellani (Gisèle). "*Intertexte phénix ?*" in: *Littérature*, N°55,1984. La farcissure. Intertextualités au XVIe siècle. pp. 5-9.
- 30 Cronemann (Claudia), "*Fiction de la relation père / fille : la déconstruction des mythes paternels dans Assia Djébar : Nulle part dans la*

- maison de mon père*". In *Repenser le Maghreb et l'Europe. Hybridations- Métissages –Diasporisations*. Sous la direction d'Alphonso de Torro, Khalid Zekri, Rada Bensmaïa, Hafid Gafaïti, p.233, L'Harmattan 2012.
- 31 Culioli (Antoine), Fuchs (Catherine), Pêcheux (Michel), "*Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*", (TFL), document de linguistique Quantitative N° 7, 1970.
- 32 Demelon (Michel) "*Les Confessions, Jean Jacques Rousseau, 1782-1789*". Encyclopédie Universalis, nouvelle version (cédérom), 2009.
- 33 Denerf (Anne), "*Peut-on se faire renaître ? Essai sur le fantasme d'auto-engendrement*", in *Revue Topique* N° 94, Editions Esprit du temps, avec la collaboration de Paquita Querceti, (en ligne), <http://www.cairn.info/revue-topique-2006-1-page-97.htm>, consulté le 27 septembre 2013.
- 34 Destaing (Fernand), "*La jeunesse d'Albert Camus*" in *Revue Algérienne*, N° 86, juin 1999. (En ligne), [http://www.cardona.pj.net/jeunesse\\_de\\_camus.htm](http://www.cardona.pj.net/jeunesse_de_camus.htm).
- 35 Dib (El Yazid), "*Il était une fois à Sétif..., une insouciance et des souvenirs*", (en ligne) [http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id\\_rubrique=310&id\\_article=2520](http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id_rubrique=310&id_article=2520).
- 36 Djidjeli (Nasser), "*Le temps des indignations sélectives*", *Le quotidien Le Soir d'Algérie*, vendredi 24 et jeudi 25 aout 2012.
- 37 Dubois (Jean), "*La sociologie de la littérature*", in *Introduction aux études littéraires, méthodes du texte*, sous la direction de Maurice Delcroix, Fernand Hallyn, Duculot, 1987.
- 38 Dubois (Jean), "*Sociocritique*", in *Introduction aux études littéraires, Méthodes du texte*, sous la direction de Maurice Delcroix et Fernand Hallyn, Duculot, 1987.
- 39 Duchet (Claude), "*La fille abandonnée et La bête humaine, Éléments de titrologie romanesque*", *Littérature* N° 12, décembre 1973.
- 40 Ducrot (Oswald), "*L'énonciation*", Encyclopaedia Universalis, nouvelle version, (cédérom) 2009.
- 41 Dugas (Guy), "*Jules Roy 1907-2000*", Encyclopaedia Universalis, nouvelle version, (cédérom), 2000.
- 42 Dugas (Guy), "*Jules Roy 1907-2000*", (Article en cours de parution dans l'Encyclopaedia Universalis, 2000. Copyright : Encyclopaedia Universalis, 2000.
- 43 Dugas, (Guy) "*Jules Roy, Rovigo, 22octobre 1907, Vézelay, 15 Juin*

- 2000", (en ligne), <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/2007/litterature-et-sciences-humaines/jules-roy/>.
- 44 Dussert (Eric), "*Les chemins sinueux d'un étrange Mandarin*", in Le manuel de littérature contemporaine, (en ligne), [www.oike.com/lmda/din2/n-egar.php?eg=MAT03888](http://www.oike.com/lmda/din2/n-egar.php?eg=MAT03888).
- 45 Étienne (René), "*Mandarins*", Encyclopédie Universalis, nouvelle version, 2009, (cédérom).
- 46 Farron (Ivan), "*Quelques grands mortels dans l'œuvre de Pierre Michon, un roman familial littéraire*" in Pierre Michon, *L'écriture absolue*, Agnès Castiglione, actes du 1er Colloque international Pierre Michon, Musée d'art moderne de Saint-Etienne, 8, 9, 10 mars 2001, Université de Saint-Etienne, 2002, p. 185-191.
- 47 Foucault (Laurent), "*Giono Jean (1895-1970)*". Encyclopédie Universalis, nouvelle version, 2009, (cédérom).
- 48 Foucault (Michel), "*Of other spaces, heterotopia*", (en ligne) <http://foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heterotopia.en.html>.
- 49 Fourn (Jean Yves, Le), "*Arthur Rimbaud ou la solitude d'un manque du père*", *Adolescence*, 2005/ 1 N° 51, p.173-177. DOI : 10, 391/ ado.051.0173.
- 50 Fringuet-Paturle(Isabelle), "*De Gaulle, Pompidou et Chirac : aspirants de gauche*", (en ligne), In <http://www.atlantico.fr/decryptage/charles-gaulle-georges-pompidou-jacques-chirac-gaulliste-gauche-droite-isabelle-fringuet-paturle-303996.html>.
- 51 Geay (Bertrand), "*Classes et classements sociaux, La dynamique scientifique de Pierre Bourdieu sur les classes sociales*", Pierre Bourdieu, *Les champs de la critique*, Paris, BPI/centre Pompidou, 2004.
- 52 Géhin (Etienne). "*Bourdieu Pierre, La distinction, critique sociale du jugement*". *Revue française de sociologie*, 1980, vol. 21, n° 3, pp. 439-444. (en ligne) [url :/web/revues/home/prescript/article/rfsoc\\_0035-2969\\_1980\\_num\\_21\\_3\\_5027](http://web.revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1980_num_21_3_5027).
- 53 Gingras (François-Pierre), "*La synthèse bibliographique*" ["http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/synthese.html](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/synthese.html), 20mars 2005
- 54 Goldberg (Nancy Sloan ), "*Les écrivain(e)s français(es) et la première guerre mondiale*, (en ligne) [www.horizon14-18.eu/ecrivains-et-14-18.html](http://www.horizon14-18.eu/ecrivains-et-14-18.html).
- 55 Grice (Paul), "*Logique et conversation*" *Communications*, n° spécial 30, Paris, Seuil. Juin 1979.pp. 57, 72.
- 56 Haas Pauline, Tayalati Fayssal, "*Les adjectifs français et l'opposition*



- aspectuelle statif vs dynamique ", Travaux de linguistique 1/ 2008 (n° 56), p. 47-67 (en ligne), [www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2008-1-page-47.htm](http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2008-1-page-47.htm).
- 57 Hamel (Yan), "*La bataille des mémoires, La seconde guerre mondiale et le roman français*", Les Presses de l'Université de Montréal 2006.
- 58 Hergott (Stéphanie), "*Le sujet comme impossible*", "*L'envers de la psychanalyse*", (Séminaire d'été 2007) publié le 14/03/2009, in [http://www.freudlacan.com/articles/article.php?url\\_article=shergott140309](http://www.freudlacan.com/articles/article.php?url_article=shergott140309).
- 59 Hoang Vân (Trân), "*La religion des annamites*", (en ligne), [http://html.caodai.net/religion\\_annamites/](http://html.caodai.net/religion_annamites/).
- 60 Hochet (Stéphanie), "*l'éternel mari*", Dostoïevski, Le magazine des livres, Mars, 2010. <http://stephanie.hochet.over-blog.com/pages/l-eternel-mari-dostoievski-3136285.html>.
- 61 Humbert (Fabrice), "*La mise à mort*", in Pierre Michon : *naissance et renaissance*, Florian Précaire, Agnès Castiglione, Université de Saint-Etienne, 2007. 106.
- 62 Joly (Laurent), "*Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la III<sup>ème</sup> République*", Revue d'histoire moderne et contemporaine, 3/2007.
- 63 Jouanno (Bernard), "*Jules Roy, l'amoureux de Vézelay*", à Vézelay (Yonne) (en ligne) <http://www.la-croix.com.prd-jsp.bayardweb.com/article/index.jsp?docId=590802&rubId=11641>.
- 64 Klauber (Véronique), "*Motif, poétique*", Encyclopédie universalis, nouvelle version (cédérom), 2009.
- 65 Krzyzanowska (A), "*Pluralisation des noms d'affect en français et en polonais*", Université de Marie Curie-Sktodowska, Lubin, Pologne, Synergies Pologne N°6, 2009, pp 79-91.pdf.
- 66 Larcher, (Pierre), "*Le Concept de polyphonie dans la théorie d'Oswald Ducrot*", in, *Les Sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1998.
- 67 Larquier (Jeanne-Sarah de) "*La hiérarchie dans la répudiation et Fils de la haine de Rachid Boudjedra*", (en ligne), <http://www.cromrev.com/volumes/2003-VOL22/08-Larquier-2003-vol22.pdf>.
- 68 Lavenne (François-Xavier) et Odeart (Olivier), "*Les écrivains au cœur du discours de la guerre*" in *Les Écrivains et Le discours de La guerre*, n° 3 novembre 2009. Textes réunis et présenté par François Xavier, Interférences littéraires, N°3, novembre 2009, (En ligne) <http://www.uclouvain.be/sites/interferences>.

- 69 Lepesant Hayat (Jeannine), "*Le retour au pays natal de Jules Roy : Voyage au royaume de Barbarie*" (en ligne), <http://che1951.skyrock.com/690199450-Jules-Roy-Memoires-barbares.html>.
- 70 Magny (Joël), "*Apocalypse Now- Francis Coppola (1979)*" in Encyclopédia Universalis, nouvelle version, (cédérom), 2009.
- 71 Maingueneau (Dominique). "Problèmes d'ethos", la Revue Pratique n°113-114, (en ligne) juin 2002.in <http://www.pratiques-cresef.com/cres06m1.htm>.
- 72 Matot (Jean-Paul), "*La transmission de l'existence chez J-P. Sartre et A. Camus*", in *La construction du sentiment d'exister*, Paris, L'Harmattan, «Études psychanalytiques», 2008, p. 163-169.
- 73 Mauger (Gérard), "*Champ, habitus et capital*", in *Pierre Bourdieu, Les champ de la critique*, Paris, BPI/centre Pompidou, 2004.
- 74 Maulpoix (Jean-Michel), "*sur les antimémoires de Malraux (André)*", (en ligne) <http://www.oboulo.com/antimemoires-andre-malraux-98272.html>.
- 75 Mhakkak (Noureddine), "*Etude sur "Le passé simple" de Driss Chaïbi*". (En ligne),[http://www.emarrakech.info/Etude-sur-Le-passe-simple-de-Driss-Chraïbi\\_a5434.html](http://www.emarrakech.info/Etude-sur-Le-passe-simple-de-Driss-Chraïbi_a5434.html).
- 76 Micho (François), "*La visite chez Barrès, portrait de l'antidreyfusard en philosémite*", (en ligne), <http://www.causeur.fr/la-visite-chez-barbares,3503>.
- 77 Michon (Pierre), "*L'écriture de l'absolue*", Agnès Castiglione (dir), Publications de l'université de Saint-Etienne, 2002, p. 185-191.
- 78 Millet (Claude), "*Le légendaire au XIX e siècle, Poésie, mythe vérité*", Paris, PUF, 1997.
- 79 Monteiro Rodrigues (Élisabeth), "*Pères violents et mères absentes, Abdelhak Serhane Messaouda, 1983, Mohamed Choukri, le Pain nu, 1980, David Vann, Sukkwan Island, traduit de l'américain par Laura Derajinsky, Gallmeister, 2010, Mia Couto, L'accordeur de silences, traduit du portugais (Mozambique)*", Métailié, 2011, (en ligne)<http://atoutespages.canalblog.com/archives/2012/10/27/25433334.html>.
- 80 Néré (Jacques), «*Le problème des "deux Frances" d'après un livre récent*». In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 2<sup>ème</sup>année, N. 4, 1947. pp. 463-467. (en ligne), [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess\\_03952649\\_1947\\_num\\_2\\_4\\_3334](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_03952649_1947_num_2_4_3334).
- 81 Norman (Donald), 1993, "*Les artefacts cognitifs*" dans Conein B., Dodier

- N., Thévenot L., 1993, "Le objets dans l'action. De la maison au laboratoire", série "Raisons pratiques" 4, Paris, Éd. de l'Ehess : 15-34.1993.
- 82 Nourissier (François), "Un tourbillon nommé Jules Roy" Le Point - Publié le 28/03/1998. (En ligne), <http://www.lepoint.fr/actualites-litterature/2007-01-25/un-tourbillon-nomme-jules-roy/1038/0/89811>
- 83 O (Hind), "Albert Camus et l'Algérie" de C.C-Achour, "Quand des mots racontent l'histoire", in L'Expression du Lundi 06 Septembre 2004.
- 84 Oster (Daniel), "Autobiographie", Encyclopédie Universalis, nouvelle édition, (cédérom), 2009.
- 85 Pascal (Pierre), "Dostoïevski (Fiodor Mikhaïlovitch) 1821-1881", Encyclopédia Universalis, nouvelle version (cédérom), 2009.
- 86 Poliakov (L), Steinberg (L), Blulawko (H), "Solution finale de la question juive", Paris 1992.
- 87 Pons (Jacques), "Le mandat céleste", Encyclopédie Universalis [en ligne], <http://www.universalis.fr/encyclopedie/mandat-celeste/>.
- 88 Porée (Marc), "Écrits de guerre et guerre à l'écriture", Acta fabula, vol. 14, n° 6, Essais critiques, Septembre 2013, (en ligne) : <http://www.fabula.org/revue/document8019.php>.
- 89 Prévost (Xavier), "Michel Portal", Universalis 95, Encyclopédie Universalis, (en ligne), in [http://www.label-bleu.com/artist.php?artist\\_id=45](http://www.label-bleu.com/artist.php?artist_id=45).
- 90 Raïssi (Rachid), "La part du sacré dans le texte maghrébin d'expression française", (en ligne), <http://www.inlibroveritas.net/lire/oeuvre38939-chapitre233312.html>.
- 91 Raïssi (Rachid), Raïssi (Rachid), "L'involution et l'évolution du fait littéraire", La revue El Athar, Université de Ouargla-Algérie, N°5, 2006.
- 92 Rapin (Ami-Jacques), "La divine drogue" : l'art de fumer l'opium et son impact en Occident au tournant des XIXe et XXe siècles", A contrario 2/2003 (Vol. 1), p. 631. (En ligne), [www.cairn.info/revue-a-contrario-2003-2-page-6.htm](http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2003-2-page-6.htm).
- 93 Rossi-Landi (Guy), "Gauche et droite, histoire politique " Encyclopaedia Universalis, nouvelle version, 2009. (cédérom).
- 94 Roy (Jean Louis), "Jules Roy à l'écoute d'Alger" 28 octobre 2008, (en ligne), <http://www.maisondelamediterranee.com/JulesRoy.html>.
- 95 Sabo (Kathy), et Nielsen (Greg Marc), "Critique dialogique et postmodernisme", Études françaises, vol. 20, n° 1, 1984, p. 74-86, (en 96ligne), version numérique : <http://id.erudit.org/iderudit/036818ar>.
- 96 Sabot (Philippe), "Langage, société, corps. Versions de l'utopie chez Michel Foucault", (en ligne), in

[http://stl.recherche.univlille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20082009/sabot\\_foucault\\_18032009.html](http://stl.recherche.univlille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20082009/sabot_foucault_18032009.html).

- 97 Sadoulet (Pierre), "*L'ellipse narrative : entre le raccourci et l'énigme*", in *Ellipse et effacement du schème de phrase aux règles discursives : actes du colloque international de linguistique*, 27 et 28 oct, publiés par Jean Christophe Pitavy, Michel Bigot, Université de Saint-Etienne, 2008.
- 98 Sadoulet (Pierre), "*L'ellipse narrative : entre le raccourci et l'énigme*", in *Ellipse et effacement du schème de phrase aux règles discursives : actes du colloque international de linguistique*, 27 et 28 oct, publiés par Jean Christophe Pitavy, Michel Bigot, Université de Saint-Etienne, 2008.
- 99 Santoni (Jean Gabriel) "*Guerre et langage – L'argot des tranchées*, (en ligne)  
<http://www.youscribe.com/catalogue/rapports-et-theses/actualite-et-debat-de-societe/essais/guerre-et-langage-l-argot-des-tranchees-431124.pdf>.
- 100 Santoni (Jean-Gabriel), "*Guerre et langage – L'argot des tranchées*" PDF, (en ligne)  
[http://ir.lib.hiroshima-u.ac.jp/metadb/up/kiyo/brctr/BRCTR\\_4\\_11.pdf](http://ir.lib.hiroshima-u.ac.jp/metadb/up/kiyo/brctr/BRCTR_4_11.pdf).
- 101 Sbalchiero (Guillaume), "*A la recherche des Goncourt oubliés, Goncourt oubliés 1: Claude Farrère, 1905*, L'express.fr, publié le 27/01/2012, *Qui se souvient encore de Claude Farrère, prix Goncourt 1905 pour Les Civilisés, académicien et auteur à succès? Retour sur un disparu de l'histoire littéraire*, (en ligne),  
[http://www.lexpress.fr/culture/livre/goncourt-oublies-1-claude-farrere-1905\\_1075233.html#wz6K0mpGD8WRr1mo.99](http://www.lexpress.fr/culture/livre/goncourt-oublies-1-claude-farrere-1905_1075233.html#wz6K0mpGD8WRr1mo.99).
- 102 Serraz(Gabrielle), "*Chambéry philosophe avec Jean-Jacques 10Rousseau*". In *Les Échos* n° 19487 du 30 Aout 2005 • page 4, (en ligne) [http://www.lesechos.fr/30/08/2005/LesEchos/19487-021-ECH\\_chambery-philosophe-avec-jean-jacques-rousseau.htm](http://www.lesechos.fr/30/08/2005/LesEchos/19487-021-ECH_chambery-philosophe-avec-jean-jacques-rousseau.htm).
- 103 T.Craig (Robert), "*La communication en tant que champ d'études*", *Revue internationale, communication sociale et publique*, (en ligne), <http://www.revuecsp.uqam.ca/>.
- 104 Thomalla (Ariane), "*Jean Paulhan et la résistance littéraire*", (en ligne), <http://www.arte.tv/fr/792530,CmC=792524.htm>.
- 105 Topalã (Dragoș Vlad), "*Élément d'argot militaire: le langage des américains pendant la guerre du Viêt Nam*", Université de Craiova. PDF, (en ligne),  
[http://cis01.central.ucv.ro/litere/onomastica\\_lexicologie/revista\\_scol\\_2008/dragos-vlad\\_topala.pdf](http://cis01.central.ucv.ro/litere/onomastica_lexicologie/revista_scol_2008/dragos-vlad_topala.pdf).

- 106 Trousson (Raymond), " *Thèmes et mythes. Questions de méthodes*", Bruxelles, Editions de l'Université, 1981.
- 107 Vanthuynne (Emeline), " *L'Exposition coloniale de 1931 à Vincennes*", (en ligne) <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04713/l-exposition-coloniale-de-1931-avincennes.html>.
- 108 Vernier (Bertrand), " *Violence symbolique* ", in Pierre Bourdieu, *les champs de la critique*: colloque organisé par la Bpi, les 28 février et 1er mars 2003 dans le foyer et la Petite salle du Centre Pompidou à Paris, 2004.
- 109 Vidal (Annette), " *Henri Barbusse Soldat de la paix*", Paris, Les éditeurs français réunis, 1953.
- 110 Vrydaghs (David), " *Henri Michaux lecteur de Maurice Barrès*", @analyses [En ligne], Articles courants, XXe siècle, <http://www.revue-analyses.org/index.php?id=1492>.
- 111 Wagneur (Jean Didier), " *Les fleurs du mal, Charles Baudelaire 1857*". Encyclopédia Universalis 2009.
- 112 Wetzel (Hermann) " *Un texte opaque et son interprétation sociohistorique : "Barbare" de Rimbaud.*": *Romantisme*, 1983, n°39, Poésie et société. pp127-142. (en ligne) In <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/roman...>
- 113 Yamal (Colette), " *Les partis politiques et leur rôle, dans Institutions et vie politique*", La documentation française, 2003.
- 114 Yee (Jennifer), « *Les littératures de l'ère coloniale : " l'Indochine "* », Université Paris XII, société internationale d'étude des littératures coloniales, (en ligne) [http://www.sielec.net/pages\\_site/DESTINATIONS/ASIE/ASIE\\_SUD\\_EST/Yee\\_indochine/Yee\\_indochine\\_1.htm](http://www.sielec.net/pages_site/DESTINATIONS/ASIE/ASIE_SUD_EST/Yee_indochine/Yee_indochine_1.htm).
- 115 Zimmermann (Laurent), " *L'impossible immanence*", In *Littérature*, N° 130, 2003, *Altérité du Moyen Âge*. Pp.115-125. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt\\_0047-4800\\_2003\\_num\\_130\\_2\\_1803](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt_0047-4800_2003_num_130_2_1803).

#### Reuves:

- 1 Revue d'histoire moderne et contemporaine, "Antisémitisme et antisémitisme à la Chambre des députés sous la III<sup>e</sup> République", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 3/2007 (n° 54-3), p. 63-90.
- 2 *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1984. Volume 37.
- 3 *Revue Littérature* N° 12. décembre 1973. La revue de critique et de réflexion contemporaines sur la création littéraire.

- 4 Revue, Langue française 1990, V.88.
- 5 France-Asie N° 85-86.
- 6 La Revue indépendante, n°17, mars 1888.
- 7 Langages 62. Editions J.-J. 1981.
- 8 Mercure de France, 1917 et 1918.

### Thèses :

- 1 Annaléa (Vincent), *Violence, primitivism and animality : The limits of human nature as depicted in french world war I narratives*, A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy, University of Miami, 2013 (these de Doctorat), (en ligne) [http://scholarlyrepository.miami.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2052&context=oa\\_dissertationsm](http://scholarlyrepository.miami.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2052&context=oa_dissertationsm).
- 2 Bonn (Charles), *La Littérature algérienne de langue française et ses lectures. Imaginaire et discours d'idées*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle Université de Bordeaux 3, 1972, éditée à Sherbrooke (Canada), Naaman, 1974, 251, (en ligne), [http://www.limag.refer.org/Textes/Bonn/LaLitt/LaLitt1.htm#\\_Toc528170183](http://www.limag.refer.org/Textes/Bonn/LaLitt/LaLitt1.htm#_Toc528170183).
- 3 Raïssi (Rachid), *Au centre d'un étoilement textuel, du Fou de Shérazade de L. Sebbar au Sommeil d'Ève de M. Dib, plaidoyer pour le métissage*, thèse soutenue en 2005 à l'université d'Alger.

Code de champ modifié

### Dictionnaires :

- 1 Dictionnaire et guide des témoins de la Grande Guerre, par le Crid 14-18, Duhamel, Georges (1884-1966, Témoignages de 1914-1918, [http://www.crid1418.org/temoins/2009/02/10/duhamel-georges-1884-1966/Texte intégral de la Constitution du 4octobre 1958 en vigueur](http://www.crid1418.org/temoins/2009/02/10/duhamel-georges-1884-1966/Texte%20int%C3%A9gral%20de%20la%20Constitution%20du%204octobre%201958%20en%20vigueur).
- 2 Dictionnaire Trésor de la langue française informatisé TLFi tant ancienne que moderne de Jean Nicot, Paris, David Douceur, 1606. (Version électronique). [http://www.lexilogos.com/francais\\_langue\\_dictionnaires.htm](http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm).
- 3 Dictionnaire Le Robert, dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, Dictionnaires Le Robert, 1992.
- 4 Dictionnaire Le Larousse 1983.

5 Dictionnaire de linguistique, Dubois (Jean), et, al, Paris, Larousse, 1999.

### Textes sacrés

1 Psaumes 69 : 9-10, version de Jérusalem.

## Index des notions



1. <b>Contexte</b> .....	5. 16. 20. 21. 30. 69. 73. 83. 94. 119. 217. 218. 257.260. 278.304.
2. <b>Dialogisme</b> .....	5. 7. 9. 52. 146. 147. 154. 183. 275. 272. 278. 249.
3. <b>Discours</b> .....	5. 6. 7. 8. 9. 10. 14. 15. 16. 17. 18. 20. 22. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 66. 69. 70. 72. 74. 77. 80. 82. 83. 86. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 121. 124.
4. - d'autres discours.....	14. 55. 82. 98.181. 200. 237. 253. 261. 295.
5. - de la bâtardise.....	101.102. 112. 115.301.
6. - de la confession.....	289. 286.
7. - de la dénonciation.....	174. 295.
8. - de la haine .....	170. 172. 173. 174. 301. 305.
9. - de la libération .....	211.
10. - de la mémoire honteuse.....	53. 170.
11. - de la presse.....	98.
12. - de la prière.....	289. 295.
13. - de la propagande.....	229. 280.
14. - de la rédemption.....	225. 294. 295. 300. 301.
15. - de la résistance.....	169.
16. - de la subversion.....	225.
17. - de l'absence du père.....	102. 107. 112. 115. 245.
18. - de l'auteur.....	170. 196. 235. 216.
19. - de l'autodidaxie.....	125. 301.
20. - de l'autre.....	8. 9. 51. 93.
21. - de l'écriture de guerre.....	305.

22.	- de l'interdiction.....	301.
23.	- des massacres.....	215.
24.	- environnant.....	65. 183. 189. 199. 237.
25.	- historique.....	56. 187.
26.	- individuel.....	5. 52.
27.	- littéraire.....	53. 97. 100.
28.	- politico-idéologique .....	56. 59. 96.
29.	- social.....	52.54. 55. 56. 65. 69. 84. 304.
30.	- sur la barbarie.....	257. 264.
31.	- sur la guerre.....	118. 301. 226. 248. 282.
32.	- sur l'art.....	96. 305.
33.	- sur le discours.....	221.
34.	- sur le mandarinat.....	139.
35.	- sur le progrès scientifique.....	117. 226.
36.	-auctorial.....	77. 80.
37.	-autobiographique.....	96.
38.	-collectif.....	5.
39.	-de la fraternité.....	10.
40.	-dialogique.....	57.
41.	-du mandarinat et des intellectuels.....	301.
42.	-idéologique.....	119.
43.	-paratextuel.....	53. 63.
44.	-sur l'Algérien et sur l'Algérie.....	9.
45.	-vrai discours de l'œuvre.....	8. 300. 301.
46.	<b>Genre</b> .....	6.7.13. 35. 36. 50. 53. 57. 58. 65. 73. 77. 93. 124. 130. 145. 147. 148. 195. 200. 202. 230. 266. 267. 276. 279. 288. 299. 301. 306.
47.	<b>Intertexte</b> .....	22. 23. 44. 53. 200.
48.	<b>Intergénéricité</b> ... ..	15. 80. 192. 299. 307.
49.	<b>Intertextualité</b> .....	15. 53. 54. 80. 200. 298. 299. 307. 316. 318.
50.	<b>Métadiscours</b> .....	5. 6. 7. 9.

51. <b>Mythe</b> .....	7.15.29.67. 96. 100. 101. 107. 113. 122. 123. 124. 144. 184. 186. 200. 201. 247. 248. 288.
52. <b>Paratexte</b> .....	6. 20. 22. 62. 69. 77. 79. 80.
53. <b>Péritexte</b> .....	14.
54. <b>Polyphonie</b> .....	5.7.9.15. 17. 20. 83.97.91.92. 93. 94. 95. 183. 186. 304. 305. 317. 321. 329. 340.
55. <b>Référentialisation</b> .....	6. 21. 95.
56. <b>Sujet</b> .....	5. 15. 17. 40. 41. 52. 80.83. 86.87. 101. 159. 175. 251.252. 291. 304.
57. -culturel.....	54. 55.
58. -de la narration .....	86.
59. -de l'énoncé.....	86.
60. -de l'énonciation.....	17. 86.
61. -divisé.....	250. 252.
62. -d'un énoncé.....	86. 17.
63. -énonçant.....	17. 86. 304.
64. -énonciateur.....	84.
65. -parlant.....	5. 17. 52. 87. 88. 89. 90. 93. 119. 196. 253. 257. 260. 265. 294. 304.
66. -social.....	249. 257.
67. <b>Texte</b> .....	5. 6. 7. 8.9. 11. 14. 15. 16. 20. 21. 22. 24. 30. 31. 35. 43. 44. 53. 54. 55. 56. 57. 59. 66. 67. 69. 70. 71. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 86. 87. 89. 91. 92.93. 94. 95. 96. 99.100. 121. 122.

	130. 134. 140. 141.
	145. 146. 148. 157.
	170. 171. 183. 184.
	185. 187. 192. 193.
	194. 197. 200. 218.
	219. 222. 232. 245.
	258. 271. 274. 289.
	290. 291. 294. 295.
	298. 299. 300. 301.
	302. 303. 305.306.
	77.
68. -auctorial.....	13. 96.
69. -autobiographique.....	54. 86. 87.
70. -littéraire.....	44. 299.
71. -sacré.....	

INDEX DES AUTEURS

Adam (Jean Michel).	53.
Amrouche (Jean).	9. 66. 67. 68. 91. 139. 213. 216. 219. 262.
Angenot (Marc).	53. 316.
Antelme (Robert).	173.
Antoine Compagnon.	237.
Antoine Joseph.	192/
Aragon (Louis).	25. 103. 184. 246.
Armel (Aliette).	288.
Arrivé (Michel).	34.
Auroux (Sylvain).	83.
Authier-Revuz (Jacqueline).	51. 52. 194.
Bachmann (Christian)	236.
Badin (Adolph).	152.
Bakhtine (Mikhaïl Mikhaïlovitch).	52. 53. 91. 93. 249. 295.
Balzac (Honoré de).	123. 146. 149. 157.
Barel-Moisan (Claire).	92.
Barrès (Maurice).	23. 24. 25. 26. 27. 32. 302.
Bartelet (Philippe).	134. 220. 224.
Barthes (Roland).	14. 55. 70. 183.
Baudelaire (Charles).	289. 290. 291. 292. 195. 300.
Bellemin-Noel (Jean)	82.
Benjamin (René).	269. 270. 271. 272. 273. 296.
Benoit (Denis).	124.
Benveniste (Émile).	92. 93.
Bernard (Jean-Pierre).	127. 231.
Besche-Richard (Christel),	117.
Bidussa (Daniel).	181.
Biron(Michel).	124.
Bischofsberger (Marie-Louise).	83.
Boissière (Jules).	238. 239. 240.
Bonn (Charles)	115.
Bonnetain (Paul).	235. 236. 237.
Bordas (Éric).	92.
Bouchareb (Mustapha).	283.
Boudjedra (Rachid).	33. 114.
Bouillet (Anne).	30. 31.
Bourdieu (Pierre).	56. 75. 70. 72.
Bousselham (Hamid).	11. 46.
Bove(Laurent).	68. 69.
Bres (Jacques).	249.

Burguère (André).	61.
Cabridens (Valérie).	22.
Calmettes (Gérard).	33. 34. 45. 303.
Camus (Albert).	11.43. 44. 59. 60. 65. 66. 67. 68. 88. 91. 105. 109 212. 213.214. 215. 217. 118. 220. 154. 155. 188. 193. 205. 211. 216. 222. 224. 226. 234. 254. 255. 264. 272. 292. 306.
Cantier (Jacques).	227.
Cervoni (Jean).	195. 196.
Chateaubriand (René).	148. 149. 157.
Chaulet-Achour (Christine).	217. 118.
Chavagnac (Michel Joseph Gentil de)	151.
Chavroz (L'abbé).	141.
Chevrier (Jacques).	112.
Chraïbi (Driss).	114.
Claudé (Paul).	192.
Clément (Pietro).	57. 58.
Clostermann (Pierre).	139. 265. 283. 305.
Compagnon (Antoine).	237.
Constantin (Hervé).	238.
Coppel (Anne)	236.
Cornilliat (François)	200.
Coulanges (de Fustel Numa-Denis).	43. 44.
Crommelynck (Fernand).	41.
Cronemann (Claudia).	113.
Cros (Edmond).	54. 104.
Culioli (Antoine).	51.
De Gaulles (Charles).	36. 61. 62. 63. 122. 164. 166. 167. 168. 169. 170. 176. 178. 180. 193. 201. 212. 252. 259. 260. 262. 265. 304. 310.
De Lisle (Charles Marie René Leconte)	23. 24. 28. 29. 32. 302.
Deleuze (Gille).	101.
Demelon (Michel).	290.
Denerf (Anne).	105.
Déruelle (Aude)	92.
Destaing (Fernand).	109.
Dib (El Yazid).	207.
Dib (Mohammed)	62. 304. . 300.

Diderot (Denis).	150.
Djadjeli (Nasser).	220. 222. 223.
Dorgelès (Roland).	139. 269. 276. 286. 287. 288. 305.
Dostoïevski (Fédor Mikhaïlovitch).	41. 290. 291. 192. 300.
Dobrovsky (Serge).	14.
Dubois (Jean).	69.70. 71. 82.
Duchet (Claude).	22. 23.
Ducrot (Oswald).	15. 18. 88. 87. 89.90. 92. 94. 95.
Dugas (Guy).	39. 135. 156. 274.
Duhamel (Georges).	270. 276. 281. 282. 284. 285.
Durand (Gilbert).	287.
Durand (Yves).	175. 208. 210. 287.
Dussert (Eric).	158.
Étiemble (René).	140. 158.
Favart (Antoine Pierre Charles)	151.
Fischer (Sophie).	84.
Foucault (Laurent),	251. 252.
Foucault (Michel).	52. 123. 151. 251.
Fourn (Jean Yves, Le).	104.
Fringuet-Paturle(Isabelle).	176.
Garouste (Gérard).	48. 49.
Geay (Bertrand).	65.
Géhin (Etienne).	70.
Genette (Gérard).	22. 54. 77. 78. 79.
Gingras (François-Pierre).	20.
Gintz (Florent).	201.
Gogol (Nicolai).	39. 40.
Grice (Paul).	94.
Grivel (Charles).	63. 70. 74. 64.
Haas (Pauline)	40.
Hamel (Yan).	159. 160.
Hergott (Stéphanie).	250. 251.
Hittenberger (Brigit)	111.
Hoang Vân (Trân).	142.
Hochet (Stéphanie).	41.
Hugo (Victor).	28. 148. 149. 157. 192.
Humbert (Fabrice).	108.
Jabès (Edmond).	253. 254.
Joly (Laurent).	180.
Jouanno (Bernard).	127.
Kaddache (Mahfoud).	183.



Kateb (Yacine).	116.
Kerbat-Orrechioni (Catherine).	86.
Klauber (Véronique).	101.
Kristeva (Julia).	70. 86. 183.
Krzyzanowska (Anna).	36.
Lacan (Jacques).	121. 250. 251.
Lancelot (Hamelin).	283.
Larcher (Pierre).	87.
Larquier (Jeanne-Sarah de).	144.
Lavenne (François-Xavier)	266. 287. 276.
Le Calvez (Eric).	53.
Lenzini (José).	34. 45. 47. 303.
Lepesant Hayat (Jeannine).	59. 67. 68.
Leroux (Gaston)	98.
López (Juan Manuel Muñoz).	194.
Macherey (pierre).	21. 252.
Maingueneau (Dominique).	52. 63. 87.
Maira (Danièle).	6.
Malczuzynski (M. Pierrette).	53.
Malraux (André).	13. 25. 36. 61. 62. 63. 126. 169. 178. 304.
Mauméjean (Xavier).	283.
Mao (Zedong)	175.
Marcandier-Colard (Christine)	92. 313.
Marnette (Sophie).	194.
Marouane (Leila).	113.
Martens (Stephan).	209. 208.
Martin (Édouard)	124. 147. 154. 149. 157. 231. 232.
Mathieu-Castellani (Gisèle).	200.
Matot (Jean-Paul).	105.
Mauger (Gérard).	56.
Maulpoix (Jean-Michel).	126.
Mauméjean (Xavier).	283.
Meunier (Jean Pierre)	94.
Mhakkak (Noureddine).	144.
Michaux (Henri).	23. 25. 26. 27. 28. 32. 302.
Michel (Henri).	201.
Michel Joseph Gentil de Chavagnac.	151.
Michelet (Jules).	31. 144.
Micho (François).	25.
Michon (Pierre)	107. 108.

Millet (Claude).	29.
Mokaddem (Malika)	113.
Monnier (Henri Albert)	145. 147. 149. 157.
Monteiro Rodrigues (Élisabeth).	115.
Montesquieu (Charles-Louis de Secondat).	152.
Mouhot (Henri).	230. 235.
Nancy (Jean Luck).	29. 266. 267. 269.
Néré (Jacques).	176.
Nguyen (Eric).	210.
Nimrod (Bena Djangrang).	33.
Noguères (Henri).	182.
Norman (Donald).	97. 118.
Nourissier (François)	137.
Odeart (Olivier).	266. 276. 287.
Offel (Horace Van).	155.
O'Neill (Herbert Charles).	175.
Onfray (Michel).	212. 222.
Oster (Daniel).	186. 185.
Pascal (Pierre).	166. 173. 290.
Paveau (Anne Marie).	51.
Pêcheux (Michel).	51. 253. 257.
Pelegri (Jean).	11. 46. 111
Peraya (Daniel).	94.
Peschansky (Denis).	181.
Pessoa (Fernando).	48. 49. 50.
Poliakov (L).	181.
Pons (Jacques).	47.
Porée (Marc).	275.
Portal Michel (artiste musicien)	50,
Poulaille (Henry).	275.
Prévost (Xavier).	50.
Raïssi (Rachid).	33. 60. 62. 115. 218. 219.
Rapin (Ami-Jacques).	239.
Rasson (Luc).	270. 274. 277. 278. 282.
Ravalec (Vincent).	123.
Ricardou (Jean).	298.
Ricœur (Paul).	35.
Rimbaud (Arthur).	24. 30. 31. 32. 104. 246. 302.
Roblès (Emanuel).	59.110. 111.
Rosenberg (Lana).	283.

Rosier (Laurence).	194. 249.
Rossi-Landi (Guy),	175. 176.
Rousseau (Jean-Jacques).	122. 123. 148. 149. 157. 289. 290. 291. 292.
Roy (Jean Louis).	34. 45. 128. 303.
Roy (Jules).	5. 7. 9. 10. 11. 13. 16. 20. 22. 24. 25. 32-48. 57-63. 68. 70-81. 83. 84. 86. 87. 90-100. 103. 104. 108. 109. 113. 120. 122. 123-128. 130. 133-137. 139. 142-145. 148-165. 167-170. 173. 180-190. 192-199. 203. 204. 205. 211. 112. 214. 215. 216. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 226. 228. 229. 232. 233. 234. 235. 240. 241. 342-250. 252-258. 262. -265. 267. 268. 270. 272. 273. 277. 278 -285. 288. 289. 292- 296. 301-304. 306.
Sabo (Kathy).	147. 260.
Sabot (Philippe).	252. 223.
Sadoulet (Pierre).	186.
Sant'(Orso).	201. 202.
Santoni (Jean Gabriel).	279.
Sartre (Jean Paul).	62. 72. 104. 105. 106. 107. 124. 154. 155.
Sbalchiero (Guillaume).	229. 230. 243.
Sénac (Jean).	108.
Serraz (Gabrielle).	122.
Shōhei (Ōoka).	283.
T.Craig (Robert).	195.
Tayalati (Fayssal).	40.
Thomalla (Ariane).	172.
Tomasello (Michael).	119.
Topala (Dragoş Vlad).	278.
Trousseau (Raymond).	101.
Vanthuyne (Emeline).	229.
Vernier (Bertrand).	75.
Vidal (Annette).	276.
Vitu (Auguste).	145. 146. 149. 157.
Voltaire (François-Marie Arouet)	123. 140. 152.
Vrydaghs (David).	24. 25. 26.
Wetzel (Hermann).	31. 32.

Yamal (Colette).	177.
Yee (Jennifer).	230.
Zimmermann (Laurent).	14. 325.

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
1. Choix du sujet	5
2. Problématique	7
3. Corpus d'étude	9
4. Méthodologie	14
5. Plan rédigé	15
<b>Chapitre I :</b>	<b>Lecture externe de l'œuvre : Etude du titre</b>
	19
	<b>I. Etude du titre et intertitularité : le terme "barbare" dans les œuvres de la filiation :</b>
	21
	<b>1. Sous l'œil des barbares de Maurice Barrès (1888)</b>
	24
	<b>2. Un barbare en Asie d'André Michaux (1933)</b>
	26
	<b>3. Poèmes barbares de Charles-Marie René Leconte de Lisle (1862)</b>
	28
	<b>4. "Barbare" d'Arthur Rimbaud (1886)</b>
	30
	<b>II. Déchargement/Rechargement du signe dictionnaire "barbare" et sa transformation en signe symbole.</b>
	33
	<b>1. Mémoires barbares et Amour barbares</b>
	35
	<b>2. Les âmes interdites, La femme infidèle et L'Amour fauve</b>
	37
	<b>3. Étranger pour mes frères (1982)</b>
	43
	<b>4. Jules Roy, le barbare de Vézelay de Gérard Calmettes, Jules Roy, le céleste insoumis de José Lenzi et Jules Roy, L'intranquille de Jules-Louis Roy.</b>
	45
	<b>III. Titre et interdiscursivité : la notion d'interdiscours.</b>
	51
	<b>1. Le titre entre texte et discours</b>
	56
	<b>2. Titre et lieu</b>
	57
	<b>3. Titre et ethos</b>
	60
	<b>4. Titre et rechargement</b>
	63

	5. Titre, contexte historique et sociétal	69
<b>Chapitre II :</b>	<b>Etude de la quatrième de couverture</b>	
	<b>Pré-supposés et sous-entendus Énoncés relatifs à l' (auto) biographie de l'auteur</b>	76
	<b>I. Etude de la quatrième de couverture en tant qu'énoncé et énonciation</b>	81
	1. Pour une approche interdiscursive et socioculturelle de la quatrième de couverture	82
	2. La situation d'énonciation de la quatrième de couverture	84
	3. La trace du sujet dans la quatrième de couverture	86
	4. l'allocutaire dans la quatrième de couverture	90
	5. La polyphonie dans l'interlocution	91
	<b>II. Etude des énoncés relatifs à l' (auto) biographie de l'auteur</b>	95
	1. Etude du premier énoncé: le mythe du héros entre discours de la cognition et mémoire historique.	96
	2. Etude du second énoncé : la bâtardise ou la blessure fatale.	100
	a. La littérature française.	102
	b. La littérature pied-noire.	108
	c. La littérature maghrébine.	112
	3. Etude du troisième énoncé : l'inconscient du discours.	116
	4. Etude du quatrième énoncé : l'autodidaxie comme invariant universel.	122
	5. Etude du cinquième énoncé : le discours de l'exclusion et de "l'intranquillité".	126
	6. Etude du sixième énoncé : fantasmes et thèmes obsédants.	129
<b>Chapitre III :</b>	<b>Etude des pré-supposés et des sous-entendus relatifs à la vocation de l'auteur Militaire-écrivain-journaliste.</b>	132

1. Etude du septième énoncé : Militaire instable et vulnérable.	133
2. Etude du huitième énoncé : officier dans la RAF, tirailleur puis tentative de suicide.	136
3. Etude du neuvième énoncé : Le mandarinat.	139
a. <i>La fille du mandarin, ou la foi chrétienne aux prises de l'idolâtrie, hommage à l'œuvre de la propagation de la foi de l'abbé Chavroz (1840).</i>	141
b. <i>Remontrance d'un cuistre à un mandarin à trois queues (1845).</i>	144
c. As-tu tué le mandarin? d'Albert Henry Monnier et Édouard Martin (1855) et <i>Le mandarin (1860).</i>	145
d. <i>Le mandarin</i> de Michel Joseph Gentil de Charvagnac et Antoine Pierre Charles Favart (1961).	151
e. <i>Le mandarin</i> de Juliette Lambert (1954).	152
f. <i>Le mandarin</i> roman de Simone de Beauvoir (1945).	153
g. Le merveilleux mandarin, René-Louis Doyon, inspirateur de Jules Roy dans <i>Mémoires barbares (1989).</i>	156
4. Etude du dixième énoncé : Une mémoire de guerre entre littérature et résistance.	158
5. Etude du onzième énoncé : la résistance, un moment faible de la narration.	163
6. Etude du douzième énoncé : La confusion entre rumeur, silence et vérité cachée.	174
7. Etude du treizième énoncé : l'écriture de la censure et de l'omission ou le lieu de la fictionalisation.	189
8. Etude du quatorzième énoncé : subversion et discours controversés, les massacre de Sétif et les bombardements d'Hiroshima.	205
<b>Chapitre IV : Etude des présupposés et des sous-entendus Discours de la subversion et de la rédemption.</b>	<b>225</b>
1. Etude du quinzième énoncé : la guerre d'Indochine et la prise de conscience.	226



2. Etude du seizième énoncé : invariant universel, Transgression/ Châtiment/ Rédemption.	245
a. Le discours sur la barbarie de la guerre d'Algérie.	257
b. La littérature de guerre.	266
c. Écritures contre la guerre.	274
d. Requiem ou le discours de la prière et de la rédemption.	289
<b>Conclusion</b>	297
<b>Bibliographie Générale</b>	308
<b>Index des notions</b>	328
<b>Index des auteurs</b>	331
<b>Table des matières</b>	338

### Résumé :

L'écriture des Mémoires, comme toutes les autres écritures, est aussi et surtout une écriture du dialogisme et de la polyphonie ; une écriture de l'intra et de l'intertextualité, en somme. Autrement dit une écriture qui vient encore attester l'incapacité de l'être d'écrire de lui-même sans paraphraser, plagier et copier les autres qu'il reprend d'une façon qui n'est pas celle de création mais de la récréation. De plus, cette écriture comme toutes les autres est toujours une éternelle répétition, une éternelle reprise, une redite du paratexte, des sas et des marges, éternellement car dans ces seuils, tout est dit comme l'affirment tous les tenants de la critique et de l'analyse du texte.

### ملخص

كتابة الذاكرة، كغيرها من الكتابات الأخرى، فضلا عن كونها كتابة حوارية، وكتابة تعدد أصوات حسب باختين، فهي كتابة تناص داخلي، وتناص. بعبارة أخرى، هي كتابة تشهد على عدم إمكانية الشخص أنه يكتب من نفسه دون اقتباس أو انتحال أو تقليد للآخر، ليس بطريقة إبداعية، ولكن بطريقة ترفيحية. إضافة إلى ذلك فإن هذه الكتابة، كغيرها من الكتابات الأخرى، هي تكرار أبدي، وإعادة مستمرة لمناص (تكرار الهوامش، العتبات، الفراغات... إلخ) وهو ما يؤكد النقاد ومحللو الخطاب.

### Abstract:

Dissertation writing, like any other is first and for most a type of dialogism and polyphony; writing of intra and intertextuality may be a type of writing that shows the inability of writing about her/him self without paraphrasing plagiarizing and copying the others in a way that it is a reproduction of creativity. In addition, writing as any other action is a repetition that lasts that copies itself, it is the other way of saying the text locks and margins since each and every word there is modeled in a way or the other, and test analyzers.